

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

**LES REPRÉSENTATIONS DU QUARTIER EN ÉVOLUTION : LE PROGRAMME DE  
REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DANS SAINTE-MARIE À MONTRÉAL**

Par

**Geneviève CLOUTIER**

Thèse présentée pour obtenir le grade de  
Philosophiae doctor (Ph.D.) en Études urbaines  
**Programme d'Études urbaines**  
Programme offert conjointement par l'INRS et l'UQAM

Décembre 2009

© Geneviève CLOUTIER, 2009



Cette thèse intitulée

**LES REPRESENTATIONS DU QUARTIER EN ÉVOLUTION : LE PROGRAMME DE  
REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DANS SAINTE-MARIE À MONTRÉAL**

et présentée par

**Geneviève CLOUTIER**

a été évaluée par un jury composé de

Mme Julie-Anne BOUDREAU, présidente

M. Gilles SÉNÉCAL, directeur de thèse

M. Jean-Marc FONTAN, examinateur interne

M. Louis GUAY, examinateur externe

## RÉSUMÉ

Les approches contemporaines de planification urbaine misant sur la délibération et la collaboration entre des acteurs multisectoriels pour traiter les problèmes des quartiers en crise gagnent la faveur des administrations européennes et nord-américaines depuis une quinzaine d'années. Inspirés notamment par la théorie communicationnelle de Jürgen Habermas, ces modèles de planification se voient reprocher par certains théoriciens de ne pas tenir compte des inégalités et de perpétuer la domination des valeurs d'une élite urbaine (Mouffe, 1999 ; Gunder, 2005 ; Fainstein, 2005 ; Allmendinger et al., 2002). Ces critiques invitent à s'interroger sur ce à quoi donne lieu les applications de l'approche communicationnelle, qui cherchent à planifier la revitalisation urbaine de façon intégrée.

Notre thèse se sert du cas du programme municipal de revitalisation urbaine intégrée (RUI) appliqué depuis 2003 dans le quartier Sainte-Marie dans le Centre-Sud de Montréal pour faire une étude de l'intégration à laquelle aspire le processus de planification. Nous avons analysé cette intégration sous trois aspects. Le premier aspect est celui de l'intégration des représentations individuelles des acteurs participants à la RUI. Il se rapporte à notre question de recherche principale, à savoir : Dans l'exercice de planification urbaine à l'étude, est-il possible de mettre en évidence une dynamique d'intégration sur la base des ajustements que traduisent les représentations individuelles des participants ? Le second aspect concerne l'intégration telle qu'elle se traduit par les actions générées par le processus de planification lui-même. Il est en lien avec notre deuxième question, concernant les effets et les initiatives engendrés par le groupe d'acteurs participant à la RUI : quelles sont les productions du comité qui sont assimilables, directement ou indirectement, à la démarche de planification ? Le troisième aspect de l'intégration qui a retenu notre attention est plus théorique. Il nous amène à interroger ce qui se dégage plus largement de notre étude de cas en termes d'intégration et d'ajustements : quel est le sens théorique des tendances observées par rapport au modèle d'intégration appliqué à travers la RUI ?

La sociologie de la transaction sociale nous sert de cadre d'analyse. Nous la combinons à la méthode de la théorie ancrée comme outil de saisie des phénomènes sociaux et de validation des idées qui émergent de notre analyse. Cette combinaison nous permet d'approcher la situation des acteurs participant à l'exercice de planification sous un angle différent de celui adopté, plus traditionnellement, par les courants théoriques de la planification communicationnelle.

Notre démarche mise sur l'induction de l'information à partir de l'observation et de l'analyse. Des entretiens (32) semi-directifs ont été menés auprès de 23 répondants, dont 20 étaient membres du comité de revitalisation locale (CRL). Parmi ceux-ci, neuf répondants ont été rencontrés deux fois (en 2006 et en 2007) afin de réaliser une analyse exploratoire de l'évolution de leurs représentations. L'observation de réunions de planification de 2004 à 2008, l'analyse de documents officiels, le codage des entretiens ainsi que l'application du schéma d'analyse des transactions sociales (Blanc et al., 1998) permettent de dresser un portrait global des représentations, des actions du processus et des effets en termes d'intégration.

Les résultats de l'analyse nous amènent à proposer qu'une définition du quartier revitalisé, même normative, induite par un ou quelques acteurs participant à la planification ne constitue pas un obstacle à la réalisation d'un projet intégré pertinent. Au contraire, en stimulant chez les acteurs variés une mise à distance de leurs intérêts divergents, une projection du quartier revitalisé idéal produit un effet d'adhésion : les individus se détachent de leurs intérêts sectoriels particuliers pour mieux adhérer à la représentation du quartier idéal, qu'ils partagent avec les autres. Un tel effet d'adhésion favorise la cohésion au sein du groupe et facilite les ajustements interpersonnels. Une fois cette cohésion assurée, les acteurs individuels sont en mesure d'agir pour s'ajuster et ajuster la projection de façon à la rendre plus conforme aux besoins réels et aux opportunités du quartier.

## **Résumé en anglais (Abstract)**

For more than 15 years, planning theory's communicative paradigm has been inspiring the debate and the practice of planning in cities around the world. Inspired by Habermas' (1987) theory of communicative action, the paradigm has influenced the making of Montreal's Integrated Urban Revitalization (RUI) program. Based on a case study of this program applied in the central neighbourhood of Sainte-Marie since 2003, the thesis analyzes the wished-for integration in three ways. First, we look at the individual representations of the neighbourhood to see if the compromises made by the participants in the planning exercise result in a dynamic of integration. The second aspect concerns the integration initiated by the planning committee itself in terms of productions and actions. The third aspect leads us to question what emerges more broadly and theoretically in terms of integration and adjustments. The sociology of social transaction serves as a framework for analysis. Combined to a method inspired by grounded theory, it allows us to approach the communicative planning situation on a new angle. Thirty-two interviews were conducted with 23 respondents among which 20 were members of the Local Revitalization Committee. Of these, nine were interviewed twice to evaluate the changes in their representations. The interview transcripts were coded and combined to observation field notes and to the analysis of official documents in order to get a global picture of the process of integration underlying the planning program. The results lead us to propose that a certain ideal of the neighbourhood can stimulate integration. This ideal helps individuals take a distance from their specific interests and share a vision of what the neighbourhood could be like. Such a vision encourages collective adhesion to the planning project and cohesion within the group. It preserves the planning operation from being hampered by the variety of values and interests. The ideal projection acts as an initial integrative factor. From there, actors can work to ensure its grounding in the local reality.

## Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur de recherche, Gilles Sénécal, pour sa confiance, son appui et le temps accordé tout au long de ce processus de tâtonnements, de remise en question et de polissage que constitue le doctorat. Par son ouverture d'esprit et sa grande générosité, il m'a grandement facilité le travail.

Un grand merci, aussi, à l'ensemble des répondants, dont tous les membres du comité de revitalisation locale de la RUI dans Sainte-Marie, qui m'ont laissée observer leur travail et m'ont gentiment accordé leur temps. Je suis spécialement reconnaissante envers Serge Thibault, dont la disponibilité et la collaboration ont été d'une aide précieuse.

Je remercie Claire Poitras, Pierre Hamel et toute l'équipe du réseau Villes, Régions, Monde (VRM) pour leur amitié et leur soutien. Ils ont nourri ma réflexion et m'ont amenée à regarder de plus près ce qui se faisait ailleurs. Merci aussi aux professeurs et au personnel de l'INRS.

Je souhaite souligner l'apport particulier de mes collègues doctorants, Enrique, Eugenio, Josefina, Louis, Luc, Mabel, Manu, Mariona, Martha, Philippe et Vilmont, qui m'ont fait avancer tant en classe qu'en dehors des cours.

Un merci spécial à Viviana, Laurence, Amélie, Sylvie, Geneviève et Barbara pour les digressions revitalisantes!

Mes parents, mon frère et mes beaux-parents ont été inspirants, réconfortants et toujours pertinents dans leurs suggestions. Je les remercie de m'avoir appuyée aussi chaleureusement.

Merci à François, de s'être «embarqué» dans ce projet de doctorat avec moi. Merci d'avoir su et voulu voyager, au propre et au figuré, et d'avoir eu envie d'ajouter un petit Joseph au menu de la dernière année!

Je termine en reconnaissant la contribution financière du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH-752-2004-0199), qui a grandement favorisé la réalisation de cette thèse.

## Table des matières

RÉSUMÉ .....	III
RÉSUMÉ EN ANGLAIS (ABSTRACT) .....	V
TABLE DES MATIÈRES.....	VII
LISTE DES TABLEAUX ET DES CARTES .....	X
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	XI
INTRODUCTION .....	1
<b>PREMIERE PARTIE : INTERACTION, COLLABORATION ET TRANSACTIONS : OBJET DE RECHERCHE, PROBLEMATIQUE ET CADRE THEORIQUE .....</b>	<b>9</b>
<b>CHAPITRE 1 : DU BÉTON À L'INCERTITUDE.....</b>	<b>9</b>
<b>1 ÉVOLUTION DES THEORIES ET DES PRATIQUES DE LA PLANIFICATION URBAINE DES ANNEES 1960 A AUJOURD'HUI.....</b>	<b>9</b>
1.1 La planification pour ordonner la ville sociale et spatiale .....	11
1.2 La rationalité mise en œuvre dans la rénovation urbaine.....	13
1.3 Remise en question de la rationalité et réappropriation de l'espace par les mouvements sociaux .....	16
1.4 Des mouvements urbains qui ébranlent la planification rationnelle.....	17
1.5 L'ordre par la préservation des particularités et du patrimoine .....	18
1.6 La planification urbaine à l'heure de la démocratisation .....	21
1.7 L'ordre par la discussion .....	23
1.8 L'ordre discursif mis à l'épreuve.....	25
1.9 La diversité comme principe .....	28
1.10 De nouvelles formes, une même ambition d'adapter la ville par la planification .....	30
<b>CHAPITRE 2 : LA PLANIFICATION URBAINE CONTEMPORAINE COMME ESPACE PUBLIC DE DÉLIBÉRATION ET D'ACTION COLLECTIVE .....</b>	<b>35</b>
<b>2 LA THEORIE DE L'ESPACE PUBLIC ET DE L'AGIR COMMUNICATIONNEL : LES GRANDES LIGNES DE LA PENSEE D'HABERMAS, SON CONTEXTE ET SON INFLUENCE SUR LA PLANIFICATION URBAINE .....</b>	<b>35</b>
2.1 Un espace public pour l'intercompréhension.....	35
2.2 La théorie de l'agir communicationnel.....	37
2.2.1 Un apprentissage procédural .....	40
2.2.2 Une rationalité communicationnelle et bien moderne .....	41
2.3 Une inspiration pour la planification urbaine.....	43
2.4 La délibération : pas une panacée.....	45
2.5 La transaction sociale comme éclairage des ajustements entre individus .....	47

<b>CHAPITRE 3 : DE L'AGIR COMMUNICATIONNEL À LA TRANSACTION SOCIALE.....</b>	<b>51</b>
<b>3 L'ACTION COLLECTIVE A TRAVERS L'EXPERIENCE DE L'ACTEUR : LA TRANSACTION SOCIALE ....</b>	<b>51</b>
3.1 L'analyse transactionnelle, de l'individu à la société .....	52
3.2 Une approche adaptée pour l'observation et la compréhension du lien social .....	54
3.3 La séquence des ajustements de coexistence .....	55
<b>CHAPITRE 4 : L'ÉVOLUTION DE LA REVITALISATION URBAINE ET DE SES ENJEUX À MONTRÉAL.....</b>	<b>63</b>
<b>4 LA PLANIFICATION URBAINE DE LA REVITALISATION D'HIER A AUJOURD'HUI.....</b>	<b>63</b>
4.1 La rénovation urbaine : les années de grand ménage .....	64
4.2 Vers une prise en compte du quartier et de la population .....	67
4.3 Une approche du développement urbain misant sur la concertation sociale et locale .....	70
4.4 Le Quartier en question : l'évolution de Sainte-Marie .....	72
4.5 Mobilisation populaire et réaménagement.....	76
4.6 L'approche intégrée de la revitalisation urbaine à Montréal.....	81
4.7 La revitalisation urbaine intégrée dans Sainte-Marie.....	82
<b>CHAPITRE 5 : MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>87</b>
<b>5 ÉTUDE DE L'AJUSTEMENT DES PARTICIPANTS AU PROCESSUS SOUS L'ANGLE DE L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE .....</b>	<b>87</b>
5.1 La prise de données .....	89
5.2 La saisie des représentations individuelles .....	90
5.3 L'évolution des représentations .....	91
5.4 Les outils méthodologiques .....	93
5.5 Le codage des entretiens .....	93
5.5.1 Fiabilité et validité des codes .....	95
5.5.2 Les mémos .....	96
5.6 L'analyse documentaire.....	96
<b>DEUXIEME PARTIE : L'INTÉGRATION EN QUESTION : RÉSULTATS ET DISCUSSION.....</b>	<b>99</b>
<b>CHAPITRE 6 : L'INTÉGRATION ISSUE DU DISPOSITIF DE PLANIFICATION URBAINE .....</b>	<b>99</b>
<b>6 L'INTEGRATION A TRAVERS LES CO-PRODUCTIONS ENTRE LES ACTEURS.....</b>	<b>99</b>
6.2 La mobilisation et l'auto-gestion des participants au CRL comme indicateur d'intégration objective .....	102
6.3 Les activités organisées et réalisées dans le cadre de la RUI depuis 2003 .....	105
6.3.1 Le financement des activités .....	105
6.4 Des produits liés au processus comme moteur d'intégration.....	114

<b>6.5 Synthèse de l'évaluation de l'intégration issue du processus.....</b>	<b>124</b>
<b>CHAPITRE 7 : REPRÉSENTATIONS INDIVIDUELLES ET AJUSTEMENTS DE COEXISTENCE..</b>	<b>127</b>
.....	
<b>7 L'INTEGRATION PAR LES TRANSACTIONS.....</b>	<b>127</b>
<b>7.1 Répertoire des représentations individuelles de tous les acteurs rencontrés .....</b>	<b>128</b>
<b>7.2 Analyse des représentations du quartier réel, du quartier souhaité et de la planification intégrée.....</b>	<b>131</b>
7.2.1 Les représentations du quartier Sainte-Marie .....	131
7.2.1.1 Une forte lacune identitaire .....	131
7.2.1.2 Un quartier mûr pour le changement.....	148
7.2.2 Les représentations du quartier revitalisé souhaité ou idéal.....	152
7.2.2.1 La grande séduction .....	152
7.2.2.2 L'avenue de la rénovation avant tout .....	159
7.2.2.3 Un espace marginal et de valorisation d'une vie alternative .....	175
7.2.3 Les représentations des moyens concrets du dispositif et de ses motivations.....	178
7.2.3.1 L'ambivalence et le conflit éthique intrinsèques à la revitalisation urbaine.....	180
7.2.3.2 Les ressources disponibles et les motivations à participer à la RUI.....	187
<b>7.3 L'évolution des représentations .....</b>	<b>193</b>
7.3.1 Le mouvement des représentations .....	193
<b>7.4 Des transactions favorables à l'intégration au sein du processus.....</b>	<b>199</b>
7.4.1 L'intégration par la mise à distance des intérêts sectoriels .....	200
7.4.2 L'intégration par la concentration autour du quartier revitalisé idéal .....	202
7.4.3 L'intégration par l'atterrissage de la projection du quartier revitalisé idéal dans la réalité du quartier .....	205
<b>7.5 Retour sur l'intégration au regard de l'analyse transactionnelle .....</b>	<b>209</b>
<b>CONCLUSION : LES THEORIES DE LA PLANIFICATION REVISEES .....</b>	<b>215</b>
<b>ANNEXE I – GRILLE D'ENTRETIEN AU TEMPS 1 .....</b>	<b>223</b>
<b>ANNEXE II – GRILLE D'ENTRETIEN AU TEMPS 2.....</b>	<b>224</b>
<b>ANNEXE III - LISTE DES 47 CODES DESCRIPTIFS ET DE LEUR STRUCTURE CONCEPTUELLE (2006) .....</b>	<b>225</b>
<b>ANNEXE IV - LISTE DES THEMES ET DES 20 CODES THEMATIQUES (2007).....</b>	<b>226</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>229</b>

## Liste des tableaux et des cartes

TABLEAU 3.1: SCHEMA D'ANALYSE DES TRANSACTIONS SOCIALES.....	56
TABLEAU 5.1 CALENDRIER DE LA PRISE DE DONNEES ET IDENTIFICATION DES OUTILS DE SAISIE .....	89
TABLEAU 6.1 ACTIVITES REALISEES ET ASSOCIEES A LA RUI .....	108
TABLEAU 7.1 LES TYPES DE REPRESENTATIONS INDIVIDUELLES .....	133
TABLEAU 7.2 ÉVOLUTION DES REPRESENTATIONS.....	195
TABLEAU 7.3 SYNTHÈSE DES TRANSACTIONS SOCIALES.....	210
CARTE 4.1 LE QUARTIER SAINTE-MARIE DANS LE CENTRE-SUD DE MONTREAL.....	777
CARTE 6.1 ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE .....	100

## **Liste des abréviations**

RUI – Revitalisation urbaine intégrée

CRL – Comité de revitalisation locale

CDEC – Corporation de développement économique et communautaire

CDC – Corporation de développement communautaire

## INTRODUCTION

Notre étude s'intéresse aux démarches de planification de la revitalisation urbaine. Elle s'inscrit dans le contexte du renouvellement de l'aménagement urbain et porte une attention particulière aux théories communicationnelles en études urbaines. Ces théories, valorisant l'échange entre différents intervenants, ont émergé au fil des différentes crises (dévitalisation économique, dépopulation, dégradation physique) et des changements plus généraux (mobilité accrue, individuation) que connaissaient des espaces urbains centraux à partir des années 1970. Dans ce contexte, les administrations locales ont pris conscience que la délibération collective et l'élaboration d'un plan consensuel peuvent servir d'inspirations aux pratiques de planification urbaine.

L'objet de notre étude est le dispositif de planification, qui est abordé à travers la délibération entre acteurs variés. Cela nous sert à mettre en évidence les ajustements qui traduisent l'évolution des représentations. Un éclairage de la dynamique de construction du projet commun de revitalisation urbaine est ainsi obtenu. Dans cette démarche, les contenus des représentations individuelles obtenus auprès des acteurs donnent une indication du mouvement. De cette façon, c'est le processus transactionnel qui est au centre de la recherche plutôt que la position révélée par les acteurs.

Le dispositif de planification communicationnelle peut être abordé comme un espace public, au sens donné par Jürgen Habermas (1987), à savoir celui d'une scène de délibérations, davantage que comme un espace physique. La thèse porte sur le programme montréalais de revitalisation urbaine intégrée (RUI) tel qu'appliqué dans le quartier Sainte-Marie. La cible de ce programme est le quartier revitalisé. La thèse fait une analyse descriptive du programme en utilisant le paradigme de la transaction sociale, qui s'intéresse justement aux délibérations et aux ajustements individuels et collectifs.

La mise en place d'un programme de planification intégrée de la revitalisation urbaine à Montréal en 2003 apparaît comme une tentative de l'administration municipale de répondre simultanément aux enjeux complémentaires du développement social et du développement urbain, avec l'appui et la collaboration de la population (Ville de Montréal, 2003a). Au Québec, comme ailleurs en Amérique du Nord et en Europe, le gouvernement provincial travaille depuis plusieurs années à

déléguer des tâches et à décentraliser certaines responsabilités, notamment en matière de développement social (Divay, 2005; Sénécal et al., 2002). La formule intégrée telle qu'appliquée dans Sainte-Marie fait interagir des représentants de divers secteurs (privé, public, associatif, civique) avec les représentants de l'administration municipale (Divay et al., 2004). Cette formule intégrée de planification de la revitalisation urbaine gagne en popularité auprès des administrations locales et nationales, notamment pour favoriser la régénération de quartiers centraux anciennement industriels. Dans un contexte de participation accrue de la population aux processus de prise de décision, elle est considérée plus légitime et plus durable que la formule des programmes de rénovation urbaine qui l'ont précédée. La revitalisation urbaine intégrée contemporaine s'appuie sur la participation d'une variété de groupes et d'individus, appelés à mettre en place des actions relatives aux dimensions sociales, économiques et physiques, dans un cadre partenarial.

Le rapport réalisé par Bacqué et al. en 2003, qui fait état des caractéristiques des initiatives mises en place en Europe et en Amérique du Nord et qui rapportent les résultats de leurs évaluations du début des années 2000, a servi de feuille de route à la Ville de Montréal pour établir les balises du projet pilote de RUI. Il n'est donc pas étonnant que la RUI montréalaise se rapproche de ces initiatives étrangères en ce qui a trait aux objectifs et aux modalités d'intégration.

Comme le rapportent Bacqué et al. (2003), les programmes contemporains de revitalisation urbaine intégrée, qu'ils soient nommés ainsi ou non, partagent la volonté de planifier des interventions sur un territoire ciblé et de les réaliser en partenariat avec des acteurs privés et des représentants de la société civile. L'intégration fait le plus souvent référence à la concentration des actions au sein d'un périmètre précis, identifié comme étant déficitaire par rapport aux autres espaces urbains (Séguin et Divay, 2004). Les données socio-démographiques servent à identifier les quartiers ou les aires urbaines où la population est la plus pauvre et où les habitations et les équipements sont les plus âgés, de façon à en faire les cibles de la planification. L'intégration concerne également les acteurs que les administrations publiques souhaitent appeler à participer à l'opération, de façon à en partager les frais et pour assurer la durabilité des interventions, qui sont prises en charge, au moins partiellement, par le milieu.

L'orientation territorialisée et l'appel à une plus grande participation publique dans le processus de planification distinguent ces programmes dits «intégrés» des précédents programmes de

rénovation et de réhabilitation. Cependant, malgré des intentions partagées, il semble peu aisé de réaliser les objectifs d'intégration des partenaires et des interventions (Divay et al., 2004). Les évaluations de programmes réalisées au début des années 2000 soulignent les difficultés reliées à la volonté de travailler en partenariat diversifié et de coordonner des actions stimulant à la fois le développement social, physique et économique (Bacqué et al., 2003). Ces difficultés de coordination ont pour première conséquence de favoriser les interventions sur le cadre physique. Ces dernières sont souvent les plus «opérationnalisables» et offriraient des résultats plus perceptibles dans le paysage. En plus, elles sont considérées par certains comme étant celles qui peuvent avoir les retombées les plus importantes sur les dimensions sociale et économique du développement urbain (Wassenberg et al., 2007). Les actions sur le cadre physique obtiennent donc la faveur des gestionnaires des programmes. En ce sens, la revitalisation urbaine contemporaine reste encore souvent une opération de rénovation, qui n'assure pas un traitement intégral de l'éventail des enjeux urbains dans les zones ciblées (santé, éducation, formation, culture, etc.) (Swyngedouw et al., 2002).

L'intégration par la participation publique à la prise de décision n'est pas non plus garantie par les programmes contemporains. Le degré d'implication de la population dans la mise en œuvre varie d'un programme à l'autre, mais, généralement, les évaluations font état de la difficulté de rejoindre les populations plus vulnérables et de les mobiliser dans le processus administratif (Bacqué et al., 2003 ; Cloutier et al., 2007). L'aspect formel des programmes est souvent mentionné comme un frein à une participation des groupes et des individus, qui craignent d'être utilisés et d'avoir à cautionner les décisions des administrations publiques. En ce sens, il apparaît à la fois difficile de faire participer la population à la planification et d'assurer un partenariat entre les secteurs public, privé et communautaire à travers ces programmes intégrés. Plus généralement, des questions sont soulevées quant à la légitimité de ceux et celles qui participent à la prise de décision (Flyvberg, 1998 ; Mouffe, 1999).

De tels défis d'intégration n'épargnent pas le programme montréalais de RUI. La «concentration, coordination et adaptation de l'action des ressources publiques, communautaires et privées, pour régler les problèmes ou améliorer la situation» (Ville de Montréal, 2003a : 7), souhaitée avec la mise en place de la RUI, ne se fait pas aisément. En effet, la première évaluation de l'expérience pilote réalisée en 2003 soulignait la difficulté de coordonner la pluralité des acteurs et, surtout, celle

de leurs visions et intérêts (Divay et al., 2004). La diversité des points de vue semble avoir été un frein à l'intégration, les débats difficiles étant plus souvent évacués qu'abordés : «Les répondants ont été à (la) fois déçus de laisser en plan certains dossiers qui exigeaient justement de prendre des orientations précises, et contents de reporter à plus tard des choix difficiles afin de préserver le climat favorable qui prévalait au CRL durant cette première phase» (Divay et al., 2004 : 174).

S'ils se distinguent des programmes antérieurs de rénovation et de réanimation urbaines par leurs objectifs d'intégration, les programmes contemporains de planification de la revitalisation ne semblent pas toujours conduire à de nouveaux résultats (Swyngedouw et al., 2002 ; Cloutier et al., 2007). D'un côté, la planification continue d'être concentrée sur la dimension physique du développement, que Wassenberg et al. voient comme bougie d'allumage du développement social et économique : «better neighbourhoods can improve the quality or economic viability of a city or even a whole urban region» (Wassenberg et al., 2007 : 7). Surtout que les interventions sur le milieu physique renvoient à des images plus concrètes à réaliser ainsi qu'à une expérience d'urbanité. De l'autre côté, la collaboration multipartite peut s'avérer conflictuelle. Cela dit, l'objectif de résoudre un conflit peut être un moteur poussant les individus à s'engager civiquement et à accepter de travailler conjointement avec d'autres intervenants (Sampson et al., 2005). L'élaboration d'une projection de la revitalisation reflétant les aspirations plus personnelles de chacun des acteurs impliqués dans la planification favoriserait-elle une adaptation des positions autour de la table ?

Nous proposons l'idée qu'une vision partagée de la ville ou, plus précisément, du quartier idéal, c'est-à-dire du quartier tel qu'il devrait être, permet à des acteurs diversifiés de réaliser des transactions sociales et d'assurer leur coexistence. Notre orientation est que la projection d'un idéal instaure un ordre et stimule une cohésion entre les acteurs sollicités pour la planification urbaine. À quoi renvoie cette projection du quartier idéal ? En quoi est-elle différente du quartier historique, sociale et physique réel ? Nous y reviendrons plus loin.

Le paradigme de la transaction sociale invite à aborder le travail de collaboration propre à la démarche de planification intégrée comme une expérience porteuse de tensions et requérant des ajustements identitaires et interpersonnels tout au long du processus. Ce paradigme s'inscrit en lien avec un vaste corpus théorique et particulièrement avec l'interactionnisme symbolique. Par la méthode d'analyse qu'il propose, il se rapproche aussi de la théorie ancrée de Strauss et Corbin

(1998) comme forme d'étude du réel. Nous relierons également la sociologie de la transaction sociale aux théories communicationnelles de Jürgen Habermas (1987) afin d'éclairer leurs points communs et leurs distinctions. Ce choix théorique conditionne le type de traitement de l'information retenu pour mener l'étude. Notre démarche mise sur l'induction de l'information à partir de l'observation et de l'analyse.

L'application d'un cadre théorique inspiré de l'approche sociologique de la transaction sociale à une démarche d'enquête ancrée dans la réalité d'un processus de planification urbaine nous permet d'éclairer en quoi et comment les représentations partagées de l'expérience urbaine contemporaine favorisent les ajustements des attentes et les compromis de coexistence. Le paradigme de la transaction sociale place l'interaction entre acteurs au centre de son analyse de la sociabilité. Il invite à voir les échanges et négociations entre individus et entre groupes comme des jeux d'acteurs se renouvelant constamment et combinant l'intentionnalité stratégique et la nécessaire coexistence (Rémy, 1996). Cette façon d'envisager les acteurs et les jeux d'acteurs permet de voir la planification urbaine comme une action collective construite par les individus et par leurs interactions. Elle nous sert de fondement pour proposer une lecture du processus de planification de la revitalisation urbaine intégrée comme un projet collectif évoluant autour de la construction de représentations de la ville partagées et négociées.

En effet, la transaction sociale nous permet de proposer une lecture de la planification urbaine intégrée qui se distingue de la perspective communicationnelle. Cette dernière travaille à l'identification des éléments de dialogue authentique pour définir le contenu de la planification. L'approche de la transaction sociale invite, quant à elle, à voir le processus de planification comme un projet collectif évoluant autour de la construction de représentations de la ville qui peuvent être partagées, mais qui sont aussi négociées et semi-transparentes. Aborder le processus de planification de la RUI comme une situation transactionnelle appelle à envisager les ajustements élaborés par les acteurs en tenant compte tant de leurs contraintes que de leur marge de manœuvre. Les acteurs participants au processus ne sont pas confinés à leur seule position sectorielle : ils préservent leurs valeurs et leur représentation plus personnelle de la ville. La perspective transactionnelle nous amène à proposer un approfondissement des théories de la planification urbaine relativement à l'intégration de ces représentations individuelles de la ville.

Nous entendons par représentation de la ville l'expression subjective que se fait un individu ou un groupe d'individus d'un espace. Des réflexions théoriques récentes dans le domaine des études urbaines (Fainstein, 2005 ; Allmendinger et al., 2002) soulignent la difficulté pour les professionnels et administrateurs publics de mettre de côté leur définition de la «bonne ville» au profit des besoins exprimés par les divers intervenants (citoyens, organismes, groupes, etc.) appelés à planifier de façon intégrée et considérés plus légitimes par l'approche communicationnelle de planification. Or, la poursuite d'une certaine définition de la «bonne ville» n'est pas forcément nuisible au processus. Au contraire, nous faisons l'hypothèse que l'élaboration d'une projection du quartier revitalisé idéal favorise le développement d'ajustements entre des acteurs qui autrement s'opposent. La projection d'un quartier revitalisé idéal permet à chacun de se détacher de ses intérêts particuliers pour mieux adhérer à un projet collectif. Ce détachement produit un effet d'adhésion, c'est-à-dire qu'il favorise la cohésion au sein du groupe de planification en facilitant les ajustements individuels et interpersonnels. Cet effet d'adhésion assure la réalisation de transactions, qui permettent de faire atterrir la projection idéale dans la réalité du quartier.

Nous proposons qu'en créant une sorte de pont dépassant les réalités organisationnelles du quotidien, souvent négatives en ce qui a trait aux quartiers à revitaliser (pauvreté, chômage chronique, toxicomanie, décrochage, etc.), la projection du quartier revitalisé idéal sert de point de départ pour l'élaboration de compromis, qui sont bénéfiques au projet collectif de vivre ensemble. Cette projection ne constitue pas une menace au résultat final du processus de planification ni à sa pertinence, puisqu'elle est avant tout un premier pas vers le dépassement des divergences entre les acteurs aux intérêts et valeurs différents. L'objet de cette projection, le quartier revitalisé idéal, permet à chacun des acteurs planificateurs de se détacher de ses intérêts sectoriels de représentant, pour mieux adhérer à une représentation collective. De cette façon, les acteurs sont en mesure de s'approprier une autre vision, plus positive, du quartier à revitaliser et ils jettent les bases d'un projet collectif. La projection du quartier revitalisé idéal favorise ainsi l'adhésion nécessaire à l'avancement du processus de planification. Cette adhésion facilite l'élaboration de transactions sociales concernant le contenu de la planification. Ces transactions, des ajustements tacites qui s'effectuent lentement au cours du processus de délibération, assurent un atterrissage «en douceur» de la projection idéale dans la réalité.

En retenant cette hypothèse générique, nous interrogerons la capacité du dispositif de planification de la revitalisation urbaine intégrée appliqué dans Sainte-Marie depuis 2003 à produire de

l'intégration. Notre examen de la tentative d'intégration du programme de RUI requiert avant tout de présenter le cadre théorique, d'une part, et le cadre urbain, d'autre part, qui ont conduit à l'implantation de cette approche intégrée en Europe et en Amérique du Nord. Nous reviendrons donc d'abord sur l'évolution de la ville et de la planification de la revitalisation urbaine au cours des dernières décennies et sur les défis auxquels fait face la planification contemporaine.



# **Première partie : Interaction, collaboration et transactions : objet de recherche, problématique et cadre théorique**

## **CHAPITRE 1 : DU BÉTON À L'INCERTITUDE**

### **1 Évolution des théories et des pratiques de la planification urbaine des années 1960 à aujourd'hui**

L'organisation de l'espace afin d'assurer l'ordre des usages et des populations est la fonction première de la planification urbaine. Les planificateurs de toutes les époques ont travaillé à concevoir l'ordre social dans l'espace urbain (Beauregard, 2001). Travailler à organiser les formes urbaines pour stimuler le développement social, économique et physique des milieux était possible et souhaitable dans les années suivant la Deuxième Guerre mondiale. Le système de production fordiste assurait un développement urbain relativement constant et prévisible, quasi cyclique, dont l'État supervisait la continuité. Les centres de pouvoir économiques et politiques structuraient le développement urbain, en favorisant une régulation fondée sur le système fordiste au sein d'un espace hiérarchisé. Ce système était associé à un développement social lui-même prévisible, les individus étant appelés à se former pour un métier ou une profession, à travailler pour gagner de l'argent, à consommer et à s'établir dans la stabilité. Au cours des trente dernières années, cette stabilité du cycle de production a laissé place à une incertitude, qui donne à l'ambition planificatrice d'ordonner la ville une allure désuète ou, du moins, inadaptée. En effet, la mobilité sociale et physique accrue des individus, la mondialisation des échanges, l'individualisation des modes de vie et la diversité des affiliations ont des effets difficiles à prévoir. Les besoins sociaux varient et les formes urbaines sont instables. Le contexte des dernières décennies en est un de crise de l'ordre (Bourdin et al., 2006). Cette remise en question s'accompagne d'une crise de la planification. Comment planifier des structures durables dans un monde d'incertitude ?

Pour certains, la façon de s'adapter est de miser sur des analyses de coûts/bénéfices et sur l'attrait des investissements. Cette façon de faire favorise une gestion de la ville suivant l'évolution de la valeur foncière, qui s'articule ainsi à un étalon connu. Elle s'en remet à une régulation sociale, que plusieurs qualifieraient de néo-libérale (Laval, 2007), par les forces structurantes anonymes que

sont le marché et l'organisation efficiente. Pour d'autres, la planification urbaine garde sa pertinence en s'adaptant. Pour les tenants des approches dites communicationnelles, collaboratives ou intégrées, la planification contemporaine reste un outil essentiel pour façonner une forme d'ordre urbain, dont les objectifs et modalités sont désormais mieux adaptés au contexte qu'ils ne l'étaient : ce qui était autrefois une activité de spécialistes pour produire des espaces urbains fonctionnels et servir des besoins fixes devient un espace d'interaction et de recherche collective de nouveaux fondements pour l'ordre et pour l'action. Les modes d'intervention sectoriels s'ouvrent à une plus grande diversité de perspectives, ce qui favorise l'appel à la collaboration d'individus issus de plusieurs milieux. Le travail sur la ville par un contrôle des usages laisse sa place à des processus d'échange sur des aspirations variées, selon les situations qui se présentent. Comment les résultats atteints par ces nouvelles méthodes s'en voient-ils modifiés ?

La connaissance est l'élément qui persiste dans l'évolution de la conception des programmes publics et, plus spécifiquement de la planification urbaine. La nature de l'ordre urbain poursuivi n'est plus aujourd'hui, dans un contexte incertain et de forte mobilité, celle qu'elle était alors que les principes rationnels guidaient la planification durant les années 1960. Elle ne correspond pas non plus à la définition proche des particularismes et de la subjectivité ayant marqué les années 1970. Les sources de la connaissance se transforment à travers les époques, passant de la raison scientifique et pragmatique à la subjectivité de l'expérience urbaine et esthétique, pour en arriver à une connaissance fondée sur l'échange et la communication. Néanmoins, cette connaissance continue de servir de rationnel, de référence pour la planification urbaine.

Certains théoriciens, dont Jürgen Habermas au premier chef, avancent qu'il s'agit là d'une forme de victoire de la rationalité communicationnelle sur la rationalité technique (Habermas, 1987, 1978 ; Lévy-Leblond, 1977). Cette idée est au cœur de notre réflexion. Elle nous amène à interroger les fondements du nouvel ordre urbain par le biais de la planification urbaine intégrée. Elle invite, plus spécifiquement, à questionner la possible transformation des exercices de planification urbaine. Comment l'application des programmes de développement urbain a-t-elle évolué au regard des avancées des théories de la planification ? Les principes d'intégration et de communication induisent-ils une façon particulière d'assurer l'ordre et le développement urbain dans le contexte contemporain ? Dans quelle mesure le nouveau projet commun issu des exercices contemporains de planification intégrée s'appuie-t-il sur la projection d'un idéal de quartier ? L'idéalisation de la ville

et de ses parties étant au centre de la planification urbaine depuis les débuts du 20<sup>ème</sup> siècle, il y a lieu de s'interroger sur la transformation des moyens et des finalités de la planification depuis cette époque.

Le présent chapitre trace l'évolution de la planification urbaine depuis les Trente Glorieuses jusqu'à aujourd'hui, mettant en perspective le contexte plus général ayant mené à une profonde remise en question de son rôle et de ses modalités. Nous nous penchons d'abord sur la planification des années d'après-guerre, alors que la rationalité à l'œuvre était celle de la technique et du progrès et que les ambitions principales étaient d'améliorer la salubrité et d'assurer le développement des quartiers urbains. Nous traitons ensuite de la planification des années 1970, à l'heure de la remise en question par les mouvements sociaux des grands projets techniques et de la rationalité venant «du haut». Les revendications de ces années en faveur d'une plus grande prise en compte des particularités sociales et historiques des milieux peuvent être reliées à l'accroissement de la mobilité et de l'individualisation. Nous nous penchons enfin sur la planification dans le contexte contemporain d'incertitude, propice à la recherche de nouveaux fondements pour une action collective sur la ville. Ce survol nous amène à retracer les remises en question et les ajustements de la planification, et plus largement de la rationalité technique, et à introduire le contexte contemporain d'une organisation sociale fondée sur l'interaction.

## **1.1 La planification pour ordonner la ville sociale et spatiale**

La notion de modernité est certes difficile à cerner et les travaux tant de philosophes depuis les Lumières que d'architectes nous rappellent qu'elle a plusieurs visages et plusieurs siècles d'histoire. La résumer ici en quelques phrases n'est pas au programme. Pour les fins de notre travail, on peut se risquer à avancer qu'elle renvoie à une étape mêlant le développement de certitudes et celui d'importants doutes (Berman, 1970), qui coïncide avec l'émergence des démocraties parlementaires, avec les progrès techniques, avec l'économie capitaliste et avec la montée d'une pensée critique relayée par les médias de masse (Habermas, 1962). L'évolution rapide de la science et de la technologie à partir du 18<sup>ème</sup> siècle a d'importantes répercussions sur la forme urbaine et le paysage. Elle les transforme graduellement, faisant de «l'ancien» paysage un paysage nouveau et sans précédent : la ville grandit en hauteur, les zones d'activités sont de plus en plus distinctes dans l'espace et la trame urbaine est façonnée par l'usage de la voiture (Ogborn, 1998). Le

développement des modes de communication et les avancées techniques font éventuellement naître un courant architectural et planificateur «moderne» ou «moderniste». Dévoués au développement d'une ville fonctionnelle et efficace qui assurerait le bien-être de ses résidants, les architectes et urbanistes modernistes trouvent un contexte parfait en celui du début du 20<sup>ème</sup> siècle pour élaborer leurs idées et développer un discours idéologique percutant.

Durant les années qui suivent la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les essais d'application de ces grandes idées inspirées des architectes et urbanistes modernistes, marquent l'évolution urbaine tant en Europe qu'en Amérique du Nord (Gold, 1997). Les participants aux Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) ainsi que les signataires de la Charte d'Athènes, avec à leur tête Le Corbusier, établissent l'habitat, le travail, la récréation et la circulation comme grandes priorités à satisfaire (Le Corbusier et al., 1957). Cette priorisation donne le ton et inspire la réflexion sur ce que seraient les façons d'assurer le bien-être humain dans la ville. Par exemple, certains auteurs ajoutent à ces priorités de l'urbanisme l'aspect relatif à la vie civique (Berrurier, 1957), alors que d'autres évoquent plutôt les conditions psychologiques (quiétude, aisance) ou physiologiques (santé) à satisfaire pour assurer la joie de vivre individuelle et la solidarité dans la ville. Cette époque de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle est effervescente au regard de la réflexion sur la forme et sur l'image de la ville, fortement influencée par le modernisme.

En filigrane de ces réflexions et prescriptions se profile l'idée que l'humain est maître de son avenir et que l'urbanisme est un moyen technique approprié pour l'aider à parvenir à ses fins. L'urbanisme en tant que mode d'organisation de la vie urbaine apparaît même à certains comme le meilleur outil pour aborder les problèmes urbains et élaborer leurs solutions (Auzelle, 1962 ; Gold, 1997). L'organisation de l'espace est vue par les grands penseurs de l'époque comme une façon efficace de contrôler les rapports entre les individus et entre les fonctions urbaines et d'assurer que la ville forme un tout harmonieux et équilibré (Le Corbusier et al., 1957). Suivant cette façon de penser propre à Le Corbusier et à ses collègues, l'urbanisme peut aider l'humain à satisfaire ses besoins physiques et psychologiques en favorisant un aménagement de l'espace urbain qui distingue les espaces industriels des espaces résidentiels et qui assure la construction de lieux de détente et des logements abritant les ménages adéquatement.

L'urbanisme des années d'après-guerre apparaît ainsi porté au rang de science. Des objectifs à atteindre sont fixés à l'aide d'études prospectives menées par les administrations municipales et déterminent la répartition des populations et des activités dans l'espace (Merlin et Choay, 2005). C'est l'essor d'une planification dite rationnelle, parce qu'elle s'appuie sur certains principes de prises de décisions, à savoir : la prise en compte de toutes les options offertes ; l'évaluation des conséquences éventuelles de la réalisation de ces options ; et la sélection de l'option associée aux conséquences les plus acceptables en fonction des buts recherchés (Banfield, 1955). Pour les planificateurs des années 1950 et 1960, ces principes sont au service du progrès et de la croissance urbaine. Le modèle rationnel a la cote dans le domaine de la planification et fait de l'urbanisme un outil de croissance particulièrement valorisé, notamment pour servir les intérêts des décideurs et des développeurs (Baum, 1996). Comme les idées modernistes qui cherchent à organiser la ville de façon fonctionnelle et harmonieuse, le modèle rationnel de prise de décision influence la planification urbaine en faisant passer le contrôle des formes et des répercussions au rang de priorité.

Ainsi les ambitions modernistes et l'approche rationnelle guident la planification de la ville des décennies suivant la Deuxième Guerre mondiale. Elles influencent le travail des planificateurs en faisant de l'ordre social et spatial une vertu. L'organisation rationnelle de la ville vise à stimuler une forme de contrôle de soi chez les citoyens et à réguler les forces irrationnelles, telles la politique ou la religion. La planification rationnelle est à la fois portée par des principes procéduraux invitant à évaluer les options et leurs conséquences et par une pratique faisant du planificateur un être analysant la ville d'un œil quasi scientifique, désintéressé et sans émotion (Baum, 1996). Les émotions ou les sentiments sont vus comme étant incompatibles avec la planification, puisqu'ils brouillent le jugement. Le contexte de reconstruction et d'expansion de l'époque se prête bien à une telle pratique, ne laissant que peu de place à l'ambivalence ou à l'intuition. Cette conception rationnelle de l'ordre urbain est notamment mise à profit lors de l'élaboration des vastes programmes de rénovation urbaine au cours de ces années.

## **1.2 La rationalité mise en œuvre dans la rénovation urbaine**

Après la Deuxième Guerre mondiale, en Europe, plusieurs ménages doivent être relogés, pour lesquels des bâtiments doivent être érigés rapidement. L'occasion apparaît bonne de mettre à profit

les techniques modernistes de densification de l'habitat et de ségrégation des fonctions (Randet, 1981). Des quartiers résidentiels sont érigés en périphérie des centres, offrant officiellement aux ménages des conditions de vie à la fine pointe de la technique.

En Amérique du Nord, la prospérité d'après-guerre favorise la migration des ménages des classes moyennes et aisées vers la périphérie des centres. Avec le développement des routes et la démocratisation de l'automobile, la périphérie est rapidement investie par les populations et les capitaux. On y construit des unités d'habitation qui permettent aux ménages de jouir de plus d'espace, ce qui est vu comme étant plus sain et qui accompagne un nouveau mode de vie résidentielle, séparé de la vie professionnelle (Teaford, 1979). L'exode vers la banlieue entraîne une érosion de l'assiette fiscale des villes-centres, qui ont plus de mal à assurer le maintien des équipements et des infrastructures et, du même coup, à concurrencer avec le cadre de vie des villes de banlieue. Certes, le centre-ville conserve, même durant cette période de déclin, l'avantage de la loi de la rente foncière. Toutefois, le paysage changeant invite à une réorientation des politiques publiques de développement urbain.

En effet, plusieurs quartiers centraux sont délaissés, se dégradent et concentrent en plus grand nombre des groupes sociaux plus dépendants de l'intervention publique. L'urbanisme mis à profit au cours des années 1950 et 1960, en Amérique du Nord, a pour objectif de réhabiliter les quartiers centraux en tant que lieux de vie et d'affaires. Les grands plans de rénovation urbaine élaborés à cette époque visent prioritairement à reconstruire de nouveaux immeubles modernes dans l'espoir de revitaliser les quartiers centraux en déclin (Greer, 1965). Ces programmes d'*urban renewal* attirent l'attention générale, celle des gouvernements au premier chef, sur les difficiles conditions de vie des ménages qui vivent dans les centres-villes, surtout en Amérique du Nord. L'insalubrité des conditions de vie et la vétusté des logements, les services et les équipements publics inadéquats, les terrains en friche, etc. sont les cibles que cherchent alors à atteindre les planificateurs urbains. Cependant, la «rénovation» recherchée correspond également, du moins dans plusieurs cas, à une tentative de renouvellement des résidents des quartiers centraux par la construction d'immeubles de plus grande valeur et de plus grande taille (Marcuse, 1989). Les programmes planifiés prévoient la rénovation et la reconstruction à grande échelle de logements et d'édifices publics ou encore la construction d'autoroutes et de parcs industriels en lieu et place des bâtiments dégradés, pour concurrencer l'accessibilité aux commerces qu'offrent les banlieues (Fainstein, 2005).

À Montréal, un programme de rénovation urbaine soutenu par le gouvernement fédéral permet à l'administration municipale de planifier la démolition et la reconstruction d'habitations jugées insalubres, dont font notamment partie celles de l'Îlot Saint-Martin dans le quartier Petite-Bourgogne du Sud-Ouest de l'île (Blondin et al., 1967). Cette entreprise de démolition entraîne l'expropriation de plusieurs centaines de ménages, qui ne peuvent pas toujours se reloger dans les unités de logement reconstruites à même l'îlot. Cet épisode est vécu comme une crise par plusieurs montréalais. À Montréal comme ailleurs, les expropriations et les relogements ne manquent pas de soulever de vives réactions populaires.

En effet, au cours des années 1960, les plans de rénovation en Amérique du Nord et les grandes constructions en Europe provoquent des insatisfactions au sein de la population. Les grands ensembles d'habitations nouvellement construits, suivant des principes rationnels, sont jugés monotones, froids et anoniques (Jacobs, 1961 ; Fishman, 1980 ; Wilson, 1966 ; Fainstein, 2005). Isolées en périphérie en Europe ou mal intégrées dans les centres nord-américains, les habitations reconstruites pour reloger les ménages déplacés ne reflètent pas les ambitions d'émancipation et de bien-être qui ont guidé leur conception. Ces déplacements sont réalisés au nom de l'amélioration de la salubrité et des conditions de vie des pauvres, mais ils servent plus souvent à justifier des entreprises de nettoyage des centres-villes, attribuant aux ménages des logements moins intéressants que les précédents (Marcuse, 1989).

La mise en pratique des préceptes modernes et rationnels de l'urbanisme et de l'architecture s'avère ainsi plus fastidieuse qu'escompté (Gold, 1997). Le modèle rationnel de prise de décision entraîne des interventions régulièrement en décalage avec leur contexte d'implantation (Baum, 1996). Les réalisations destinées à organiser et à ordonner la ville et ses occupants ont été planifiées par des architectes et des urbanistes qui pensaient pouvoir solutionner une crise. Or, ces tentatives de concrétisation des visions fonctionnalistes de la ville et du quotidien de ses habitants provoquent plutôt d'intenses réactions chez certains groupes sociaux, qui se sentent floués et qui réclament une meilleure prise en compte de leurs besoins. La neutralité et la rationalité des méthodes appliquées sont pointées du doigt comme responsables de l'inadéquation des solutions aux problèmes d'aménagement (Teaford, 1990 ; Hall, 1992).

Les expériences de rénovation nourrissent les débats théoriques et suscitent des réactions au sein de la société civile, dont certains membres s'organisent pour réclamer leur «droit à la ville» et interroger publiquement les façons rationnelles de faire la planification. Cette interrogation est poussée par des revendications en faveur de la reconnaissance des particularités sociales et physiques locales, mais aussi par des aspirations citoyennes individuelles occupant de plus en plus de place dans l'espace urbain. La reconnaissance grandissante du caractère pluriel de la société urbaine annonce l'ouverture d'un débat et d'une réflexion, qui évolueront au cours de la décennie 1970, portés par les mouvements sociaux émergents.

### **1.3 Remise en question de la rationalité et réappropriation de l'espace par les mouvements sociaux**

Les réactions populaires entourant les grandes entreprises de rénovation urbaine des années 1950 et 1960, sont un exemple des remises en question qui sont poussées par la société civile à partir de cette époque. Ces réactions concernent la pertinence de construire la ville suivant des fondements techniques, caractéristiques de l'ordre constitutif mené par les élites politiques, plutôt que selon les aspirations et les besoins sociaux (Hall, 1992). Les programmes de rénovation urbaine n'ont pas entraîné que des échecs, mais lorsque les déplacements des ménages se sont avérés favorables à l'amélioration de leurs conditions de vie, ils ont souvent entraîné une rupture des liens sociaux (Fainstein, 2005).

Dans ce contexte, des pressions montent sur le système étatique, exercées par des citoyens qui se constituent en mouvements et qui viennent bousculer les modes traditionnels de régulation politique des demandes et des conflits. Plusieurs thèmes urbains sont mobilisateurs, mais c'est surtout l'enjeu du logement qui canalise à cette époque les contestations individuelles et collectives (Hamel, 1983). Cette remise en question des façons de faire donne lieu à de nouvelles formes d'organisation et d'action, que les auteurs attribuent, depuis les années 1970, aux mouvements sociaux (Hamel et al., 2000 ; Pickvance, 2003 ; Hamel, 1991 ; Godbout et Collin, 1977).

#### **1.4 Des mouvements urbains qui ébranlent la planification rationnelle**

Les groupes organisés autour d'intérêts communs que constituent les mouvements sociaux interrogent publiquement l'adéquation des façons de gouverner et de penser la ville. L'interpellation des administrations publiques par ces mouvements s'inscrit dans un contexte général de remise en question de l'ordre gouvernant les sociétés occidentales. Les théories de la planification n'évitent pas la critique. Cette vaste discussion, largement menée par les mouvements sociaux mais également par certaines élites, souligne le caractère politique et idéologique de la planification urbaine et invite les planificateurs et les gouvernements à questionner la mission de la planification ainsi que ses pratiques (Beauregard, 1998).

En ce sens, les mouvements sociaux urbains participent à la remise en question tant des structures et pratiques politiques en place qu'à celle des formes de la planification urbaine. Ces mouvements ne sont toutefois pas homogènes (Mayer, 2000). Semblables par leur volonté de bousculer les structures et pratiques politiques, les mouvements se distinguent notamment par les valeurs que portent les individus qui les constituent et par leur appartenance (identitaire et socio-économique). Tous tentent de faire valoir leur définition de l'ordre urbain.

Certains mouvements imposent une voix plus spécifique. Ils critiquent, à partir des années 1970, le système politique s'appuyant sur l'État-providence, qu'ils jugent inadapté aux réalités sociales et politiques. Ces mouvements sociaux s'organisent en marge de la scène institutionnelle et cherchent à éclairer des thèmes qui ne sont ni franchement publics ni complètement privés, comme le genre ou le rapport à la ville. Ils réclament leur «droit à la ville», en faisant valoir leurs particularités (Fainstein, 2005). Leur soulèvement vise le modèle d'intégration en place qu'ils considèrent insatisfaisant (Offe, 1997). Ce qui est réclamé par ces représentants de groupes particuliers de la société civile, c'est une reconnaissance de leurs demandes et des valeurs qu'ils choisissent de réinvestir, telle l'identité particulière d'un groupe ou d'un espace. Ainsi, aux revendications de bonnes conditions de logement s'ajoutent des demandes concernant le respect de la diversité et la préservation des caractéristiques architecturales ou historiques d'un lieu.

Plusieurs mouvements s'organisent également pour réclamer de meilleures conditions de logement et de relogement. Ceux-ci sont portés par l'action de citoyens des classes inférieures, qui

se sentent lésés par les programmes de rénovation urbaine ayant marqué les décennies précédentes. Ces programmes ne leur ont pas toujours permis de s'exprimer et d'être entendus sur leurs besoins. Les mouvements sociaux qui en découlent cherchent à obtenir plus de contrôle des citoyens sur les politiques publiques de rénovation et de construction urbaines. Ces regroupements de citoyens grandissent et deviennent des mouvements sociaux urbains, qui continuent de revendiquer de voir leurs besoins reconnus. Ils élargissent leurs demandes pour intégrer des thèmes plus généraux, relatifs à toutes les dimensions de la vie en ville : ils souhaitent de meilleures conditions de logement, mais aussi de bonnes conditions de vie, avec un accès équitable pour tous aux services de santé, d'éducation, etc. À Montréal, ces mouvements incitent l'administration municipale à mettre en place une variété d'instruments assurant la participation de la société civile aux affaires urbaines (Hamel, 2005).

D'autres mouvements encore cherchent à préserver la diversité et le patrimoine bâti. Ils sont constitués de représentants de la classe moyenne et portés par des élites urbaines, qui réagissent également aux programmes modernistes et rationnels de rénovation urbaine, mais avant tout pour en souligner la froideur esthétique et l'ambiance dévitalisée qu'ils laissent aux quartiers centraux (Jacobs, 1961 ; Fainstein, 2005). Leur réaction vise également à assurer la préservation historique des quartiers urbains dans le contexte de désindustrialisation des villes d'Europe et d'Amérique du Nord des années 1970.

### **1.5 L'ordre par la préservation des particularités et du patrimoine**

Les quartiers centraux de ces villes autrefois largement industrielles se transforment radicalement : les usines ferment et les résidants qui le peuvent fuient la ville pour aller vivre en périphérie, surtout en Amérique du Nord. Des organisations de citoyens motivés à influencer la prise de décision et à contrer cet exode militent pour une revalorisation du centre-ville et de la vie en ville. Ces mouvements dits de «gentrification» ou de «réinvasion» sont portés par des individus scolarisés, qui cherchent à redonner ses lettres de noblesse à la vie urbaine (Hall, 1982 ; Allen, 1980). Les «gentrificateurs» réinvestissent les quartiers centraux, au sein desquels ils établissent eux-mêmes certains fondements d'un ordre urbain, s'appuyant sur la diversité ethnique, sociale, sexuelle et culturelle : «The value implicit here is that complexity, especially the complexity of ethnic diversity, is a desirable quality in the urban environment, moreso when the reality is fully

confronted and experienced» (Allen, 1980 : 2). Dans un sens, ces façonnements des années 1970 rappellent le culturalisme du tournant du 20<sup>ème</sup> siècle, alors porté par les idées de Morris et Ruskin (Choay, 1965). Le mouvement de réhabilitation se rapproche d'un urbanisme culturaliste, notamment par sa critique des grands projets qui font fi du passé et par sa revendication en faveur d'un retour à une architecture empreinte d'émotions et adaptée aux fonctions.

La préoccupation grandissante pour la préservation de la mémoire, tant dans ses traductions physiques (monument, édifice patrimonial, élément naturel), que dans sa portée sociale, fait bouillir de neige et stimule la réappropriation des lieux par ses habitants. Le souci de préservation devient graduellement une recherche de la mixité et de la diversité culturelle et sociale. La nostalgie d'une façon de vivre et d'habiter à plus petite échelle sert de moteur pour la production de la ville. Elle obtient la faveur des groupes sociaux, des promoteurs et des administrations municipales. Au fil du temps, le mouvement de réhabilitation gagne même les lieux dont la mémoire physique a été effacée et qui ont fait l'objet de grands projets de développement, notamment par les administrations municipales et les promoteurs urbains (Fainstein, 2005). La diversité est alors valorisée pour elle-même et la tradition et l'innovation sont utilisés comme des ingrédients pour promouvoir la spécificité du lieu et de la ville à l'échelle internationale (Beriatos et Gospodini, 2004).

Cette valorisation de la diversité, qui teinte aujourd'hui plus que jamais les plans de développement des anciens voisinages industriels et portuaires, à Amsterdam, Nantes, Newcastle et ailleurs (Miles, S., 2005 ; Chasseriau, 2004), tire notamment sa source des écrits de Jane Jacobs, datés des années 1960. Jacobs (1961) défendait alors l'idée qu'en encourageant le maintien d'une mixité des fonctions dans un milieu, la planification urbaine allait favoriser, autrement mieux que par ses plans rationnels de rénovation, le développement économique et la diversité sociale urbaine.

À cet égard, la réalité et les luttes menées sur le terrain ne manquent pas de toucher à la théorie. Dès les années 1970, la volonté de préserver la spécificité des lieux et de respecter la diversité urbaine a de plus en plus d'incidence sur les théories de la planification urbaine. Les professionnels de la planification, qui remettent eux-mêmes en questions leurs pratiques, se voient influencés par les revendications des mouvements sociaux (Beauregard, 2001). Ces grandes remises en question donnent lieu à certaines fractures idéologiques au sein de la profession, mais aussi au

développement de nouvelles approches. Différentes philosophies de planification évoluent, qui tentent de tenir compte des caractéristiques et des besoins des populations locales, de travailler de façon conjointe avec ces populations et de consulter les acteurs interpellés par les enjeux de la planification (Innes, 1998).

Ces nouvelles approches de planification font une place à la subjectivité, à la personnalité, à l'appartenance et à l'identité des planificateurs et s'intéressent à l'influence de ces éléments sur la planification en tant que produit (Beauregard, 1998). Le courant de l'*advocacy planning*, par exemple, reflète bien le contexte de l'époque, favorisant une reconnaissance générale des particularismes et des besoins spécifiques des différents groupes sociaux (Davidoff, 2003). Les partisans de cette planification de défense des droits préconisent notamment la réalisation de plusieurs plans de développement pour un même territoire, adapté aux intérêts des groupes, de façon à éviter qu'un seul plan d'ensemble ne néglige de tenir compte des besoins différents de ceux de la majorité (Healey, 1997). La planification de défense des droits (*advocacy planning*) conçoit le planificateur comme étant au service des besoins de certains groupes plutôt qu'à celui de la société au complet. Au sein de ce courant, des approches féministes, homosexuelles ou ethniques se développent. Ces variations ont en commun de faire une planification cherchant à atteindre des buts, plutôt qu'à appliquer uniformément de grands principes directeurs sur l'ensemble du territoire.

La pratique de la planification est influencée par ces approches au même rythme qu'elle est façonnée par la réalité et par les nouvelles demandes en faveur d'une participation de plus en plus importante des représentants de la société civile. À cet égard, en plus de susciter une transformation de la représentation collective de la ville, l'action des mouvements sociaux des années 1970 en appelle à une ouverture des modes de prise de décision sur et dans la ville. En agissant eux-mêmes pour rénover la ville et en revendiquant une meilleure considération des besoins de la population, les acteurs sociaux poussent dans le sens d'une transformation des modalités de la démocratie locale. Remettant en question la légitimité et la représentativité des approches traditionnelles de prise de décision, du haut vers le bas (*top-down*), ils réclament un droit de regard accru sur les décisions. Ces années marquent le début d'un tournant procédural dans la prise de décision en général et dans le domaine de la planification urbaine en particulier.

L'atmosphère de cette époque est chargée des tensions associées aux revendications et aux critiques des mouvements sociaux. Les planificateurs tentent de s'ajuster et d'ouvrir leur pratique aux demandes sociales. Peu à peu, le développement urbain n'est plus uniquement lié à l'organisation de l'utilisation du sol, aux aspects physiques et territoriaux de l'espace. À la différence de la représentation moderne, qui était toute orientée vers une conception restreinte du progrès et des valeurs l'accompagnant (Beauregard, 1998), la vision de l'urbain des années 1970 reconnaît la complémentarité des fonctions sociales, techniques et physiques ou territoriales de même que les liens entre la forme et le fond (Lefèbvre, 1970). L'idée fait son chemin que la planification urbaine a plus d'un objet, plus d'une façon de faire et plus d'une fonction. Le champ théorique et les pratiques se diversifient, ce qui donne lieu, dans certains cas, à des oppositions au sein de la profession de planificateur (Birch, 2001 ; Beauregard, 2001).

La réflexion sur le fonctionnement de la démocratie urbaine dépasse le seul cadre de la planification urbaine, mais celle-ci est particulièrement touchée par cette transformation procédurale. Ce tournant procédural coïncide avec la complexification de la société, qui rend le contexte favorable à l'émergence de plusieurs nouvelles formes ou interprétations de l'ordre urbain et des principes qui devraient le gouverner. La théorie de la rationalité communicationnelle ou délibérative, développée par Jürgen Habermas et que nous présentons plus largement dans le chapitre 2, est l'un des principes émergents qui aura le plus d'influence sur la planification urbaine. Dès le début des années 1980, l'idée qu'une nouvelle forme de rationalité, faisant une large place à la participation de la société civile, apparaît particulièrement influente dans le domaine de la planification. Et la combinaison de la montée en force des mouvements sociaux urbains à la crise financière défavorable aux grands projets publics en appelle à un renouvellement de la profession de la planification urbaine pour lui éviter d'être totalement mise de côté.

## **1.6 La planification urbaine à l'heure de la démocratisation**

La volonté de faire participer la population au processus de planification n'est pas une nouveauté des années 1970. Certains programmes de rénovation urbaine, le programme américain notamment, sollicitaient déjà la collaboration des résidents ou de leurs représentants dans la mise en place des projets de rénovation résidentielle et commerciale (Day, 1997). Toutefois, il est aujourd'hui entendu que cette invitation était plutôt de l'ordre de la régulation sociale ; elle visait surtout à gagner

l'adhésion des acteurs sociaux aux grands projets, rarement à capter l'opinion et les idées des groupes sociaux (Burke, 1979). Avec la remise en question générale du rôle de «l'expert», la montée des initiatives sociales de restauration urbaine et les revendications sociales des mouvements urbains, les années 1970 marquent le début d'une prise de parole plus affirmée des représentants de la société civile dans la planification. Au cours des années 1980 et 1990, les revendications des mouvements sociaux vont s'étendre à d'autres thèmes, comme l'environnement et la solidarité internationale, réaffirmant du même coup la volonté de la société civile d'être partie prenante pour toutes les dimensions du vivre ensemble (Offe, 1997 ; Hamel, 1991).

Au cours de ces années, alors que le rôle de l'État est redéfini par la croissance des demandes inversement proportionnelle à la croissance des moyens pour y répondre, les acteurs économiques ont plus de latitude pour réaliser leurs projets et les acteurs sociaux développent de nouvelles formes d'organisation. D'autant plus que les idées conservatrices gagnent en popularité, particulièrement dans les pays anglo-saxons. Cette montée du conservatisme ne réserve que peu de place et de valeur au développement social, économique et physique encadrés par la planification urbaine (Thornley, 1991). Pour les tenants de l'approche conservatrice de planification, la solution à la dévitalisation des quartiers passe par le laisser-faire du marché économique et par le libre choix des individus (Hall, 1992; Butler, 1981). L'intervention du secteur public devrait se résumer à la mise en place de mécanismes facilitant les initiatives privées de développement économique. Bien souvent, la planification est vue comme une activité exigeant du temps et des ressources, dont l'économie et la politique préfèrent se passer.

En même temps, la société civile fait montre d'une grande capacité d'innovation. Malgré le contexte difficile, les groupes et les organismes locaux travaillent à adapter les politiques publiques aux milieux et à déjouer les forces structurelles parfois contraignantes. Cela ne va pas sans remettre à nouveau en question le travail des planificateurs. Car si la société civile peut s'organiser elle-même et si le marché est efficace pour assurer le développement urbain, de quelle utilité s'avère la planification urbaine comme profession et comme mode d'organisation de la ville ?

Le cadre des années 1980 provoque une forme de crise référentielle au sein de la profession de planificateur urbain (Birch, 2001 ; Beauregard, 2001). Certains y voient l'occasion de redéfinir la pratique, notamment en fonction des initiatives socio-communautaires. Le contexte global en appel

à un repositionnement face à la complexification de tous les aspects du «vivre ensemble». Les individus sont de plus en plus mobiles physiquement, grâce à tous les moyens de transport et de communication mis à leur disposition, et aussi socialement, grâce à l'ouverture que provoque la transformation du système de production économique. Les échelles d'intervention interagissent, l'économie mondiale a des répercussions sur l'économie et les valeurs foncières locales, les demandes contradictoires (développement économique, redistribution, préservation de l'environnement, etc.) sont en compétition et les politiques publiques nationales interagissent difficilement avec les acteurs locaux.

Dès lors, le rapport à la ville change. Les expériences de la ville sont variées, tout comme les attentes de chacun envers elle. Le défi pour les décideurs et les gouvernements est de concevoir des moyens et des instruments permettant de tenir compte de cette diversité.

### **1.7 L'ordre par la discussion**

Aux yeux de certains auteurs, la planification urbaine porte un potentiel de coordination de diverses dimensions et d'intérêts variés (Healey, 2003). Surtout que la planification urbaine se penche sur l'organisation des espaces urbains, qui sont dès les années 1970, le théâtre des interactions sur la gestion du «vivre ensemble» et qui sont aussi, dans un contexte hautement compétitif, des atouts potentiels attirant les investisseurs (Castells, 1998). Le terrain apparaît fertile pour l'instauration d'un nouveau mode de planification inspiré de regards plus philosophiques sur la société et faisant place à la collaboration de divers intervenants. C'est le début de l'implantation de la planification communicationnelle.

Suivant les idées de Jürgen Habermas et de Anthony Giddens, notamment, des auteurs anglo-saxons comme John Forester, Judith Innes et Patsy Healey, qui s'intéressent à la théorie pour guider la planification, publient leur vision d'une planification axée sur la communication et le débat. Ces auteurs, associés à un courant de planification dit «communicationnel», pour faire écho au concept d'agir communicationnel développé par Habermas, considèrent la planification urbaine comme un processus interactif, favorisant l'échange entre professionnels et acteurs sociaux et laissant une large place à l'information plus personnelle et informelle que détient la population (Innes, 1998). L'approche communicationnelle comprend la planification comme une forme d'action sociale, par

laquelle le planificateur discute, écoute et argumente avec des acteurs sociaux afin d'élaborer une analyse capable de servir adéquatement la communauté et son organisation (Beauregard, 1998 ; Innes, 2004). Pour les tenants de cette approche, la planification communicationnelle engendre également des apprentissages formels.

Suivant cette idée, l'échange par la communication assurerait la production d'une nouvelle rationalité. Par cette communication autour d'enjeux urbains, il serait possible de permettre aux individus de s'entendre. Pour les théoriciens défenseurs de la planification communicationnelle, il s'agirait de concevoir les expériences de planification comme des forums publics, afin d'offrir une scène aux luttes entre les différentes représentations de la vie urbaine et les différentes pratiques. Cette procédure assurerait l'élaboration d'un ordre de vie collective, s'appuyant sur les compromis auxquels parviendraient les acteurs. Ces derniers auraient ainsi une scène unique pour débattre et tenir des échanges intenses, impossibles à avoir autrement. Ce faisant, les acteurs sociaux issus de divers horizons, mais tous liés à un même milieu, développeraient des plans adéquats et pertinents grâce au processus de délibération.

Pour la théorie communicationnelle, c'est justement cette délibération qui doit être prise comme critère de validité et d'adéquation des plans élaborés. Dans cette optique, le processus est aussi important que le contenu : il permet aux acteurs d'articuler les valeurs auxquelles ils tiennent, afin que celles-ci puissent être prises en compte dans les discours officiels et dans les pratiques : « In other words, substance and process are co-constituted, not separate spheres » (Healey, 2003 : 111).

Depuis la fin des années 1980, le courant communicationnel a largement dominé les débats au sein des théories de la planification. Les idées de Habermas et les interprétations qui en ont été faites ont nourri la réflexion et les pages des publications scientifiques consacrées à ce sujet au cours des vingt-cinq dernières années. Toutefois, dans bien des cas, la théorie communicationnelle est remise en question et critiquée sous un ou plusieurs aspects. Et c'est la mise en pratique des idées qui soulève les plus grandes réserves.

## 1.8 L'ordre discursif mis à l'épreuve

Une critique majeure faite à l'endroit de l'approche communicationnelle a trait aux inégalités entre les participants. Certaines forces sociales et politiques ont une emprise déterminante sur la production des relations et des conflits sociaux, qui ne peuvent pas forcément être contrôlés dans un dispositif de planification urbaine. Plusieurs auteurs soulignent la difficulté d'écarter les rapports de pouvoir des exercices de planification délibératifs (Rudolf, 1998 ; Blanc, 1998a ; Mouffe, 1999). Selon cette idée, une approche s'appuyant sur l'interaction entre acteurs aux atouts variables risquerait de favoriser les acteurs déjà puissants, confiants et maîtrisant les rouages de la négociation ou de la parole en public : «The power of words depends on the power of the speakers» (Fainstein, 2000 : 458). Du même coup, ces processus de traitement des enjeux par la communication donneraient l'avantage aux élites expertes, qui maîtrisent le langage et la connaissance.

D'autres ont souligné que la multiplicité des interprétations des théories dites collaboratives, communicationnelles, délibératives ou argumentatives peut complexifier l'évaluation de leur portée (Allmendinger et Tewdwr-Jones, 2002). Non seulement l'interprétation dépend de l'auteur théoricien qui sert de guide à l'application de la méthode délibérative pour la planification urbaine, mais elle se transforme également suivant le contexte politique de la mise en œuvre. Allmendinger et Tewdwr-Jones (2002) notent ainsi que John Forester a une compréhension de l'approche qui l'amène à identifier l'importance des forces structurelles sur la qualité de la communication et sa distorsion éventuelle par un groupe social. Forester, qui est Américain, porterait également davantage d'attention à la négociation informelle susceptible d'influencer la planification dans le cadre relativement souple du système états-unien. À la différence de Patsy Healey (1997 ; 1999), notamment, qui étudie le système plus formel et rigide de la Grande-Bretagne, favorisant une médiation institutionnelle des conflits pouvant parfois même avoir pour conséquence de freiner le processus participatif.

Cette différence d'interprétation se répercute également sur la désignation de l'approche et, du même coup, alimente un certain flou, qui contribue peut-être à enfermer la théorie sur elle-même. Comme le notent Allmendinger et Tewdwr-Jones (2002), certains auteurs l'abordent comme une planification argumentative (Fischer et Forester, 1993), d'autres comme une planification de

collaboration (Healey, 1997) ou communicationnelle (Healey, 1993 ; Innes, 1995). L'influence de Giddens (1990) et des idées sur la gouvernance ont également ouvert la porte à une façon néo-institutionnaliste de concevoir la planification. La multiplication des interprétations du paradigme communicationnel, aussi riche soit-elle, contribuerait à nourrir un doute quant à la possibilité d'adapter une façon de faire sans perdre de vue l'objectif de planifier.

Dans le même sens, la diversité des applications de l'approche communicationnelle, tantôt pour ajuster la planification urbaine aux tensions entre aspirations individuelles, tantôt pour défendre des principes de développement durable et d'équité sociale, évacuerait les enjeux de substance concernant la vie en collectivité (Fainstein, 2000). Suivant ce point de vue, l'approche communicationnelle limiterait son attention aux histoires personnelles des acteurs et à la médiation des différentes façons de voir la vie urbaine.

Pour Susan Fainstein, qui est de cet avis, l'approche communicationnelle est surtout procédurale et ne permet pas d'éclairer les enjeux d'une décision. Cette influente auteure états-unienne s'est largement penchée sur la théorie communicationnelle de planification, surtout pour la critiquer. Son analyse lui aura notamment servi à peaufiner une approche différente, qu'elle développe depuis quelques années avec David Harvey et qu'elle présente comme une alternative à la théorie communicationnelle (Fainstein, 1997 ; 2000 ; 2005b). Leur théorie, dite de «la ville juste» (*the Just City*), est à mi-chemin entre la rationalité moderne des grandes utopies et la promotion urbaine d'une planification servant les intérêts économiques libéraux. L'approche de planification développée par ces auteurs liés à l'économie politique s'intéresse à l'élaboration et à la mise en place, comme son nom l'indique, d'une «ville juste», par une habile promotion auprès de la population d'un programme de planification urbaine. À cet égard, l'approche de la ville juste n'est pas très éloignée du courant promotionnel du Nouvel urbanisme (Duany et al., 2001), qui donne aussi aux professionnels de la planification le rôle de convaincre la population de la pertinence d'un projet déjà planifié. L'approche de Fainstein s'en remet aux professionnels et à l'État pour assurer le respect de la démocratie et pour éviter que les délibérations de la société civile s'effectuent en faveur d'une minorité ou à la défaveur de celle-ci.

Alors que Fainstein considère que le courant communicationnel attribue trop d'importance aux histoires personnelles, des auteurs plus près des idées psychanalytiques de Jacques Lacan qualifient

l'importance accordée à l'individu de valeur importante. En effet, Jean Hillier (2003) et Michael Gunder (2005), par exemple, considèrent que la planification ne peut faire abstraction des désirs individuels et du besoin de chaque être humain d'agir suivant sa définition du bien. En conséquence, ils croient qu'une planification urbaine s'intéressant aux aspirations particulières des acteurs qu'elle fait interagir est davantage susceptible de parvenir à un résultat intéressant qu'un exercice qui tente de réconcilier les tensions à tout prix.

Par contre, ces théoriciens de la planification disciples de Lacan, qui était spécialiste des questions freudiennes et de l'inconscient, considèrent que la recherche d'un discours unificateur dans la planification communicationnelle est un leurre, qui ne fait que reproduire l'utopie de la ville selon la classe dominante, à savoir une ville vibrante et respectueuse de la diversité. Gunder (2005) avance que la planification délibérative est possible, mais qu'elle ne peut fonctionner que si les planificateurs acceptent de mettre de côté leur fantasme primitif d'atteindre une harmonie avec leurs coparticipants. Suivant cette idée, ce serait en valorisant les voix discordantes et les avis qui s'opposent que le processus de planification parviendrait à établir les bases d'un espace social urbain adéquat. Cette approche lacanienne, bien que très normative, a selon nous le grand intérêt de souligner le fait que la planification délibérative reste intéressante même lorsqu'elle reconnaît les discordances (Gunder et Hillier, 2007).

Les approches développées en parallèle à la théorie communicationnelle comme celle de la ville juste ou le courant lacanien insistent sur la difficulté de parvenir à un résultat pertinent et satisfaisant lorsque les professionnels doivent consacrer leur travail à assurer le dialogue et le consensus entre les représentants sociaux. Toutefois, elles ne rejettent pas l'idée d'intégrer ces derniers à la planification. En effet, plusieurs considèrent la mise en communication truffée d'embûches, mais la plupart s'entendent sur le caractère incontournable de la participation de la population à la prise de décision.

L'approche communicationnelle de planification urbaine a ainsi la perspicacité de reconnaître que le contexte social est trop complexe pour qu'une seule rationalité de contenu puisse en saisir l'ampleur. En faisant intervenir divers acteurs, elle éclaire les aspects particuliers du milieu à prendre en compte, tout en assurant l'acceptation des volets du projet par la population. Mais, paradoxalement, cette acceptation de la complexité contribue également à ouvrir la porte à une

multiplication des interprétations quant à la façon de parvenir à une rationalité communicationnelle. Certes, le flou entourant la marche à suivre pour permettre à une nouvelle forme de rationalité d'émerger peut faciliter les adaptations de la théorie à la pratique. Néanmoins, ce flou semble également porteur d'incohérence et contribue peut-être à enfermer la théorie sur elle-même.

La diversité des interprétations du paradigme communicationnel nourrit un doute quant à la possibilité d'adapter une façon de faire sans perdre de vue l'objectif de planifier. Plus largement, la diversité sociale contemporaine devient elle-même un frein pour l'exercice de la planification urbaine. En effet, les débats dans le domaine des théories de la planification au cours des dix dernières années éclairent la difficulté de parvenir à un résultat lorsque le souci principal concerne la préservation de la diversité des populations et des milieux : il n'est pas aisé de trancher en faveur d'un groupe ou d'une option si chacune des parties a raison et si chaque option est aussi valable que les autres. En plus, certains auteurs portent la diversité et la créativité qu'elle induit au rang des atouts incontournables pour le développement des villes contemporaines. Serait-il possible, alors, de planifier une forme d'authenticité, comprise comme une fidélité au contexte physique et historique, c'est-à-dire de façonner par le haut ce qui vient du bas ? L'authenticité, comprise comme étant la réalité urbaine spontanée, peut-elle être élaborée ou reproduite à partir des représentations qu'en ont les professionnels de la planification ? Même dans un contexte de plus grande ouverture aux différentes voix et divers besoins, il apparaît difficile de ne pas chercher un principe directeur capable d'ordonner la ville selon une certaine vision.

## **1.9 La diversité comme principe**

L'objectif de préserver les caractéristiques particulières et diversifiées des quartiers urbains que défendaient Jacobs et ses acolytes dans les années 1960 réagissaient aux programmes rationnels et fonctionnels de l'époque, en s'opposant à leurs visions dogmatiques. Or, cet objectif semble lui-même devenu un principe organisateur de l'espace urbain (Fainstein, 2005a). Aujourd'hui plus que jamais, la diversité et la spécificité des lieux, notamment en termes de commerces accessibles et de variété de la forme urbaine, ont été portées au rang de principes incontournables et de critères d'évaluation de la qualité d'une ville (Gunder, 2005).

Les idées de Jacobs (1961) en faveur d'une stratégie planificatrice s'appuyant sur l'interaction et l'interdépendance des fonctions et des formes au sein même des unités de quartier ont ainsi grandi en influence à travers les années. Elles constituent bien souvent les lignes directrices de la planification urbaine contemporaine. Des auteurs différents les uns des autres, comme Leonie Sandercock ou Richard Florida, voient la diversité culturelle, ethnique et sociale comme des facteurs de richesse urbaine, au sens propre comme au sens figuré.

Sandercock (2003), qui conçoit la ville contemporaine comme une «cosmopolis», souligne la grande ingéniosité des citoyens, surtout lorsque comparée à celle des planificateurs donnant lieu aux projets mis en place à travers le temps. Elle note l'intérêt de pouvoir compter sur les formes multiples de cette ingéniosité citoyenne. Pour Florida (2002), ce sont les lieux diversifiés qui donnent dorénavant une valeur à une ville. Selon sa théorie de la classe créative, la dimension urbaine physique détermine les dimensions sociales et économiques, d'où l'importance d'en assurer la qualité. Et selon lui, la qualité accompagne la créativité, qui elle-même est liée à la diversité des offres en termes de services, de commerces, d'industrie culturelle : «places have replaced companies as the key organizing units in our economy» (Florida, 2002 : 30).

À cet égard, un rapprochement peut être fait entre l'idée argumentée par Jane Jacobs dans les années 1960, selon laquelle le succès tant social qu'économique d'une ville est assurée par la diversité, et l'approche de Florida, voyant la diversité comme un facteur stimulant la créativité et, par conséquent, le développement urbain. Si l'on en croit ces auteurs, la diversité serait la clé pour assurer la création de villes de qualité, de lieux créatifs et inspirants. La diversité sociale, économique et culturelle serait le gage d'une authenticité capable de préserver la vitalité du lien qu'elle caractérise. Cette diversité garantirait aujourd'hui la compétitivité des villes à l'échelle internationale.

Paradoxalement, cette façon de porter la diversité en principe à suivre pour assurer le développement d'une ville efficace et attirante suit le même réflexe que la pensée moderniste, qui voyait la science et le fonctionnalisme comme les principes à appliquer pour réaliser «la bonne ville». Il s'agit d'une vision particulière de la ville intéressante et satisfaisante, qui ne mise pas sur les aspirations modernistes au progrès, mais qui s'appuie tout de même sur une certaine définition de ce qui fonctionne. Et paradoxalement, l'approche de la préservation de la diversité par une

réflexion et par des plans est elle-même susceptible de s'éloigner de la réalité spontanée du milieu. Elle traduirait plutôt la définition spécifique de la «bonne ville» selon le groupe social dominant (Gunder, 2005; Hillier, 2003). Ce faisant, elle s'en ferait le véhicule idéologique.

### **1.10 De nouvelles formes, une même ambition d'adapter la ville par la planification**

Faire de la diversité un critère pour l'élaboration de plans de développement urbain, comme Jacobs le suggérait dans les années 1960 et comme le suggère aujourd'hui Florida à sa façon, revient en fait à actualiser les lignes de conduite souvent détachées des besoins et des réalités locales de la planification rationnelle des années 1960, que Jacobs elle-même dénonçait (Fainstein, 2005a). La volonté de créer une mixité à partir de plans élaborés par des professionnels, du haut vers le bas, risque de donner place à une reproduction plus ou moins réussie et peu authentique de la vie urbaine (Sennett, 1992).

On en revient à la critique traditionnelle de la planification : la planification tente d'ordonner l'espace, mais ne parvient jamais, par définition, à tenir compte de la complexité de la réalité sans passer à côté des besoins de la population et sans devenir un simulacre de ce que la vie réelle permet de créer. Cela ramène au devant de la scène le questionnement concernant la pertinence d'une activité planificatrice pour un espace aussi diversifié et en mouvement que la ville : l'organisation de l'espace en amont peut-elle réellement parvenir à créer une ville qui soit satisfaisante et vivante ? Même en tentant de s'adapter au contexte et en ouvrant le monde technique à la collaboration des citoyens, la planification ne semble pas en mesure d'assurer un «vivre ensemble» répondant aux nombreuses demandes auxquelles elle prétend pourtant répondre. Ce sont peut-être ces prétentions qui créent le malaise ou, du moins, l'ambition persistante d'ordonner l'espace urbain et social (Gunder, 2005).

À travers la remise en question du référent à suivre pour planifier, c'est l'activité même de la planification urbaine qui a été mise en cause au cours des cinquante dernières années. La planification urbaine moderne a pris forme à titre de science des villes et des régions, dans une tentative de canalisation et de régulation des intérêts pluriels propres à la société urbaine. L'idée était, jusqu'à la fin des Trente Glorieuses, d'appliquer cette rationalité de façon uniforme, par le biais de l'État. Or, ces grands espoirs et objectifs d'une science unie et neutre ont parfois donné des

résultats mitigés, laissant planer un doute quant à la pertinence sociale, économique et physique de programmer le développement urbain. En même temps, ces résultats partiels sont venus attirer l'attention sur les besoins des populations, en faveur d'une meilleure prise en compte des contextes locaux. Ils ont aussi révélé la difficulté d'établir un ordre général.

Pourtant, et même dans le contexte d'incertitude quant aux besoins sociaux et aux formes urbaines, il apparaît ardu, à toutes les époques, d'accepter ou de concevoir la planification urbaine sans ordre urbain pré-établi pour la guider. Comme si les théoriciens et planificateurs tentaient d'adapter la formule de la planification rationnelle de prévision des formes sociales et physiques à long terme au contexte changeant, incertain et imprévisible. Comme s'ils tentaient toujours, en fait, d'adapter la ville par la planification, en allant parfois à l'encontre des tendances.

Un ordre, une rationalité, apparaît ainsi subsister pour concevoir la ville. Fait encore plus remarquable, cet ordre continue d'émaner du haut, de l'administration municipale et de ses professionnels de la planification (architectes, urbanistes, ingénieurs), même dans le contexte actuel, alors que ces administrations cherchent à décentraliser leurs responsabilités et à se rapprocher de la diversité des expériences individuelles et quotidiennes. En effet, malgré la reconnaissance générale de l'impossibilité de maîtriser le fait urbain dans un contexte pluriel et en mouvement, certaines rhétoriques et certains indicateurs continuent d'être universellement, ou presque, appliqués pour guider le développement en fonction d'une idée de la bonne ville, de la ville de qualité. En témoignent les projets urbains développés dans le cadre du réseau URBACT en Europe ou ceux sur lesquels travaille l'administration montréalaise pour revitaliser le centre-ville depuis quelques années. Dans le premier cas, des villes européennes partenaires, telles Amsterdam, Lisbonne ou Lille, reçoivent un financement européen et national pour mettre en œuvre un plan faisant des activités culturelles et des industries créatives des moteurs de renouvellement urbain (Réseau culturel URBACT, 2006). Dans le second cas, Montréal propose notamment de développer un quartier des spectacles pour faire des Festivals et des organismes culturels présents autour de la Place des Arts des moteurs de développement ([www.quartierdesspectacles.com](http://www.quartierdesspectacles.com)). La «bonne ville» apparaît être celle qui est culturellement animée et créative.

En outre, dans ces deux cas, l'objectif est de mener sur une même base des activités porteuses pour le développement économique, la cohésion sociale et l'amélioration physique, tout en

intégrant au processus de planification les divers acteurs sociaux concernés. Bien que le contenu, la définition même de la bonne ville, qui est aujourd'hui largement partagée par les élites urbaines, soit d'un grand intérêt, c'est sur la volonté d'appliquer une certaine façon de faire pour réaliser cette bonne ville que nous portons notre attention. Cela dit, les outils de planification et surtout le déroulement de leur application sont grandement influencés par le contenu de cette définition.

À cet égard, on peut s'interroger sur l'effet produit par les outils contemporains de planification de la revitalisation urbaine en termes d'intégration. À quoi la prétention d'intégration d'une initiative comme le programme montréalais de revitalisation urbaine intégrée (Ville de Montréal, 2003a) donne-t-elle lieu ? Les fondements sur lesquels s'appuient les programmes et projets contemporains de revitalisation urbaine valorisent la discussion et la mise en commun des ressources pour assurer leur réussite. Et si le cadre de planification n'était pas suffisant pour permettre une intégration dans la forme et dans le contenu ? Il y a lieu de s'intéresser à l'espace-temps nécessaire pour faire lever la «recette» : dans quelle mesure est-ce le partage d'une vision idéale du résultat à atteindre qui permet aux acteurs d'ajuster tacitement leurs attentes et de s'ajuster aux autres pour parvenir à une planification intégrée, qui fait atterrir l'idéal dans la réalité ?

L'évolution des idées autour des façons de faire la planification montre une attention plus soutenue, depuis les vingt dernières années, aux principes favorables à une meilleure prise en compte des besoins et préoccupations de la société civile. Depuis les années 1980, les théories de la planification sont largement animées par les réflexions concernant le paradigme communicationnel. La littérature scientifique examine les possibilités de mettre en pratique une planification s'appuyant sur la délibération entre des acteurs antagonistes mais tous concernés par le développement urbain. Les résultats de ces examens indiquent bien souvent que l'approche communicationnelle, comme les précédentes approches de planification, ne préserve pas la planification d'être critiquée. Bien que finalement encore assez peu appliquée de façon intégrale et à des fins d'évaluation de ses effets (Allmendiger et Tewdwr-Jones, 2002), la planification communicationnelle ne semble pas garantir l'intégration des dimensions urbaines ni celle des acteurs. Le débat ouvert sur des enjeux intenses apparaît difficile à mettre en pratique, autant qu'il apparaît ardu de hiérarchiser des points de vue divers qui se valent.

Dans le même sens, en défendant l'intérêt de l'apprentissage formel tout en cherchant à imposer certains principes jugés incontournables, la diversité notamment, les tenants de l'approche communicationnelle ont contribué à donner l'impression que les décisions étaient prises avant que le dispositif délibératif ne prenne forme. La participation est devenue, aux yeux de plusieurs, un instrument justificateur et régulateur des participants (Biagiotti, 2004 ; Blanc, 1998a ; Rudolf, 1998). De plus, les mises à l'examen des idées communicationnelles ont souvent eu pour résultat de limiter la portée des réflexions théoriques de Habermas à l'apprentissage formel qu'elles proposent.

Pourtant, ces réflexions du philosophe allemand invitent à penser qu'une délibération collective puisse assurer la réalisation d'ententes et de formes d'organisation entre les groupes et les individus, même au sein d'une réalité sociale complexe. Il nous apparaît important de se pencher davantage sur le travail de Habermas afin de mieux évaluer la possibilité de parvenir à une forme d'intégration favorable à l'action collective à travers les exercices de planification urbaine contemporaine.



## **CHAPITRE 2 : LA PLANIFICATION URBAINE CONTEMPORAINE COMME ESPACE PUBLIC DE DÉLIBÉRATION ET D'ACTION COLLECTIVE**

### **2 La théorie de l'espace public et de l'agir communicationnel : les grandes lignes de la pensée d'Habermas, son contexte et son influence sur la planification urbaine**

Inspirée notamment par Weber, Hegel et Marx, et s'inscrivant dans la tradition philosophique de l'École de Francfort dans la suite de Adorno et Heidegger, la pensée du philosophe contemporain Jürgen Habermas a marqué tant la philosophie que la sociologie des trente dernières années. S'élevant contre le positivisme et s'attachant au projet d'une nouvelle formulation de la théorie critique et d'une épistémologie générale (Rivelaygue, 1992), le travail de Habermas a également influencé les façons d'envisager la planification urbaine. Ses théories de l'espace public<sup>1</sup> et de l'agir communicationnel, soulignant l'importance de la rationalité procédurale et de la délibération dans les sociétés contemporaines, ont été particulièrement inspirantes dans l'élaboration des politiques publiques et des plans d'aménagement. C'est sur ces deux réflexions théoriques que nous nous penchons maintenant, avant d'en présenter quelques critiques, qui orienteront la définition de notre cadre théorique.

#### **2.1 Un espace public pour l'intercompréhension**

Le travail de Habermas sur la sphère publique, daté de 1962, en situe l'émergence à l'époque des Lumières, en Europe, alors que le contexte politique et mercantile est favorable à la création, par la bourgeoisie, d'un espace de libre discussion (Habermas, 1962). Habermas rapporte la naissance de l'espace public dans l'Europe moderne bourgeoise du 19<sup>ème</sup> siècle, où des individus se réunissent dans les salons et les cafés pour discuter de questions relatives au bien et au droit commun (Létourneau, 2001). Le contexte de l'époque est celui de la domination des absolutismes, mais aussi celui de l'invention de l'imprimerie et d'une insatisfaction des bourgeois par rapport aux politiques mercantilistes rendant les marchés locaux dépendants des autres marchés. Les réunions de salon et les petits journaux qui sont alors mis en circulation deviennent des véhicules de publicisation d'une critique de l'autorité. Ces espaces de publicité critique émergent dans des endroits privés, mais le

---

<sup>1</sup> En ce qui a trait à la théorie de l'espace public, bien que la traduction française du concept allemand d'*Öffentlichkeit* renvoie tant à la notion de sphère publique (*public sphere*) qu'à celle d'espace public, nous retenons cette deuxième notion, qui renvoie au titre français du livre de Habermas, pour aborder ce lieu métaphorique d'échange interpersonnel dont traite le philosophe.

discours que les individus y véhiculent est destiné à devenir public. De cette façon, les idées exprimées concernant le rôle et la représentation de la bourgeoisie européenne dans la vie sociale sortent des salons et rejoignent la sphère publique. Du même coup, les membres de la bourgeoisie prennent conscience de ce qu'ils sont et de la force critique et politique qu'ils constituent. Aujourd'hui encore, la notion d'espace public renvoie à un lieu métaphorique de rencontre entre des interprétations et des aspirations particulières, qui se reconnaissent et s'influencent les unes et les autres.

Selon Habermas (1962), l'*Öffentlichkeit* (l'espace public) fait interagir, de façon conflictuelle ou synergique, les aspirations et les interprétations des individus. Par leur mise en relation, ces marqueurs individuels acquièrent une consistance aux yeux des autres (Habermas, 1987). En ce sens, pour Habermas, l'espace public est moins une scène qu'un miroir, permettant aux individus d'apprendre sur eux-mêmes, sur les autres et sur le monde qui les entoure et d'évaluer la rationalité des aspirations et des interprétations de chacun. Cet espace public est un moteur, entraînant les agents de la société civile à se penser eux-mêmes, à s'influencer et, donc, à s'autonomiser.

L'échange à travers la délibération collective, qui sera plus tard une composante majeure de la théorie de l'agir communicationnel de Habermas, est déjà un élément important dans la théorie de l'espace public (Habermas, 1962). Cette notion de délibération est vue comme un levier de conscientisation des agents par rapport à leur destinée et à la poursuite du monde. La délibération fait des individus des acteurs rationnels de l'histoire et donne forme à la réflexivité de la société. En donnant à la délibération une telle importance, Habermas travaille à repositionner la rationalité dans la théorie de l'action contemporaine, celle-ci étant autrement mise de côté par la critique (Joas, 1999). Selon Habermas (1962), la délibération préserve la pertinence de la raison, tout en redéfinissant ses déterminants.

Cela dit, cette conception de l'espace public et les termes employés pour la présenter renvoient à des théories sociales d'une autre époque. Car Habermas positionne sa tâche en continuité avec celle du projet marxien de repérer les aliénations et leurs sources, en y ajoutant la volonté plutôt hégélienne d'identifier plus spécifiquement ce qui nuit à la réflexivité de la société et à la conscientisation de ses agents (Haber, 2001). L'espace public contemporain de Habermas agit de même : il est le processus par lequel la réflexion collective s'organise et évolue. Dans un premier temps, ce lieu d'expression et de rencontre des interprétations et des aspirations individuelles offre

une scène aux expressions subjectives, qui deviennent des courants idéologiques permettant aux individus de se situer les uns aux autres. Par la suite, une discussion peut s'engager pour raffiner et rectifier les idées et opinions publiques. Cette discussion est particulièrement porteuse lorsqu'elle fait interagir des représentants d'un savoir objectivant, technique, avec les agents de l'action, dont le savoir est plus proche de leur expérience (Miguelez, 2001 ; Haber, 2001).

La délibération entre les individus leur permet de s'exprimer et de développer, du même coup, leur réflexivité critique. Par la discussion, les individus peuvent également articuler leurs représentations du monde et d'eux-mêmes, ce qui leur fait prendre conscience de ce qu'ils sont et de ce qu'ils pensent. L'échange discursif amène les êtres à défendre leurs intérêts. Ce faisant, ils apprennent à confronter leurs visions et à se développer à travers le conflit et l'incertitude. Selon Habermas (1987), la délibération permet de s'approcher de l'identification de ce qui est universel. L'objectif promu à travers la théorie, d'atteindre le meilleur argument rationnel et d'identifier une façon d'universaliser les concepts, les valeurs et les pratiques, a valu plusieurs critiques au philosophe allemand. Avant de se pencher sur certaines de ces critiques, voyons comment la notion de délibération collective est devenue pierre angulaire de la théorie de Habermas.

## **2.2 La théorie de l'agir communicationnel**

Publiée 25 ans après la théorie concernant l'*Öffentlichkeit*, la théorie de l'agir communicationnel (Habermas, 1987) ouvre plus largement la réflexion de Habermas à tous les liens sociaux, en ne se limitant plus aux liens entre agents de la bourgeoisie ou de l'élite intellectuelle. Avec sa théorie de l'agir communicationnel, Habermas propose une nouvelle théorie sociale, s'appuyant sur la communication en tant que processus. Il fait également de cette théorie une tentative de réhabiliter la modernité ou, du moins, de réactiver les positions classiques sur la rationalité en les appuyant sur la raison communicationnelle.

Alors que la tendance dans les sciences sociales au cours des années 1980 est plutôt d'annoncer la fin de la modernité (Milroy, 1991), Habermas propose, avec sa théorie sur l'agir communicationnel, une actualisation de la problématique de la modernité interrogeant la spécificité et le sens de l'expérience occidentale (Haber, 2001). Il réaffirme la pertinence d'une interrogation de la raison et du sens des croyances et des pratiques sociales par la recherche empirique et la théorie sociale, mais

propose une approche différente de l'approche classique de la modernité. Cette dernière associait la rationalité ou la raison au progrès et à la science ; Habermas adopte une approche associant la raison à un processus davantage qu'à un contenu :

«Dans l'activité communicationnelle, les participants ne sont pas primordialement orientés vers le succès propre ; ils poursuivent leurs objectifs individuels avec la condition qu'ils puissent accorder mutuellement leurs plans d'action sur le fondement de définitions communes des situations» (Habermas, 1987 : 295).

À travers la théorie sur l'agir communicationnel, Habermas cherche à identifier comment et pourquoi certaines interactions sont plus stables et coopératives que d'autres. Pour lui, cet état de fait est l'indication qu'un ordre social raisonné existe et peut être repéré par le biais des interactions. Pour identifier les fondements de cet ordre, Habermas s'intéresse justement aux interactions sociales et à ce qui distingue les interactions communicationnelles, soit celles qui sont régulées par des normes et orientées vers une entente, des interactions téléologiques (guidées par la recherche du succès d'une entreprise) et des interactions dramaturgiques (plus stratégiques).

À cet égard, Habermas adopte une posture qui le rapproche de l'interactionnisme, de la phénoménologie et du constructivisme, en s'intéressant aux motivations concrètes des individus dans leurs actions pour comprendre la société dans son ensemble. Habermas réfère d'ailleurs à Erving Goffman, associé à l'interactionnisme symbolique, pour aborder l'agir dramaturgique. Cet agir renvoie à ce que l'acteur dévoile de lui-même et de ses fins à travers ses relations sociales (Habermas, 1987 ; Goffman, 1973). Dans la théorie habermasienne, les actions ne sont pas engendrées par des forces sociales inconscientes, mais bien par les agents conscients et capables de réflexivité que sont les individus. Le rapprochement avec l'interactionnisme tient également au fait que l'agir communicationnel propose une lecture de l'agir collectif contemporain en transformation et en réorganisation, plutôt qu'en processus de déclin ou d'effondrement, comme le voyait notamment Foucault (Hoy, 1989). En effet, l'analyse habermasienne se rapproche de l'idée interactionniste qu'une réorganisation suit la désorganisation de l'action collective et que de nouvelles solidarités, de nouveaux liens se forment entre les individus pour reproduire les processus collectifs (Joas, 1999).

Mais cette vision des choses s'accompagne d'un sous-entendu concernant les motifs de l'action, à savoir qu'il y a des motifs plus rationnels que d'autres d'agir. Alors comment identifier les « bonnes raisons » de passer à l'action ? Qu'est-ce qu'une conduite ou une attitude rationnelle ? Ces notions

apparaissent normatives et montrent les limites d'une approche qui ne s'appuierait que sur la procédure : les méthodes et les pratiques sociales ne permettent pas, à elles seules, d'identifier ce qui est bon et juste pour l'ensemble de la collectivité. Pour régler ce problème de normativité, Habermas développe l'idée que la délibération s'appuyant sur le langage et visant une entente implique la production d'une critique, qui permet d'en arriver au meilleur argument :

«Le dialogue, en tant qu'échange communicationnel dépourvu d'une visée pragmatique – instrumentale, stratégique, manipulatrice –, se laisse dès lors saisir comme un mécanisme essentiellement, c'est-à-dire structurellement, pacifique et moral de résolution des conflits et, plus généralement, de problèmes de coordination des actions» (Miguelez, 2001).

À la différence des tenants du choix rationnel basé sur l'utilité, dont le philosophe du 17<sup>ème</sup> siècle Thomas Hobbes, qui voyait le critère d'utilité comme facteur de neutralisation de la normativité (la solution raisonnable est celle qui est la plus efficace au regard des intérêts et des coûts à payer), Habermas fait de la communication et de la critique publique des éléments de protection contre des décisions s'appuyant sur les intérêts particuliers, égocentriques et même égoïstes (Habermas, 1987). Selon lui, en assurant une critique systématique des principes et des hypothèses derrière les choix et les gestes, les individus développeraient une raison discursive, ouvrant sur une possible révision de ces choix et des positions. Suivant cette idée, le monde de la recherche scientifique serait un bon exemple du processus par lequel une rationalité communicationnelle se développe autour d'une critique systématique des idées et des hypothèses des uns par les autres.

Le type d'agir communicationnel défini par Habermas vise l'intercompréhension des individus et l'atteinte d'un point d'entente permettant à ces individus d'agir conjointement, malgré leurs divergences. Habermas développe, avec la théorie de l'agir communicationnel, les idées qu'il formulait déjà dans la théorie de l'espace public concernant l'intérêt de la délibération collective pour l'identification des arguments et des positions rationnellement acceptables. Le philosophe souligne que la délibération collective n'est pas un concept parfait et qu'elle ne mène pas forcément à un résultat toujours juste, mettant fin aux aliénations et aux dominations (Habermas, 1962). Néanmoins, lorsque le dialogue peut être qualifié d'authentique, c'est-à-dire lorsqu'il est mené dans un souci d'expression ouverte et d'échange des visions et des intérêts, il permet aux agents de se penser eux-mêmes et de s'influencer. De plus, le dialogue authentique, au sens où l'entend Habermas, favorise l'évaluation des arguments et l'identification des plus adéquats (Habermas, 1987).

En d'autres termes, la délibération collective mène à un double résultat. D'un côté, elle favorise le maintien de la rationalité dans les processus de prise de décision et dans l'action collective en stimulant l'examen critique des énoncés par l'usage du langage. Elle s'inscrit en cela comme un processus bien caractéristique de l'époque moderne. D'un autre côté, en favorisant un tel examen critique par l'échange, la délibération fait avancer les individus et les groupes dans leur réflexion et ce processus d'échange donne des résultats en lui-même.

### **2.2.1 Un apprentissage procédural**

Dans la théorie de Habermas, c'est par le processus à travers lequel s'effectue la délibération que peut être identifiée la rationalité.

«[La raison] ne se manifeste pas par des contenus déterminés qui devraient en eux-mêmes être reconnus comme évidemment vrais ou justes, mais plutôt par des pratiques qui permettent de faire émerger des contenus infiniment variables, de mettre à l'épreuve leurs prétentions à la validité et de les transformer » (Haber, 2001 : 108).

La raison est identifiable à partir des ententes qui surviennent entre les acteurs, concernant la validité et l'acceptation de divers énoncés. Les énoncés émis par les individus qui cherchent à se faire comprendre des autres ont une triple prétention de validité: une prétention liée à l'exactitude des propos, une prétention de justesse par rapport au contexte et aux normes sociales et une prétention de sincérité (Habermas, 1987). Cette validité en trois volets assure, selon Habermas, la possibilité d'argumenter et d'offrir une critique rationnelle aux énoncés, ce qui conduit à l'identification des meilleurs arguments et à l'établissement de consensus fondés sur des normes éthiques ou politiques plutôt que sur les intérêts.

Ce n'est donc pas simplement par son contenu, que l'entente assure une concrétisation de l'action communicationnelle, selon Habermas, mais plutôt parce qu'elle traduit la reconnaissance par les acteurs variés de la validité de leurs échanges entre eux (Lussault, 2003). Dans le même sens, ces ententes et les conduites qu'elles stimulent servent de points de départ pour saisir la rationalité pertinente dans le contexte complexe et insaisissable de la société contemporaine. Pour le philosophe allemand, les gestes étant posés de façon rationnelle par les individus, ils deviennent des indicateurs de ce qui est considéré socialement comme « les bonnes raisons » d'agir.



Ainsi, pour Habermas, l'échange discursif et la critique systématique qu'il opère sont le vecteur de lien social dans les sociétés contemporaines. Ce qui assure le lien fondateur et émancipateur de la société est moins le contenu des échanges, que l'interaction sociale et l'expression des interprétations et des aspirations qui la caractérise (Haber, 2001). Suivant cette idée, la socialisation s'effectue grâce à l'affirmation qu'accomplissent les individus dans la communication. Parallèlement, ce processus d'affirmation permet de façonner la socialisation et le vivre ensemble que ces individus souhaitent mettre en œuvre. Et pour Habermas, ce double processus de compréhension de soi par l'affirmation et de façonnement du monde par l'intercompréhension n'est pas unique à notre époque contemporaine. Il serait plutôt caractéristique de la modernité en entier, au même titre que l'était la rationalité instrumentale définie par Max Weber à une autre époque.

### **2.2.2 Une rationalité communicationnelle et bien moderne**

Habermas situe la rationalité communicationnelle dans le cadre de la modernité. Cette conception d'une raison procédurale qui caractériserait la modernité est originale, dans un contexte où plusieurs auteurs considèrent plutôt que c'est par son absence de raison que l'époque contemporaine se caractérise. Pour plusieurs, la perte de rationalité caractéristique de notre époque contribuerait au recours à la communication pour établir des normes ponctuelles, au fur et à mesure. Suivant cette lecture, notre époque serait « post-moderne » ou, du moins, renverrait à une modernité « avancée » davantage qu'à la modernité (Lyotard, 1984 ; Harvey, 1990). La pensée de Habermas s'inscrit donc à contre-courant, en amenant l'idée que la rationalité communicationnelle caractérise la société occidentale depuis les débuts de la modernisation, à travers l'institutionnalisation du pouvoir politique et l'organisation de l'économie capitaliste par le marché, et qu'elle a toujours constitué le pôle contradictoire de la rationalité instrumentale. Il propose l'idée que cette contradiction entre les rationalités a été aliénante pour la rationalité communicationnelle, jusqu'à notre époque. Cette aliénation aurait placée cette forme communicationnelle de rationalité en retrait et l'aurait vue dominée par la rationalité instrumentale, qui s'appuie sur la recherche de la satisfaction des intérêts stratégiques égocentriques.

Dans le même sens, Habermas oppose le « monde vécu » (*Lebenswelt*), qu'il définit comme étant le lieu d'invention de soi des individus, aux mécanismes systémiques anonymes. Ces derniers correspondent au versant moins conscient de la sociabilité contemporaine, de la vie en société et du mode de vie qu'elle détermine. On peut associer les mécanismes systémiques anonymes à l'agir et à

la rationalité stratégiques. Habermas se sert de l'opposition entre monde vécu et mécanismes systémiques anonymes pour illustrer son interprétation de la persistance de la modernité.

Le monde vécu constitue le contexte fondamental des convictions propres aux individus : «(cet) arrière-fond du monde vécu sert de source pour définir des situations, dont le caractère non problématique est présupposé par les participants» (Habermas, 1987 : 86). Habermas (1987) voit le monde vécu comme un ensemble invariable de références permettant d'interpréter un contexte ou une situation, auquel tous les individus, scientifiques comme profanes, ont un accès équivalent. Mêlant les références culturelles, les institutions sociales et les structures de la personnalité de chaque être, le monde vécu défini par Habermas sert de cadre capable de rendre compte de ce que produit la délibération et l'agir communicationnel. Le monde vécu se développe de façon dynamique au fil du dialogue et de l'échange entre la culture, la société et la personnalité (Pensky, 2001). Cette notion rapproche encore plus Habermas de la tradition phénoménologique, qui valorisait l'expérience pré réflexive et intersubjective. Comme les interactionnistes, Habermas tente de cerner le lien social et sa reproduction à partir d'éléments fins, de la réalité quotidienne des individus.

Le monde vécu auquel réfère Habermas renvoie à une sociabilité consciente et volontaire, médiatisée par la discussion, alors que les aspects plus stratégiques de la vie sociale, dont le marché est un bon exemple, correspondent à une forme d'entente qui fait triompher l'efficacité. Sans clairement arbitrer entre les deux (sociabilité discursive et sociabilité stratégique), Habermas se sert de leur opposition, de ces deux faces traduisant l'ambivalence de la modernité, pour expliquer les crises de cette modernité (Haber, 2001). Selon lui, les pertes de sens et de liberté caractéristiques de l'ère moderne sont la conséquence d'une colonisation du monde vécu et des compétences par les systèmes d'action détachés de la communication, que sont le marché et le pouvoir administratif.

À la différence de Weber qui attribue l'aliénation de la modernité au triomphe du capitalisme et de la bureaucratie, Habermas voit plutôt une répression de la raison discursive par la raison instrumentale, comme en témoignent les abus violents ayant freiné la diversité d'opinion au cours du 20<sup>ème</sup> siècle. Cette domination des raisons instrumentales dans la prise de décision et dans l'action expliquerait, selon Habermas (1987), que certains considèrent, à tort, la rationalité communicationnelle comme étant une nouveauté contemporaine, comme marquant le passage à une nouvelle ère, dite post-moderne.

En effet, pour Habermas, la communication intersubjective intervient autant que la recherche stratégique utilitariste dans la reproduction de la société moderne. L'interaction est pour lui le canal d'émancipation de cette société. En ce sens, la théorie de l'agir communicationnel peut être vue comme une tentative de Habermas de démontrer que la revalorisation de la rationalité discursive dans le contexte contemporain est moins le fait d'un dépassement de la modernité, qu'un rattrapage de celle-ci favorisant « une prise en compte décidée de la puissance individuelle et collective d'agir en sujet historique, qui s'y est dessinée sans avoir pu s'y épanouir » (Haber, 2001 : 127). Ce rattrapage se manifeste aujourd'hui parce que l'agir communicationnel prend de plus en plus de place à mesure qu'évolue la complexité des sociétés, en termes de progrès techniques, de spécialisation des fonctions, de transformations des croyances et du religieux, etc. La participation des individus et des groupes à différentes sphères de sociabilité ainsi que le raffinement de leur interprétation du monde et d'eux-mêmes qui accompagnent cette participation favorisent l'émancipation des êtres et distinguent la rationalité discursive des rationalités traditionnelle et stratégique (Pensky, 2001). Cette idée habermasienne que la délibération collective obtient, depuis les trente dernières années, une attention sinon nouvelle, du moins accrue, est bien illustrée par la valorisation sans précédent du débat et de la consultation au sein même de l'organisation bureaucratique et notamment dans les processus de planification urbaine (Hamel et Jouve, 2006).

### **2.3 Une inspiration pour la planification urbaine**

Le courant théorique dit communicationnel et s'inspirant des idées de Habermas nourrit depuis quelques dizaines d'années les réflexions sur le renouvellement de la planification urbaine. Cette approche, aussi appelée délibérative, collaborative ou intégrée<sup>2</sup>, comprend la planification urbaine comme étant une forme d'action sociale, par laquelle le planificateur discute, écoute et argumente avec les divers acteurs sociaux afin d'élaborer une analyse capable de servir adéquatement la communauté et son organisation (Beauregard, 1998 ; Hamel, 1997). Cette forme de planification appuyée sur la délibération permettrait, selon ses promoteurs, la mise en relation des divers acteurs d'un milieu afin de répondre à leurs intérêts et de se positionner dans un cadre plus large (Innes, 2004).

---

<sup>2</sup> Bien que les théoriciens valorisant la négociation et la délibération ne se réclament pas d'un seul courant de pensée, nous les regroupons sous le chapeau des théories communicationnelles puisqu'ils préconisent tous la communication et la collaboration dans la planification urbaine.

Patsy Healey (1997), John Forester (1989) et Judith E. Innes (1998), associés à cette approche théorique, considèrent que la planification urbaine peut se faire en interaction entre professionnels et acteurs sociaux et que le processus est bonifié lorsqu'une large place est réservée à l'information plus personnelle et informelle que détient la population. Dans le contexte institutionnel contemporain, influencé par des forces économiques, sociales et environnementales globales, la planification urbaine communicationnelle favoriserait une forme de gouvernance, par laquelle les groupes sociaux gèrent ensemble leur vie collective et leur devenir (Healey, 2003). Sous cette lunette, les expériences concertées sont des forums, offrant une scène publique aux luttes entre les différents mondes, les diverses représentations de la vie urbaine et les pratiques variées. Elles assureraient l'élaboration d'un ordre de vie collective, s'appuyant sur les compromis auxquels parviennent les acteurs d'un milieu par des échanges soutenus.

Pour les tenants de l'approche communicationnelle de planification comme pour Habermas, le processus est aussi important que le contenu, puisqu'il permet aux acteurs d'identifier et d'articuler les valeurs auxquelles ils tiennent, afin de les communiquer pour qu'elles puissent être prises en compte dans les discours officiels et dans les pratiques. Selon cette approche, les processus de concertation et de planification sont en relation avec les conditions de vie du milieu et le bien-être personnel de ses habitants. Cette valorisation de l'expérience du milieu renvoie à la dimension réelle de la vie quotidienne de laquelle Habermas est très proche et qu'il développe à travers son idée de «monde vécu».

En référant au monde vécu, le philosophe allemand endosse l'idée interactionniste que les individus peuvent être compris comme des agents de leur trajectoire, qui s'inventent par leurs actions et leur appartenance à divers groupes sociaux et qui interprètent leur monde avec une certaine distance critique. Autrement dit, les individus sont capables de réflexivité envers eux-mêmes et envers ce qu'ils font. Cela n'est pas sans lien avec la référence à la vie quotidienne chère aux tenants de la théorie transactionnelle, comme nous le verrons plus loin.

Avec sa théorie de l'agir communicationnel, Habermas propose une réhabilitation de la rationalité à un moment de l'histoire où la recherche de fondements rationnels à la prise de décision sont souvent remis en question. La fin des grands récits et des utopies en appelle à une ouverture à la diversité. Mais pour Habermas, ce contexte n'exclut pas le maintien d'un certain rationalisme

critique, qui serait plus ouvert aux différences et aux particularismes que ne l'était le rationalisme stratégique du début du 20<sup>ème</sup> siècle, s'appuyant sur la technique et le marché. L'agir communicationnel permettrait selon lui de se raccrocher à ce qui est universellement souhaitable et souhaité par les acteurs de la société.

Ces idées ont l'intérêt de présenter une analyse des changements de la société contemporaine inscrite dans la continuité plutôt que dans la rupture, analyse qui obtiendra d'ailleurs la faveur de plusieurs auteurs en sciences sociales au cours des années 1990 et 2000 (Ascher, 1995 ; Giddens, 1990). Cependant, elles soulèvent aussi certaines remises en question, notamment du réalisme de l'idée d'un débat capable, par le seul échange qu'il constitue, d'assurer l'émancipation des individus et leur intercompréhension.

#### **2.4 La délibération : pas une panacée**

Au plan théorique, Habermas introduit une idée inspirante en proposant de comprendre la prise de parole et de pouvoir de la société civile dans les processus décisionnels comme étant liée à l'émancipation de la rationalité discursive des rationalités traditionnelle et stratégique. Il procède, en même temps, à une bonification du travail de Weber et à un recadrage de la théorie sociale s'appuyant sur la raison et le langage (Miguelez, 2001).

Toutefois, la théorie habermasienne et, surtout, les tentatives de mise en pratique à travers les exercices de planification communicationnelle dont elle a fait l'objet au cours des quinze dernières années soulèvent plusieurs critiques. Sa conception de la délibération collective comme vecteur d'émancipation tend à évacuer les rapports de force que les situations de délibération peuvent reproduire et elle tend aussi à fixer l'attention sur le processus au détriment du contenu (Tewdwr-Jones et Allmendinger, 1998). Aussi, la recherche d'un discours universellement satisfaisant inspirée de la théorie de la rationalité communicationnelle de Habermas, néglige le fait que la négociation et l'interaction ne permettent pas d'apporter une solution à tous les problèmes (Fainstein, 2000).

Dans le même sens, les inégalités sociales et politiques ne peuvent que difficilement être surpassées dans le processus d'interaction. Pour que la démarche de concertation fonctionne, il importe que les participants acquièrent une compétence discursive ainsi qu'une culture

démocratique. Cette culture implique que chacun soit en mesure d'exprimer son point de vue, d'écouter les autres et de rechercher des compromis acceptables pour tous. Elle sous-entend l'apprentissage des responsabilités collectives, à tous les niveaux, permettant aux citoyens de pouvoir passer aux actes (Blanc, 1995). Cela pose des exigences logistiques de mise à niveau et d'accompagnement de tous les participants. Si ces exigences logistiques ne sont pas insurmontables, les exigences de répartition équitable du pouvoir et de l'influence, elles, apparaissent plus difficiles à satisfaire. « Ability to participate is one resource in the struggle for power, but it must be bolstered by other resources, including money, access to expertise, effective organization, and media coverage » (Fainstein, 2000 : 461). L'arrimage de la prise de décision à la délibération collective risque de laisser sans voix certains groupes sociaux moins outillés ou moins intéressés à discourir et de maintenir la domination d'une élite experte à la tête des décisions. En outre, cela peut conduire à l'exclusion du processus délibératif des intervenants les plus dérangeants parce que défendant des positions radicales ou trop différentes (Lyotard, 1984).

Par ailleurs, la notion de «monde vécu» constituant un cadre de compréhension de l'agir communicationnel branché sur l'action et les interactions des individus dans le quotidien nous semble être un élément majeur de la pensée de Jürgen Habermas. Elle invite à s'approcher des idées et des représentations des individus et de leur impact sur le lien social. Cependant, lorsque mise en pratique, cette volonté de capter le monde vécu des individus apparaît plus difficilement canalisée vers un projet collectif. Les critiques soulignent même que les expériences de planification inspirées de l'approche communicationnelle tendent à favoriser un détournement de l'attention et des débats vers les histoires personnelles des acteurs, au détriment des enjeux collectifs (Allmendiger et Tewdwr-Jones, 2002). Pour Fainstein (2000), la planification misant sur la communication avec des acteurs sociaux risque de se transformer en exercice de médiation entre des aspirations variées, mais équivalentes. Surtout que l'approche théorique communicationnelle ne précise pas la marche à suivre pour matérialiser les normes éthiques auxquelles le processus est supposé conduire, comme la démocratie ou le respect des individualités.

En réponse à ces critiques, certains auteurs rappellent que l'approche communicationnelle a moins la prétention d'assurer une planification parfaite que de prendre en compte les points de vue diversifiés, les connaissances et les compréhensions variées des acteurs interpellés. Pour Innes (2004), l'objet premier des expériences concertées est le dialogue authentique (*authentic dialogue*), déjà décrit par Habermas (1987) comme une manière de procéder qui favorise l'échange et la

reconnaissance mutuelle. Cet échange ne devrait pas être vu comme un concurrent du contenu ; l'agrément général entre les parties ne devrait pas constituer un résultat compromettant la pertinence du projet planifié. L'objectif est plutôt de prendre appui sur une ambition commune de dialoguer et de trouver des points d'entente à partir des apports de chacun.

Certains théoriciens en sciences sociales vont dans le même sens, en répondant aux critiques que la théorie habermasienne renvoie à une situation de délibération collective plus idéale que réaliste, qui gagne à être comprise comme un exemple servant d'abord à guider les processus discursifs et non pas à devenir un critère de leur efficacité (Connor, 1992 ; Kilminster, 1991). Cet argument, d'une théorie servant de modèle idéal plutôt que de procédure à appliquer, freine peut-être les attentes pratiques à l'égard de l'approche de l'agir communicationnel en planification urbaine (Roderick, 1986), mais elle dégage la théorie communicationnelle d'une responsabilité normative. Cet argument offre une plus grande latitude pour l'adaptation de la théorie à un exercice de planification et elle ouvre la voie au déploiement de la créativité des acteurs réunis.

Un peu dans le même sens, l'application d'une approche théorique différente de celle de Habermas amène à prendre une distance éclairante pour analyser l'application de la théorie communicationnelle dans la planification. La perspective de l'analyse transactionnelle, que nous adoptons pour notre étude, révèle d'autres aspects du façonnement de l'action collective favorisée par une approche s'appuyant sur la délibération.

## **2.5 La transaction sociale comme éclairage des ajustements entre individus**

Il nous apparaît que l'approche communicationnelle de planification constitue la tentative la plus importante pour renouveler la planification et l'adapter au contexte complexe des sociétés contemporaines. Cette approche de planification basée sur les préceptes formulés par Jürgen Habermas reste dominée par l'ambition paradoxale d'assurer un débat ouvert tout en parvenant à un résultat jugé valide par toutes les parties. À nos yeux, la théorie habermasienne et l'approche de planification urbaine qui s'en inspire sont considérablement affaiblies par le peu d'attention qu'elles réservent à la capacité des acteurs à s'ajuster à un contexte dominé par les antagonismes.

Habermas et ses tenants traitent de l'intercompréhension par le dialogue pour définir la validité universelle, mais les auteurs associés à l'approche communicationnelle de planification font assez

peu état des moyens, souvent créatifs, déployés par les individus dans les situations où des éléments restent non négociables. Pourtant, les individus réussissent à adapter leurs projections au contexte et à celles des autres, sans nécessairement adhérer complètement à la proposition discutée. En concentrant l'attention sur la recherche d'une solution universelle répondant à des critères de validité, la démarche communicationnelle se détourne de ce qui est différent, de ce qui est moins visible et, du même coup, de l'identification de solutions originales potentiellement valables (Dryzek, 1990; Rorty, 1980 ; Joas, 1999).

Ce détournement a été souligné par les auteurs appliquant une grille de lecture lacanienne pour analyser la planification et les relations de pouvoir à l'œuvre dans les controverses d'aménagement (Hillier, 2003 ; Allmendinger et Gunder, 2005). Pour eux, la planification ne peut atteindre un résultat intéressant et valide que si elle tient compte de toutes les représentations du réel. Tant que les dispositifs délibératifs acceptent les désirs des groupes sociaux dominants comme étant ceux qui conviennent à l'ensemble, ces dispositifs se maintiendront dans une idéalisation stérile de l'espace urbain physique et social (Hillier, 2003 ; Gunder et Hillier, 2007). Le travail de ces auteurs invite à se méfier de ce qui est présenté comme étant la représentation débattue et partagée de la ville ou du quartier à réaliser. Cette représentation serait, plus souvent qu'autrement, celle du groupe social dominant et elle constituerait une illusion de la bonne ville.

Cela dit, ces auteurs associés au domaine des théories de la planification urbaine reconnaissent l'intérêt de valoriser les souhaits de chacun dans le processus de planification. Ils avancent que l'espoir a un important rôle de mobilisateur et qu'il gagne à être mis à profit pour l'élaboration de plans et de projets d'aménagement (Gunder et Hillier, 2007). La campagne électorale de Barack Obama aux Etats-Unis en 2008, misant essentiellement sur la possibilité d'un changement<sup>3</sup>, est un exemple intéressant de l'effet de mobilisation que peut susciter l'espoir d'un monde meilleur.

Nous adhérons à cette idée que les aspirations de changement sont utiles à la planification. Cependant, à la différence de ces auteurs lacaniens et des auteurs utopistes (Anderson, 2006 ; Bloch, 2000), notre lecture du rôle de l'idéalisation dans la planification nous invite à penser qu'elle sert avant tout à établir des terrains d'entente entre des acteurs variés. L'idéalisation est un premier pas, qui ouvre le champ à l'identification d'avenues de planification diverses et potentiellement

---

<sup>3</sup> «Change. Yes we can» était le slogan de cette campagne.

intéressantes. Elle permet surtout aux individus d'élaborer sans heurts des accommodements entre des parties qui sont peu habituées à collaborer. Les projections idéales des résultats de la planification urbaine stimulent la mise en œuvre des ressources individuelles et collectives pour développer des ajustements : chacun adapte sa vision idéale au contact des autres et participe à l'ajustement du projet collectif.

Selon nous, ces ajustements et ces compromis qui s'élaborent tacitement et qui doivent constamment être renouvelés, sont au cœur du dénouement des tensions. En ce sens, l'approche transactionnelle, qui assume ce caractère provisoire et tacite de l'ordre qu'établissent des acteurs diversifiés quand ils collaborent, nous apparaît être la plus pertinente pour déceler les moyens mis en œuvre par les acteurs pour permettre la cohabitation, même temporaire, de représentations complètement différentes. L'approche de la transaction sociale tient compte de la diversité des expériences individuelles, tout en tentant d'éclairer comment ces multiples expériences individuelles continuent de se raccrocher à un tout social. Elle offre une analyse pour cerner les compromis individuels et collectifs qui assurent une forme de régulation des parties ainsi qu'une affirmation de la spécificité de ces parties.

D'avantage qu'une mise en commun d'expériences individuelles afin de rechercher un consensus, la planification communicationnelle se présente comme un système d'action collective contemporain. Dans notre travail, cette forme de planification nous sert d'exemple pour comprendre comment les valeurs, les stratégies et les réflexions critiques développées par les acteurs individuels façonnent, lorsque mises en commun, un système d'action dans et pour la ville. La lunette de la transaction sociale éclaire les lacunes de l'approche communicationnelle en deux temps. D'une part, en portant son regard sur les ajustements tacites, elle attire l'attention sur la marge de manœuvre dont dispose les individus et dont ils font un usage créatif pour s'ajuster au groupe. D'autre part, en cherchant à identifier les ajustements individuels, l'approche transactionnelle permet de saisir les étapes de la construction du projet de coexistence et de collaboration des individus entre eux. La lecture transactionnelle des dispositifs délibératifs vient redonner sa pertinence à l'approche communicationnelle. La sociologie de la transaction sociale et son approche analytique sont présentées dans le prochain chapitre.



## **CHAPITRE 3 : DE L'AGIR COMMUNICATIONNEL À LA TRANSACTION SOCIALE**

Le domaine de la planification urbaine s'adapte aux rythmes des changements qui touchent la société plus largement. Le contexte des trente dernières années, marqué par d'importantes transformations de la forme urbaine, du système de production et de l'organisation socio-politique, a favorisé la théorisation et le développement d'une planification décentralisée et participative. De plus en plus, les administrations locales se tournent vers des approches dites intégrées pour planifier des façons de développer les quartiers urbains en crise. Ces approches ont une certaine valeur ajoutée par rapport à la planification traditionnelle centralisée, du fait qu'elles font participer des acteurs diversifiés au traitement des enjeux propres à un territoire ciblé. Elles favorisent l'appropriation des solutions par les acteurs et elles valorisent l'adoption d'une perspective à long terme pour le traitement des enjeux. Toutefois, ces approches notamment inspirées des théories de Habermas sur l'agir communicationnel soulèvent de nombreuses critiques, qui nourrissent les débats dans le domaine des théories de la planification urbaine. Les critiques portent, par exemple, sur la difficulté de tenir compte des inégalités de valeurs, d'intérêts et de compétences des participants, ainsi qu'au défi que représente la recherche du consensus.

Le paradigme de la transaction sociale place l'interaction entre acteurs au centre de son analyse de la sociabilité. Il invite à voir les échanges entre les acteurs comme des dynamiques se renouvelant constamment, pour conjuguer les intentions stratégiques de chacun à la coexistence nécessaire de toutes les parties. Cette façon d'envisager les jeux d'acteurs permet de voir la planification urbaine comme une action collective construite par les individus et par leurs interactions. Elle nous sert de fondement pour proposer une lecture du processus de planification intégrée comme un projet collectif évoluant autour de représentations de la ville variées, mais qui s'ajustent autour d'un même idéal. C'est ce paradigme de la transaction sociale qui retient maintenant notre attention.

### **3 L'action collective à travers l'expérience de l'acteur : la transaction sociale**

L'hétérogénéité croissante des logiques d'action et des aspirations individuelles et la remise en question de la rationalité scientifique conduisent à une révision de la formule unique et centralisée de prise de décision. La vie sociale cesse d'être conçue comme un système total, englobant et unifié. L'ordre et l'unité de sens se fondent plutôt sur les pratiques des acteurs, qui se renouvellent

constamment. Un peu de la même façon que se diversifient les pratiques, les théories sociologiques se multiplient depuis une trentaine d'années pour aborder la société, et particulièrement la société urbaine, sous divers angles de vue, parfois complémentaires (Dubet, 1994).

Habermas propose une théorie sociale qui s'appuie sur la construction de la société par les acteurs à travers leurs échanges. L'agir communicationnel se présente comme une façon de tenir compte de l'expérience des acteurs et de voir comment l'interaction entre les subjectivités individuelles produit et transforme des normes et des valeurs, à l'intérieur d'un cadre social reposant sur des procédures formelles et rationnelles (Habermas, 1987 ; 1988). En ce sens, l'intérêt de la démarche théorique de Habermas est incontestable. Sa grande influence sur les pratiques de planification urbaine la rend incontournable quand il s'agit de se pencher sur les théories contemporaines de planification urbaine.

Cependant, il nous apparaît essentiel de se tourner vers une approche différente, afin de bien saisir l'hétérogénéité des expériences individuelles et de comprendre les dynamiques par lesquelles ces expériences parviennent à coexister au sein de la société comme à l'intérieur d'un dispositif de planification urbaine intégrée. L'approche communicationnelle est centrée sur la recherche d'une rationalité et sur l'élaboration d'un consensus, ce qui nous apparaît limiter sa capacité de tenir compte de la diversité des expériences. À la lumière de ce que nous venons de voir dans le chapitre précédent, nous constatons un besoin pour une approche théorique qui combine une reconnaissance des tensions avec un éclairage de la capacité des individus à surmonter ces tensions et à apprendre à coexister, voire à collaborer. La sociologie de la transaction sociale offre des possibilités intéressantes sur ce plan. Elle correspond à ce que François Dubet qualifie de théorie à « moyenne portée » (1994 : 15), puisqu'elle ne tente pas de proposer une vision concentrée et unifiée de la société. Elle cherche plutôt à saisir les articulations des individus les uns aux autres. Pour cela, elle nous apparaît fournir un cadre théorique original et pertinent.

### **3.1 L'analyse transactionnelle, de l'individu à la société**

Avant de présenter l'approche transactionnelle développée dès la fin des années 1970 par Jean Rémy, Lilianne Voyé et Émile Servais pour saisir l'expérience des acteurs individuels face aux enjeux de la vie sociale au quotidien, il importe de dissiper toute confusion entre cette approche et celle de l'analyse transactionnelle en psychiatrie clinique.

En effet, la psychothérapie et la psychiatrie ont, elles aussi, une méthode d'analyse transactionnelle. Développée au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle par le psychiatre américain Eric Berne, la méthode mieux connue dans ce domaine par son abréviation AT, propose de comprendre le psychisme des individus par l'analyse de leurs relations sociales (Stewart et Joines, 1987). L'AT analyse les trois états du «Moi» que sont l'Enfant, l'Adulte et le Parent pour expliquer la communication inter-individuelle des patients et ses dysfonctionnements. Pour cette approche inspirée de travaux de Freud mais aussi d'un certain behaviorisme, les trois états du Moi se développent dès l'enfance et structurent la personnalité. Ils déterminent nos actions et interactions. Une communication saine entre deux individus fait interagir deux états de Moi équivalents : par exemple, le parent parle à l'autre parent. Le problème survient quand les transactions entre deux personnes sont croisées, c'est-à-dire quand la communication fait interagir un état de Moi avec un autre état de Moi : «par exemple, un Adulte demande une information factuelle à l'autre Adulte qui, se pensant pris en défaut, réagit plutôt en Enfant soumis à un Parent» (Dumoulin et de Cotret, 2008). De telles situations induisent des frustrations et des dysfonctionnements de communication.

L'analyse transactionnelle est utilisée par des milliers de thérapeutes en Amérique du Nord et en Europe pour traiter les problèmes d'interaction et de communication. Des associations de professionnels, qui en font la promotion et le développement, sont également actives de part et d'autres de l'Atlantique.

Les fondements de cette approche thérapeutique ne sont pas tellement éloignés de ceux de l'approche sociologique de la transaction. Elles se penchent toutes deux sur les échanges interpersonnels, centrant leur attention sur les individus dans leurs relations sociales. Aussi, elles s'intéressent à la compréhension des jeux développés par ces individus dans leurs transactions avec les autres, considérant qu'ils sont des êtres intentionnels. La distinction importante qui doit être faite entre ces deux approches concerne leurs fondements théoriques et leur finalité d'application : alors que la première est une perspective clinique appuyée sur la hiérarchie des rôles familiaux pour analyser les interactions et aider l'individu à apaiser ses souffrances, la seconde est un modèle sociologique visant à mieux comprendre la conjugaison entre la liberté de l'acteur et les contraintes du système social (Rémy et al., 1978). Ainsi, ces deux approches homonymes n'ont pas de lien scientifique apparent entre elles.

Cette mise au point étant faite, disons que les sociologues de la transaction sociale tentent de prendre en compte ce que l'articulation d'activités et d'acteurs, autrement diversifiés que dans une entreprise ou un établissement scolaire, implique comme particularités et ce qu'elle entraîne comme implications dans la construction d'une action collective. En plus de s'intéresser aux compromis élaborés par les acteurs individuels, à leurs rythmes, aux stratégies pilotant leur production et aux effets qu'ils ont sur le lien social, cette théorie porte une attention aux effets des tensions, qui s'illustrent particulièrement bien dans l'espace de la ville.

### **3.2 Une approche adaptée pour l'observation et la compréhension du lien social**

L'approche de la transaction sociale n'est pas la seule à offrir une vision sociologique reconnaissant l'hétérogénéité et la constante recomposition des rapports entre acteurs et systèmes d'action. Cependant, deux de ses caractéristiques nous apparaissent fertiles pour comprendre les situations d'intégration et de socialisation : son regard sur les situations d'échange entre des acteurs inégaux obligés de coexister et sa proposition méthodologique de considérer le non-dit ou l'implicite pour saisir les éléments innovateurs et formateurs qui se développent dans cette interface.

À titre de cadre analytique, la transaction sociale s'intéresse aux situations de coexistence forcée entre des acteurs aux aspirations et valeurs diverses. Son objectif est de révéler comment s'affirment le sens et l'expérience de chacun des acteurs regroupés dans la situation. Elle cherche également à comprendre comment se réalisent des actions impliquant une forme de réciprocité entre ces acteurs. L'analyse proposée permet de cerner le processus de construction d'un projet commun, qui accepte l'altérité et les différences (Blanc 1998a). Pour atteindre son objectif, la sociologie de la transaction sociale propose une méthode schématisée de saisie des compromis et des ajustements, tant individuels qu'interpersonnels, qui s'élaborent au fil des situations de coexistence. L'approche transactionnelle suggère de découper ces situations en différentes étapes, afin d'opérationnaliser la reconnaissance des ententes tacites. Cette méthode éclaire les façons développées par les acteurs pour passer de l'opposition à la collaboration ou, du moins, à la mise à l'écart de tensions autrement difficiles à négocier ouvertement. En ce sens, la sociologie de la transaction sociale invite à suivre les pistes implicites, le non-dit et le caractère voilé des choses : «elle est sceptique sur la transparence des organisations et sur la prévisibilité des conduites» (Blanc, 1994 : 37). Nous

trouvons cette approche originale et susceptible de mettre en perspective des éléments nouveaux sur les exercices de planification réunissant plusieurs acteurs.

En outre, la lecture séquentielle proposée par la transaction sociale nous apparaît complémentaire à l'approche méthodologique de la théorie ancrée qui nous a également inspirée pour la réalisation de l'enquête de terrain. La procédure d'analyse transactionnelle invite à s'interroger de façon itérative sur les caractéristiques de la situation à l'étude. À cet égard, elle peut facilement être combinée à la méthode de la «grounded theory» de Strauss et Corbin (1998), qui interpelle notre façon de procéder pour mettre à jour tant les ajustements entre acteurs que les concepts qu'ils éveillent pour les décrire. Comme le note Bourdin dans le Dictionnaire de Sociologie, la transaction sociale évoquait déjà aux interactionnistes et à l'École de Chicago «l'idée que les relations sociales se construisent à partir d'accommodements avec autrui, d'arrangements, de petits abandons territoriaux» (Bourdin, 1999 : 542). Anselme Strauss (1978) voyait d'ailleurs lui-même la transaction comme le fondement de l'ordre social.

Le schéma d'analyse proposé par les sociologues contemporains de la transaction sociale découpe le processus d'interaction en six grandes étapes, présentées au tableau 3.1. Ce schéma offre une grille de lecture utile pour éclairer les éléments relatifs au processus de mobilisation, de concertation et de collaboration qu'est la RUI. Sans chercher à l'appliquer tel quel pour notre étude, nous puisons parmi les questions qu'il soulève aux diverses étapes afin de cerner des éléments difficiles à identifier, comme les ajustements des représentations individuelles et les compromis de coexistence. La récapitulation de ces six étapes organise notre présentation des fondements de la transaction sociale. Elle nous amène également à préciser notre questionnement de recherche.

### **3.3 La séquence des ajustements de coexistence**

La **première étape** du schéma d'analyse de la transaction sociale consiste à définir la nature de la situation dans laquelle se trouvent les acteurs. Elle permet d'identifier les objets d'échange et les règles de procédures. Cette étape est l'occasion de cerner les potentialités de collaboration pour les acteurs, à l'intérieur du système d'interaction, la RUI en ce qui nous concerne. Elle permet de poser le décor du théâtre de l'échange ainsi que le rôle investi par chacun des acteurs.

S'inspirant de Simmel et de son analyse des tensions et contradictions sous-jacentes à la vie en société, la sociologie de la transaction sociale analyse l'interaction entre le particulier et le global, entre identité et altérité. Cette façon de faire éclaire le fait que la situation d'interaction n'est pas fixe et qu'elle se développe elle-même autour des éléments échangés. Suivant les positions des acteurs réunis concernant, par exemple, les projets à développer dans l'espace du quartier, la situation pourra être conflictuelle ou porteuse d'alliances. Elle pourra être très fortement structurée ou au contraire très peu organisée. Elle fera interagir un grand nombre de personnes ou quelques-unes seulement. Ces éléments de situation influencent la stratégie de chacun et sa façon de porter son projet. Par exemple, un acteur aura un pouvoir différent autour d'une table où sont réunis des dizaines d'intervenants, à qui un droit de parole de quelques minutes est attribué, qu'autour d'une autre table, où sont regroupés trois autres acteurs, qui discutent d'un projet, sans ordre du jour pré-établi.

**Tableau 3.1: Schéma d'analyse des transactions sociales**

<b>Étapes de l'analyse</b>
1. Décrire la situation transactionnelle
2. Situer les problèmes à résoudre
3. Repérer les jeux d'acteurs
4. Observer les effets sur le lien social
5. Étudier les modifications du contexte, conséquences de l'agrégation des transactions
6. S'interroger sur la construction de sens et l'émergence de nouvelles valeurs

(source : Blanc et al., 1998 : 238)

Alors que les sociologues des organisations comme Crozier et Friedberg (1977) s'intéressent avant tout aux stratégies déployées par les acteurs pour négocier et améliorer leur capacité d'action à l'intérieur d'une structure collective telle une entreprise, l'analyse de la transaction sociale porte son attention sur des situations impliquant une coexistence de membres de la société civile, dans la vie quotidienne. Hors des grandes organisations et des structures hiérarchiques, les individus en interaction ont des positions sociales et des appartenances autrement plus variées. Les enjeux liés à la situation d'interaction viennent polariser ces individus, qui se distingueront les uns des autres

quant à leurs priorités et à leurs idées. La description de la situation permet de comprendre à quoi les acteurs en présence doivent s'adapter. Elle amène à reconnaître les éléments qui pourraient être appelés à changer.

Pour bien saisir le sens de l'interaction et l'évolution des liens entre les acteurs, la **seconde étape** du schéma d'analyse des transactions invite à s'intéresser aux tensions sous-jacentes à la situation. L'approche de la transaction sociale propose de situer les problèmes à résoudre concernant les positions et les représentations, du quartier et de la revitalisation dans notre cas, afin de suivre la piste des tractations entre les acteurs. Quels sont les couples en tension? Quelles sont les divergences de positions et de valeurs entre les acteurs de la situation? Les réponses à ces questions permettent de saisir les couleurs de chacun. La situation des problèmes à résoudre ouvre la voie à l'identification des facteurs de tensions autour desquels devraient éventuellement s'élaborer des transactions sociales. Elle vient éclairer les convergences et les divergences entre les acteurs impliqués dans la situation et, du même coup, les éléments de représentations individuelles.

Si elles ne sont pas conciliables, les valeurs individuelles et collectives peuvent faire l'objet de compromis ou d'ententes d'appoint entre les acteurs. De telles ententes ne sont pas toujours formelles et annoncées comme telles. Pour les sociologues de la transaction, ces ententes prennent plutôt la forme d'ajustements non-dits. Les acteurs élaboreraient des accords tacites, acceptant du même coup de modifier leur parcours afin de rendre possible la création d'un pont entre eux, un projet de planification notamment. «La transaction sociale est le processus qui permet de trouver des accommodements sur ce qui n'est pas négociable et d'élaborer des compromis qui, sauf exception, ne débouchent pas sur un accord complet ou consensus mais qui permettent une coopération conflictuelle» (Blanc 1998).

Le repérage des dynamiques entre les acteurs, qui permettent une telle coopération conflictuelle, correspond à la **troisième étape** du schéma d'analyse proposé. Il s'agit alors de cerner les compromis pratiques et les concessions possibles et souhaitables entre les participants à l'interaction. Cela implique d'éclairer la marge de manœuvre de chacun et sa capacité à s'ajuster aux autres. Car les jeux d'acteurs auxquels réfère le modèle transactionnel mêlent un engagement forcé ou volontaire à coopérer et une zone d'ombre, constituant les atouts cachés de chacun (Rémy, 1996). En ce sens, l'approche transactionnelle reconnaît la possibilité pour les acteurs de se garder

une certaine marge de manœuvre, notamment en laissant planer une incertitude quant à leurs intentions.

Cette conception des échanges, attribuant des attentes et des atouts cachés aux acteurs, rapproche la transaction sociale des idées interactionnistes de Goffman (1973; 1974) sur la mise en scène du quotidien. Elle renvoie également aux zones de liberté identifiées par Crozier et Friedberg (1977). Selon les sociologues de la transaction sociale, l'interaction qui fait avancer la situation n'est pas toujours encadrée ni ouvertement reconnue et les ajustements qui surviennent sont souvent implicites (Blanc, 1994). Pour faire valoir leur représentation et défendre leurs intérêts au sein de l'exercice de planification intégrée, par exemple, les acteurs individuels tenteront de développer des façons d'échapper aux attentes des autres envers eux, ce qui va de paire avec le maintien d'une certaine incertitude. Cette incertitude leur permettrait d'ajuster leur propre représentation des choses et d'ajuster leurs attentes à la situation.

Il y a également une parenté entre le caractère tacite des transactions sociales et la notion de ménagement défendue par Goffman (1973), mécanisme silencieux par lequel les acteurs en interaction se préservent mutuellement pour maintenir l'échange. Les sous-entendus et les éléments passés sous silence deviennent alors des éléments stratégiques importants, indiquant que la préservation de la situation d'interaction a plus de valeur pour les individus que la mise à jour des dominations et des soumissions. Sauver la face devient nécessaire pour maintenir en place la situation. La sociologie de la transaction sociale estime que l'ambiguïté favorise l'établissement d'ententes, de compromis de coexistence (Blanc, 1994). Les jeux d'acteurs donnant lieu à des transactions sociales sont semi-transparents. Les acteurs adoptent une stratégie par laquelle chacun tente de deviner le jeu de l'autre et de s'en rapprocher (Rémy, 1996). Par ce jeu semi-transparent, l'individu et ses partenaires recherchent un chemin possible pour leur cohabitation. Ce chemin prend la forme de nouveaux ajustements leur permettant de collaborer, suivant les options disponibles. Les acteurs sont appelés à faire preuve d'innovation et de créativité dans la recherche de pistes pour faire valoir leurs intérêts respectifs et pour permettre à chacun de ne pas «perdre la face» (Rémy, 1996 : 22-3).

L'identification du jeu semi-transparent des acteurs passe par une interrogation des divergences et des convergences émergeant des positions et par le suivi de leur évolution dans le temps. Comment les acteurs négocient-ils autour des éléments qui les divisent? Que sont-ils prêts à échanger et à

ajuster? Par exemple, comment des enseignants québécois qui ne sont pas à leur aise avec la réforme de l'éducation que leur impose le gouvernement et la commission scolaire parviendront-ils à assumer leur tâche dans le respect des règles? Les professeurs se sentant dépourvus des ressources pour appliquer la réforme pourraient décider de tenter de respecter les principes de cette réforme, tout en continuant d'utiliser les outils traditionnels qu'ils utilisaient avant la réforme. Il s'agirait là d'une façon de contrôler les points de tension, en les contournant.

En adoptant un caractère semi-transparent, le processus transactionnel parvient à mobiliser des marges d'incertitudes, s'apparentant aux «zones de liberté» de Crozier et Friedberg (1977), par lesquelles le doute est entretenu. Ce flou favorise la préparation des joueurs au changement. En maintenant des zones d'ombre, chaque joueur protège ses arrières et peut préserver son ou ses partenaires pour éviter de brouiller les terrains d'entente. La négociation implicite s'accomplit dans la lenteur et dans le respect de l'autre (Derfouli, 1996). Une telle façon de faire favorise la création en douceur d'une nouvelle entente, d'un compromis pratique, sans rupture. L'observation de ce compromis de coexistence et de ses effets sur les individus et sur le groupe correspond à la **quatrième étape** du schéma d'analyse transactionnelle.

Selon l'approche transactionnelle, les jeux d'acteurs entraînent des ajustements. Ces derniers concernent à la fois les représentations individuelles et leur effet sur la dynamique collective. Pour éclairer ces ajustements, on peut s'interroger sur ce qui change dans les positions et les représentations individuelles, sur ce qui est établi comme compromis pratique et sur comment les transactions effectuées ont pu transformer la situation et l'action. Les transactions ont-elles réduit les inégalités d'atouts entre les acteurs? Certains joueurs se sont-ils imposés? D'autres ont-ils tenté de se faire médiateurs des intérêts divergents?

Pour la théorie de la transaction sociale, l'acteur est un être intentionnel, un être de projet, (Rémy, 1992). Cet acteur s'oriente par rapport à un objectif à réaliser. Néanmoins, en situation de coexistence obligatoire, l'acteur portant son objectif particulier est amené à s'adapter aux autres et à leurs projets. Cette approche théorique identifie même certaines figures, des tiers, qui s'adaptent suivant un projet spécifique (Blanc et al., 1998). Le tiers provocateur, par exemple, tentera d'influencer la situation selon son seul intérêt, alors que le tiers arbitre cherchera à se placer au-dessus du jeu pour faire la médiation entre les attentes ou trancher dans un conflit.

Les transactions réalisées au fil du processus transforment ainsi la situation d'interaction et, donc, le lien entre les acteurs. «Les contraintes de départ sont partiellement modifiées par l'interaction. Il en résulte une définition nouvelle de la situation qui pèse sur l'étape suivante de l'interaction» (Rémy, 1992 : 85). Les modifications du contexte encourues suite à l'ensemble de transactions correspondent à la **cinquième étape** du schéma d'analyse.

Selon l'analyse transactionnelle, le contrôle provisoire des tensions par les transactions entre les acteurs renouvelle le contexte d'interaction. L'agrégation des transactions sociales deviendrait une sorte de principe organisateur. Comme rien n'est ouvertement révélé sur la solution des tensions, il n'y a ni gagnant ni perdant. Pour les sociologues de la transaction sociale, l'intérêt est justement d'étudier comment le flou entourant cette absence de dénouement tranché va renouveler les liens entre les acteurs. Qu'est-ce qui change dans l'interaction? Comment les changements survenus, même tacitement, transforment-ils les dynamiques, les tensions, les convergences et les divergences? Ce sont les questions auxquels on doit tenter de répondre pour réaliser la **sixième** et dernière étape de l'analyse transactionnelle tel que le proposent les auteurs associés à cette approche (Blanc et al., 1998 : 238). Cette dernière étape correspond à un regard plus général sur la situation étudiée. Elle invite à identifier l'effet global des transactions sociales.

Pour la sociologie de la transaction sociale, l'aspect informel des transactions faciliterait l'adhésion des acteurs à un projet collectif, en tenant à distance le cadre formel de leur relation. Même s'ils le perçoivent comme étant justifié et qu'ils le respectent, les individus conservent une certaine marge de manœuvre par rapport à ce cadre. Le caractère tacite et ponctuel des transactions sociales permettrait l'éclosion d'une forme de sociabilité entre les acteurs engagés dans la situation. Poussés par leurs atouts personnels (intelligence, sensibilité, clairvoyance, etc.) et par leur volonté, les individus impliqués dans cette situation en viendraient à se détacher d'une forme de socialisation associée à la poursuite d'intérêts précis pour se rattacher davantage à leur lien de groupe et à ce que ce lien offre comme occasion d'interaction à la fois obligatoire et utile. Une telle interaction permettrait de partager des visions, des projections ainsi qu'une forme de complicité (Rémy et Turcotte, 1997). À travers les échanges et les discussions désintéressées, moins objectives, se mettrait en place une interaction porteuse d'actions réciproques et collectives.

À cet égard, les sociologues de la transaction sociale ne sont pas tellement éloignés des idées de Habermas sur la capacité des individus à valoriser l'échange pour ce qu'il offre comme possibilités

autoréflexives et d'intercompréhension. Mais ils reprennent surtout ce que soulignait déjà Simmel (1981) concernant les interactions sociales, à savoir qu'elles sont marquées par une ambivalence entre le détachement par rapport à un contenu et la poursuite de fins précises. Les sociologues de la transaction sociale réaffirment la possibilité de forger un lien et une action sociale malgré l'adversité, à travers une forme de détachement. Selon leur perspective, ce détachement s'effectuerait doucement, par des transactions identitaires et interpersonnelles, qui amèneraient les parties à apprécier ensemble leur lien, indépendamment des éléments d'opposition de la situation autour de laquelle ils se sont d'abord réunis.

L'analyse de la transaction sociale est celle que nous retenons pour aborder notre objet d'étude. Elle propose un modèle d'analyse des interactions qui insiste sur leur situation dans l'espace et dans le temps. Cela permet une prise en compte du mouvement réciproque entre les individus et le système social. L'analyse transactionnelle contribue à éclairer comment ces individus négocient ce qui est, en dehors de la situation de collaboration, non négociable. Elle permet de comprendre les situations de coexistence et de collaboration obligatoires comme étant des espaces de création et de réinvention d'un nouvel ordre ajusté à la vie quotidienne, en constante évolution. Cette façon de faire présente à notre avis l'avantage de cerner la créativité et la marge de manœuvre des acteurs sociaux pour s'ajuster et ajuster les projets collectifs. Cet exercice de cadrage de la situation délibérative et l'éclairage des ajustements qu'il offre nous semblent majeurs pour saisir tout l'intérêt des exercices de planification s'appuyant sur un dispositif délibératif.

En s'inspirant de l'analyse transactionnelle, nous retenons la méthode de recherche des ajustements tacites pour notre étude. Les réflexions issues de la théorie de la transaction sociale nous amènent à nous questionner sur le processus transactionnel au cœur de l'exercice de planification de la revitalisation urbaine intégrée appliqué dans le quartier Sainte-Marie. Cette approche nous semble particulièrement porteuse pour interroger les fondements de la dynamique de construction du projet commun de revitalisation urbaine. En l'adaptant au dispositif de planification, notre objet d'étude, elle nous aide à comprendre les dynamiques entre acteurs et les changements qu'elles font émerger. Et en lui adjoignant une démarche de saisie des données inspirée de la théorie ancrée, l'approche transactionnelle nous amène à proposer un angle d'analyse ayant une valeur ajoutée pour comprendre l'action collective s'appuyant sur la délibération.

Avant de nous pencher plus en détails sur notre méthodologie, nous présentons les grandes caractéristiques du quartier Sainte-Marie et du programme qui nous sert de cas d'étude. Nous proposons ainsi de changer de perspective, l'espace d'un chapitre, pour justifier le cas que nous avons retenu, en replaçant le programme de RUI dans le contexte historique de la planification de la revitalisation urbaine à Montréal et dans le contexte du quartier Sainte-Marie en particulier.

## **CHAPITRE 4 : L'ÉVOLUTION DE LA REVITALISATION URBAINE ET DE SES ENJEUX À MONTRÉAL**

### **4 La planification urbaine de la revitalisation d'hier à aujourd'hui**

Les approches de planification urbaine mettent en pratique les préceptes théoriques et idéologiques propres à chaque époque. Elles sont teintées par l'évolution des aspirations et des besoins de la société. En ce sens, l'observation des caractéristiques des programmes publics de développement urbain amène à mieux saisir la perception du rôle et des intérêts de l'administration publique au fil des années ainsi que les modifications apportées aux programmes pour prendre en compte les revendications populaires.

Nous portons d'abord notre attention sur différentes déclinaisons montréalaises des programmes de revitalisation urbaine, des décennies 1960 à 2000. Sans faire une description exhaustive de l'ensemble des outils de planification publique mis en place depuis 50 ans, nous dressons un portrait des initiatives appliquées à Montréal et qui sont représentatives, à nos yeux, des développements survenus au fil des décennies. Un rappel des éléments sectoriels et des modalités de participation publique propres aux programmes détaillés de rénovation (PDR) des années 1960, aux programmes d'amélioration de quartier (PAQ) des années 1970 et à l'initiative «Vivre Montréal en santé» des années 1990 nous apparaît utile pour mieux saisir les caractéristiques propres au programme de revitalisation urbaine intégrée.

Nous nous penchons ensuite sur le quartier montréalais de Sainte-Marie, en rappelant les programmes dont il a fait l'objet avant d'être choisi pour l'application du programme-pilote de RUI en 2003, qui cherche à appliquer une approche participative dans l'esprit du tournant communicationnel. Cela nous amènera également à présenter les acteurs du quartier interpellés par les enjeux et les programmes de revitalisation urbaine. Certains intervenants ont déjà une certaine connaissance des enjeux de la revitalisation de par leur expérience acquise à travers d'autres initiatives. Resituer ces initiatives de revitalisation ainsi que le rôle de ces intervenants dans leur contexte devrait nous permettre de mieux situer les intérêts et les atouts particuliers de ces derniers, qui façonnent la situation transactionnelle que constitue le dispositif intégré dans Sainte-Marie.

#### **4.1 La rénovation urbaine : les années de grand ménage**

À Montréal comme ailleurs en Amérique du Nord, les années d'après-guerre sont marquées par un phénomène simultané d'amélioration des conditions de logement des ménages qui choisissent la banlieue et de dégradation des conditions de ceux qui sont confinés au centre-ville. Les multiples besoins en assistance de ces derniers exercent une pression importante sur le système public, ce qui pousse les gouvernements à réagir (Comité consultatif pour l'élimination des taudis, 1954 ; Dansereau et L'Écuyer, 1987).

Les gouvernements fédéral et provincial mettent ainsi en place de vastes entreprises de rénovation urbaine dans les quartiers centraux des grandes villes au tournant des années 1960 (Greer, 1965). Ces initiatives publiques s'inscrivent en lien avec le grand récit moderne qui teinte alors la planification urbaine, en préconisant la réalisation de grandes opérations de démolition/reconstruction en vue d'une standardisation des conditions de vie, d'un développement économique global et de la restructuration symbolique des quartiers (Sénécal, 1997; Morin, 1983). Par la rénovation urbaine, les municipalités appuyées par les gouvernements supérieurs cherchent à éliminer les taudis et à arrêter la fuite des ménages vers la banlieue.

Quelques grandes opérations de rénovation urbaine marquent les années 1960 montréalaises, sous la gouverne du maire Jean Drapeau (Boyko, 1964). Dans les quartiers de l'arrondissement du Sud-Ouest, par exemple, le déclin économique s'accompagne rapidement d'un déclin démographique à partir des années 1960 (Collectif Courte Pointe, 2006). En effet, avec l'ouverture de la voie maritime qui sonne le transfert des activités vers d'autres zones urbaines, autour de Toronto notamment, et avec le développement des routes qui offre l'opportunité aux ménages de s'établir en périphérie, ce secteur traditionnellement industriel de Montréal perd en popularité. Les infrastructures du Sud-Ouest se détériorent et les ménages qui y restent vivent dans des conditions de logement parfois précaires (Blondin et al., 1967).

À titre d'exemple, en 1962, une étude du service d'urbanisme de la Ville de Montréal pour le quartier Victoriatown, au pied du pont Victoria, dénonce l'insalubrité de l'habitat dans le secteur et affirme que la solution est de raser plusieurs édifices (Ville de Montréal, 1962; Dansereau, 1974). Quelques années plus tard, 850 logements identifiés comme étant insalubres sont démolis dans ce secteur et sont remplacés par l'autoroute Bonaventure et par l'Autostade, en prévision de

l'exposition universelle de 1967. Car en plus d'être motivée par la volonté d'améliorer les conditions d'hygiène et de vie des résidants des quartiers centraux, les programmes de rénovation préconisant la démolition de plusieurs édifices visent à contrer le déclin économique de ces quartiers. Leur désindustrialisation accélérée par la relocalisation du capital dans les zones périphériques amenuise considérablement leur attrait tant pour les entreprises que pour les ménages mieux nantis (Morin, 1988). Les grands projets urbains comme l'autoroute et l'Autostade illustrent bien l'idée dominante de l'époque selon laquelle d'importants investissements publics dans la construction d'équipements et d'infrastructure au centre-ville viendront dynamiser ce secteur en perte de vitesse. L'administration publique applique ainsi une méthode draconienne de rénovation urbaine au cours des années 1960 afin d'éliminer l'insalubrité et de refaire des quartiers centraux des secteurs attrayants (Dansereau, 1974). Or, les délogements et déplacements s'avèrent bien souvent difficiles pour les ménages, qui ne retrouvent pas toujours de meilleures conditions de vie (Blondin et al., 1967).

D'autres opérations de rénovation urbaine, comme celle ayant donné lieu à la construction des habitations Jeanne-Mance, exemple d'une application des grands principes modernistes au service des ménages plus modestes dans le centre de Montréal en 1960, ont marqué l'histoire d'une façon autrement plus positive (Boyko, 1964 ; Choko, 1995 ; Lortie, 2008). Les opérations dans le quartier Petite-Bourgogne à la fin des années 1960, notamment sur les îlots Saint-Martin, Quesnel et Coursol sont également vues comme des occasions importantes d'apprentissage tant pour la Ville que pour les résidants (Germain et Rose, 2000). En même temps, l'histoire de la Petite-Bourgogne rend compte de l'effet des plans publics conçus pour améliorer l'espace, qui est souvent décourageant pour les résidants forcés de se relocaliser et de reconstruire leurs réseaux sociaux (Bulbulian, 1968 ; Blondin et al., 1967).

Les opérations de rénovation des années 1960 sont citées en exemple, notamment parce qu'elles marquent une première étape dans l'éveil de la mobilisation des groupes locaux et des mouvements sociaux. Ces derniers vont remettre en question les théories et les pratiques de la planification urbaine (Hamel, 1983). D'ailleurs, les résidants du Sud-Ouest s'organisent et tentent d'influencer l'administration Drapeau pour l'informer de leur réalité. Cela porte ses fruits, puisque pour la rénovation dans la Petite-Bourgogne, l'administration montréalaise travaille en s'appuyant sur l'expérience des résidants et en tentant de considérer leurs besoins (Legault, 2002). Cependant, même si une certaine attention est accordée aux revendications des groupes populaires en faveur

d'une préservation des milieux, la prise en compte des dimensions sociales et la transformation des façons de planifier ne se feront pas instantanément. Les programmes qui suivent les premières initiatives de rénovation urbaine en témoignent.

Au tournant de la décennie 1970, la Ville de Montréal continue sur sa lancée et met en place des programmes détaillés de rénovation (PDR), conformément à la loi provinciale de 1969-1970 lui permettant de le faire. Les secteurs visés sont marqués par leurs fortes concentrations d'installations vétustes. Il s'agit toujours, comme le nom du programme l'indique, d'initiatives de rénovation, mais elles misent davantage que le programme précédent sur la réhabilitation du cadre existant que sur les démolitions massives. Cette façon de faire atténue les réactions par rapport à la fracture sociale importante que peuvent causer les démolitions, mais les rénovations restent orientées vers le renforcement des valeurs foncières dans les zones ciblées (Lithwick, 1970). L'attrait d'investissements supplémentaires dans les secteurs centraux en déclin est l'objectif à atteindre pour l'administration montréalaise qui valorise, pour ce faire, les actions susceptibles de briser l'image de vétusté et de pauvreté qui colle à ces quartiers, que l'on désigne même, à l'époque, comme des quartiers « anciens » (Morin, 1988).

Les PDR sont conçus de façon à solutionner le problème administratif que constitue la perte de revenus associée à la fuite du capital vers la périphérie et ils visent, conséquemment, la revalorisation du domaine foncier. Si les PDR se distinguent des précédentes opérations de rénovation, c'est surtout par leur concentration sur la restauration résidentielle : « de façon générale, les programmes de rénovation ont pour but de renforcer la vocation résidentielle de certains territoires de la Ville aux prises avec le processus de détérioration » (Ville de Montréal, 1970 : 7). La planification concerne presque exclusivement l'amélioration du domaine physique, au détriment des dimensions culturelles et sociales de la vie en ville. Cela dit, cette planification de programmes détaillés de rénovation ne sera que de courte durée.

Malgré le travail effectué par les administrations publiques pour redorer l'image des quartiers centraux et attirer les capitaux privés, ces derniers tardent à réinvestir le centre-ville. En plus, les mobilisations populaires pour contester les mesures de rénovation se multiplient partout au Canada, ce qui ne va pas sans influencer le gouvernement fédéral, qui est à l'origine du programme. Ainsi, au début des années 1970, des modifications apportées à la Loi nationale de l'Habitation mettent un terme au financement fédéral attribué aux opérations de rénovation urbaine et rendent obsolètes

tous les PDR mis sur pied à la même époque par l'administration montréalaise (SCHL et HUD, 1978). Une nouvelle initiative est lancée par Ottawa pour remplacer les PDR. Il s'agit des Programmes d'améliorations de quartier.

#### **4.2 Vers une prise en compte du quartier et de la population**

Les Programmes d'améliorations de quartier (PAQ) sont une sorte de réponse du gouvernement fédéral aux revendications citoyennes en faveur d'une prise en compte plus large de la transformation des quartiers. L'appellation même du programme rompt avec la référence à la rénovation résidentielle pour s'ouvrir au terme plus général d'amélioration et à l'entité plus étendue qu'est le quartier. À partir des années 1970, les gouvernements européens et états-unien mettent en place des programmes laissant de côté la démolition-reconstruction pour favoriser la réanimation urbaine (Morin, 1988). Le Canada ne fait pas exception et les PAQ sont planifiés de façon à emboîter le pas aux groupes sociaux qui sont prêts à réinvestir les quartiers centraux.

L'amélioration à laquelle le programme réfère vise la rénovation de l'habitat et des espaces publics et, plus largement, la réanimation des quartiers. L'objectif est de favoriser l'implantation de nouvelles populations et de nouvelles activités économiques, associées aux services. Cela dit, malgré le changement d'appellation, les actions subventionnées restent limitées aux transformations physiques. De plus, le passage de la «rénovation» à la «réanimation» est compliqué par le partage canadien des compétences : le programme PAQ ne semble pas parvenir à dépasser le seul changement terminologique en instaurant une nouvelle dynamique (Dansereau et L'Écuyer, 1987).

En effet, seuls les projets relatifs à la construction ou à la réfection de l'habitat dans les vieux quartiers sont admissibles à ces programmes. Cette restriction concernant le type de projets pouvant recevoir un financement dans le cadre des PAQ est en grande partie attribuable à la répartition des compétences d'un niveau de gouvernement à l'autre (Dansereau et L'Écuyer, 1987). Au Canada, le développement social relève du niveau provincial, alors que le développement physique, le développement économique local et l'habitation sont sous la responsabilité des municipalités, bien que celles-ci soient dépendantes du financement obtenu par les paliers supérieurs. De façon à respecter le partage des compétences, le programme PAQ ne concerne que les améliorations

physiques. Cette importante limitation des PAQ leur vaudra la critique des groupes de citoyens, qui voudraient voir l'esprit du programme, axé vers la réanimation des quartiers, mieux appliqué.

Néanmoins, s'ils se rapprochent des programmes de rénovation qui les ont précédés par leur vocation favorisant l'aide à la brique plutôt que l'aide aux personnes, les PAQ s'en distinguent un peu en introduisant l'exigence de faire participer les citoyens au processus. La participation exigée n'est pas formellement encadrée (SCHL et HUD, 1978), mais cette nouveauté apparaît comme un pas supplémentaire vers une ouverture de la planification à la population. D'ailleurs, à la même époque, l'appareil étatique québécois s'ouvre à une plus grande collaboration de la population aux affaires publiques en général, donnant suite aux pressions des mouvements sociaux et de divers groupes de populations allant dans ce sens (Hamel et Jouve, 2006). Plus généralement, les années 1970 marquent le début d'une nouvelle étape pour les quartiers anciens des villes d'Amérique du Nord comme Montréal : les grandes transformations de l'économie freinent l'exode des ménages vers la périphérie, à la faveur d'une revalorisation du centre et de ses atouts (Morin, 1983).

Au tournant des années 1980, le ralentissement du système de production et de consommation intensifie la remise en question des méthodes planificatrices du passé et favorise l'application de nouvelles approches, laissant une plus large place à la population et aux partenaires sociaux, tant pour émettre des idées que pour financer leur mise en œuvre. D'une part, les administrations publiques manquent de ressources et s'en remettent aux acteurs privés et au marché pour développer certains créneaux particuliers et pour stimuler le développement économique des villes centrales. D'autre part, certaines initiatives populaires et communautaires émergent, qui valorisent les particularités et les atouts existants dans les quartiers centraux, comme le patrimoine, la proximité des services, la diversité ethnique et culturelle, etc.

À Montréal, le programme d'intervention dans les quartiers anciens (PIQA) est lancé à cette époque. Ce programme municipal cherche à renforcer les investissements privés en favorisant le retour en ville de groupes sociaux plus aisés que ceux qui vivent alors dans les quartiers anciens (Limonchik, 1987). Il se présente un peu comme un accompagnement des ménages de la classe moyenne tentés par l'expérience urbaine. Les interventions planifiées visent à rendre les secteurs centraux plus accueillant pour tous, mais particulièrement pour ces ménages intéressés à jouir des attraits esthétiques et des ambiances de la ville. Par exemple, le PIQA mis en place pour la zone Champlain dans le Centre-Sud, autour de la station de métro Beaudry, prévoyait effectuer, entre

1970 et 1985, le nettoyage et la réfection des rues et ruelles, l'aménagement d'aires de stationnement et de mini-parcs, l'enfouissement des fils, etc. (Ville de Montréal, 1982). Les PIQA prévoyaient également la construction de logements ainsi que des incitatifs à la restauration des logements existants.

À la même époque, l'administration municipale met sur pied la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM), la Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM) et la Société de développement de Montréal (SODEMONT), ancêtre de la Société de Développement de Montréal, afin de gérer les opérations notamment associées aux PIQA et, plus généralement, les initiatives de rénovation et construction dans les quartiers montréalais. Ces organismes ont «la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre les programmes d'action de la municipalité» (Morin, 1988 : 36). Les PIQA et autres programmes de rénovation des artères commerciales (RAC) sont gérés par les professionnels rattachés à ces organismes para-municipaux. Ces derniers pilotent également des opérations de construction et de restauration indépendantes des programmes. La SOMHAM, par exemple, travaille à l'achat d'immeubles d'habitation dans les zones en déclin, qu'elle remet en bon état. Cette façon de faire a pour objectif d'assurer de meilleures conditions de vie aux résidents des logements négligés par leurs propriétaires, tout en revalorisant le domaine foncier dans les secteurs (Morin, 1987).

Si l'intérêt de remettre à l'état ces vieux édifices est indéniable, la revalorisation qui s'en suit affecte les ménages à plus faible revenu, qui ont du mal à payer les loyers haussés suite aux améliorations environnantes (Collectif CourtePointe, 2006). Les résidents de quartiers traditionnellement ouvriers, Pointe-Saint-Charles dans le Sud-Ouest par exemple, se mobilisent pour dénoncer les programmes comme les PIQA et les projets mis sur pied par la SOMHAM. Les logements abordables et les habitations à loyer modique (HLM) sont trop peu nombreux, selon ces résidents et les groupes qui les représentent. Ils dénoncent la planification publique, qu'ils jugent orientée vers l'attrait de ménages plus fortunés au détriment des ménages les plus modestes. Les outils de planification aussi sont dénoncés : la population n'y est impliquée qu'en toute fin du processus. Le plus souvent, c'est par des manifestations et par des pressions lors des conseils municipaux et ailleurs que les résidents et les groupes tentent d'influencer les projets urbains.

Tout de même, le contexte politique et économique aidant, la décennie 1980 marque un passage vers une ouverture de l'administration municipale à un plus grand recours aux acteurs locaux pour

assurer une revalorisation des quartiers, conforme aux besoins locaux. Cet appui sur la collaboration des acteurs des milieux se confirme à partir des années 1990, notamment avec l'instauration des tables intersectorielles de concertation, mais elle prend déjà forme avec la mise en place des corporations de développement économique et communautaire (CDEC) montréalaises au milieu des années 1980.

### **4.3 Une approche du développement urbain misant sur la concertation sociale et locale**

Les années 1980 sont caractérisées, à Montréal comme ailleurs en Amérique du Nord et en Europe, par une restructuration économique et socio-politique (Hamel et Jouve, 2006). La crise économique mondiale qui suit la période des Trente Glorieuses se conjugue aux remises en question de la gestion étatique par les groupes sociaux pour enclencher un processus de réorganisation de l'action publique. Au chapitre du développement urbain, cela se traduit par une plus grande prise d'appui des gouvernements locaux et provinciaux sur le travail d'organismes communautaires. Ces derniers, des «regroupements de personnes s'identifiant à une 'communauté d'intérêt' qui s'organisent collectivement pour se donner des services» (Germain et al., 2004), deviennent dès lors des acteurs importants de l'action mais aussi de la concertation locale. Les CDEC et les tables de concertation de quartier sont, encore aujourd'hui, d'importants agents de liaison entre l'administration municipale et la population. La variété de leurs préoccupations témoigne de la possibilité et de la pertinence d'intervenir de façon plus globale pour stimuler le développement des quartiers (Sénécal et al., 2008).

Les CDEC sont des organismes de développement local qui travaillent à la concertation et au développement de projets pour conjuguer le développement économique au développement social dans les arrondissements montréalais (Germain et al., 2004; Morin et Rochefort, 2003). Les premières CDEC mises en place dans les années 1980 se sont vues attribuer, au cours des années, des ressources publiques pour s'attaquer, entre autres, au problème du chômage, pour soutenir le démarrage de petites entreprises et pour mettre en place des structures partenariales, pouvant travailler à la réalisation d'initiatives communautaires y compris les activités de revitalisation (Morin et al., 2000; Dancause, 2009). Plusieurs des 14 CDEC montréalaises ont été étroitement impliquées dans les initiatives qui ont eu cours durant les années 1990 et qui ont jeté les bases pour la mise en place du programme de revitalisation urbaine intégrée (Sénécal et al., 2002).

Les tables intersectorielles de concertation tirent, quant à elles, leur origine du programme «Vivre Montréal en santé» lancé au début des années 1990 (Ville de Montréal, 1993). Inspiré de l'objectif poursuivi par l'Organisation mondiale de la santé de favoriser «la santé pour tous en l'an 2000», le programme montréalais cherche à mettre en place un système d'identification des besoins locaux et d'intervention à plusieurs partenaires. Il est appliqué à l'échelle du quartier, qui est vu comme un «lieu privilégié d'intervention» (Ville de Montréal, 1993 : 14).

Au milieu des années 1990, le volet de ce programme relatif à la qualité de l'environnement est remplacé par le programme Éco-quartier alors que l'initiative conjointe des tables intersectorielles de concertation de quartier (les tables) vient reprendre le flambeau de la concertation (Germain et al., 2004). L'initiative est dite conjointe puisqu'elle n'est pas exclusivement financée par la Ville de Montréal : Centraide et la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-Centre contribuent également à sa mise en œuvre. Une vingtaine de tables sont mises en place, dans autant de quartiers montréalais. Les tables regroupent des acteurs locaux, des tables sectorielles notamment, qui interviennent auprès de diverses populations (femmes, personnes âgées, enfants, immigrants, etc.). Elles sont menées par des organismes communautaires qui sont chargés d'orienter la concertation entre les acteurs évoluant sur un même territoire. Le quartier demeure l'élément pivot de la concertation dans la version du programme, qui date du milieu des années 1990 (Germain et al., 2004). Une étude récente sur les tables de concertation de quartier invite d'ailleurs à voir le quartier comme un espace transactionnel, au sein duquel la table de concertation de quartier est appelée à jouer un rôle de plate-forme pour l'échange et la négociation (Sénécal et al., 2008).

Ce rôle à l'échelle du quartier a largement contribué à renforcer la mobilisation des acteurs locaux et leur capacité à se positionner sur différents projets urbains au cours des dernières années (Sénécal et al., 2008; Germain et al., 2004). En effet, non seulement les tables sont-elles intervenues dans différents dossiers d'aménagement urbain et de développement social et économique, mais elles l'ont fait en se positionnant comme des interlocuteurs privilégiés de la gouverne locale. Par exemple, en 2006, une table a mené activement l'opposition à l'implantation du Casino de Montréal à proximité du bassin Peel, alors qu'une autre a travaillé à modifier le projet de réaménagement des stationnements de Radio-Canada dans le Centre-Sud en 2007-2008.

Le travail combiné des tables et des CDEC en faveur d'une concertation tant entre leurs membres sectoriels qu'avec leurs partenaires publics et parapublics a ainsi favorisé la reconnaissance du travail des acteurs socio-communautaires en matière de développement urbain. Il a fait d'eux des partenaires incontournables de la planification urbaine. Le programme de revitalisation urbaine intégrée s'est d'ailleurs appuyé, dès son lancement en 2003, sur le travail de ces acteurs communautaires. C'est notamment le cas dans le quartier Sainte-Marie, comme nous le verrons un peu plus loin.

Pour résumer, dans un premier temps, le contexte structurel et l'évolution des demandes et des revendications des acteurs socio-économiques ont favorisé le renforcement de la délégation de responsabilités par les gouvernements supérieurs vers le niveau local. Dans un second temps, il y a eu amorce d'une intégration non seulement des préoccupations des acteurs socio-communautaires dans la programmation publique, mais de ces acteurs eux-mêmes dans les dispositifs de planification. Au cours des trente dernières années, l'approche centralisée et privilégiant les grandes opérations de démolition/reconstruction a fait place à une approche plus ouverte à la participation de la population, au développement communautaire et économique des milieux et à la requalification de l'espace.

Les approches dites intégrées mises en place pour planifier la revitalisation à Montréal se présentent comme de nouvelles façons d'aborder les problèmes tant physiques que sociaux et économiques des quartiers défavorisés, en valorisant le processus de planification et d'échange autant que son résultat pour mettre au point des solutions durables (Cloutier et Sénécal, 2005). Dans le quartier Sainte-Marie du Centre-Sud de Montréal, l'approche intégrée fait suite à d'autres initiatives mises en place par le secteur public pour enrayer les problèmes de déclin entamé depuis les années 1960. Nous nous penchons maintenant sur l'évolution de ce quartier et plus particulièrement sur celle de la planification urbaine qui y a été appliquée.

#### **4.4 Le Quartier en question : l'évolution de Sainte-Marie**

Le quartier Sainte-Marie, autrefois Faubourg Sainte-Marie du nom du courant du fleuve à cet endroit de l'île, s'est développé avec l'expansion des activités industrielles à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. La proximité combinée du fleuve et du centre des activités montréalaises faisait de ce faubourg un lieu de choix pour les petites et moyennes industries reliées aux domaines de la chaussure, de la

tannerie, du tabac, des vêtements et de l'alimentation (Benoît, 1983). À partir du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, suite à l'incendie qui ravagea une grande partie du centre de Montréal, le faubourg Sainte-Marie connaît un essor industriel et économique important (Arrondissement Ville-Marie, 2003a). L'implantation de manufactures multinationales telles *McDonald Tobacco*, *Dominion Rubber* et *Molson* dans Sainte-Marie, font de cette zone la plus industrialisée de l'île après la zone du Canal de Lachine. L'expansion rapide du faubourg contribue à attirer les ouvriers canadiens-français qui travaillent dans les usines et qui s'établissent dans le quartier. La demande en logement est telle que plusieurs habitations sont construites rapidement au cours de la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Ces habitations vieilliront mal et un grand nombre d'entre elles ne seront pas rénovées avant la fin du 20<sup>ème</sup> siècle (Benoît, 1983).

Au tournant du 20<sup>ème</sup> siècle, le quartier Sainte-Marie compte environ 16 000 habitants, dont une très grande majorité de locataires. La population continue d'augmenter avec la construction du pont du Havre (futur pont Jacques-Cartier) dans les années 1920 (Giroux, 2005). Cette entreprise colossale nécessitera la démolition de plusieurs maisons, donc l'expropriation de centaines de locataires, et scindera pour de bon cette zone du centre-sud de la ville en deux. La circulation automobile s'intensifie à partir de l'inauguration du pont en 1930 et contribue rapidement à enclaver le quartier Sainte-Marie entre le pont et la voie ferrée à l'est, la rue Sherbrooke au nord et le fleuve au sud.

Les expropriations continuent durant la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, avec l'implantation de grandes institutions francophones. Témoignant du maintien de l'intérêt pour cet espace de la ville, le siège social de Radio-Québec (aujourd'hui Télé-Québec), le centre de détention Parthenais et le siège social de Gaz Métropolitain s'additionnent aux institutions religieuses et éducationnelles, en ayant pignon sur rue dans Sainte-Marie. Toutefois, à partir des années 1960, la combinaison du départ des ménages expropriés avec le début de la restructuration des activités économiques plus largement affecte le développement socio-économique du quartier. L'activité industrielle traditionnelle du quartier, les secteurs de la chaussure et de la confection notamment, se déplace vers la périphérie et les activités commerciales peinent à se maintenir (Arrondissement Ville-Marie, 2003a). Dès lors, le quartier entre dans une phase de déclin.

Il est vrai qu'une baisse importante de population touche l'ensemble de la Ville de Montréal à cette époque. De 1966 à 1971, la population diminue de 6,2% (Morin, 1983 : 47). L'ouverture de la

voie maritime en 1960, le déplacement des activités industrielles et commerciales et des ménages de la classe moyenne vers la périphérie affectent la vitalité de tous les quartiers centraux. Le quartier Sainte-Marie, qui est le plus souvent considéré comme une partie du quartier plus large de Centre-Sud, ne fait pas exception. Une majorité de la population qui y reste est vieillissante, pauvre et elle loue de vieux logements, construits avant 1900 (Morin, 1983). Ce déclin démographique entraîne de sérieuses conséquences fiscales pour la Ville de Montréal, qui doit assumer les coûts de ses infrastructures et de ses équipements centraux sous-utilisés par les Montréalais, mais toujours utiles aux individus résidants à l'extérieur de ses frontières. Le financement de ces équipements étant normalement assuré par l'impôt foncier, l'administration municipale a intérêt à voir les propriétaires capables de payer réintégrer son territoire. L'objectif du gouvernement local est alors d'attirer des ménages de la classe moyenne et de les intéresser à devenir propriétaires dans ses quartiers anciens. Cet objectif est appuyé par le gouvernement provincial qui dépose, en 1978, une première version de son option d'aménagement pour la région de Montréal, visant à freiner l'étalement urbain par la consolidation du tissu urbain existant ainsi que l'amélioration de la qualité de vie sur l'île de Montréal (Gouvernement du Québec, 1984).

Dans ce contexte, la Ville de Montréal intervient pour renverser le déclin de quartiers centraux comme Sainte-Marie. Cette intervention concerne surtout l'amélioration des conditions de logement. Plusieurs mesures d'incitation à la restauration résidentielle sont mises en place, à la fin des années 1960, pour favoriser l'observation de normes minimales à respecter sur l'ensemble du territoire montréalais (Morin, 1983). Les programmes plus vastes de rénovation, appuyés par les subventions des gouvernements supérieurs et s'appliquant à des quartiers spécifiques de la Ville, ne sont lancés qu'à partir des années 1970.

En 1972, un Programme détaillé de rénovation urbaine (PDR) est planifié pour Sainte-Marie. Le PDR Sainte-Marie a pour objectif de construire des habitations à loyer modique (HLM), de nettoyer les terrains et de restaurer les vieux logements. Le gouvernement fédéral, par le biais de la Société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL), abandonne le financement des programmes détaillés de rénovation au début des années 1970, ce qui oblige la Ville à revoir les initiatives qu'elle met en place. Les Programmes d'amélioration de quartier – PAQ font suite aux PDR. Deux PAQ seulement seront mis en œuvre à Montréal, dont un qui s'applique à une partie du quartier Sainte-Marie.

En 1974, une première version du PAQ Terrasse-Ontario planifie de restaurer les logements vétustes dans la partie nord de Sainte-Marie, autour de la rue Ontario. La zone de planification déborde les frontières actuelles de Sainte-Marie et s'étend jusqu'à Amherst à l'ouest (dans le quartier Saint-Jacques). Prévoyant des dépenses trop importantes pour les évaluateurs des gouvernements supérieurs, ce PAQ est révisé en 1976 (Morin, 1987). La deuxième version du programme sera réalisée en deux étapes : une première étape durant la fin des années 1970 et la seconde au début des années 1980. Diverses interventions de rénovation, restauration et construction seront effectuées sur 13 îlots laissés partiellement vacants par les démolitions et les incendies au cours des années 1970 (Ville de Montréal, 1981). La deuxième étape permettra la réalisation de 15 autres projets. Le PAQ Terrasse-Ontario vise à attirer de nouveaux résidents en restructurant et en revalorisant les logements et les équipements existants (Morin, 1983).

Le Service de l'habitation de la Ville de Montréal planifie, à l'époque, que des rénovations et des restaurations autour de la rue Ontario pourraient «catalyser les phénomènes économiques qui à l'heure actuelle se manifestent aux alentours de ce territoire» (Ville de Montréal, 1970 : x). Le programme mis en œuvre donne donc lieu à une grande opération de subvention à la restauration. Combiné aux programmes de restauration des paliers supérieurs, cela permettra la restauration de plusieurs centaines de logements. Le PAQ est également conçu de façon à maintenir les résidents du quartier en place, ce qui témoigne d'une volonté de prendre en compte les revendications populaires soulevées suite aux opérations planifiées de rénovation urbaine. Cependant, dans les faits, la restauration des logements a entraîné un mouvement important de déménagements (Morin, 1983).

Si la mise en œuvre du PAQ Terrasse-Ontario a stimulé l'achat et la restauration de logements vétustes par des ménages des couches moyennes, elle a également provoqué le remplacement de près de la moitié des locataires par de nouveaux locataires après les restaurations (Morin, 1983). Le rachat des immeubles par de nouveaux propriétaires une fois les restaurations effectuées a grandement contribué à ces mouvements de même que l'achat des immeubles par des copropriétaires qui s'y installeront.

L'implantation du Programme d'amélioration des quartiers dans Sainte-Marie s'effectue à une époque durant laquelle les groupes et organismes communautaires du quartier se réorganisent, notamment pour réagir aux conséquences de la délocalisation massive des emplois vers la banlieue.

Ils souhaitent également agir et réagir aux interventions publiques cherchant à freiner le déclin. À partir des années 1980, les programmes gouvernementaux de rénovation et de restauration de Sainte-Marie se conjugueront à des initiatives populaires pour le réaménagement du quartier, menées notamment par les organismes communautaires, et à des programmes tel celui des Tables de concertation de quartier.

#### **4.5 Mobilisation populaire et réaménagement**

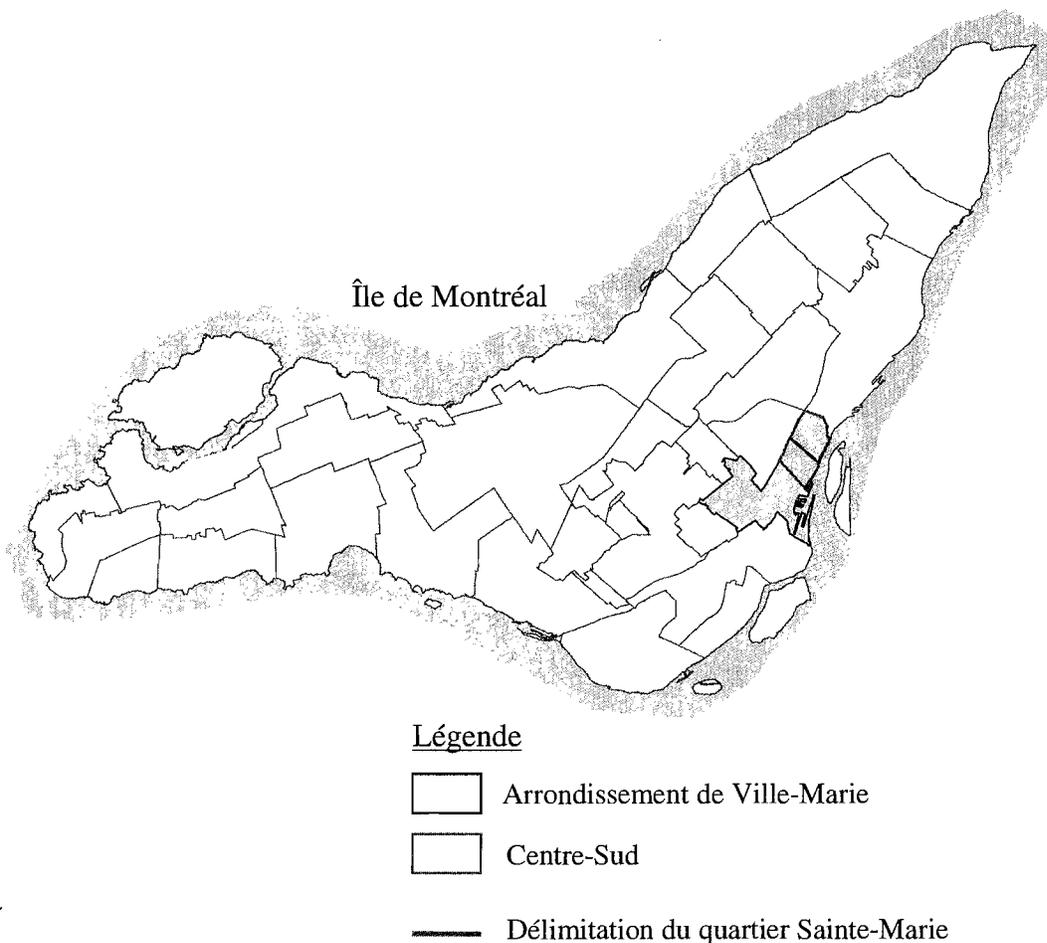
Dans Sainte-Marie et, plus largement, dans le quartier Centre-Sud de Montréal dont Sainte-Marie constitue la partie est, l'organisation populaire et communautaire militante connaît une certaine restructuration dès la fin des années 1970. Cette réorganisation se fait à la faveur d'une plus grande implication sociale dans la transformation du quartier. En 1978, un Colloque populaire sur les PAQ, organisé par un organisme du Centre-Sud, donne lieu à la naissance du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), qui se consacre encore aujourd'hui à la lutte pour le droit au logement. Outre ce regroupement d'organismes, qui représente une sorte de chien de garde des droits des locataires et qui favorise le contrôle des citoyens sur leurs conditions de vie et sur l'aménagement, cette époque voit la naissance des acteurs importants de la revitalisation urbaine contemporaine que sont la Table de concertation Alerte Centre-Sud, la Table pour l'aménagement du Centre-Sud et la Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) Centre-Sud/Plateau Mont-Royal.

Le regroupement d'organismes communautaires Alerte Centre-Sud est né en 1984, des suites du colloque «Mon quartier, je l'ai à cœur» organisé par le milieu communautaire, le journal La Criée et le CLSC Centre-Sud, pour renverser la situation de déclin socio-économique du quartier (Direction de la Santé publique de Montréal, 2001). Le colloque permet notamment aux organismes du Centre-Sud d'identifier le besoin de s'appuyer sur une structure permanente de concertation autour des enjeux d'aménagement et de développement du territoire (Morin et al., 2000). La mise sur pied d'Alerte Centre-Sud visait à doter le Centre-Sud d'un organisme travaillant au rassemblement des acteurs au sein du territoire et à la représentation de leurs intérêts à l'extérieur du milieu. Encore en 2003, les objectifs des fondateurs de l'organisme au milieu des années 1980 étaient réaffirmés :

- 1- Développer un pouvoir de quartier regroupant les organismes communautaires et des résidants et résidentes du quartier;

- 2- Promouvoir et défendre les besoins et les droits des communautés pour leur maintien dans le quartier, avec une priorité pour la population à faible revenu;
  - 3- Promouvoir le développement communautaire, urbain et économique pour le maintien et l'amélioration de la qualité de vie des communautés du quartier;
  - 4- Développer des actions d'information, de concertation, de représentation et de mobilisation pour réaliser les objets ci-dessus mentionnés;
  - 5- Coordonner et gérer des projets de développement communautaire.
- (Alerte Centre-Sud, 2003)

**Carte 4.1 Le quartier Sainte-Marie dans le Centre-Sud de Montréal**



Source : Julie Archambault, INRS, Urbanisation, Culture et Société, 2007

Responsable de l'application du programme «Vivre Montréal en santé» dans le Centre-Sud de Montréal depuis sa mise sur pied en 1993 (Germain et al., 2004), Alerte Centre-Sud a participé, au cours des années 1990, à la mise en place d'interventions de formation, de représentation et de concertation relatives à la qualité de vie des résidants du Centre-Sud. Le développement d'unités de logement social dans le Centre-Sud fut le plus important cheval de bataille de l'organisme, qui en fit la promotion auprès des gouvernements supérieurs. Durant ces années, Alerte Centre-Sud a également été impliqué dans la restauration des trois stations de métro sur le territoire du quartier : Beaudry, Papineau et Frontenac. La concertation réalisée par la Table Alerte Centre-Sud aura contribué, selon ses représentants, à désamorcer les conflits potentiels entre les utilisateurs variés (jeunes marginaux, résidants, prostitués) de ces lieux de transit (Direction de la santé publique de Montréal, 2001). Alerte Centre-Sud est également intervenue dans l'animation de la concertation autour de projets de développement majeurs pour le quartier Centre-Sud à la fin des années 1990, mais surtout pour sa portion ouest, en dehors de Sainte-Marie. Les projets de la Grande bibliothèque et le développement de Faubourg Québec en sont quelques exemples.

Les objectifs d'Alerte Centre-Sud sont restés les mêmes jusqu'à la reconstitution de l'organisme en Corporation de développement communautaire Centre-Sud, en 2005. Alerte Centre-Sud a été appelé à participer à l'expérience de revitalisation urbaine intégrée (RUI) à titre de membre du comité de revitalisation locale (CRL) dès sa mise en œuvre, en 2003. L'organisme de concertation a reçu une contribution financière de 10 000\$ par le biais de la RUI, en 2004, pour le développement d'un plan d'action relatif au logement social et communautaire. Le projet devait permettre de définir des objectifs de développement pour le quartier. Alerte Centre-Sud a également reçu une contribution financière de 25 000\$ dans le volet relatif à «l'amélioration des conditions de santé» de la RUI. Cette fois, le financement, issu des fonds du Sommet de Montréal, visait à «soutenir des organismes oeuvrant en sécurité alimentaire par l'embauche d'une ressource spécialisée dans la recherche de financement et en concertation» (Ville de Montréal, 2004 : 7).

Le remplacement d'Alerte Centre-Sud par la Corporation de développement communautaire (CDC) au CRL s'est fait durant la période de transition de la RUI. La CDC, qui est également responsable de l'animation et de la coordination de la Table de concertation de quartier pour le Centre-Sud, participe aux activités de la RUI depuis la relance des travaux en 2007.

L'enjeu du logement et celui de l'aménagement sont au rang des priorités d'Alerte Centre-Sud. À cet égard, si les questions relatives au logement et à la revitalisation du quartier sont les priorités de l'organisme, c'est surtout par l'intermédiaire de ses comités, notamment le comité sur le logement, de la Table pour l'aménagement du Centre-Sud ainsi qu'à travers l'action de la Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, qu'elle met sur pied en 1986, qu'Alerte Centre-Sud intervient (Morin et al., 2000).

La Table pour l'aménagement du Centre-Sud, de son côté, a été mise en place à la fin des années 1990, spécifiquement pour mener à bien l'objectif d'intervenir sur les questions d'aménagement dans le Centre-Sud (Morin et al., 2000). Coordonnée par la CDEC, la Table pour l'aménagement regroupe une trentaine d'acteurs communautaires, institutionnels et résidants. Elle coordonne divers comités de travail et intervient sur les questions de développement et d'aménagement que ses membres ont identifié comme étant prioritaires, comme le projet d'implantation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) au centre-ville, le réaménagement des abords du pont Jacques-Cartier, le développement du pôle Frontenac, etc. La Table d'aménagement du Centre-Sud est représentée au comité de revitalisation locale depuis le début des activités de planification intégrée.

Quant à la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, elle agit pour stimuler la concertation et l'implication autour de l'enjeu du développement économique, tant du Plateau Mont-Royal que du Centre-Sud. Mise sur pied au milieu des années 1980 par Alerte Centre-Sud, la CDEC a notamment pour priorité d'améliorer la qualité de vie des quartiers. L'approche qu'elle privilégie vise notamment la mixité sociale et la mixité des fonctions urbaines, la démocratie participative, le développement commercial et économique. Ses activités sont surtout orientées vers le développement et le renforcement de l'emploi comme moteur de développement économique et social. Accréditée en 2003 à titre de Centre local de développement (CLD), la CDEC a développé des projets d'aide à la formation, de conseil en gestion d'entreprises, de soutien financier, etc.

Au chapitre de la revitalisation urbaine, la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal a participé, avec des résidants, des organismes communautaires et des organismes privés, à la mise sur pied, en 2001, de la démarche de revitalisation «Sainte-Marie en Action», une démarche impliquant des résidants et des acteurs sociaux, visant la réalisation d'initiatives de développement social. L'antériorité de la démarche «Sainte-Marie en Action» par rapport à la RUI lui a valu un

siège d'office au Comité de revitalisation locale (CRL) (Arrondissement Ville-Marie, 2003b). La CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal a été approchée dès le début du processus, pour faire partie des intervenants assis autour de la table de la planification. Le président et le directeur de l'Arrondissement de Ville-Marie, responsables de la soumission du quartier Sainte-Marie comme lieu d'implantation du projet-pilote de RUI, plaçaient, déjà en 2003, la CDEC et «Sainte-Marie en Action», comme la table de quartier Alerte Centre-Sud d'ailleurs, dans la liste des regroupements «ouverts à l'idée de s'approprier les principes d'une démarche intégrée» (Arrondissement Ville-Marie, 2003b : 12). À cet égard, la coexistence du CRL dans Sainte-Marie avec la Table de concertation Alerte Centre-Sud, d'une part, et avec l'initiative «Sainte-Marie en Action» supervisée par la CDEC, d'autre part, est apparue comme un défi important dans l'actualisation du programme RUI (Divay et al., 2004). D'autant plus que, alors que la RUI visait la réalisation d'un projet couvrant plusieurs dimensions du développement urbain, «Sainte-Marie en Action» travaillait surtout dans l'optique de développer les liens sociaux et communautaires et de favoriser le développement social du quartier. La démarche a, entre 2003 et 2006, réalisé diverses opérations d'animation sociale, à travers un concours de dessin, une tournée des portes du quartier (porte-à-porte), un programme d'aide à l'entrepreneuriat, entre autres. «Sainte-Marie en Action» a cessé ses activités en 2006, faute de financement.

Depuis les années 1960, diverses initiatives ont été et continuent d'être mises en place sur le territoire montréalais en général et sur celui de Sainte-Marie en particulier. Outre l'administration municipale, qui constitue un joueur important dans la planification et la réalisation de projets visant la relance du dynamisme social et économique des quartiers, des acteurs socio-communautaires travaillent à relever les défis du développement urbain. L'expérience des programmes antérieurs ayant montré l'intérêt de traiter les problèmes urbains sous plusieurs angles et l'importance d'impliquer la population dans le processus de planification, une approche dite intégrée de planification de la revitalisation urbaine a été développée et mise en place par plusieurs administrations, notamment l'administration montréalaise, au cours des vingt dernières années. Nous nous penchons maintenant sur les origines et les caractéristiques de cette approche à Montréal.

#### **4.6 L'approche intégrée de la revitalisation urbaine à Montréal**

Appliquée notamment aux États-Unis et en Europe depuis quelques décennies, la planification intégrée gagne en popularité, depuis les années 1990, auprès des organismes publics et communautaires québécois travaillant à la planification des programmes de santé publique et du développement social. En matière de planification urbaine, les villes québécoises sont de plus en plus nombreuses à mettre en œuvre ce type d'approche pour favoriser la revitalisation des quartiers dont les indicateurs socio-économiques témoignent d'importantes lacunes par rapport aux autres quartiers. La Ville de Trois-Rivières, par exemple, a instauré une stratégie de revitalisation urbaine intégrée en 1998; l'administration de Valleyfield a fait de même en 1999 et, depuis 2003, des expériences pilotes ont pris forme dans certains quartiers de Montréal. Dans ce dernier cas, l'impulsion à l'origine de l'application d'initiatives intégrées a été donnée par les groupes et par la population.

En 2002, l'administration municipale du maire Tremblay, nouvellement en poste, organise le Sommet de Montréal. Cet événement est l'occasion pour les acteurs sociaux montréalais de signaler aux élus locaux qu'ils désirent voir les interventions de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale sur des secteurs ciblés mis au premier rang des priorités (Ville de Montréal, 2004). Pour donner suite à la proclamation des représentants de la société civile, l'administration montréalaise développe alors divers outils d'intervention dans les zones urbaines jugées critiques. En 2003, un contrat de Ville est signé entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec. Puis, un plan d'action en développement social urbain est élaboré par l'administration montréalaise, qui procède également à la révision de son plan d'urbanisme en 2004. Ces outils s'inscrivent dans la continuité de la réflexion entamée plus tôt par les organismes publics comme le Conseil de la santé et du bien-être social québécois sur l'intérêt de la concertation et de l'intersectorialité pour lutter contre la défavorisation ainsi que dans le sillage du «Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale» (Gouvernement du Québec, 2005). Il s'agit d'instruments qui marquent le passage d'une stratégie de lutte contre la pauvreté organisée autour des individus vers une stratégie ciblée et territorialisée. Ils viennent également appuyer l'application d'une approche territoriale intégrée à la planification de la revitalisation de certains quartiers montréalais comme Sainte-Marie.

#### **4.7 La revitalisation urbaine intégrée dans Sainte-Marie**

Le comité de revitalisation locale (CRL) dans Sainte-Marie se réclame être un dispositif permettant d'assurer la planification de la revitalisation du quartier de façon intégrée (Lemay, 2004). Il a été mis en place dans le cadre du programme municipal de revitalisation urbaine intégrée (RUI) et sa mise sur pied a été encadrée par certains principes inscrits aux règlements de ce programme. Mais dans quelle mesure ce dispositif répond-il réellement aux principes de la planification intégrée?

L'approche intégrée poursuit l'objectif de permettre une coordination et une adaptation des ressources publiques, communautaires et privées, pour régler les problèmes identifiés et améliorer les conditions locales (Divay et al., 2004). L'action privilégiée par cette approche est concertée et implique un grand nombre de domaines, qui peuvent varier en fonction des réalités et des problèmes propres au contexte du territoire. Elle vise à transformer les quartiers défavorisés en intervenant de façon simultanée sur le cadre bâti, sur la composition sociale et sur le développement économique, afin de diminuer le caractère pauvre et défavorisé de ces quartiers et de leurs habitants (Séguin et Divay, 2004). Elle cible les interventions et favorise le travail conjoint d'acteurs qui ne travaillent habituellement pas en partenariat (Jacquier, 2005).

Le modèle intégré attribue un rôle important à la population du territoire ciblé et aux instances qui les représentent dans les activités de planification, de mise en œuvre et de suivi des actions. C'est une approche qui se veut globale, qui tente de prendre en compte la diversité et la complexité des processus de transformation des quartiers. Pour Jacquier (2005), ce type d'approche vise à construire un cadre différent, renforçant l'efficacité des approches traditionnelles de la gestion sociale et urbaine, tentant de mieux utiliser le financement disponible et s'efforçant de reconstruire de nouveaux systèmes de gouvernance urbaine.

Selon Séguin et Divay (2004), l'approche intégrée est en rupture avec la vision universelle de l'État social. Pour ces auteurs, elle transforme les stratégies de bien-être, qui étaient jusqu'alors appliquées de façon universelle au Québec, sans distinction territoriale quant à l'accès et à l'offre de service, en des stratégies différenciées selon les lieux. Le territoire remplace le citoyen comme cible des interventions sociales. Ces auteurs soulignent qu'une telle façon de faire risque de défavoriser

les individus résidant ailleurs que dans les quartiers où la pauvreté est fortement concentrée, qui ne bénéficient alors pas des interventions de revitalisation ciblée.

Malgré cette réserve soulignée par Séguin et Divay (2004), plusieurs villes européennes et nord-américaines appliquent, depuis la fin des années 1980, des programmes de revitalisation urbaine suivant l'approche intégrée (Jacquier, 2005; Jacquier, 2003). À Montréal, les expériences de RUI ont été lancées dans la foulée de la stratégie de lutte à la pauvreté, apparue comme une préoccupation majeure des acteurs réunis lors du Sommet de Montréal en 2002, menée par l'administration municipale, conjointement avec le gouvernement du Québec<sup>4</sup> (Divay et al., 2004).

La littérature sur le sujet (Jacquier, 2003; Bacqué et al., 2003; Divay, 2005) souligne que l'approche intégrée de planification, même si elle prend diverses formes selon le milieu où elle est appliquée, renvoie généralement à quatre caractéristiques du dispositif mis en place : territorialisé, partenarial, multi-niveaux ou échelons et intersectoriel. Le dispositif mis en place dans Sainte-Marie se présentant comme un exercice intégré, voyons plus précisément de quelle manière il applique les principes de cette approche a) territorialisée, b) partenariale, c) multi-niveaux et d) intersectorielle.

#### a) Une approche territorialisée

L'approche intégrée s'appuie sur une décentralisation des responsabilités, motivée par une volonté de réduire la taille de l'État et par l'idée que les interventions universelles ne réussissent pas à réduire la pauvreté de certains secteurs urbains de façon significative (Savard, 2005; Séguin et Divay, 2004). Aux programmes visant les individus sont substitués des programmes ciblant des territoires qui présentent des caractéristiques de pauvreté en forte concentration.

Dans Sainte-Marie, comme dans les autres quartiers inscrits au programme de RUI, des zones d'intervention ont été ciblées. Ces zones correspondent aux secteurs de forte défavorisation qui ont été préalablement identifiés comme tels par la Ville de Montréal (Ville de Montréal, 2003a). Ces zones sont également prioritaires dans le Plan d'urbanisme révisé de 2004. En réalité, dans Sainte-Marie, ces zones d'intervention prioritaires couvrent presque totalement le territoire du quartier. Les

---

<sup>4</sup> Le gouvernement du Québec a voté, en 2002, la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qui a donné naissance, deux ans plus tard, au Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

membres du CRL y ont été attentifs. Une attention particulière a été réservée au secteur entourant le métro Frontenac ainsi qu'à celui plus au sud, autour de l'îlot conventuel. À cet égard, la dimension territoriale est bien intégrée dans l'opération en cours dans Sainte-Marie.

#### b) Une approche partenariale

Dans l'approche intégrée, les acteurs sociaux sont appelés à participer aux différentes étapes du processus (planification, gestion et implantation de la stratégie). Cette participation est vue comme une assurance de la légitimité des décisions prises. Elle vise à renforcer la validité et l'adéquation des interventions par rapport aux besoins spécifiques et aux attentes du contexte local.

Dans le cas de la RUI appliquée au quartier Sainte-Marie, un comité de revitalisation locale (CRL) formés de représentants de cinq catégories d'acteurs a été mis en place au début du programme pour planifier, gérer et suivre le processus de revitalisation, dans un horizon de dix ans. Ce comité comptait, lors de sa mise en place en 2003, six représentants des organisations non gouvernementales (ONG) et des groupes communautaires, deux représentants des entreprises privées et des grandes sociétés, trois représentants des institutions, quatre citoyens et trois représentants de l'arrondissement Ville-Marie, pour un total de 18 membres (Divay et al., 2004). Les représentants des acteurs sociaux ont été choisis par l'administration municipale dans un souci de représentativité du tissu associatif particulièrement dense du quartier Sainte-Marie. Ceux du secteur privé, moins nombreux dans le quartier, ont été invités à travailler comme membre du CRL. Il semble que le recrutement de ce type d'acteurs ait été plus difficile.

À la relance des travaux du CRL à l'automne 2006, le nombre de participants était sensiblement le même (20), sauf que seulement 13 personnes avaient officiellement un droit de vote autour de la table de planification. Parmi celles-ci, on comptait quatre représentants des organismes sociaux et des groupes communautaires, quatre représentants du milieu des affaires, des commerçants et des employeurs du quartier, deux représentants des institutions, deux citoyens et un président. Les représentants de l'administration municipale, même ceux assumant la coordination du CRL, n'avaient pas le droit de voter, pas plus que les représentants de services municipaux ou paramunicipaux tels le service de police ou l'office municipal d'habitation<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Soulignons que le droit de vote n'a pas été utilisé au cours des séances observées en 2007 et 2008.

### c) Une approche multi-échelles

L'intégration implique également la prise en compte de plusieurs niveaux ou échelles d'intervention. Les niveaux géographiques concernés par la planification intégrée sont multiples (voisinage, quartier, ville et agglomération). L'approche intégrée repose sur l'idée que l'intervention sur un secteur ciblé doit s'inscrire dans le cadre plus large du développement de la métropole (Divay et al., 2004). Par exemple, dans le programme intégré Soziale Stadt (la Ville Sociale), appliqué en Allemagne depuis 1999, l'intégration des niveaux d'intervention concerne le financement du programme et la planification des interventions (Difu, 2006). Le financement est assuré à la fois par l'Union européenne, par le gouvernement fédéral, par le Land et par le gouvernement local. Lorsque cela est possible pour ce dernier, la répartition du fardeau financier se fait à parts égales. Sinon, les gouvernements supérieurs compensent pour le gouvernement local. Des organismes sans but lucratif, des entreprises et des fondations peuvent également ajouter leur contribution. La planification, quant à elle, est réalisée par un comité qui regroupe des représentants de différents niveaux, présents à l'échelle locale.

Le dispositif mis en place dans Sainte-Marie a des objectifs qui convergent vers une intégration des échelles, notamment concernant l'augmentation du nombre de résidants du quartier embauchés dans les entreprises situées dans le quartier et l'amélioration des compétences professionnelles des résidants. Cet objectif s'appuie sur l'idée que la revitalisation sera favorable à l'ensemble du quartier, au dynamisme de l'arrondissement et, plus largement, à l'économie métropolitaine (Ville de Montréal, 2003a). Cependant, en ce qui a trait plus spécifiquement à la composition du CRL et à son fonctionnement, l'intégration des échelles reste à démontrer. Une certaine diversité d'échelons administratifs est perceptible, du fait que le CRL regroupe des représentants de l'arrondissement, des acteurs actifs plus largement sur le territoire découpé pour l'organisation des services sociaux et de santé et de développement économique et communautaire, des représentants d'organismes actifs dans le quartier Centre-Sud et des résidants du secteur Sainte-Marie. Le président, qui vit et travaille ailleurs que dans Sainte-Marie, vient aussi ajouter une perspective orientée vers le développement du quartier plus largement, dans le contexte montréalais. Toutefois, les zones administratives distinctes que constituent les territoires de l'arrondissement, du CSSS, de la commission scolaire et de la CDEC se chevauchent sans réellement s'intégrer. Le territoire ciblé pour la revitalisation, le quartier Sainte-Marie presque dans son entier, correspond à une partie de chacun des territoires d'action de ces organisations. Cela constitue à nos yeux un obstacle à l'intégration des façons de travailler de ces acteurs, qui sont importants dans le milieu.

En outre, le gouvernement du Québec participe en partie au financement de certains projets associés à la RUI, notamment par les programmes de «renouveau urbain» et des «Quartiers sensibles». Cependant, aucun représentant des gouvernements supérieurs à celui de la Ville de Montréal n'est présent autour de la table de planification dans le cas de Sainte-Marie. Cette absence peut compliquer le traitement des enjeux davantage liés au développement social, qui sont de compétence provinciale. Elle réduit également la capacité financière directe du comité, y compris en ce qui a trait aux volets d'intervention sur le développement physique du quartier. Sans la présence des gros joueurs que sont les représentants des gouvernements provincial et fédéral, il apparaît plus ardu de mobiliser l'attention et les ressources de ministères susceptibles de pouvoir contribuer à la revitalisation de Sainte-Marie. En ce sens, l'intégration des échelles d'intervention n'apparaît pas complète dans le dispositif mis en place dans Sainte-Marie.

#### d) Une approche intersectorielle

Pour réduire la fragmentation des solutions, l'approche intégrée préconise le traitement simultané des enjeux liés au domaine physique, au développement social et au développement économique. Cette approche s'inscrit en lien avec le constat que les problèmes socio-économiques auxquels font face les milieux en crise sont nombreux et diversifiés et qu'ils gagnent à être traités sur un même front.

Dans Sainte-Marie, les quatre grandes orientations stratégiques définies par le CRL concernent effectivement des dimensions variées de la vie en ville : 1) le développement de la fonction résidentielle et l'aménagement du domaine public; 2) le développement d'un milieu de vie dynamique et sécuritaire; 3) le développement de l'emploi local et de l'employabilité de la population; et 4) l'amélioration des conditions de santé de la population. En ce sens, la perspective d'intégration des secteurs semble appliquée, dans l'opération qui nous intéresse.

Ainsi, le programme montréalais tente d'appliquer les grands principes intégrateurs dans la conduite de la planification de la revitalisation urbaine. Cette façon de faire vise l'atteinte de résultats qui seront adéquats, valides et durables pour le milieu ciblé. Dans le cas de la RUI dans Sainte-Marie, notre recherche s'intéresse à trois aspects, soit l'intégration des représentations, l'intégration donnant lieu à des produits concrets et la portée théorique de l'approche intégrée. Nous présentons, dans les pages qui suivent, la méthode que nous retenons pour traiter ces trois aspects.

## **CHAPITRE 5 : MÉTHODOLOGIE**

### **5 Étude de l'ajustement des participants au processus sous l'angle de l'analyse transactionnelle**

Notre démarche de recherche propose l'analyse d'une expérience de planification urbaine intégrée dans une approche transactionnelle. Elle prend appui sur l'expérience individuelle des acteurs dans le processus de planification urbaine. En suivant l'expérience des acteurs dans le dispositif intégré, notre objectif est triple :

1) Dans un premier temps, nous voulons saisir ce à quoi la tentative d'intégration du programme de revitalisation urbaine intégrée donne lieu empiriquement. Nous voulons évaluer la convergence stimulée par le dispositif, le cas échéant, en prenant pour marqueurs de cette dynamique d'intégration les ajustements dans la représentation du quartier revitalisé chez les participants. La question principale de recherche que nous posons découle de ce premier objectif : Dans l'exercice de planification urbaine à l'étude, est-il possible de mettre en évidence une dynamique d'intégration sur la base des ajustements que traduisent les représentations individuelles des participants ?

2) Ensuite, nous travaillons à aborder l'intégration sous l'angle des co-productions et coopérations entre les acteurs. Nous cherchons à identifier les produits découlant de la démarche de planification urbaine intégrée elle-même. Sans chercher à vérifier l'orthodoxie du modèle intégré, nous nous intéressons aux effets et initiatives qui peuvent avoir été générés par le groupe d'acteurs. Ici, plutôt que de passer par les représentations des acteurs, il s'agit d'identifier les produits assimilables à l'activité du comité de revitalisation locale en tant qu'entité nouvelle, créée spécifiquement pour la RUI. Un nouveau groupe d'acteurs est mis en place, il produit des actions, génère des projets, qui peuvent être associés à la démarche d'intégration. La deuxième question s'intéresse à ces produits : quelles sont les productions du comité qui sont assimilables, directement ou indirectement, à la démarche de planification ? C'est la dimension de co-production des éléments retenus qui en fait des indicateurs d'intégration.

3) La troisième question, plus globale, veut mettre à profit le sens théorique des indicateurs d'intégration dégagés. Nous nous tournons vers le sens des liens par rapport au modèle de l'analyse

transactionnelle. Quel est le sens théorique des tendances observées par rapport au modèle d'intégration appliqué à travers la RUI ?

Notre choix de se fonder sur les représentations et les expériences individuelles est notamment motivé par la volonté de tenir compte de la relation des acteurs avec le système, ici le dispositif de planification, tout en évitant de réduire leur action et leur identité à ce cadre. Plutôt que de centrer notre attention sur les raisons et stratégies derrière les interactions et la délibération collective, comme le fait notamment Habermas, nous proposons d'aborder la représentation de l'expérience urbaine et du quartier revitalisé des individus, afin de cerner les contours de leurs ajustements aux autres et de mettre en perspective la construction de sens et de liens entre leurs univers particuliers.

En outre, cette approche invite à voir la situation des acteurs participant à l'exercice de planification sous un angle différent de celui adopté, plus traditionnellement, par les courants théoriques de la planification participative et communicationnelle. La transaction sociale nous sert de cadre d'analyse. Nous combinons ce cadre théorique à la méthode de la théorie ancrée comme outil de saisie des phénomènes sociaux et de validation des idées qui émergent de notre analyse. La théorie ancrée (*Grounded Theory*) telle qu'elle a été définie par Strauss et Glaser (1967) s'inscrit en lien avec les approches écologiques et interactionnistes d'auteurs issus de l'École de Chicago, tels W.I. Thomas et R.E. Park pour l'écologie urbaine et Erving Goffman pour l'interactionnisme (Strauss et Corbin, 1998). Les deux principes directeurs sur lesquels s'appuie l'approche ancrée retenue et qui l'inscrivent en lien avec les traditions de recherche qui viennent d'être mentionnées sont le changement et le déterminisme. L'approche de la théorie ancrée conçoit les phénomènes sociaux comme étant en mouvement, comme connaissant des changements constants. Conséquemment, elle cherche à mettre au point des outils de recherche capables de rendre compte de cette évolution constante. En ce qui concerne le déterminisme, l'approche ancrée le révoque, pour reconnaître aux acteurs la capacité de réagir aux conditions et d'agir en fonction de leurs valeurs et perceptions. Cette position lie la théorie ancrée au pragmatisme, à l'interactionnisme, mais aussi à la transaction sociale. Elle permet au chercheur qui l'adopte de saisir comment les acteurs agissent et interagissent avec leur milieu :

« la grounded theory ne fait pas que découvrir des conditions pertinentes, mais montre également la façon dont les acteurs se meuvent dans des espaces-temps de contraintes et d'opportunités, en répondant à ces conditions en mouvement et aux conséquences de leurs actions » (Strauss et Corbin, in Cefai, 2003 : 365).

Cherchant à comprendre l'évolution des phénomènes, la théorie ancrée mise sur une adaptation tant des préceptes théoriques que des outils au fil de l'enquête. Une certaine procédure gagne à être appliquée et respectée afin d'assurer de la rigueur à la recherche, mais elle s'avère étroitement liée à la valorisation d'une itération entre le terrain et l'analyse. Cette procédure itérative, qui permet à l'analyse d'évoluer au fil de la collecte des données et à des concepts d'émerger au fur et à mesure de la comparaison des éléments recueillis avec d'autres éléments, est celle que nous avons adoptée. Nous ne prétendons pas avoir appliqué l'ensemble des canons et procédures énoncés par Strauss et Corbin (1998), mais nous nous sommes laissés guider par les principes de la méthode itérative et par la prise de données à différents moments du processus. Cela nous apparaît donner une rigueur à notre enquête et l'inscrire en lien avec l'approche méthodologique de la théorie ancrée. Nous présentons maintenant plus en détails les étapes de notre démarche.

## 5.1 La prise de données

Le tableau 5.1 rappelle le calendrier des opérations méthodologiques effectuées au cours de notre enquête de terrain. Cette dernière s'est déroulée de l'automne 2004 au printemps 2008. Au cours de cette période, nous avons observé les réunions de planification du comité de revitalisation locale (CRL), effectué des analyses documentaires et mené des entretiens auprès de 32 répondants.

**Tableau 5.1 Calendrier de la prise de données et identification des outils de saisie**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Outils de saisie	Observation non participante des réunions -----					
	Entretiens semi-directifs temps 1 : Acteurs membres du CRL et non-membres					
	Entretiens semi-directifs temps 2 : Acteurs membres du CRL et non-membres					
	Analyse documentaire des comptes-rendus des réunions du CRL et des documents produits par le CRL ou concernant la RUI dans Sainte-Marie					

La stratégie méthodologique retenue nous permet d'abord de répertorier les représentations de tous les acteurs rencontrés, à l'aide du contenu des entretiens semi-directifs. Ce répertoire global des représentations, entendues comme étant l'expression subjective que se fait l'individu d'un

espace, nous sert à faire le portrait de l'évolution des représentations des neuf intervenants rencontrés deux fois. Ce portrait nous permet de répondre à notre question de recherche principale sur les résultats de la délibération en termes d'intégration. Pour réaliser notre deuxième objectif de recherche, concernant l'identification des produits assimilables directement ou indirectement au dispositif de RUI, nous nous servons du résultat des analyses documentaires et de l'observation des réunions. L'ensemble des données recueillies est utilisé pour apporter une réponse à la troisième question de recherche, plus globale, concernant les liens produits à travers le dispositif de planification au regard de l'analyse sociologique transactionnelle.

## **5.2 La saisie des représentations individuelles**

Afin de répondre à notre question principale concernant l'intégration en termes d'ajustements des représentations individuelles des participants, il nous fallait faire une étude exploratoire de l'évolution de ces représentations dans le temps. Pour ce faire, nous avons entrepris de capter à deux reprises les représentations des acteurs participant à la RUI et siégeant au comité de revitalisation local (CRL). La stratégie de conduite d'entretiens à deux moments a été retenue au début du projet de thèse, en 2004. Des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de 14 intervenants qui étaient membres du CRL au printemps 2006. Des changements à la direction de l'Arrondissement de Ville-Marie, survenus suite aux élections municipales de novembre 2005, ont entraîné une interruption des activités du CRL ainsi que la modification de sa composition. Les activités ont repris à l'hiver 2007, avec un groupe composé en partie d'individus membres depuis 2003 et en partie de nouveaux membres.

L'arrêt d'un an des travaux de planification et la recomposition du CRL sont venus confirmer l'intérêt, afin d'assurer la pertinence et la cohérence de notre étude avec la réalité du processus, de rencontrer une nouvelle fois les membres composant le CRL. Neuf intervenants ont pu être rencontrés une deuxième fois et six nouveaux membres ont été interrogés au temps 2, soit au printemps 2007. À ces vingt acteurs membres du CRL au temps 1 ou au temps 2 s'ajoutent trois acteurs non-membres rencontrés pour obtenir un point de vue extérieur au processus et obtenir un portrait plus étendu de la dynamique. Ainsi, 23 intervenants ont été rencontrés entre 2006 et 2008, dont neuf à deux reprises, pour un total de 32 entretiens. Le traitement des données recueillies lors de ces entretiens a été adapté aux changements, qui ne relevaient pas de notre contrôle.

Ces changements à la composition du CRL viennent limiter, d'une certaine façon, l'analyse de l'évolution des représentations individuelles et sa mise en parallèle avec l'évolution du processus de planification. Cependant, ils nous ont permis de recueillir un nombre plus considérable de témoignages que nous ne le prévoyions au départ. À l'aide de ces données, il nous a été possible de réaliser un répertoire des représentations individuelles du quartier revitalisé. L'ensemble des données issues des entretiens ont été codées de façon descriptive, d'abord, et de façon thématique ensuite. Les résultats du codage thématique nous ont amené à mettre en perspective les régularités répétables parmi les représentations individuelles. L'organisation de ces régularités et des thèmes auxquels elles sont associées constituent le répertoire des représentations.

Offrant un portrait d'ensemble des éléments au cœur des représentations du quartier Sainte-Marie, du quartier revitalisé tel qu'il devrait être et du dispositif de planification de la RUI dans Sainte-Marie, ce répertoire nous permet de cerner clairement les éléments sous-jacents à la situation d'interaction au temps 1 et au temps 2. Du même coup, ce répertoire nous sert d'outil pour faire l'étude exploratoire de l'évolution des représentations entre les deux moments du dispositif qui ont été étudiés (temps 1 et temps 2).

Le répertoire est présenté sous forme de tableau dans le premier chapitre de la partie discutant des résultats (Tableau 7.1, p.132). Les composantes des représentations y sont compilées et associées à leur fréquence de mention. Cette indication quantitative offre un aperçu de l'importance relative de chaque élément pour l'ensemble des acteurs rencontrés. Elle met en perspective certaines convergences dans les représentations. Cependant, c'est surtout le contenu en lien avec les composantes thématiques qui sert à l'étude. Ce sont les segments d'entretien et leur analyse qualitative répertoriée qui nous révèlent les éléments à surveiller pour cerner l'évolution des représentations.

### **5.3 L'évolution des représentations**

Un noyau de neuf intervenants est resté en poste entre le temps 1 (2006) et le temps 2 (2007). Ces 18 entretiens nous servent pour analyser l'évolution des représentations et sa mise en relation avec le contexte du processus de planification à deux moments. Nous avons tenu compte du fait que les contextes entourant la formulation de ces représentations varient et que cela est susceptible d'avoir

une incidence. Notre interprétation tient compte de la distinction entre le temps 1 et le temps 2. Ces variations de contexte n'affectent pas pour autant l'intérêt d'analyser les liens et les ajustements survenus d'un temps à l'autre, en relation avec les progrès du dispositif.

L'étude de l'évolution des représentations prend appui sur le répertoire général des représentations et porte une attention particulière au mouvement des représentations de l'échantillon des neuf intervenants rencontrés deux fois. Cet échantillon est restreint, mais il permet d'explorer les composantes qui varient dans les représentations. Cette exploration nous amène à identifier les ajustements de ces représentations, le cas échéant, entre le temps 1 et le temps 2.

Ici encore, une indication quantitative du sens de l'évolution sert à sa caractérisation. La variation de la fréquence de mentions du temps 1 au temps 2 nous aide à éclairer les éléments qui prennent ou qui perdent de l'importance d'une fois à l'autre, aux yeux des neuf acteurs rencontrés deux fois. Cela dit, c'est le contenu des propos qui reste au cœur de notre exploration du mouvement. Nous nous servons de la quantité de mentions pour mieux identifier les composantes des représentations qui en appellent à une interprétation qualitative plus fine. À cet égard, notre sélection des propos lors du codage peut induire une certaine perspective, sans que cela ne biaise pour autant l'analyse.

Nous nous basons également sur notre travail d'observation des réunions de planification du CRL pour bonifier nos interprétations. Ces observations non participantes se sont déroulées de l'automne 2004 au printemps 2008. Huit réunions de planification ont été observées. Les notes prises lors de ces réunions offrent des informations supplémentaires concernant les thèmes abordés lors des entretiens. Plus précisément, les notes contribuent à valider l'analyse de l'évolution des représentations en confirmant, le cas échéant, l'importance accrue ou décroissante d'un thème. Les observations permettent également d'identifier les éléments traités en entretiens, qui ont été peu abordés publiquement, lors des réunions.

Cette façon de faire, s'appuyant à la fois sur le répertoire, sur le mouvement des représentations dans le temps et sur les observations, permet de mieux saisir les tendances. Elle nous permet, du même coup, de répondre à notre question principale, à savoir : Dans l'exercice de planification urbaine à l'étude, est-il possible de mettre en évidence une dynamique d'intégration sur la base des ajustements que traduisent les représentations individuelles des participants ?

## **5.4 Les outils méthodologiques**

La grille d'entretien qui a servi à la conduite des entretiens semi-directifs du temps 1 (voir la grille 1 à l'Annexe I), menés au printemps 2006, a été élaborée en s'appuyant sur les notes d'observation des rencontres du CRL depuis l'automne 2004. Une analyse des documents produits par le CRL et par l'administration de l'arrondissement ou de la Ville de Montréal avant l'automne 2004 a également aidé à l'élaboration des questions.

La grille appliquée pour les entretiens au temps 2 (voir la grille 2 à l'Annexe II) devait permettre d'obtenir des réponses traduisant l'évolution de la représentation du quartier actuel et souhaité. Les modifications apportées à cette grille découlent des analyses des premiers entretiens, des entretiens menés auprès d'acteurs non-membres du CRL et des notes d'observation prises à partir de la relance du processus à l'automne 2006. En ce sens, les entretiens du temps 2 ont été réalisés en tenant compte de la relance du processus, pour identifier comment cette relance pouvait influencer l'évolution des représentations. L'analyse des entretiens du temps 1 ayant révélé une préoccupation de plusieurs acteurs à l'égard de l'adéquation entre les besoins du quartier et les propositions de revitalisation issues du processus, notamment, cette dimension était plus spécifiquement traitée par la grille d'entretien pour le temps 2.

L'application du schéma d'analyse de la transaction sociale aux résultats des entretiens menés en deux temps vient s'ajouter au codage pour nous permettre de préciser la séquence de l'évolution des représentations. Le schéma d'analyse nous amène à identifier les divergences et les convergences dans les représentations ainsi que les chemins utilisés par les acteurs pour s'ajuster et transiger.

Les données issues des analyses documentaires et des entretiens supplémentaires viennent ajouter un éclairage à la dynamique transactionnelle et nous permettent de dresser un portrait global des représentations et de leur intégration au sein du processus.

## **5.5 Le codage des entretiens**

Dans l'optique de cerner les thèmes et phénomènes, nous avons tenté de conceptualiser les données brutes en les comparant les unes avec les autres. Les 32 entretiens réalisés auprès d'intervenants membres du CRL et de quelques acteurs extérieurs au CRL, mais actifs dans le

quartier Sainte-Marie, ont été codés en deux temps. Le premier codage, le codage descriptif, a été réalisé une fois menés la plupart des entretiens de la première étape, au printemps 2006. L'élaboration des codes à la suite des entretiens est moins purement itérative et elle n'aura pas permis de réajuster largement la grille d'entretien dès le départ. Par contre, cela évitait de retravailler plusieurs fois les codes et restait aussi intéressant pour l'analyse.

À l'étape du codage descriptif, certains codes peuvent être réellement plus descriptifs, alors que d'autres assurent déjà un certain niveau d'interprétation des phénomènes. Par exemple, dans notre étude de l'évolution des représentations de la revitalisation du quartier, nous avons attribué à la définition de la revitalisation le code descriptif REV. Des sous-codes comme REV-DEF et REV-PROJ, de niveau descriptif eux aussi, venaient étiqueter les extraits des entretiens abordant respectivement la définition de ce qu'est un quartier revitalisé et la vision des projets à réaliser pour revitaliser le quartier. Les codes et sous-codes ayant un niveau plus interprétatifs correspondent à une précision des formes que peuvent prendre la définition de la revitalisation, par exemple. Dans notre cas, deux formes de définition pouvaient être identifiées: l'une plus politiquement correcte, plus «officielle», qui se voyait attribuer le code REV-DEF-OFF, et l'autre plus subjective, plus «personnelle», codée REV-DEF-P.

Le codage descriptif a permis de faire un tri du contenu recueilli au temps 1 et de classer les données par sujets ou par rubriques. Cette étape a également permis d'éclairer certaines idées répétitives ou régulières, qui ont été réinterrogées et mises à l'épreuve lors des entretiens menés au temps 2, en 2007. Le premier codage a ainsi influencé la composition de la grille appliquée lors de la seconde vague d'entretiens. Les données recueillies au temps 2 ont été codées à leur tour, à l'aide de la liste des codes thématiques qui avaient émergés suite au codage descriptif. L'ensemble des données recueillies lors des entretiens a été codé de façon thématique, permettant d'identifier et d'interpréter les régularités. Les thèmes correspondant à une interprétation des éléments qui reviennent souvent dans les propos codés, ils sont plus compréhensifs que les idées répétitives (Miles et Huberman, 1991). Cette étape de codage permet d'élever la réflexion à un autre niveau et de faire émerger des construits théoriques. Le codage thématique est un peu l'équivalent qualitatif de l'analyse factorielle.

### 5.5.1 Fiabilité et validité des codes

La littérature indique qu'une recherche menée par une seule personne ne requiert pas d'accord inter-juge pour assurer la fiabilité des codes utilisés (Morse, 1997). Un tel examen de fiabilité est souvent recommandé, mais il n'est pas forcément garant d'une bonification du processus, puisque le chercheur qui travaille seul s'avère la personne la plus spécialiste des données du site et de la matière traitée. Morse (1997), qui considère que les accords inter-juges sont plus contraignants qu'intéressants, souligne, pour défendre l'option de ne pas s'en servir, que peu de chercheurs demandent une seconde opinion, un appui, lorsqu'ils élaborent des revues de littérature et interprètent ce que les auteurs cités avancent.

Pour assurer un minimum de fiabilité des codes, nous avons réalisé le codage descriptif à deux reprises, en laissant quelques jours d'intervalle entre chaque fois. En outre, tout bloc de données (phrase ou paragraphe) est susceptible de se voir attribuer plus d'un code. La superposition de deux codes n'est pas proscrite, puisque chaque segment peut être éclairant sous diverses façons.

Pour ce qui est de la validation, la deuxième phase de terrain est venue valider par itération les données codées du premier entretien. Cette deuxième cueillette par entretien devait avant tout permettre d'éclairer l'évolution du processus interactif et des représentations, mais quelques questions nous ont permis de vérifier la validité du travail accompli jusqu'alors.

L'étape du codage vise une analyse de contenu la plus proche possible des réalités et des interprétations fournies par les intervenants. L'analyse à l'aide de codes est généralisable puisqu'elle s'appuie sur les informations fournies par les intervenants eux-mêmes. Le codage permet de faire une analyse plus objective de l'interprétation émise par les intervenants. L'importance relative du contenu thématique vient des acteurs et non pas du modèle ou des impératifs que se fixe le chercheur. Elle réduit l'induction des résultats par le chercheur, qui pourrait tenter de faire correspondre le contenu des entretiens aux éléments du schéma ou modèle d'analyse.

Dans notre étude, le modèle d'analyse intervient à une étape ultérieure pour l'interprétation des résultats. Il nous apparaissait important de rattacher les données à une analyse indépendante de celle offerte par le schéma d'analyse transactionnelle que nous avons retenu, puisque ce schéma s'avère

plus spécifique et aurait pu orienter l'analyse des données brutes. Le codage se présente comme une première couche d'analyse, qui colle à la réalité et qui offre une lecture micro des phénomènes.

### **5.5.2 Les mémos**

Dans l'optique de bonifier l'analyse et de faire évoluer les codes aux différentes étapes de la cueillette et de l'analyse, des notes informelles ont été consignées. L'usage de mémos est un autre principe associé à la théorie ancrée. Il permet de préciser la signification des segments d'entretiens, de raffiner les codes et de traduire en phrases les idées qui émergent de la mise en correspondance des codes. Les mémos facilitent l'élaboration de liens entre les éléments et l'illustration des élaborations conceptuelles. Nous avons élaboré divers mémos tout au long du processus, mais ils ont été particulièrement utiles lors de l'analyse thématique. Ils nous ont aidé à faire émerger les concepts capables de décrire et qualifier les ajustements identitaires et sociaux au cœur de l'expérience de la RUI.

## **5.6 L'analyse documentaire**

L'analyse documentaire à partir des comptes-rendus et de documents issus du CRL ou produits par des acteurs du quartier Sainte-Marie, membres du CRL, nous permet d'ajouter un autre volet à l'analyse de l'intégration réalisée à travers le dispositif de planification. Les documents relatifs aux activités de revitalisation dans Sainte-Marie depuis 2003 nous ont servi à recenser les actions concrètes menées à ce chapitre dans le quartier. L'analyse documentaire nous amène à évaluer en quoi le dispositif de planification est lié à ces actions et comment celles-ci peuvent être comprises comme des produits de la revitalisation intégrée. Cela nous amène à répondre à notre deuxième question de recherche. Cette évaluation des produits dérivés du processus fait l'objet de la première section du chapitre des résultats et de leur discussion.

La présentation des résultats de l'interprétation des données issues des entretiens est en correspondance avec la stratégie de prise de données. Dans un premier temps, nous proposons un répertoire des représentations individuelles. Au deuxième temps, nous mettons en perspective les représentations et le contexte procédural de leur énonciation. Cela nous permet de tracer le fil de l'évolution des représentations. Enfin, une analyse plus globale et plus étroitement reliée à la séquence des transactions sociales nous permet d'obtenir une synthèse de ce que l'étude de terrain

nous aura permis d'apprendre sur notre objet de recherche, à savoir l'intégration des représentations individuelles dans la planification urbaine intégrée.



## **Deuxième partie : L'INTÉGRATION EN QUESTION : RÉSULTATS ET DISCUSSION**

### **CHAPITRE 6 : L'INTÉGRATION ISSUE DU DISPOSITIF DE PLANIFICATION URBAINE**

#### **6 L'intégration à travers les co-productions entre les acteurs**

Avant de nous intéresser aux transactions sociales et aux ajustements des représentations dans l'optique d'offrir une réponse à notre question de recherche principale, nous portons d'abord notre attention à l'intégration produite à travers les co-productions entre les acteurs réunis par le dispositif de RUI dans Sainte-Marie. Notre deuxième objectif de recherche étant d'identifier les produits dérivés de la démarche de planification en elle-même, nous nous penchons ici sur les effets et initiatives qui peuvent avoir été générés par le groupe d'acteurs : quelles sont les productions du comité qui sont assimilables, directement ou indirectement, à la démarche de planification ?

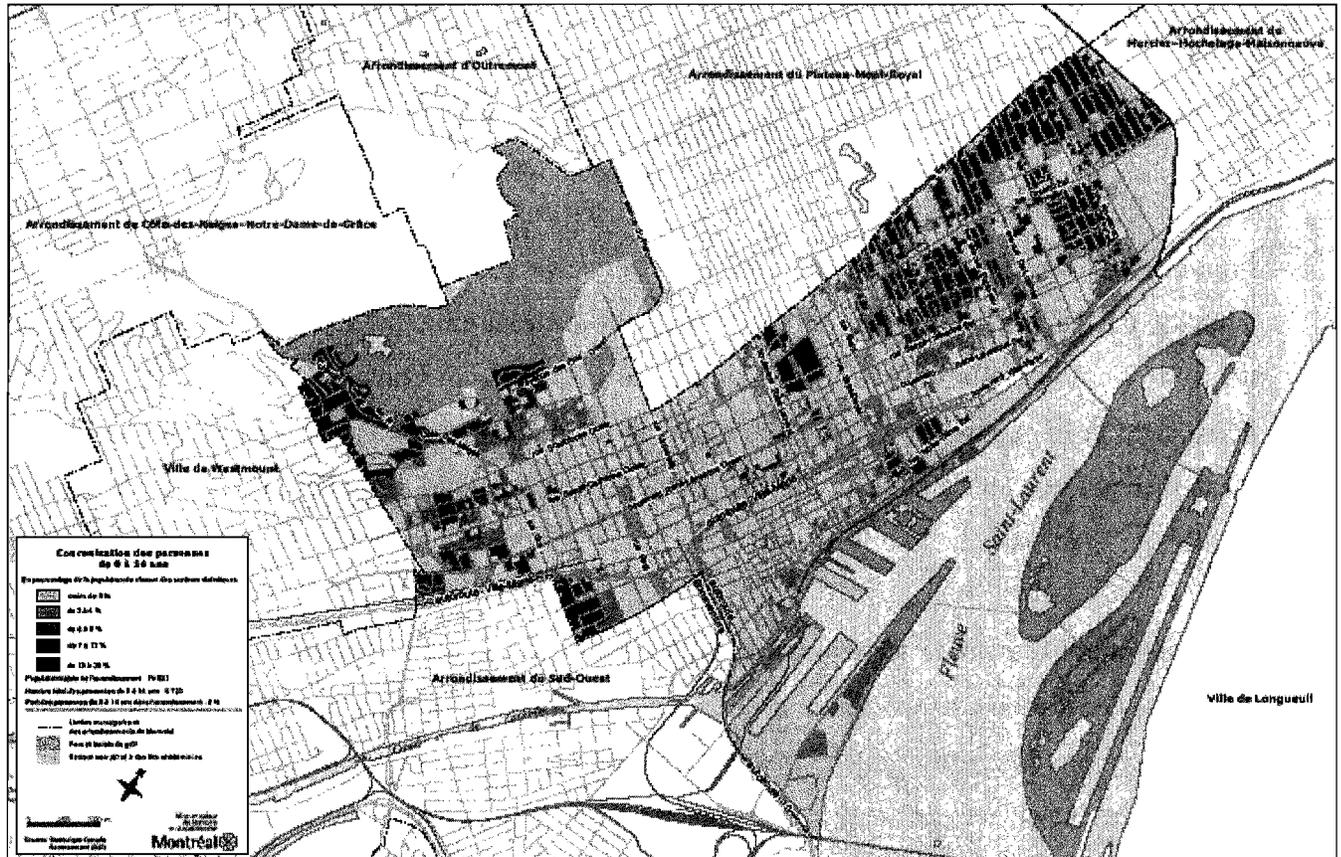
En tant que dispositif, la RUI a pour but d'amener divers acteurs sociaux à réaliser conjointement une ou des opérations de revitalisation. Elle stimule différentes actions que nous appelons «produits dérivés», et que nous utilisons comme indications des co-productions entre les acteurs. Le degré de coopération en jeu dans chacun de ces produits est relatif et c'est la dimension «collaborative» qu'on y retrouve qui est considérée, ici, comme témoin de l'intégration dans la démarche de planification à l'étude.

##### **6.1 Les produits dérivés du dispositif**

En nous appuyant sur le bilan des activités de la RUI produit par l'Arrondissement de Ville-Marie en 2004 (Arrondissement de Ville-Marie, 2004), sur le contenu des procès-verbaux des réunions du CRL de Sainte-Marie (2004-2008), sur la documentation officielle produite par l'administration de l'arrondissement et de la Ville de Montréal (Ville de Montréal, 2003b; procès-verbaux du Conseil d'arrondissement 2003-2008; Programmes triennaux d'immobilisation 2004-2006 et 2006-2008) et sur les articles publiés dans le journal hebdomadaire *Le VM* entre 2003 et 2008, nous avons dressé une liste des produits du dispositif, depuis sa mise en place en 2003 jusqu'en 2008. Les procès-verbaux et les documents produits par l'administration municipale centrale et par l'administration

de l'arrondissement nous ont servi à identifier les projets destinataires des subventions de la RUI dans Sainte-Marie ainsi que les actions menées par les membres du CRL associées au travail de revitalisation urbaine intégrée. Les documents disponibles ont été consultés.

Carte 6.1 Arrondissement de Ville-Marie



Source : Cartothèque de la Ville de Montréal, Arrondissement de Ville-Marie, densité de la population

Certains produits sont clairement identifiés comme découlant de la RUI elle-même. Ces actions, la plantation d'arbres par exemple, sont mentionnées dans les rapports officiels et publicisés comme étant des résultats directs de la RUI. D'autres produits ne sont qu'indirectement reliés à la démarche, bien qu'ils émergent dans son contexte d'actualisation; ils peuvent être plus difficiles à attribuer à l'expérience de planification. D'autant plus que nous ne disposons pas d'une base empirique pour établir des corrélations ou des causalités entre ces produits et le dispositif de RUI. Toutefois, les opérations prises en considération (réunions, soutien financier apporté à un projet de recherche, etc.) s'inscrivent en lien avec le contexte et les objectifs du processus. Dans ce cadre, une évaluation de la co-détermination possible entre ces produits et l'application du dispositif apparaît utile. Il s'agit donc de situer la relation directe ou indirecte existant entre des productions

de participants et le déroulement de la RUI, cette co-détermination étant prise comme étant indicatrice de l'intégration stimulée par le processus de planification. Pour ce faire, nous proposons une qualification des actions produites selon les conditions et les acteurs ayant présidé à leur mise en place.

Dans un premier temps, nous cherchons à identifier les acteurs déterminants pour la production de ces actions. Les produits émanent-ils du processus ou sont-ils plutôt des effets dérivés, résultant d'une action «régulière» d'un acteur, dont les activités ne se concentreraient pas uniquement dans le quartier Sainte-Marie, du moins pas autant que le processus de planification de la RUI n'ambitionne de le faire? Un effet dérivé serait ainsi une action produite dans le quartier, répondant à certains objectifs de revitalisation, qui serait appropriée par la RUI, même si elle n'a pas réellement eu d'impact dans sa production. À cet égard, la co-détermination peut être bidirectionnelle, allant de la RUI aux acteurs ou des acteurs à la RUI.

Dans un second temps, nous tentons de déterminer ce que ces produits impliquent comme co-production entre les acteurs, qui n'ont, en dehors du processus, pas de lien ou de projet conjoint. Pour quelles actions certains membres du comité de revitalisation locale en viennent-ils à s'allier et à travailler ensemble? Cette deuxième étape nous permet de qualifier avec une précision supplémentaire les produits et sous-produits associés au processus. Cet examen en deux temps nous permet de mieux juger la tentative d'intégration. Il nous amène également à évaluer le lien entre le processus de planification et la liste de ce que l'arrondissement Ville-Marie annonce comme des résultats de ce processus. L'association du produit à son ou ses responsables nous permet de le situer par rapport au processus. Elle vient préciser l'origine de l'action suivant trois niveaux : 1- production directe de la RUI : coproduction par le comité dans son ensemble; 2- coproduction par certains membres du comité, liée aux objectifs d'intégration du programme de RUI; 3- action non produite par la RUI constituant un effet dérivé, lié à la réalisation d'un programme régulier autre que la RUI.

Nous nous servons du matériel documentaire issu du programme de RUI et des notes d'observation des réunions de planification pour analyser cette production du processus découlant du travail du comité. Le contenu des entretiens menés en deux temps vient également étayer les informations recueillies.

L'objectif d'intégration d'acteurs issus de domaines professionnels et de secteurs d'intervention variés, que poursuit l'approche mise en place par la Ville de Montréal depuis 2003, nous apparaît s'appuyer, en premier lieu, sur la participation de ces acteurs aux réunions de planification auxquelles ils sont conviés. Ainsi, avant d'aborder l'analyse des produits en termes de concertation et de coproduction, il nous semble important de souligner le produit que représente la présence assidue des membres du CRL aux réunions de planification.

## **6.2 La mobilisation et l'auto-gestion des participants au CRL comme indicateur d'intégration objective**

La dimension de l'interaction relative à la présence aux réunions de planification retient d'abord notre attention. Étant donné notre choix de nous limiter à cette dimension dans le cadre de notre démarche<sup>6</sup>, l'indicateur le plus utile pour évaluer les effets objectifs du processus en termes de mobilisation s'avère être le taux de présence aux réunions. La présence régulière et relativement durable des membres du CRL à travers les années nous semble indicatrice d'une mobilisation favorable à l'élaboration d'une certaine intégration des forces et des ressources. Cet indicateur nous sert à entamer la réflexion sur l'intégration effective engendrée par le processus de planification de la RUI dans Sainte-Marie.

Au cours de l'année 2004, marquée pour la RUI dans Sainte-Marie par le dépôt du plan de revitalisation à la fin mars et par le début de la phase transitoire devant mener à la réalisation des projets, le taux de présence des participants est de 75%. Les trois quarts du comité sont présents, en moyenne, aux réunions qui ont lieu à toutes les deux semaines, durant l'hiver. À partir de 2005, le nombre de membres constituant le CRL est réduit de 25 à 20 pour entamer la phase de transition dans la planification, permettant normalement de passer du plan à la réalisation des projets. La fréquence des réunions diminue considérablement, avant de connaître un arrêt de plusieurs mois, entre la période électorale de novembre 2005 et la fin de 2006. À l'été 2006, un nouveau comité est formé, comptant officiellement 20 membres, dont 13 ayant un droit de vote. Officieusement, ce sont plutôt 17 ou 18 personnes qui composent alors le CRL et qui se présentent aux réunions de travail. À la reprise des réunions au début de 2007, le taux de présence se maintient en moyenne au-dessus de la barre des 70%. Une fois la Société d'investissement de Sainte-Marie mise en place, en 2008,

---

<sup>6</sup> Nous aurions notamment pu nous intéresser au nombre d'interventions effectuées par chaque acteur, à la durée de chacune de ces interventions, aux signes non verbaux de la communication, par exemple, comme indicateurs de l'interaction entre les acteurs.

le taux de présence fluctue un peu, diminuant surtout en période estivale. Néanmoins, les acteurs continuent de se mobiliser et de se présenter aux réunions de planification.

Ainsi, malgré des étapes de perturbation considérable du processus et malgré un flou de plusieurs mois quant à la poursuite de l'opération de planification, la mobilisation des acteurs sociaux sollicités pour composer le CRL est restée très importante. Par-delà les motivations de chacun de se présenter aux réunions ponctuelles, qui sont passées d'une fréquence hebdomadaire à une fréquence mensuelle pour être ensuite quasi trimestrielles, ce taux de présence nous semble montrer une volonté partagée de prendre part à la démarche et d'être inclus dans la prise de décision.

Cette motivation partagée de poser des gestes et de faire avancer le partenariat s'est également illustrée dans la gestion du groupe, au cours des six années d'existence de la RUI dans Sainte-Marie que nous avons étudiées. En effet, les membres du CRL ont, à quelques reprises, utilisé leur marge de manœuvre pour mener des actions ou prendre des décisions qui témoignent d'une capacité d'auto-gestion du CRL dans le cadre du programme de RUI. La démonstration d'une appropriation favorable à la pertinence du processus et à l'intégration effective des acteurs a été particulièrement claire lors de la période d'arrêt des réunions du processus, qui coïncidait avec le changement d'administration à la tête de l'arrondissement de Ville-Marie. Durant cette période, les participants ont témoigné de leur volonté à prendre en charge certains aspects de la concertation comme la composition du CRL et la mise en œuvre du plan d'action de revitalisation.

En premier lieu, certains acteurs sociaux, dont le dynamisme dans les opérations de concertation et de consultation dans le quartier n'est par ailleurs plus à prouver, ont réagi au printemps 2006 à la mise en veilleuse prolongée des rencontres du CRL. Suite aux élections municipales de novembre 2005, durant les mois d'hiver et du printemps 2006, aucune réunion n'a été programmée ni aucun acteur membre de la RUI interpellé par les représentants de l'arrondissement. Durant ce laps de temps, afin de donner suite au travail qui avait été réalisé jusqu'alors pour planifier la RUI de Sainte-Marie, ces acteurs sociaux particulièrement mobilisés ont décidé de faire circuler un document de travail visant à identifier les actions à réaliser. Ces dernières s'inscrivaient en conformité avec les orientations de revitalisation identifiées par le CRL dans ses documents. Une telle opération, présentée comme étant complémentaire à la démarche réalisée par la RUI, se donnait pour objectif d'établir un plan d'action pour la décennie 2006-2016, à partir des dossiers pouvant être menés par les différents intervenants du quartier. Le but était donc de faire circuler le

document reprenant des projets concrets et confirmés, auxquels étaient ajoutées des idées de projets pouvant répondre aux objectifs et orientations identifiés par les membres du CRL dans la planification de 2003-2005. D'éventuels porteurs de dossier étaient suggérés dans le document. Les membres du CRL à l'origine de cette opération cherchaient à obtenir l'accord et la participation de ces potentiels porteurs de dossiers afin de mobiliser plusieurs joueurs et d'intégrer les efforts de revitalisation. En plus de faire écho aux orientations établies par le CRL, le document s'inscrivait en lien avec la stratégie de développer le pôle Frontenac comme centre physique et social du quartier, tel que le suggéraient d'autres documents de planification associés à la RUI, comme l'«Étude sur le potentiel de développement et l'aménagement du Pôle Frontenac» dont nous traiterons ultérieurement.

Des membres du CRL ont donc lancé une opération de concertation pour donner suite à leur travail de planification à un moment où le processus de concertation faisait relâche et que sa relance n'avait pas été confirmée. En d'autres termes, certains acteurs sociaux engagés dans le processus de RUI depuis le début ont eux-mêmes procédé à la relance du travail de concertation laissé en plan depuis quelques mois, en tentant d'élargir la démarche aux acteurs du quartier Sainte-Marie et en sollicitant leur contribution pour le revitaliser de façon intégrée. En n'attendant pas la convocation des représentants de l'arrondissement, ces acteurs sociaux nous semblent avoir démontré leur aptitude et leur motivation à faire avancer la démarche de revitalisation, quitte à en assumer eux-mêmes une certaine forme de gestion.

En second lieu, la recomposition du comité de revitalisation locale au moment de la reprise du travail à l'été 2006 indique à notre avis une autre forme d'auto-gestion du dispositif par le groupe. Une certaine recomposition avait déjà eu lieu plus tôt, lorsque le plan de revitalisation avait été déposé en 2004 et que le processus entrait dans sa phase de transition vers la mise en œuvre du plan. La refonte de 2006 a également impliqué un changement de direction, avec la participation d'un nouveau président du comité, la réduction du nombre de membres ayant le droit de vote, des remplacements à certains postes et l'établissement d'un cadre de fonctionnement, avec des devoirs et des rôles officiellement définis pour les membres. Précisons que ces modifications découlent d'un élan des représentants de l'arrondissement et des choix qu'eux ont fait en ce sens. Néanmoins, la démarche de relance s'inscrit également en lien avec l'opération d'élaboration du plan d'action 2006-2016 lancée par les acteurs sociaux. Elle se présente comme une prise en charge des modalités de fonctionnement du CRL par le groupe ou par quelques-uns de ses membres. En effet, les ajouts,

retranchements et autres modifications effectués à l'été 2006 nous semblent constituer des indicateurs de la possibilité pour le CRL de choisir lui-même ses composantes et sa façon de fonctionner. Une opération entièrement contrôlée par la programmation municipale ne pourrait décider ainsi de reprendre ses activités de planification de la revitalisation avec un comité recomposé, un nouveau président, etc. Le CRL dans Sainte-Marie a les outils et la latitude pour le faire, ce qui est révélateur de sa capacité à coordonner ses activités et, potentiellement, à intégrer les membres.

Cela dit, cette autonomie dans la gestion des composantes du comité et, surtout, son utilisation en 2006 pour recomposer le CRL peut être une indication de la difficulté des différents agents à travailler en coordination et en intégration. On peut s'interroger sur l'intérêt de remplacer des joueurs lorsque le travail d'intégration fonctionne bien. Peut-être que les changements politiques à la tête de l'arrondissement ont commandé ces changements afin de signaler l'entrée du processus dans une nouvelle phase.

D'une façon ou d'une autre, nous proposons de retenir que l'arrêt des activités du CRL en 2005-2006 aura permis de constater que certains membres étaient assez mobilisés pour entreprendre des démarches pour faire avancer la revitalisation et que le processus était en mesure de produire des effets de mobilisation en dehors des rencontres de travail du CRL. Cette mobilisation est en soi un produit objectif de la RUI. La prochaine étape consiste à évaluer les autres produits objectifs dont se réclame officiellement le processus de RUI dans Sainte-Marie. Dans quelle mesure ces produits revendiqués peuvent-ils être considérés comme directement attribuable à la RUI? Et permettent-ils une forme d'intégration par la coproduction d'action?

## **6.3 Les activités organisées et réalisées dans le cadre de la RUI depuis 2003**

### **6.3.1 Le financement des activités**

Le programme RUI mis sur pied en 2003 prévoyait une allocation annuelle de 140 000\$ pour chacune des trois opérations alors mises sur pied (Galt, Saint-Pierre et Sainte-Marie) pour la première année d'opérations (Ville de Montréal, 2003a). Cette somme devait couvrir les frais pour l'emploi d'un chargé de projets, pour la conduite d'enquêtes et d'études, la mise en place du programme, les communications et l'amorce de projets d'intervention. L'année suivante, le budget

alloué à chaque opération s'élevait à 90 000\$. Le budget d'opération, qui a été réduit de la première année aux suivantes, est alloué dans une optique de réalisation d'activités de planification avant tout. Les responsables locaux des opérations doivent, pour réaliser des interventions de revitalisation nécessitant des investissements plus considérables, faire eux-mêmes les démarches nécessaires pour obtenir ce financement. La restriction du budget disponible au départ n'a pas pour autant empêché la production de certaines interventions concrètes par le dispositif mis en place dans Sainte-Marie ni la mise en place d'activités d'information et de concertation.

Cependant, pour ce faire, les représentants de l'arrondissement Ville-Marie en charge de la coordination du dispositif ont souvent dû puiser dans le budget de l'arrondissement, qui n'était pas toujours destiné à des opérations de revitalisation. La plupart des montants investis par l'arrondissement le sont en partenariat avec les gouvernements supérieurs et s'inscrivent dans le cadre d'autres programmes, comme le Contrat de ville ou le programme Quartiers ciblés (Arrondissement Ville-Marie, 2004). À cet égard, il apparaît important de se pencher sur le lien entre la liste d'activités inscrites au bilan de la RUI dans Sainte-Marie élaboré par l'arrondissement Ville-Marie, notamment pour l'année 2004, et le dispositif de planification de la revitalisation urbaine intégrée. Ces activités ont-elles plutôt été réalisées dans le cadre d'autres programmes? Le cas échéant, dans quelle mesure peut-on les relier au travail de la RUI? Impliquent-elles des acteurs membres du CRL? Cette inscription ne traduit-elle pas une tentative de légitimation manipulée du programme RUI, d'une part, et un dédoublement des structures d'intervention dans le quartier, d'autre part ?

Certains répondants ont remis en question l'attribution de fonds issus du programme RUI ou du budget de l'arrondissement Ville-Marie à des organismes du quartier, dans le cadre de la RUI. À leurs yeux, cette façon de fonctionner, d'inscrire au bilan de la RUI l'allocation de ressources à des organismes locaux pour la réalisation de projets s'inscrivant dans la mission régulière de ces organismes, a pour effet de dédoubler l'action institutionnelle. En plus, s'il a le mérite d'être souple, ce mode d'allocation introduit une confusion quant à la nature de la structure de planification et à son autonomie par rapport à l'arrondissement. En quoi le comité de revitalisation locale (CRL) se distingue-t-il de l'arrondissement ou de l'un de ses programmes de soutien si les sommes qu'il attribue officiellement émanent de budgets servant au soutien de projets inscrits à la programmation régulière des organismes du quartier? À cette interrogation s'en ajoute une autre : dans quelle mesure la démarche, coordonnée par l'arrondissement, sert-elle à l'octroi de financement RUI à des

projets autrement non financés par l'arrondissement et qui ne s'intègrent pas directement avec les objectifs de revitalisation établis?

L'attribution de sommes d'argent à des projets qui n'avaient pas fait l'objet de discussions au sein du CRL est aussi un élément d'irritation pour certains participants. Ces derniers y voient un signe que les décisions ne sont pas forcément prises par le CRL, bien que le financement alors attribué s'inscrive dans le cadre du programme et qu'il leur soit associé.

Les participants interrogés soulèvent des interrogations quant aux modalités d'attribution des ressources et quant à la nature des projets subventionnés dans le cadre du programme de RUI. Ces questions nous semblent pouvoir servir de pistes pour réfléchir aux produits de la RUI, annoncés comme tels ou non, et à ce qu'ils impliquent comme forme d'intégration des acteurs et de leurs ressources. Nous examinons ici des activités qui, sans qu'elles aient clairement un lien de causalité avec le processus, sont soit officiellement (par l'arrondissement) associées au processus, soit liées à celui-ci par leur contexte de production et leurs objectifs. Sans juger du potentiel porteur de ces réalisations pour la revitalisation du quartier, il est intéressant de relever leur contexte de création (en dehors ou par la RUI), les acteurs qui ont participé à leur mise en place et la coproduction entre acteurs de la RUI qu'elles ont pu favoriser.

**Tableau 6.1 Activités réalisées et associées à la RUI**

<b>Produits</b>	<b>Lien du contexte de mise en place avec la RUI (direct ou indirect)</b>	<b>Acteurs impliqués (pour financement et réalisation)</b>	<b>Qualification du produit par rapport à la RUI</b>
Journées de forum public en octobre 2003 et en mars 2004	Lien direct avec la mise en place du processus et avec le contenu du plan de revitalisation	Financement issu de l'allocation dédiée à la RUI par le fonds du Sommet de Montréal de la Ville de Montréal	1- Production directe : coproduction de tous les membres du CRL
Portrait de quartier	Lien direct avec la réalisation des constats et la recherche de solutions	Arrondissement de Ville-Marie (Arr.) et contributeurs de la CSDM et du service de police	2- Coproduction de certains membres du CRL
Développement d'un plan d'action pour logement social et communautaire	Lien indirect : lien avec les orientations de la RUI, mais produit lié aux activités régulières d'Alerte Centre-Sud	Alerte Centre-Sud (réalisation), Ville de Montréal, min. de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Contrat de ville	2- Coproduction de certains membres du CRL
Plan de revitalisation urbaine intégrée Sainte-Marie, mon quartier!	Lien direct, découlant du travail de planification effectué en 2003 et 2004	Financement issu de l'allocation dédiée à la RUI par le fonds du Sommet de Montréal de la Ville de Montréal	1- Production directe : coproduction de tous les membres
Étude de bâtiments pour accès au Fonds universel en vue de l'obtention d'une aide pour travaux sur grands équipements socio-culturels du quartier.	Lien indirect, projet lié à la maintenance régulière assurée par l'Arr.	Réalisation et financement Arr. Ville-Marie et firme privée	3- Action non produite par la RUI : effet dérivé
Réfection des terrains de tennis du parc Médéric-Martin	Lien indirect, projet lié à la maintenance régulière assurée par l'Arr.	Arr. Ville-Marie, Ville de Montréal et Gouvernement du Québec (Gvt du Québec) par le programme Quartiers ciblés	3- Action non produite par la RUI : effet dérivé

<b>Produits</b>	<b>Lien du contexte de mise en place avec la RUI (direct ou indirect)</b>	<b>Acteurs impliqués (pour financement et réalisation)</b>	<b>Qualification</b>
Projet de construction d'une piscine au Centre Jean-Claude-Malépart	Lien indirect, projet lié au développement des équipements de loisirs de la Ville et de l'arr.	Arr. Ville-Marie et Ville de Montréal	3- Action non produite par la RUI : effet dérivé
Réhabilitation environnementale des jardins communautaires du parc Médéric-Martin	Lien indirect, projet lié à la maintenance des jardins communautaires	Arr. Ville-Marie, Ville de Montréal et Gvt du Québec par le programme Quartiers ciblés	3- Action non produite par la RUI : effet dérivé
Aménagement des abords du pont Jacques-Cartier	Lien indirect, mais pertinence par rapport aux objectifs relatifs à l'aménagement du domaine public	Société des ponts (gouvernement fédéral) et Arr.	3- Action non produite par la RUI : effet dérivé
Réaménagement des parcs Sainte-Marie, Olivier-Robert et des Vétérans	Lien indirect, mais pertinence par rapport aux objectifs relatifs à l'aménagement du domaine public	Arr. Ville-Marie, Ville de Montréal et Gvt du Québec par le programme Quartiers ciblés	3- Action non produite par la RUI : effet dérivé
Réfection du toit de la Maison de la culture	Lien indirect, projet lié à la maintenance	Arrondissement de Ville-Marie	3- Action non produite par la RUI : effet dérivé
Réfection de la toiture et de la maçonnerie du Bain Quintal	Lien indirect, projet lié à la maintenance	Arrondissement de Ville-Marie	3- Action non produite par la RUI : effet dérivé
Émission de permis et travaux de transformation et construction	Lien indirect : initiatives privées seulement, donc en dehors du processus, même si pertinence par rapport aux objectifs	Particuliers	3- Action non produite par la RUI : effet dérivé

<b>Produits</b>	<b>Lien du contexte de mise en place avec la RUI (direct ou indirect)</b>	<b>Acteurs impliqués (pour financement et réalisation)</b>	<b>Qualification du produit par rapport à la RUI</b>
Subvention à la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal (Sainte-Marie en Action) pour mobilisation et animation citoyenne	Lien direct : projet initié par des membres du CRL, dans le but de contribuer à la revitalisation de Sainte-Marie	Financement issu de l'allocation dédiée à la RUI par le fonds du Sommet de Montréal de la Ville de Montréal	1- Production directe: coproduction de tous les membres
Subvention à la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal (Sainte-Marie en Action) pour une fête de quartier	Lien direct, projet initié par des membres du CRL, dans le but de contribuer à la revitalisation de Sainte-Marie	Arrondissement de Ville-Marie	2- Coproduction de certains membres du CRL
Contribution à un projet sur le travail de proximité de l'org. Méta d'Âme	Lien indirect : travail régulier	Arr. Ville-Marie (financement) et Méta-d'Âme	3- Action non produite par la RUI : effet dérivé
Contribution à un programme de médiation sociale du Groupe d'intervention Sainte-Marie (GISM)	Lien indirect : mais en lien avec les objectifs de la RUI de préserver les liens sociaux dans le quartier	GISM, Arr. Ville-Marie, Ville de Montréal, Gvt du Québec avec Quartiers ciblés	3- Action non produite par la RUI : effet dérivé
Contribution au Centre de loisirs Jean-Claude-Malépart pour une stratégie de communication sur les activités de la RUI dans le milieu	Lien direct, projet impliquant un membre au CRL et projetant la diffusion d'une information sur la RUI dans le quartier.	Financement issu de l'allocation dédiée à la RUI par le fonds du Sommet de Montréal de la Ville de Montréal	2- Coproduction de certains membres du CRL
Contribution au programme Nos parcs, nos ruelles	Lien indirect : le programme existe de façon autonome depuis plusieurs années	Arr. Ville-Marie, Asso sportive et communautaire du Centre-Sud pour la réalisation	3- Action non produite par la RUI : effet dérivé

<b>Produits</b>	<b>Lien du contexte de mise en place avec la RUI (direct ou indirect)</b>	<b>Acteurs impliqués (pour financement et réalisation)</b>	<b>Qualification du produit par rapport à la RUI</b>
Contribution à l'Écomusée du fier monde pour la réalisation d'une brochure sur le pont Jaques-Cartier	Lien direct : en lien avec la démarche de valorisation de l'histoire et du patrimoine du quartier pour créer un sentiment d'appartenance.	Budget issu de l'allocation à la RUI par le fonds du Sommet de Montréal. Réalisation assurée par l'Écomusée.	2- Coproduction de certains membres du CRL
Contribution à un projet de sensibilisation des enfants à leur milieu par l'organisme Sentier urbain	Lien indirect : mais en lien avec les objectifs de la RUI de sensibiliser la population à la qualité de son milieu.	Arr. Ville-Marie (financement) et organisme Sentier urbain.	3- Action non produite par la RUI : effet dérivé
Contribution au Carrefour de ressources en interculturel (CRIC) pour le projet de formation Quartier averti	Lien indirect	Arr. Ville-Marie (financement) et organisme Sentier urbain.	3- Action non produite par la RUI : effet dérivé
Contribution au projet de réinsertion par le théâtre de Au Coup de pouce Centre-Sud	Lien indirect : mais en lien avec les objectifs de la RUI	Arr. Ville-Marie (financement) et Coup de pouce.	3- Action non produite par la RUI : effet dérivé
Contribution pour l'embauche d'une personne travaillant au renforcement de la sécurité alimentaire par Alerte Centre-Sud (aujourd'hui CDC Centre-Sud)	Lien direct : implique un travail d'une partie du CRL et en lien avec l'objectif de la RUI de lutter contre l'insécurité alimentaire.	Financement issu de l'allocation dédiée à la RUI par le Sommet de Montréal et réalisation par Alerte Centre-Sud	2- Coproduction de certains membres du CRL

<b>Produits</b>	<b>Lien du contexte de mise en place avec la RUI (direct ou indirect)</b>	<b>Acteurs impliqués (pour financement et réalisation)</b>	<b>Qualification du produit par rapport à la RUI</b>
Contribution au Boucaniers pour la tenue d'activités sportives dans les écoles.	Lien indirect : mis en forme pour la RUI et rencontrant ses objectifs de développement social, mais relatif à des activités de loisirs régulières.	Financement issu de l'allocation dédiée à la RUI par le Sommet de Montréal et réalisation par l'organisme les Boucaniers	3- Action non produite par la RUI : effet dérivé
Contribution aux tables de concertation pour les jeunes pour la réalisation d'activités et sorties.	Lien indirect	Arr. Ville-Marie et tables sectorielles	3- Action non produite par la RUI : effet dérivé
Programme de revitalisation des secteurs et artères commerçantes Ontario et Sainte-Catherine (PR@M)	Lien indirect : mais étroitement lié aux objectifs	Acteurs sociaux et Arr. Ville-Marie	2- Coproduction de certains membres du CRL
Plan de verdissement	Lien direct : projet issu de la démarche et répondant aux objectifs d'amélioration de la qualité du cadre physique	Arr. Ville-Marie, Ville de Montréal et Agence de dév. de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal pour le financement ; réalisation des apprentis de l'école d'horticulture et Sentier urbain	1- Production directe: coproduction de tous les membres
Étude sur le potentiel de développement et l'aménagement du secteur Frontenac	Lien direct: produit issu de la démarche	Acteurs sociaux	1- Production directe: coproduction de tous les membres
Plan d'action de revitalisation 2006-2016	Lien direct: produit issu de la démarche	Acteurs sociaux	1- Production directe: coproduction de tous les membres

<b>Produits</b>	<b>Lien du contexte de mise en place avec la RUI (direct ou indirect)</b>	<b>Acteurs impliqués (pour financement et réalisation)</b>	<b>Qualification du produit par rapport à la RUI</b>
Vision Sainte-Marie	Lien direct : découlant du travail d'identification des pistes et priorités à la relance des travaux de la RUI dans Sainte-Marie en 2007	Financement issu de l'allocation dédiée à la RUI par le fonds du Sommet de Montréal de la Ville de Montréal	1- Production directe: coproduction de tous les membres
Programme particulier d'urbanisme	Lien direct : en lien avec les objectifs et orientations identifiées par la RUI	Arr. Ville-Marie et firme privée	1- Production directe: coproduction de tous les membres
Mise sur pied de la Société d'investissement de Sainte-Marie	Lien direct : produit issu de la démarche	Arr. Ville-Marie et CRL	1- Production directe: coproduction de tous les membres

En ce qui concerne les produits concrets examinés, ils correspondent aux éléments inscrits au «Bilan des investissements, contributions financières et projets en cours dans le quartier Sainte-Marie» pour 2004, au document produit par la Table de développement social Centre-Sud mesurant le chemin parcouru par la RUI depuis 2004 (Table de développement social Centre-Sud, 2009) et aux investissements dont on fait mention dans les procès-verbaux et lors des réunions du CRL pour les années 2004, 2005, 2007 et 2008 (l'année 2006 ayant été marquée par un arrêt des rencontres suite au changement de gouvernement à l'arrondissement). Nous étudions également les produits prenant la forme de concertation et de coordination en nous appuyant sur les documents produits par le CRL (par sa coordination, surtout). Le tableau 6.1 présente la liste des activités et des produits retenus, leur lien avec la RUI (direct ou indirect), les acteurs impliqués dans leur mise en place ainsi que la qualification du résultat de coproduction et d'intégration que ces produits constituent par rapport à la RUI. Cette qualification est à trois niveaux : 1- production directe de la RUI : coproduction par le comité; 2- coproduction par certains membres du comité, liée aux objectifs d'intégration du programme ; 3- action non produite par la RUI constituant un produit dérivé et lié à la réalisation d'un programme régulier autre que la RUI.

#### **6.4 Des produits liés au processus comme moteur d'intégration**

La liste inscrite au tableau 6.1 permet de démontrer que même si elles peuvent s'inscrire en lien avec certains objectifs de revitalisation et prendre forme en parallèle du processus de concertation, toutes les activités financées dans l'arrondissement ne peuvent être considérées comme des produits de la RUI. Parmi les 33 produits revus, un peu moins de la moitié (17) sont en fait ce que nous désignons comme des effets dérivés du processus. Ce sont des produits potentiellement intéressants pour le quartier et ses dimensions physique, social ou économique. Cependant, ces activités n'existent pas grâce ou en fonction de la RUI. Elles découlent plutôt d'actions régulières des acteurs du quartier et les objectifs qu'elles tentent d'atteindre ne sont pas forcément en lien avec la production d'une valeur ajoutée pour le quartier en termes de coproduction et d'intégration des ressources et des traitements. On dénombre toutefois neuf (9) produits s'inscrivant en lien direct avec le processus et sept (7) produits issus de la coproduction entre des acteurs qui, autrement que par la RUI, n'auraient peut-être pas collaboré. Il s'agit, selon nous, d'indicateurs d'une certaine intégration associée au processus de planification intégrée. Nous revenons ici sur dix éléments du

tableau qui présentent un lien de codétermination plus direct avec la logique du processus et avec l'objectif de revitalisation du quartier Sainte-Marie.

### 1) Les journées de forum et les comités de travail sectoriels

En début de programme, avant même la constitution officielle du CRL, l'arrondissement Ville-Marie a lancé une opération de consultation avec les acteurs du quartier. Une journée de forum a été organisée le 18 octobre 2003, qui était ouverte à toute personne désirant participer à la réflexion générale sur la revitalisation des milieux de vie du quartier Sainte-Marie. Cette consultation, qui n'était pas un pré-requis du programme montréalais, prévoyait une interaction relativement peu formelle, destinée à servir à la préparation des rencontres structurées et régulières entre acteurs organisés (René et Gervais, 2001) auxquelles est plutôt identifié le dispositif de la RUI. Durant ce forum, les intervenants intéressés étaient invités à s'exprimer sur les potentiels du quartier, ses problèmes et limites, les enjeux à prioriser et à identifier des pistes d'action pour chacun des quatre milieux de vie ciblés. L'exercice prévoyait également une évaluation de la journée de forum par tous les intervenants.

Ainsi, un volet relatif à l'inscription des contributions d'individus interpellés par le quartier de diverses manières et à la prise en compte de leurs priorités a été associé à la démarche de planification urbaine intégrée. De la même façon, les individus qui n'étaient pas membres du comité de revitalisation locale pouvait s'inscrire à l'un des quatre comités de travail mis sur pied, au début du processus, dans le but d'alimenter la réflexion du CRL et d'assurer une couverture assez large des enjeux de développement du quartier. Ces comités allaient aborder les thèmes de l'employabilité, de l'habitation, de l'aménagement urbain et du développement économique, de la santé, de la sécurité alimentaire, des problématiques sociales, de la sécurité urbaine, des sports, loisirs et culture, de la vie communautaire, des clientèles et des services de proximité. Les personnes travaillant dans une institution, une société publique, une entreprise privée, une organisation non gouvernementale ou interpellées parce que résidant dans le quartier pouvaient s'inscrire. Par ces comités thématiques, le dispositif de revitalisation urbaine intégrée était en mesure de concerter un nombre encore plus important d'intervenants sur les enjeux de développement et les solutions.

Enfin, un deuxième forum a été organisé par l'arrondissement Ville-Marie en mars 2004. Ce deuxième forum visait surtout à valider les orientations retenues et inscrites au plan de revitalisation urbaine élaboré par les membres du CRL, avec la contribution des membres des comités de travail. L'activité a réuni plusieurs dizaines de personnes, habitant le quartier ou y travaillant, à qui les représentants de l'arrondissement et les autres membres du CRL rendaient, en quelques sortes, des comptes, en diffusant le résultat du travail de planification effectué entre les mois d'octobre 2003 et de mars 2004.

## 2) Un portrait de quartier

Dans l'appel de propositions pour la réalisation d'expériences pilotes de RUI lancé par la Ville de Montréal en 2003, on mentionne que l'un des rôles prévus du comité de revitalisation locale est d'«amener les institutions publiques, les organismes communautaires locaux et les partenaires privés à contribuer à l'établissement d'un diagnostic commun et à la réalisation des éléments du plan» (Ville de Montréal, 2003a : 10). Des portraits socio-économiques des Faubourgs, dont fait partie Sainte-Marie, avaient déjà été réalisés avant 2003, notamment par le CLSC des Faubourgs, desservant le quartier Sainte-Marie. Néanmoins, un portrait de quartier regroupant les enjeux et les zones de territoire à couvrir dans le cadre des opérations de revitalisation a été réalisé au cours des premiers pas de la démarche de concertation. Ce portrait, cartographiant les enjeux socio-économiques et relatant les particularités du quartier, est un bon exemple de pratique intersectorielle. Des représentants de divers secteurs d'intervention (éducation, sécurité publique, aménagement urbain, etc.) ont été mis à contribution pour dresser le portrait des différentes dimensions du quartier.

## 3) Sainte-Marie, mon quartier!

Le premier plan de revitalisation urbaine intégrée, publié en 2004, était en fait un produit obligatoire des expériences pilotes du programme municipal. La RUI dans Sainte-Marie se devait, comme les deux autres RUI, dans les secteurs Galt et Saint-Pierre, de présenter à la fin de 2003 ou au début de 2004 un plan de revitalisation identifiant les orientations et objectifs à atteindre par le biais d'opérations de revitalisation.

Ce plan est présenté comme un guide pour la réalisation d'interventions dans le quartier Sainte-Marie pour la période 2004-2014. Il repose sur quatre orientations stratégiques, à savoir 1) le

développement résidentiel et l'aménagement du domaine public ; 2) le développement d'un milieu de vie dynamique et sécuritaire ; 3) le développement de l'emploi local et de l'employabilité de la population ; et 4) l'amélioration des conditions de santé de la population. Il identifie divers objectifs pour chacune de ces orientations. En tout, le plan réunit plus de 100 objectifs. Ce grand nombre d'éléments inscrits sans discrimination tend à diminuer la portée du document à titre de référence. Aux dires de plusieurs intervenants ayant participé à son élaboration, le plan ressemble plus à une liste d'objectifs mis bout à bout qu'à un outil de planification orientant les décisions et les actions à mener dans le quartier. Le manque de temps pour la réalisation de cette planification est l'une des hypothèses avancées pour expliquer l'absence de tri et de hiérarchie entre les objectifs. La volonté de satisfaire l'ensemble des acteurs du CRL et du quartier plus largement en est une autre.

Le plan de revitalisation urbaine intégrée du quartier Sainte-Marie paru en 2004 est donc un produit direct de la RUI, témoignant d'un travail de concertation des acteurs réunis par le CRL. Néanmoins, parce qu'il présente sans discrimination plus d'une centaine d'objectifs et parce qu'il découle d'un impératif de la programmation de l'expérience-pilote, il ne nous apparaît pas se distinguer complètement d'une action régulière. Il nous semble difficile de le qualifier comme étant un produit porteur en termes de coordination et de planification de la revitalisation de Sainte-Marie. À nos yeux, ce sont plutôt ses retombées qui doivent être surveillées pour que soit révélé son potentiel de mobilisation et qu'il puisse être considéré comme un produit s'inscrivant dans la logique d'intégration du dispositif. On peut peut-être voir le programme particulier d'urbanisme de 2008 et le plan d'action 2006-2016 comme de telles retombées, qui donnent au plan de revitalisation une portée qu'il n'avait pas forcément à sa publication. Car au moment de sa sortie, ce plan apparaissait comme un produit de la RUI, mais qui ne constituait pas exactement un travail d'intégration des enjeux à traiter ni des ressources pour le faire. L'intégration n'avait pas été effectuée.

#### 4) Une brochure sur l'histoire du pont Jacques-Cartier

La brochure intitulée *Vue sur le pont*, traitant de l'histoire du pont Jacques-Cartier et de son lien avec le quartier, est apparue à plusieurs participants du CRL comme étant le premier produit concret de la RUI. Présenté comme un élément fort de la culture et du patrimoine de Sainte-Marie, le pont Jacques-Cartier est au cœur de cette brochure, parue en 2005. On y récapitule les différentes étapes de sa construction et les grands moments de l'évolution du quartier et de la ville de Montréal.

Réalisé par une équipe associée à l'Écomusée du fier monde, ce document a fait l'objet d'un financement direct de la programmation de la RUI (10 000\$) ou plutôt du Sommet de Montréal, première source de financement des projets pilotes de RUI. Sa réalisation est également tributaire d'un soutien financier obtenu du ministère de la Culture et des Communications et du programme fédéral Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine. Cependant, en ce qui concerne son origine et son élaboration, elles ne sont pas liées aux travaux du CRL comme tel. Le projet n'a pas été lancé et conçu par un ou des membres du comité. Il est plutôt issu des projets de l'Écomusée, au sein duquel l'un des membres du CRL était particulièrement impliqué. La brochure devait être la première d'une série de publications réalisées par l'Écomusée et mettant en valeur l'histoire des monuments du quartier, dans le but de développer le sentiment d'appartenance au quartier. Un projet de nouvelle brochure semblait sur les planches à l'automne 2005. Toutefois, en 2009, aucun autre document en lien avec l'histoire et le patrimoine du quartier n'avait été réalisé par l'organisme dans le cadre de la RUI.

En ce qui concerne la réalisation concrète du produit, c'est surtout l'arrondissement qui s'est impliqué dans ce projet à titre de représentant du dispositif et qui a collaboré avec les historiens de l'Écomusée. Les autres membres du CRL étaient mis au courant des démarches et des avancées de la réalisation de l'activité, mais ils n'ont pas joué de rôle actif avant l'étape de la diffusion. Plusieurs membres ont fait une promotion active de la brochure au sein de leur organisation, une fois sa publication. Ce produit s'est avéré un résultat tangible et positivement évalué. Pour certains participants, la brochure était un outil de communication susceptible de stimuler le sentiment de fierté et d'appartenance au sein de la population.

Outre le fait qu'elle a été financée par la RUI et qu'elle est associée, y compris dans le texte d'avant-propos, à la démarche de planification, cette activité nous apparaît également directement lié à l'objectif de revitaliser le quartier. Bien qu'elle découle des projets de l'Écomusée du fier monde, qui est d'ailleurs situé dans le quartier voisin de Sainte-Marie, le quartier Saint-Jacques, la mission de l'organisme et les objectifs poursuivis par le projet de brochure inscrivent sa réalisation en lien avec le quartier, avec sa revitalisation et avec le processus de planification. La brochure apparaît ainsi être davantage qu'un produit collatéral du processus : elle constitue un effort et un travail de valorisation d'un atout patrimonial du quartier.

### 5) Un plan de verdissement des espaces de propriété privée

À la fois produit de coordination et activité, le projet de renforcer le verdissement du quartier Sainte-Marie a, lui aussi, fait l'objet d'un enthousiasme au sein du CRL. Certains ont vu en ce projet lancé en 2005 une autre tentative de plantation d'arbres vouée à l'échec à moyen terme, puisque l'entretien des arbres était laissé aux propriétaires résidentiels, institutionnels, commerciaux ou industriels sur les terrains desquels ils étaient plantés. Néanmoins, la plupart des membres du CRL ont trouvé qu'il correspondait bien aux objectifs de revitalisation du comité.

Ce projet est issu d'une collaboration entre la Direction de la santé publique de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal, la Ville de Montréal et les partenaires locaux que sont l'Arrondissement Ville-Marie, l'organisme de réinsertion par l'aménagement paysager Sentier urbain et l'École d'horticulture de Montréal. Il visait l'embellissement du cadre physique, l'amélioration de la qualité de l'air et la diminution des îlots de chaleur, ces zones urbaines qui concentrent une chaleur plus importante que dans les zones environnantes (Cantat, 2004), dans le quartier central qu'est Sainte-Marie. Plus précisément, il prévoyait la réalisation d'opérations de verdissement, notamment par l'installation de bacs et de paniers de fleurs sur les rues et la plantation d'arbres de septembre 2005 à septembre 2009. En même temps, ce plan servait de coup d'envoi montréalais d'une stratégie d'amélioration de l'environnement dans le cadre de l'initiative Quartier 21 et devait poursuivre ses plantations d'arbres pour les cinq années suivant 2005, jusqu'à atteindre le seuil des 1000 arbres plantés.

Le projet de verdissement est directement en lien avec de la démarche de planification du CRL. Il s'inscrit en cohérence avec les orientations de revitalisation retenues, concernant notamment l'amélioration de la qualité du cadre physique et environnemental du quartier Sainte-Marie. À la différence de plusieurs autres opérations sur le domaine physique, ce projet est mis sur pied dans le cadre précis de la RUI et reçoit un financement direct de l'enveloppe réservée à la RUI (20 000\$), en plus du financement accordé conjointement par la Ville de Montréal et la Direction de la santé publique (56 000\$), spécifiquement pour sa réalisation.

En outre, il a favorisé une certaine coproduction d'activités de revitalisation. Cette coproduction faisait interagir des acteurs du quartier qui n'étaient pas membres du CRL, comme les résidents et les propriétaires de terrains industriels et commerciaux, qui étaient amenés à collaborer avec les

jeunes en réinsertion de l'organisme Sentier urbain, chargés des plantations, des aménagements et de l'entretien. Il s'agit d'une activité concrète, mobilisatrice d'acteurs locaux, qui concentrent leurs activités dans le quartier et qui travaillent conjointement à la revitalisation urbaine de Sainte-Marie. À nos yeux, cette activité porte un potentiel mobilisateur et de coordination dans le quartier et pour les membres du CRL. Elle offre davantage que des effets collatéraux au processus et peut être inscrite à la liste des résultats objectifs du programme.

#### 6) Étude sur le potentiel de développement et l'aménagement du secteur Frontenac

Rendue publique en même temps que le plan de verdissement et la brochure sur le pont Jacques-Cartier lors d'un événement tenu le 5 octobre 2005 à la Maison de la Culture Frontenac, l'étude sur le potentiel du secteur Frontenac est issue d'une démarche entreprise par la Table d'aménagement du Centre-Sud. Alors présentée par le maire de l'arrondissement et président du CRL, Martin Lemay, comme un premier pas vers l'amélioration des abords du métro Frontenac, cette étude a été réalisée conjointement par des acteurs socio-communautaires du quartier (dont la Table d'aménagement, la Table de concertation Alerte Centre-Sud, la CDEC), membres du CRL. Elle est le produit d'une mobilisation, par ces acteurs, de résidents et d'organismes de Sainte-Marie pour l'identification des options à envisager pour réaménager les abords de la station de métro Frontenac et pour en faire un pôle de développement dans le quartier.

L'étude s'inscrit en lien avec les orientations de développement établies dans le plan de revitalisation urbaine intégrée publié en 2004 et plus spécifiquement avec les quatre orientations générales que sont : développer les activités autour de la station de métro Frontenac; assurer le développement commercial de la rue Ontario Est; accroître la vocation résidentielle du secteur et réduire les impacts de la circulation de transit et du camionnage. Ce travail découle de la planification élaborée par le CRL, en proposant des interventions d'aménagement concrètes, ciblant précisément la rue Ontario Est et ses abords.

Les acteurs sociaux ayant coordonné et réalisé cette étude, avec un appui majeur de la firme d'architectes Rayside Architectes, l'ont eux-mêmes inscrite dans le cadre des activités de la RUI de Sainte-Marie. Ce sont ces acteurs, membres du CRL, qui ont initié de façon autonome la démarche, puis l'ont diffusé par le biais de la structure entourant la RUI, tout en la présentant comme étant en

lien avec l'opération de planification de la revitalisation urbaine intégrée. En outre, les acteurs qui en ont coordonné la réalisation sont partenaires depuis longtemps.

Tout de même, il s'agit d'une réalisation conjointe, une coproduction, qui s'inscrit étroitement en lien avec les objectifs d'intégration et de revitalisation de la RUI. Cette étude se présente comme un produit à mi-chemin entre l'action régulière d'un acteur dont c'est la mission première de faire ce travail et l'action émanant spécifiquement de la RUI. Elle constitue un croisement entre un effet dérivé de l'opération et une réalisation poussée par des membres du CRL pour initier des projets de revitalisation. D'un côté, elle est le fruit d'une démarche d'acteurs sociaux ayant eux-mêmes souhaité la voir présentée comme un projet de revitalisation de la RUI. De l'autre côté, elle n'a fait l'objet d'aucun financement direct de la RUI. Elle nous apparaît tout de même porteuse en termes d'effet de coordination et d'intégration.

#### 7) Plan d'action de revitalisation 2006-2016

Comme il en été fait mention précédemment, ce plan d'action est issu d'une démarche initiée durant l'année d'arrêt des activités du CRL par des acteurs sociaux et communautaires travaillant sur et dans le quartier (Table d'aménagement du Centre-Sud, CDEC, CDC, CSSS, etc.). Il s'agit là d'une tentative de ces acteurs de passer de la planification à la réalisation en actionnant le processus d'opérationnalisation des orientations. L'objectif de la démarche étant également d'intégrer les divers acteurs qui sont membres du CRL et qui évoluent plus largement dans le quartier, ses auteurs prévoyaient faire évoluer le plan d'action et le bonifier à partir de commentaires recueillis.

Le document reprend les grands objectifs et les orientations établis par le CRL dans son plan de revitalisation de 2004 et précise les actions à entreprendre ainsi que les acteurs à mobiliser pour ce faire afin d'atteindre ces objectifs d'ici 2016. La démarche des acteurs sociaux identifie des projets précis qui sont soit à l'ébauche, soit à mettre en forme de A à Z. Les idées d'interventions inscrites au document ont toutes comme dénominateur commun de ne pas renvoyer à l'action régulière des organismes et des établissements sollicités. La volonté est plutôt de miser sur des gestes et actions spécifiquement mis en place pour améliorer le quartier et pour favoriser sa revitalisation dans toutes ses dimensions.

Dans le document, une attention particulière est accordée au pôle Frontenac. On peut y lire que les environs de la station de métro Frontenac et de la Maison de la Culture sont le lieu où les actions devraient être concentrées. Les auteurs du plan d'action 2006-2016 tentent ainsi de faire le lien avec l'une des orientations du plan de revitalisation *Sainte-Marie, mon quartier!* ainsi qu'avec «l'Étude sur le potentiel de développement et l'aménagement du secteur Frontenac», soulignant l'importance de ce territoire dans le développement du quartier. La zone ciblée couvre en fait tous les pôles d'activités d'importance entourant la station de métro, y compris le centre commercial, les tours d'Habitations des Trois Pignons, le Centre de loisirs Jean-Claude-Malépart et les commerces sur la rue Ontario, entre la rue Parthenais et la voie ferrée.

À nos yeux, par sa forme et par ses objectifs, ce document constitue un outil de traitement intégré de diverses dimensions urbaines et de coordination entre les acteurs du quartier. Il découle d'une appropriation et d'une mobilisation d'acteurs sociaux, qui souhaitent concentrer l'action et l'attention de façon extraordinaire sur le quartier et ses différentes composantes, en s'appuyant sur le travail de concertation déjà réalisé et en le développant, pour le faire évoluer. En ce sens, il est l'un des produits les plus porteurs d'intégration découlant de la démarche de RUI dans Sainte-Marie.

#### 8) Vision Sainte-Marie, 2007

La reprise des travaux du CRL a été présentée comme une relance des activités. En réalité, les changements dans la constitution du comité et à sa direction ont plutôt signalé un nouveau départ. Ce nouveau départ a été piloté différemment, démarrant par un exercice de projection structuré réalisé avec les membres du CRL, qui devaient ainsi participer à un atelier d'élaboration de la vision du quartier en 2020, avec ses atouts mis en valeur et ses côtés sombres solutionnés. Cette vision, orientée par les préoccupations et projets du nouveau président du CRL, devait servir de canevas à l'élaboration du plan d'action de la RUI dans Sainte-Marie, encore à finaliser au moment d'écrire ces lignes.

La Vision Sainte-Marie nous apparaît être un produit de planification, s'appuyant sur un exercice de réflexion collective. Elle découle directement du processus de RUI. Néanmoins, elle ne s'articule pas clairement aux produits préalables du CRL. Elle s'appuie également largement sur une vision développée et amenée par le président, d'une revitalisation fondée sur le développement durable et

le design. Cette façon de voir la revitalisation est probablement porteuse et les membres du CRL n'y sont pas opposés. Cependant, les acteurs sociaux sont moins impliqués dans le processus de construction du plan d'action. Leurs craintes exprimées lors des plus récentes réunions observées quant au lien entre la vision et les besoins du quartier, témoigne également d'une appropriation encore incomplète de cette vision. Certains membres ont investi une énergie considérable dans l'opérationnalisation du premier plan de revitalisation et l'articulation des deux plans ne semble pas toujours aller de soi, d'après ce que révèlent leurs commentaires lors des réunions. Les documents relatifs à la nouvelle vision et le plan d'action 2006-2016 semblaient coexister sans être intégrés. Néanmoins, un travail d'intégration était en processus lors des réunions du printemps 2008, à partir du relais de l'information assuré par certains membres, au fait des actions en cours dans l'arrondissement.

#### 9) et 10) Élaboration d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) pour Sainte-Marie et mise sur pied d'une société d'investissement

Le conseil d'arrondissement de Ville-Marie a adopté, en octobre 2007, une résolution lançant l'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur Sainte-Marie, désigné et ciblé par le programme de RUI. Ce document, dont la réalisation par une firme mandatée a débuté à l'automne 2007, vise l'élaboration de solutions d'aménagements et d'interventions sur le territoire de Sainte-Marie. Plus spécifiquement, ses objectifs concernent la protection et la valorisation du patrimoine bâti ; la réutilisation des ensembles conventuels du sud du quartier et le respect du patrimoine ; le développement de la qualité et de la diversité de l'offre de logements ; la valorisation du milieu de vie résidentiel ; la revitalisation des rues Ontario et Sainte-Catherine ; la requalification des espaces industriels ; l'aménagement des espaces publics et l'apaisement des nuisances de la circulation automobile (Arrondissement de Ville-Marie, 2008). Ces objectifs sont en lien avec les orientations identifiées par les membres du CRL, notamment celles de la Vision Sainte-Marie, mais aussi celles qui sont inscrites au plan de revitalisation urbaine intégrée publié en 2004.

En ce qui a trait à la Société d'investissement de Sainte-Marie, elle a été mise sur pied par le CRL pour assurer l'opérationnalisation des projets. L'arrondissement a piloté sa constitution et recruté son directeur. Cette société est présentée, par les représentants de l'arrondissement, comme le « bras opérationnel » de la RUI, ayant une existence légale et s'appuyant sur un conseil d'administration

imputable. La Société sera normalement chargée de mettre en œuvre les projets à partir des orientations établies par le CRL et inscrites dans la Vision Sainte-Marie. À l'été 2009, l'arrondissement de Ville-Marie annonçait que la Société se verrait accorder 25 000\$ pour initier le démarrage des activités dans le cadre du projet de Pôle de création des Faubourgs, issu notamment des idées de la RUI (Doyon, 2009).

Tant le PPU que la Société d'investissement Sainte-Marie nous apparaissent constituer des produits objectifs de la RUI, assurant une certaine coordination des acteurs et des actions. Le PPU, en particulier, correspond à un produit concret découlant directement du travail du CRL, bien que sa mise en place ait été l'affaire des représentants de l'arrondissement. Sa réalisation témoigne tout de même de retombées des travaux du CRL pour la programmation municipale et pour la valorisation du quartier Sainte-Marie.

## **6.5 Synthèse de l'évaluation de l'intégration issue du processus**

Avant d'évaluer plus précisément comment les acteurs membres du CRL parviennent à s'ajuster les uns aux autres et de voir si ces ajustements ont des effets d'intégration en termes d'évolution de leurs représentations du quartier, il nous semblait pertinent de regarder les résultats de l'intégration stimulée par le dispositif de planification lui-même. Dans le but de répondre à notre deuxième question de recherche concernant les productions du comité qui sont assimilables, directement ou indirectement, à la démarche de planification, nous avons étudié et caractérisé la co-détermination entre les produits associés à la RUI et le dispositif de planification.

Il ressort de cet examen que tous les produits du dispositif n'ont pas une même valeur en ce qui a trait à leur portée pour l'intégration. Leur nature et leur envergure sont variées. Certains éléments correspondent à des interventions municipales (réfections de terrains, construction d'équipements de loisirs, etc.), certains autres à des plans et visions de développement (plan d'action pour logement social). D'autres projets encore concernent la revitalisation de secteurs entiers (PPU) et quelques actions représentent des gestes ponctuels dans le milieu (réfection de toit, aménagement des abords du pont). Néanmoins, la caractérisation des activités réalisées et associées à la RUI nous permet de réfléchir à ce que le dispositif de planification, créé par et pour le programme de RUI dans le contexte de Sainte-Marie, parvient à initier comme intégration entre les acteurs.

Déjà la présence assidue aux réunions nous semblait une indication intéressante d'une mobilisation et d'une coordination des participants. Elle apparaît révélatrice d'un intérêt partagé à participer à la démarche et à réaliser une certaine forme d'intégration des représentations des besoins et des solutions. Si les acteurs étaient présents aussi régulièrement, c'est qu'ils étaient motivés et mobilisés. Il semblait pertinent de se pencher sur ce que cette mobilisation par la présence avait aussi pu donner comme produits dérivés du processus. Nous avons donc tenté d'interroger les retombées de l'ambition d'intégration associée à la RUI, en évaluant le lien réel entre les produits associés au processus dans les documents officiels découlant de la RUI et le processus de planification lui-même.

Une large partie des produits a été initiée et menée par l'arrondissement Ville-Marie. Les représentants de l'arrondissement étaient chargés de la coordination du CRL et, dans la plupart des cas, ce sont eux qui ont orchestré, avec ou non l'approbation des autres membres du CRL, le montage et la réalisation des activités. Leur responsabilité régulière quant à l'allocation de ressources pour la réalisation de projets explique notamment que plusieurs projets réalisés dans le quartier aient été associés à la RUI bien qu'ils en constituaient plutôt des effets collatéraux, des effets dérivés. La relation entre un grand nombre d'actions concrètes réalisées dans l'arrondissement avec le processus de revitalisation urbaine intégrée n'est pas aussi directe que le laissent entendre les documents officiels de l'arrondissement (Arrondissement de Ville-Marie, 2004). En ce sens, ces actions ne sont pas susceptibles d'avoir des retombées en termes de coproduction et d'intégration assimilables à la RUI comme telle.

L'ambition d'intégration du processus de RUI a tout de même permis la mise sur pied de divers projets et activités, parfois réalisés en coproduction par des membres du CRL et des acteurs du quartier. Une telle coproduction n'est pas apparue très fréquente, mais lorsqu'un produit prenait forme, il semblait stimuler davantage de liens de collaboration orientée vers des interventions de revitalisation.

En outre, il apparaît que les actions non issues de la programmation régulière des acteurs du quartier ou des membres du CRL offrent généralement de plus grandes opportunités de coproduction. Même lorsqu'elles ne sont pas de grande envergure ni de grande visibilité, ces

actions sont directement liées à une facette de la revitalisation du quartier et concentrent leur déploiement dans le quartier Sainte-Marie. Les acteurs dont le travail se concentre ailleurs ou en partie seulement dans le quartier canalisent leur attention sur Sainte-Marie par le biais de ces interventions sortant de leur cadre habituel. Le caractère extraordinaire de tels projets semble ainsi favoriser la mobilisation, qui renforce à son tour l'ampleur des retombées du produit, en termes de coordination et d'intégration.

Ces observations sur l'intégration réalisée à travers le processus en lui-même nous servent à introduire la partie de nos résultats traitant de l'autre avenue de l'intégration explorée dans notre étude, à savoir l'intégration des représentations individuelles.

## **CHAPITRE 7 : REPRÉSENTATIONS INDIVIDUELLES ET AJUSTEMENTS DE COEXISTENCE**

### **7 L'intégration par les transactions**

Ce chapitre présente, en deux volets, une étude exploratoire des résultats du programme de revitalisation urbaine intégrée en termes d'ajustements amenés aux représentations individuelles concernant le quartier revitalisé. Ces deux volets nous amènent à répondre à notre question de recherche principale : Dans l'exercice de planification urbaine à l'étude, est-il possible de mettre en évidence une dynamique d'intégration sur la base des ajustements que traduisent les représentations individuelles des participants ?

Le premier volet propose un répertoire des représentations individuelles de l'ensemble des répondants. Ce répertoire, synthétisé au tableau 7.1 et appuyé par des citations dans toute la section 7.1, offre une vue d'ensemble de ce que les intervenants nourrissent comme perception du quartier Sainte-Marie, de ce que sa revitalisation devrait être ainsi que du dispositif de planification. Dans l'optique de mettre à profit l'ensemble des données recueillies lors des 32 entretiens semi-directifs menés auprès de 23 acteurs touchés de près ou de loin par la RUI dans Sainte-Marie (14 rencontrés une seule fois et 9 rencontrés deux fois avec un intervalle d'un an, incluant les 8 mois d'arrêts à l'intérieur du calendrier d'activités de la RUI), nous avons analysé la totalité des entretiens indépendamment du processus. Le répertoire des représentations constitue une sorte de cartographie des contenus des représentations. Il catégorise les contenus de façon à faciliter la saisie des modifications de ces représentations effectuée au deuxième volet.

Le répertoire nous sert de base pour l'analyse du mouvement des représentations, qui complète notre étude exploratoire de l'intégration dans la RUI de Sainte-Marie. Ainsi, le deuxième volet de notre étude correspond au rapport du mouvement des représentations. La section 7.2 présente les résultats concernant l'évolution des représentations des neuf acteurs participant au programme de RUI depuis le début et ayant été rencontrés à deux reprises. Notre attention va aux composantes des représentations, qui servent d'indicateurs du mouvement du temps 1 au temps 2 et, donc, des ajustements. Les données des entretiens menés en deux temps sont utilisées pour éclairer

l'évolution des représentations par rapport au contexte du dispositif de planification. Le tableau 7.2 illustre cette évolution des représentations dans le temps.

Ce deuxième volet d'analyse nous amène également à préciser le processus par lequel s'élaborent les transactions sociales. L'analyse de l'évolution des représentations est mise en relation avec les étapes du schéma d'analyse des transactions sociales (description de la situation, identification des problèmes, jeux d'acteurs, compromis, effets sur le lien social, émergence de nouvelles valeurs) pour éclairer les éléments d'ajustements qui peuvent être attribuables au dispositif de planification. Cette analyse organise notre interprétation de la dynamique de construction du projet commun de revitalisation urbaine. Le tableau 7.3 présente les ajustements éclairés par l'analyse et leur correspondance avec le schéma d'analyse de la transaction sociale tel que proposé par Blanc et al. (1998).

## **7.1 Répertoire des représentations individuelles de tous les acteurs rencontrés**

Le répertoire de contenu, synthétisé dans le tableau 7.1, offre une qualification des représentations de l'ensemble des 23 répondants aux 32 entretiens semi-directifs suivant deux critères : a) un critère thématique et b) un critère lié à l'émetteur. Cette façon de faire nous permet d'interroger les thèmes dominants dans les représentations, les préoccupations les plus fréquentes ainsi que les variantes en fonction du rôle et de la nature des intervenants. Ce répertoire nous permet également de qualifier les représentations et de faire des rapprochements, qui nous amènent à identifier certains types de représentations.

### **a) le critère thématique**

Le critère thématique conjugue trois rubriques : il nous amène à interroger les représentations du quartier actuel autant que les représentations du quartier revitalisé et que l'appréciation du processus. Ces rubriques thématiques renvoient aux questions posées aux répondants lors des entretiens, qui concernaient justement 1) le quartier actuel, 2) les projets à réaliser pour revitaliser Sainte-Marie et 3) le processus de planification intégrée comme tel (voir les grilles d'entretien en annexe). Notre analyse s'intéresse à ces trois éléments (quartier actuel, quartier souhaité et

processus comme moyen d'y parvenir) comme les décrivent les répondants, en portant une attention particulière aux idées et aux thèmes répétitifs qui se distinguent dans les propos.

L'organisation des idées qui reviennent à plusieurs reprises nous permet d'identifier sept types de représentations. Chacun de ces types s'articule de façon prédominante à l'une des trois grandes rubriques de questions. Chacun permet de saisir les thématiques les plus souvent évoquées par les répondants. Les types de représentations correspondent ainsi aux grands thèmes identifiant les phénomènes qui ressortent des données codées.

Afin de mieux saisir ces phénomènes, nous les avons déclinés suivant les sous-thèmes, qui ont servi au codage des données. Le tableau 7.1 fournit la fréquence à laquelle les répondants ont fait référence aux sous-thèmes lors des 32 entretiens. Chaque extrait d'entretien qui renvoyait à un de nos thèmes et, plus particulièrement, à un de nos sous-thèmes a été comptabilisé afin d'évaluer l'importance quantitative de ces sous-thèmes et thèmes dans l'ensemble des propos.

La comptabilisation des références sert d'indication supplémentaire de l'importance des phénomènes identifiés par notre analyse. Elle éclaire notre méthode de travail et les fondements de nos interprétations. Toutefois, cette information sur la quantité de mentions relatives à un thème est utilisée à titre indicatif uniquement. C'est surtout l'aspect qualitatif qui nous permet de révéler les éléments qui sont à surveiller pour mieux cerner l'évolution des représentations au deuxième volet de notre étude. Le nombre important de citations fournies dans cette section 7.2 sert à mettre en perspective l'intérêt de cet aspect qualitatif.

En outre, cette comptabilisation ne peut être prise comme seule indication de l'importance prédominante d'un élément de représentation sur un autre. Le codage ne peut se faire de façon complètement objective et il y a toujours risque d'inférence dans l'élaboration de l'étiquetage des données. En effet, une même idée ou unité de contenu peut avoir été associée à plus d'un sous-thème lors du codage et, conséquemment, servir à la définition de plus d'un type de représentation dans notre analyse et nos interprétations. De plus, certains extraits venant contraster les propos dominants ont pu être codés de la même façon que leurs contraires.

b) le critère lié à l'émetteur

Le tableau 7.1 précise également la catégorie d'acteurs la plus souvent associée à chaque type de représentation. Ce critère de catégorisation lié à l'émetteur permet de faire une analyse des représentations suivant l'origine organisationnelle. Même si l'objectif premier du répertoire n'est pas d'associer un répondant à un seul type de représentation, il nous semble intéressant de rapprocher les types de représentations à des catégories de répondants.

Nous avons regroupé les acteurs sous des appellations qui diffèrent légèrement de celles qu'utilisait l'administration montréalaise lors de la mise en place du programme pilote de RUI. Nos répondants sont ainsi regroupés selon cinq catégories : les représentants des organismes communautaires et groupes (socio-communautaire); un représentant du secteur privé, incluant les commerçants et le milieu des affaires (privé); les représentants du secteur public institutionnel (institutionnel); les citoyens (citoyens); et les représentants de l'administration municipale, correspondant aux fonctionnaires de l'arrondissement Ville-Marie, à l'élu et au président du CRL (administratifs). Cette dernière catégorie n'inclut donc pas les représentants de services municipaux ou paramunicipaux présents sur le territoire de l'arrondissement, mais ne faisant pas directement partie de son administration, comme le service de police ou l'office municipal d'habitation, qui sont plutôt associés à la catégorie institutionnelle. Cette catégorisation englobe tous les intervenants rencontrés, même ceux qui n'étaient pas membres du CRL. Les données traitées correspondent ainsi aux propos de 7 représentants socio-communautaires, 1 représentant du secteur privé, 6 représentants institutionnels, 4 citoyens et 5 représentants administratifs, pour un total de 23 répondants. Les répondants rencontrés deux fois étaient issus de la catégorie socio-communautaire (4), de la catégorie administrative (2) et de la catégorie institutionnelle (3).

Il va sans dire que les catégories ne sont pas également représentées et que cette inégalité de représentation influence l'association des propos aux catégories d'acteurs. La catégorie des représentants du secteur privé est clairement sous-représentée. Celle des résidants, quant à elle, ne compte aucun répondant rencontré deux fois. Aussi, soulignons que les intervenants ont une représentation souvent plus complexe que simple et que les images et idées qu'ils décrivent peuvent parfois être associées à plus d'un type de représentation. De la même façon, le discours d'un intervenant peut conjuguer des thèmes qui relèvent de différents types de représentation. Néanmoins, l'association avec les catégories d'acteurs permet de dégager certaines caractéristiques

des représentations en fonction des cultures organisationnelles présentes autour de la table de planification.

## **7.2 Analyse des représentations du quartier réel, du quartier souhaité et de la planification intégrée**

Nous détaillons ici les résultats synthétisés au tableau 7.1. La présentation des types de représentations suit un ordre thématique, inspiré de la grille d'entretien et se rattachant aux trois grandes rubriques que sont 1) le quartier actuel, 2) le quartier souhaité, 3) le processus de planification intégrée. Les différents types de représentations ne sont pas présentés selon leur fréquence ou leur importance relative dans l'ensemble des propos recueillis. À chaque grande rubrique sont associés des types de représentations. Cette typologie découle du codage thématique, qui a permis de nommer les phénomènes caractéristiques émergeant des données des entretiens. Les types de représentations sont eux-mêmes précisés par des sous-thèmes émanant également du codage. Ce sont ces sous-thèmes, relatifs à la structure conceptuelle des codes thématiques, qui font l'objet de la pondération. Le nombre de références aux phénomènes correspondant à ces sous-thèmes servent à leur donner une place proportionnelle à leur importance réelle dans les propos des répondants. Nos interprétations de ces résultats sont appuyées par des extraits d'entretiens.

### **7.2.1 Les représentations du quartier Sainte-Marie**

#### **7.2.1.1 Une forte lacune identitaire**

##### L'absence d'identité forte

Plusieurs répondants soulignent, dès le temps 1, qu'il n'y a pas d'image particulière associée au quartier. Selon eux, aucune étiquette ne permet de transcender les discours et de dominer toutes les autres composantes identitaires potentielles, plutôt négatives, pour mettre en valeur Sainte-Marie. En ce sens, le quartier Sainte-Marie, en plus de concentrer d'importantes faiblesses socio-économiques, serait dépourvu d'une identité symboliquement forte.

« On n'a pas d'identité. Ce n'est pas vraiment Centre-Sud. Des fois je dis Centre-Sud, des fois je dis Hochelaga-Maisonneuve, mais je suis obligé de dire que c'est entre les deux. » 15-1-1

«Ç'a toujours été une espèce de «no where» politico-administratif, et en disant cela je ne blâme personne.» 18-1-1

«Je n'avais pas une idée de ce que c'était le quartier Sainte-Marie. C'est une espèce de non-lieu entre le quartier Centre-Sud ou entre Hochelaga-Maisonneuve et le Village ou entre Hochelaga et le centre-ville. C'est un peu la même chose que le Faubourg Saint-Laurent. (...) C'est comme un non-lieu, ça n'existe pas. C'est l'est du centre-ville...» 17-1-15

Cette impression exprimée par les répondants que Sainte-Marie n'a pas d'identité propre est révélatrice de l'importance qu'ils accordent aux démarcations identitaires pour valoriser le quartier. Leur représentation d'un quartier revitalisé renvoie à des caractéristiques bien spécifiques, capables de définir le quartier Sainte-Marie et de le distinguer symboliquement des autres quartiers urbains.

«Dans Sainte-Marie, si le quartier avait une identité forte, comme le Plateau, comme Westmount, qui sont des exemples, en tout cas au niveau du patrimoine, (...), c'est des exemples de lieux où il y a une identité forte et c'est bon pour le patrimoine.» 10-1-4

«Non, moi je ne savais même pas que le quartier s'appelait Sainte-Marie. J'habitais dans Centre-Sud. Centre-Sud, ça n'a pas de frontière définie. Il y en a qui pensent qu'ils sont dans Hochelaga...» 7-1-18

«Je pense que c'est un cercle vicieux. C'est un quartier isolé, oublié et facilement oubliable parce qu'il est physiquement isolé.» 5-2-3

Le quartier apparaît privé d'une couleur particulière. Pour les intervenants, qui réfèrent à cette absence d'identité ou à l'identité trop peu marquée, il manque un véhicule qui ferait du quartier Sainte-Marie un milieu identifiable et attrayant au même titre que le Village gai ou le Plateau Mont-Royal, par exemple. Pour ces répondants, issus de toutes les catégories, la représentation d'un quartier revitalisé est constituée de symboles physiques très marquants.

**Tableau 7.1 Les types de représentations individuelles**

<b>Thèmes des entretiens</b>	<b>Types de représentations</b>	<b>Sous-thèmes</b>	<b>Fréquence de mentions dans les 32 entretiens</b>	<b>Catégorie d'acteurs prédominante</b> (issus du milieu socio-communautaire (7), du secteur privé (1), des institutions (6), des citoyens (4) et de l'administration municipale (5). Rencontrés deux fois : catégorie socio-communautaire (4), administrative (2) et institutionnelle (3))
Quartier actuel	Lacune identitaire	Identité absente	19	institutionnelle
		Attente identitaire insatisfaite	47	socio-communautaire
		Une identité spatialisée	9	socio-communautaire
		Un quartier qui a besoin d'être «materné»	85	Institutionnelle, socio-communautaire et administrative ex æquo
		L'image d'un quartier dur et insécure	36	Socio-communautaire
		Quartier obligatoire et non choisi	14	Administrative
		Considérations historiques et patrimoniales	15	Administrative et socio-communautaire
		Un quartier qui a ses qualités	22	Socio-communautaire et administrative
	Espace mûr pour le changement	Population en attente de développements	14	Socio-communautaire
		Quartier mûr pour développement	25	Administrative
Projets phares attendus		26	Institutionnelle et administrative	
Quartier souhaité	La grande séduction	Les familles comme clientèle à séduire	17	Institutionnelle
		Assez de pauvres!	20	Citoyenne
		Le problème c'est la réputation	42	Socio-communautaire
		Le sauvetage par l'arrivée des riches	63	Institutionnelle, citoyenne, administrative
	Espace marginal, de vie alternative	Une population marginale	12	Socio-communautaire et institutionnelle
		Une activité culturelle à la off-Broadway	15	Socio-communautaire
		La marge comme position stratégique pour le développement	20	Socio-communautaire

	Rénovation avant tout	Recherche de l'ambiance	61	Socio-communautaire
		Parier sur le gros, grand et fort pour attirer l'attention	32	Administrative et socio-communautaire
		Faire des projets physiques sans autre préoccupation	106	Administrative
		Souci de répondre aux besoins sociaux	27	Socio-communautaire
		Appréhension des conséquences sociales	32	Socio-communautaire
Processus	Le choc de l'ambivalence	Entre l'endo- et l'exogène le cœur balance	69	Socio-communautaire
		Les résidants actuels sont plus des freins que des moteurs	24	Citoyenne
		Rêve ou réalité?	27	Socio-communautaire, institutionnelle, citoyenne
		Décalage entre vision et besoins	75	Socio-communautaire
		Élans de lucidité sur les conséquences	23	Socio-communautaire
		Dissonance cognitive	29	Administrative
		Évolutions des projets hors la RUI	29	Socio-communautaire
	Moyens concrets et motivations	Mobilisation	54	Socio-communautaire et administrative
		Méfiance	16	Socio-communautaire et administrative
		Frustrations	10	Socio-communautaire
		Ressources rares	14	Socio-communautaire
		Moyens concrets	39	Socio-communautaire et institutionnelle

Cette représentation d'un quartier manquant d'identité est alimentée par une logique de type marketing, où le quartier se voit associé à une image de marque. Elle repose sur l'idée qu'une identité distinctive est un atout qui ouvre les portes aux investissements de toutes sortes, autant symboliques que financiers. Ce qui est sous-entendu dans l'expression de cette lacune identitaire est qu'aucune image d'association n'est actuellement assez forte ou suffisamment positive pour permettre de vendre Sainte-Marie à l'extérieur de ces frontières.

« Le reste des gros projets (de la RUI), ça va donner une image, qui va amener des gens, probablement, qui vont permettre de développer. Et après ça, ça prend une volonté politique pour forcer un peu les choses. Et ensuite, ça va probablement lever. Ça devrait! C'est une enclave! » 15-1-5

« Ben, oui, il y a une identité dans le quartier, les gens savent qu'ils vivent dans Sainte-Marie, dans Centre-Sud, mais il n'y a pas de vrai cœur dans le quartier. La rue Ontario est vraiment déstructurée. » 4-1-1

« Parce que ce qui est un peu fascinant avec ce quartier-là, c'est que c'est un des mieux localisés à Montréal. Proximité du centre, entre le fleuve et le centre-ville. Il y a un très beau patrimoine bâti, qui est délaissé, mais qui existe. Il y a de bonnes infrastructures au niveau de l'organisation des rues. Tout ça c'est très bien, mais il n'y a rien qui se passe. » 13-1-2

« Parce que, je reviens à mon expression, c'est un «no where». Alors ce n'est pas le centre-ville, ce n'est pas Hochelaga, ce n'est pas le Plateau. On se retrouvait dans cette espèce de «no where», de non-lieu. On n'était nulle part. » 18-1-2

« Pour moi, assurer le patrimoine bâti allait pouvoir stimuler l'économie tout en rendant les citoyens fiers. Il y avait toute une recherche de fierté par les citoyens, qui devaient s'approprier leur quartier. Je pense que le patrimoine bâti, établir des symboles, vivre dans un environnement sécuritaire pouvaient être plus stimulants pour le développement. » 21-1-1

Ainsi, le quartier Sainte-Marie aurait comme caractéristique de ne pas avoir d'identité. Il aurait une identité liée à sa non-identité, à son manque de personnalité et d'attraits symboliques. Ce diagnostic, soulevé par plusieurs répondants, renvoie à une attente identitaire déçue. Une telle déception apparaît liée à l'idée qui domine le discours des élites urbaines de la plupart des villes occidentales depuis une dizaine d'années, concernant l'importance de développer une approche de planification compétitive, misant sur la promotion d'une identité particulière (Zukin, 1995; Miles, M., 2005). Suivant cette idée, le développement d'une nouvelle image pour les quartiers en déclin pourrait favoriser un repositionnement stratégique de ces quartiers et, du même coup, de la ville à plus large échelle.

Parmi les répondants qui soulignent le manque de mise en valeur identitaire du quartier, certains se distinguent de ceux qui font le constat que l'identité du quartier est peu satisfaisante ou qu'elle est inexistante. Ces quelques acteurs sociaux insistent davantage sur les retombées

sociales du développement d'une identité de quartier. L'objet de leur propos est moins ce que le quartier pourrait avoir d'attrayant pour de futurs ménages que l'intérêt que possède le projet de développer un bagage socio-historique à transmettre aux résidents actuels et aux futurs résidents. La plupart d'entre eux considèrent qu'il existe déjà une identité, mais ils constatent qu'elle n'est pas mise à profit et qu'elle ne permet pas, dans sa forme actuelle, plus silencieuse et abstraite que partagée et mise en forme, d'appuyer les démarches de revitalisation.

«Qu'est-ce que les gens de Sainte-Marie livrent en héritage aux générations futures? Le quartier a une histoire, mais elle est un petit peu oubliée, elle n'est pas valorisée, elle n'est pas connue de tout le monde... Il faudrait que ça se développe et ça pourrait peut-être être un gros levier pour le quartier : une fierté, de l'entraide, une vie de quartier.» 10-1-3

«Sainte-Marie en Action et la RUI parlent de Sainte-Marie, mais tous les autres acteurs parlent de Centre-Sud. Et ça je trouve que c'est dommage. Moi, (...) dans la mesure du possible je parle de Sainte-Marie, parce que je pense que c'est un quartier particulier, comme le Faubourg St-Laurent est particulier.» 17-1-15

«Je ne sais pas jusqu'à quel point cette identité-là (de Sainte-Marie) s'est construite sur la base des opérations qu'on a mené ou si c'est vraiment du Faubourg à m'lasser qu'elle a toujours existé. Je ne pourrais pas le dire. Mais en ce moment, on ne peut que faire le constat qu'il y a une identité de Sainte-Marie. Je pense que c'est clair.» 12-1-3

Pour les intervenants qui traitent de l'identité comme d'un vecteur de fierté et de cohésion sociale, la mise en valeur de la référence identitaire servirait à la reconnaissance du quartier par le reste des Montréalais et par les institutions publiques. Elle attirerait l'attention sur le quartier et donnerait une ligne de conduite au développement physique de Sainte-Marie. Pour ces quelques intervenants, qui sont en majorité issus de la catégorie socio-communautaire, l'identité n'est pas une affaire de mise en marché et n'a pas besoin d'être fabriquée comme on fabrique une image de marque : c'est l'identité qui sert l'aménagement et non l'aménagement qui sert à développer une identité.

«Bien, moi je le considère comme un quartier maintenant. À l'époque, franchement, je ne percevais pas beaucoup d'identité. Quoi que la question de l'identité de quartier, c'est vraiment une notion dans la tête des promoteurs.» 17-1-1

«Bien, l'identité va influencer l'aménagement.» 10-1-4

« Parce que je pense que la Ville va donner l'identification après le fait. Je pense que l'étiquette arrive après : l'étiquette du quartier chinois a été donnée longtemps après que les Chinois y soient... L'identification est déjà là. Les Villages gais, les quartiers italiens, ça fait très longtemps. (...) La Ville n'est pas en avance sur ce mouvement-là : elle le suit nécessairement. Là il y a peut-être un exemple d'une façon de prendre une avance sur la réalité, sur ce qui se passe, en essayant de trouver ce qui identifie le quartier. C'est peut-être un cas où on essaie de renverser un peu l'ordre des choses.» 4-2-2

Ces intervenants ont conscience du projet auquel peut renvoyer la référence au manque d'identité : ils croient que c'est habituellement une étiquette de quartier que les promoteurs et les agents de développement urbain veulent produire. Leur vision des choses est différente, comme en fait foi leur impression partagée que le quartier possède une identité, mais que le problème est qu'elle n'est pas suffisamment mise en valeur ou prise en compte telle quelle par les acteurs politiques et économiques. Cette vision qu'ils présentent préconise le développement d'un sentiment d'appartenance, une reconnaissance de l'existence du quartier Sainte-Marie et de ses habitants et une valorisation de ses atouts physiques et patrimoniaux.

«Les gens ont le sentiment d'être délaissés par les organismes communautaires et par les institutions.» 17-1-2

«Ça, c'est le sentiment d'appartenance. Que tu sois dans n'importe quel quartier, il faut que tu développes ça, le sentiment d'appartenance. Mais dans Sainte-Marie, si on veut développer quelque chose, il faut être fier de quelque chose. Les gens vont être fiers du futur...» 6-2-13

«Mais moi la trame de Sainte-Marie, le côté vieux village de Sainte-Marie, qui se retrouve à plusieurs endroits, autour des églises, finalement, c'est magnifique! Ce coin-là c'est Saint-Eusèbe, mais il y a aussi un peu plus au sud, il y a tout un enchevêtrement de ruelles, plus à l'ouest. Puis, la partie plus au sud aussi, Dufresne et le coin de l'ancienne rue des Pignons. » 12-1-1

«Les anciennes paroisses sont encore très présentes dans le tissu social. Alors le patrimoine est organisé autour d'elles. Le nouveau centre de ce secteur là, la station de métro... Saint-Vincent-de-Paul, qui est probablement le noyau le plus intéressant dans ce coin-là, avec Saint-Eusèbe, c'est des très beaux noyaux. Ça ressemble en tous points au Plateau, par exemple. » 10-1-4

De fait, Sainte-Marie est un quartier qui possède une histoire et un patrimoine intéressant. Pourtant, ce patrimoine bâti n'a pas souvent fait l'objet d'interventions de mise en valeur. De plus, rares sont les acteurs dans la RUI qui en font mention ou qui indiquent la culture et l'identité historique comme pistes à valoriser. Cela apparaît d'autant plus remarquable que l'activité sociale semble avoir été fortement structurée par les paroisses du quartier, notamment, et que le patrimoine physique y est riche.

Dans les propos recueillis, plusieurs intervenants associent l'identité du quartier avec sa situation spatiale : c'est la position géographique du quartier dans l'espace montréalais qui en définit l'identité et non pas ses composantes sociales, historiques ou culturelles. Ce confinement de la place du quartier dans l'espace montréalais à sa localisation physique peut être compris comme un indicateur supplémentaire du diagnostic posé par plusieurs répondants concernant le manque de personnalité du quartier : Sainte-Marie existe par sa position par rapport aux autres

quartiers et non pas comme un quartier qu'on saurait localiser et dont on connaîtrait les grands atouts.

### Une identité surtout géographique

Lorsque questionnés sur l'identité existante de Sainte-Marie, les intervenants, même ceux qui soulignaient le manque d'identité, réfèrent surtout à la localisation du quartier. D'une certaine façon, cette référence identitaire géographique est en cohérence avec l'idée que le quartier n'est pas marqué par de forts symboles sociaux ou culturels. En plus, cette identité géographique est balisée par la négative, par la distinction du quartier avec les autres quartiers qui en forment les frontières.

Oui, il y a une identité. On parle de ceux qui habitent en bas de la rue Sherbrooke, à l'ouest de la voie ferrée, de la rue Champlain, mais dans les faits ça s'arrête à peu près au Pont Jacques-Cartier.  
5-1-1

Alors, moi je pense qu'il y en a une. Mais une identité c'est aussi par rapport à l'autre. Alors c'est certain que les lieux mêmes définissent un type de rapport. On est à côté du centre-ville. C'est central en tout, tout le temps. Alors, il y a par là une appartenance d'un quartier. Dans ce quartier-là, à mon avis, il y a une identité, mais qui participe à son entourage aussi. Alors, ça le définit. Les gens du quartier, sont, par rapport à Hochelaga, par rapport au centre-ville, par rapport au Plateau.  
3-1-11

La définition du quartier par sa géographie va de pair avec la représentation assez largement partagée par les acteurs, tant dans le contexte du premier CRL que dans celui de la relance, que le quartier se démarque par sa faiblesse aux plans politique, social et économique. Sainte-Marie n'aurait pas d'identité sociale ou économique ou politique, donc c'est sa localisation qui en serait le marqueur le plus évocateur.

En plus, le quartier est enclavé et cela l'affaiblit en le privant d'une certaine attention de la part de l'administration municipale et des institutions. Les frontières «naturelles» comme le fleuve, le pont et la voie ferrée isoleraient Sainte-Marie de ses voisins et, du même coup, du développement économique et urbain. Le quartier apparaît figé, oublié, laissé en arrière.

«En fait, ce qui est étonnant avec Sainte-Marie, c'est que si on prend une photo aujourd'hui et qu'on se sert d'une photo qui a été prise il y a vingt ans, il n'y a rien qui a changé : c'est la même chose. La population a vieilli, seulement. Comme si le quartier était resté intact, dans le congélateur. Alors que tout bouge partout, ce quartier-là est resté intact.» 13-1-1

«Parce qu'il faut amener ce quartier dans les années 2000. Parce que c'est encore un quartier des années 1950. Ça fonctionne encore en petits groupes. On a des petites épiceries sur rue, des petits dépanneurs, des choses comme ça. On n'a jamais vraiment eu de services. On regarde comment les quartiers évoluent : on a dépassé le temps des grandes surfaces, on est déjà rendu dans les petites boutiques. Ils ont évolué, mais nous on est encore dans les années 1950 pour les commerces et services.» 5-2-2

«Je sais pas vraiment comment classer ce quartier-là parce que dans Saint-Jacques jusqu'au pont Jacques-Cartier ça se développe, ça se développe dans le Plateau autour, ça recommence dans Hochelaga-Maisonneuve, puis c'est comme un saut-de-mouton dans Sainte-Marie. (...) Je pense que c'est parce qu'il est enclavé». 7-2-1

### Un quartier qui a la tête basse

Comme dans d'autres quartiers populaires, les besoins liés à la pauvreté économique ont stimulé, à travers les années, une mobilisation sociale et l'émergence de revendications pour diverses compensations. Néanmoins, il semble que dans Sainte-Marie la pauvreté socio-économique se conjugue à une faiblesse symbolique, qui détournerait l'attention et garderait le quartier dans l'ombre du centre-ville. En ce sens, la localisation enviable de Sainte-Marie serait également un désavantage dans la mesure où elle le priverait d'une place et d'une valeur de premier plan dans les préoccupations administratives et urbaines.

« Mais nous autres, c'est le centre-ville! Alors 80% du budget de l'arrondissement est dédié au centre-ville, à garder un état... Regarde juste l'opération propreté, c'est juste pour le centre-ville, on en n'a pas de retombées ici.» 5-1-20

« Par exemple, sur la rue Ontario, il y a des arbres sur la rue jusqu'à la rue Parthenais et après la rue est sans arbre : on change ça quand? » 4-1-4

«Donc, c'est ça, alors, pour moi, je ne sens pas, même s'il y a des regroupements qui favorisent ça, pour l'instant, les gens sont laissés à eux-mêmes.» 8-1-3

À cette mise à l'écart s'ajouterait une sorte de réserve sociale et de dépréciation du milieu. La pauvreté économique favoriserait une forme de négligence. En raison de ses nombreuses faiblesses, le quartier serait dévalorisé tant par l'administration municipale que par les acteurs du développement urbain plus largement.

«Ce qui est surprenant, c'est qu'à Sainte-Marie tout est permis, parce que c'est permissif, parce que les gens disent : « les gens n'ont pas d'argent ! » C'est une drôle de réflexion : ils n'ont pas d'argent alors on va se contenter de moins, du pas beau !» 13-1-6

«Les gens qui sortent du pont et qui voient leurs poubelles, les entrepreneurs qui voient leurs trucks dans les ruelles du quartier pauvre, parce que de toutes façons c'est tellement sale ! C'était en bas de la côte du Plateau, là ! C'était comme St-Henri par rapport à Westmount ! Le bas de la côte, le bas crotté...comme le bas de la côte à Québec ! C'était pas conscient, mais c'est comme ça que ça s'exprimait. Alors, à quelque part, le quartier a été délaissé.» 7-2-13

«Alors la perception est négative, parce que c'est un quartier défavorisé, dans le sens où les revenus sont faibles, il y a beaucoup d'assistés sociaux. Quand on regarde les résultats des écoles : la polyvalente Pierre-Dupuy est parmi les pires de toutes les écoles au Québec, pas seulement à Montréal. Donc, il y a perception que c'est un quartier pauvre, où il y a beaucoup d'assistés sociaux, beaucoup de HLM.» 11-1-1

Cette dévalorisation du quartier atteindrait même l'estime des résidants. Pour certains répondants, la population de Sainte-Marie aurait une faible estime d'elle-même, une ouverture limitée à la différence et même une sorte de complexe d'infériorité.

«Les gens s'identifiaient beaucoup en fonction de leur condition sociale. Ils se percevaient négativement, parce qu'il y avait beaucoup d'assistés sociaux, beaucoup de violence et tout ça. Alors, il y a une identification au quartier et une perception, je ne sais pas si c'est encore comme ça aujourd'hui, très négative.» 11-1-5

«Il fallait voir ce quartier-là au début des années 1990 : le marasme immobilier, la prostitution de rue... Ce que c'est aujourd'hui, c'est incomparable! (...) Et ce n'est pas de l'intolérance face aux filles qui font de la prostitution, c'était de l'intolérance face à tout le monde qui acceptait ça : «c'est pas grave!». 18-1-1

«La peur de se confronter à plus gros que soi. Ton identité...Si tu restes dans ta cuisine, t'en n'as pas plus. Si tu sors pas de chez vous, c'est quoi l'identité que t'as ? L'identité, c'est quoi ? C'est quand tu la fais voir. Tu n'as pas d'identité si tu restes chez vous. Je regrette. T'en as une, oui, une boîte aux lettres. C'est tout.» 6-2-12

Ces caractéristiques populationnelles sont parfois données comme explications des problèmes auxquels fait face le quartier. Suivant cette représentation, la population serait en partie responsable de ses difficultés et des déficiences de développement que vit le quartier depuis plusieurs années : en se gardant de réclamer davantage de services et d'améliorations du cadre physique, les résidants de Sainte-Marie contribueraient eux-mêmes à nourrir l'image de quartier faible qui peut être négligé. À en croire certains propos, le fait de ne pas monter aux barricades serait révélateur d'une certaine faiblesse. Alors que des répondants associent l'absence relative de revendications publiques à une situation d'urgence et de satisfaction des besoins primaires, d'autres y voient l'indication du caractère passif et du statut de «victime» des résidants de Sainte-Marie.

«Quand tu n'as jamais eu le réflexe ou l'approche pour demander... Quand tu es né pour un petit pain, parce que c'est ça la mentalité ici : je suis né pour un petit pain, je vais mourir pour un petit pain.» 16-11-1

«J'ai toujours trouvé que ces gens-là étaient victimes d'une injustice au cours des dernières années, des dernières décennies, même, et il fallait faire des efforts financiers et tout pour rétablir la balance des bons côtés et des inconvénients de vivre dans ce quartier. Les gens ont été patients très longtemps.» 18-1-1

«Pourquoi faire on serait toujours la société misérable? On peut avoir un milieu agréable alentour de chez soi. Pas obligé de rester parce que ça fait dur. Regarde autour, les HLM... Ça fait misérable un peu.» 19-1-1

Et cette dévalorisation de la population du quartier affecterait les résidants, en influençant leurs choix. Aux yeux de certains répondants, les résidants apprennent rapidement à désinvestir symboliquement le quartier et à en sortir pour mieux s'épanouir.

«Alors, les bons élèves, qui ont du potentiel, sortent du quartier pour aller à l'école. Alors quand ils arrivent après ça, plus tard, ils ont vu ailleurs, ils se sont créés des liens ailleurs. Alors c'est toujours ça qui se passe.» 5-2-4/5

«Comme font plusieurs jeunes qui entrent. Un quartier défavorisé on y habite un bout, puis on se sent...» 7-1-1

«Les gens qui viennent s'installer... ils quittent. Pourquoi? Parce qu'ils se disent qu'est-ce que je fais ici avec des enfants? C'est un peu problématique. Alors ils ont quitté. Les familles s'en vont.» 20-1-5

Dans le même sens, Sainte-Marie apparaît à travers les propos de répondants, surtout issus de la catégorie administrative, comme un lieu de vie obligé, qu'on ne choisit pas, qui s'impose aux résidants parce que les loyers y sont peu élevés. Et les gens qui n'y vivent pas ne trouvent pas d'intérêt à y passer du temps en dehors de leurs obligations : ils y passent en transit vers leur destination finale ou y restent pour la journée et repartent ensuite.

« Les gens passent en voiture dans le quartier. Ils ne s'y arrêtent pas. Le pont, Notre-Dame, quand Notre-Dame est bloquée, les gens dévient sur Hochelaga ou ailleurs.» 5-1-8

« En tous cas, moi, je ne peux pas dire que quand je sors du bureau je dis «tiens, je vais aller me promener!» Non. Ça n'inspire pas... Il y a des petites rues où je n'irais pas.» 3-1-10

« Mais si je descends à pied en bas, on voit là des habitations qui ne sont pas loin d'être des taudis. De vieux immeubles et les gens sont assis l'été sur le trottoir parce qu'il n'y a pas d'espace.» 15-1-5

Sainte-Marie est un lieu où se concentrent un grand nombre d'individus pauvres et de faible éducation (Arrondissement de Ville-Marie, 2003a). Selon certains intervenants, les défis quotidiens que les ménages les plus pauvres ont à relever les tiendraient loin des préoccupations de revitalisation urbaine. L'urgence de leur besoin contribuerait également à un certain fatalisme, qui les placerait dans une situation où ils subissent le manque de services et une qualité de vie relative, sans réclamer davantage. Le problème le plus important des individus défavorisés serait ainsi qu'ils sont... défavorisés.

«Tu vois, dans Sainte-Marie, les enfants vont à l'école le ventre creux. Tu dis, qu'est-ce qu'on fait? Et là, on a tout le temps les besoins primaires qui sont comme sur le même niveau d'évaluation que des choses qui frapperaient l'imaginaire... Mais ça ne frappe pas l'imaginaire de dire qu'on va donner à manger à notre monde! Premièrement, la majorité des résidants ne savent pas à quel point les gens ont faim, parce que les gens sont fiers, c'est caché. Ce n'est pas juste une question de faim, c'est aussi un manque d'éducation, la difficulté de faire les bons choix, un manque de ressources.» 10-1-2

«On a la longévité la plus courte à Montréal. Chez les hommes, Sainte-Marie c'est encore pire qu'ailleurs. (...) Et c'est dans ce secteur-là qu'il y a le plus d'accidents, le plus de morts, le plus de blessures graves. Alors qu'on regarde ce quartier-là sous n'importe quel angle, c'est facile de voir qu'il faut faire quelque chose.» 9-1-5

Pourtant, le quartier possède plusieurs atouts. Comme le font remarquer des répondants, représentant en majorité les catégories administrative et socio-communautaire, en plus de ses atouts patrimoniaux, Sainte-Marie a une localisation des plus intéressantes, à proximité du centre-ville et en bordure du fleuve Saint-Laurent.

«Parce que les gens qui viennent y vivre sont prêts de tout. Vous avez les stations de métro. Il n'y a pas un quartier qui est mieux desservi en transport en commun. Vous êtes près de tout. Vous allez à Longueuil en dedans de 10 minutes, vous avez le réseau autoroutier autour de vous, les réseaux d'éducation... Tout est là. Sans parler du Centre Malépart. Il y a plusieurs services publics. Il y a des écoles... pendant qu'on les a encore!» 18-1-2

«Il a l'avantage d'être à proximité du centre-ville, il a l'avantage d'avoir un métro accessible. Quand on met tout ça ensemble, ça fait beaucoup de potentiel. » 1-1-11

«Il y a des bijoux d'architecture. Il y a une proximité de centre-ville et un paquet de choses qui vont avec. Il y a un potentiel extraordinaire ici. Il y a tout son passé industriel qui lui donne une espèce noblesse historique. Je pense que c'est parfois un atout. Mais en même temps, ces friches-là, dans un contexte de centre-ville, c'est aussi un atout. (15 min 47) C'est incroyable d'avoir autant de terrains à développer dans un moment...» 12-1-3

« C'est un quartier qui a beaucoup de potentiel, parce qu'à proximité du centre-ville. Mais c'est un quartier qui n'est pas rendu attrayant parce que le développement s'est fait dans le quartier Saint-Jacques, a sauté Sainte-Marie et c'est commencé dans Hochelaga-Maisonneuve.» 11-1-1

«En plus il est favorisé ce quartier-là. Plus que n'importe quel autre à Montréal, il a une vue sur le fleuve. Il suffit de l'aménager en conséquence.» 6-2-13

C'est souvent sous l'angle du développement urbain que les atouts de Sainte-Marie sont soulevés : le quartier a un potentiel de développement physique particulièrement intéressant dans un contexte de croissance urbaine, semble-t-on dire. Cela n'est pas sans lien avec l'idée que le quartier est mature à être investi et amélioré, élément de représentation sur lequel nous reviendrons. Aussi, certains répondants mentionnent l'esprit chaleureux qui prévaut au sein des résidants du quartier. La convivialité serait un atout supplémentaire de Sainte-Marie.

«Oui, ça m'a plu tout de suite, parce que tu es près de tout, moi je trouvais que c'est un beau quartier, on se sentait quand même en sécurité. Au fil des années, ça s'est détérioré et ça s'est remplacé. Mais il y a une chaleur là, moi j'ai trouvé une chaleur là. Les contacts avec les gens. Bref, je me suis senti chez moi en arrivant. Donc c'est émotif et rationnel à la fois.» 18-1-1

«Il y a beaucoup de coopératives dans le quartier. Il y a des choses vivantes dans le quartier.» 19-1-8

«Mais, ce sont les amoureux du quartier, qui sont nombreux, dans toutes les sphères du développement. Je pense que l'amour du quartier est le plus grand élément rassembleur des acteurs.» 12-1-10

Ces atouts, tant physiques que sociaux, gagneraient à être mis en valeur, renforcés et développés, si l'on en croit les acteurs qui les soulignent. Le potentiel du quartier existe et est reconnu, mais il n'est pas exploité. Même avec des atouts importants, le quartier échouerait à se mettre en valeur et à se forger une identité plus particulière, le faisant connaître et le rendant attrayant pour tous les Montréalais, actuels ou éventuels.

Cette idée que les potentiels du quartier sont faiblement exploités s'ajoute au diagnostic de carence identitaire pour façonner une certaine représentation de Sainte-Marie comme un quartier faible, qui a besoin d'une aide extérieure. Suivant cette optique, le quartier a besoin d'être materné car il ne peut s'en sortir seul. La pauvreté financière de la population semble être un frein important au développement urbain, aux yeux de plusieurs intervenants. Comme si la faiblesse des revenus rendait les résidents dépourvus devant les défis de la revitalisation. La vie associative et communautaire est pourtant active dans ce quartier et la pauvreté financière ne signifie pas forcément que les résidents du quartier sont sans ressources.

La formule de revitalisation privilégiant le «maternage» de Sainte-Marie trouve un écho dans l'avenue de la transformation de l'image physique et symbolique du quartier, qui est valorisée par un grand nombre de répondants, toutes appartenances organisationnelles confondues. Pour résumer la ligne de pensée largement partagée par les répondants qui soulignent l'identité de quartier «sans identité particulière», l'image de Sainte-Marie gagnerait à être transformée grâce à des interventions extérieures. Cela changerait son étiquette, en transformerait l'image tant pour les résidents que pour les personnes vivant en dehors du quartier.

« Il faut créer un symbole pour Sainte-Marie.» 4-2-11

« Il faut valoriser l'image du quartier. On est dans un quartier pauvre. » 15-14

Ainsi, les acteurs qui ont une représentation de Sainte-Marie comme ayant une lacune identitaire et qui réfèrent à l'importance de fournir une aide exogène au quartier pour l'aider privilégient deux options de revitalisation complémentaires : celle de la revitalisation par la transformation de la réputation du quartier et celle de la rénovation du paysage physique de Sainte-Marie. C'est l'image physique et symbolique du quartier qui doit être revitalisée, selon les tenants de ce type de représentation : le cadre physique de Sainte-Marie est déstructuré et sa réputation est mauvaise. Le quartier n'a donc rien pour attirer de lui-même de nouveaux ménages, de nouveaux commerces et de nouveaux investisseurs. Selon les répondants, des incitatifs doivent être mis en place et le premier d'entre eux est l'indication que le quartier est pris en charge par des mains plus fortes et plus riches que celles qui occupent le territoire régulier depuis plusieurs années.

D'une certaine façon, cette idée que la population de Sainte-Marie ne peut s'en sortir toute seule entérine la pertinence d'un programme de revitalisation urbaine. Cette façon de voir s'articule également, parfois explicitement, à la valorisation de la production d'une spécificité et d'une image de marque pour le quartier. Du moins, le diagnostic relatif à l'identité absente ou trop peu marquée de Sainte-Marie amène-t-il à s'interroger sur l'attente identitaire déçue qui le sous-tend. En quoi l'image du quartier pose-t-elle problème ? Quelle sorte d'image aimerait-on donner au quartier?

#### Problème d'image lié à l'insécurité

Comme nous venons de le voir, l'un des problèmes qui marquent fortement les représentations individuelles est celui de l'image du quartier Sainte-Marie. Pour certains répondants, ce problème d'image est plutôt symbolique et prend appui sur le sentiment d'insécurité, qui serait latent dans Sainte-Marie. La plupart des acteurs soulignent que cette insécurité est liée aux activités criminelles, notamment à la prostitution et à l'usage de drogues dures dans les lieux publics, comme les parcs, les ruelles et les rues.

«Parce que l'environnement n'est pas super physiquement. Et la prostitution de rue, les jeunes qui se piquent sur le parvis de l'église... Ce n'est pas jojo. (...) C'est pas péjoratif, mais des fois tu te dis wow!, je veux changer mon environnement un peu.» 7-1-1

«Puis, il y a évidemment la trame de fond de Sainte-Marie, les problématiques sociales... Il y a la prostitution et tout ça, il y a quand même ce phénomène-là. Les piqueries à ciel ouvert. Même si les organismes interviennent, les gens ne se sentent pas en sécurité, les enfants... Puis, tsé comment c'est fait ces vieux logements-là, les gens l'été, les fenêtres sont ouvertes : ça se passe sous la fenêtre.» 8-1-7

« Alors qu'aujourd'hui, c'est un quartier assez délabré, avec un secteur industriel désarticulé. On retrouve aussi tous les problèmes sociaux : santé, sécurité, prostitution, itinérance, drogue. Problèmes de déstructuration aussi des artères commerciales.» 11-1-1

«Il y a un grand problème d'image qui est lié à la problématique de la sécurité, qui fait peur aux gens, dans un premier temps.» 13-1-1

Toutefois, ce diagnostic concernant le problème d'image du quartier est relativisé par d'autres répondants. Il ressort de certains discours, notamment de ceux qui fréquentent Sainte-Marie depuis longtemps et de façon quotidienne, soit pour y travailler, soit pour y résider, qu'il est plus sécuritaire que l'idée répandue. Pour ces répondants, l'image de Sainte-Marie comme un quartier non sécuritaire n'est pas justifiée. Il semble que ce soit les répondants qui ne fréquentent pas le quartier tous les jours ou qui le fréquentent uniquement pour le travail qui insistent davantage sur ses problèmes d'image.

« Parce que ce n'est pas un quartier qui est insécure. C'est dangereux physiquement à cause de la circulation. (...) Mais il n'y a pas de violence ciblée, je dirais régulière. Il n'y a pas de vandalisme, il n'y a pas de chose comme ça dans Sainte-Marie. (...) Des édifices abandonnés qui sont squattés, il n'y en a pas vraiment dans Sainte-Marie. Ici, c'est des gens qui ne sont pas nécessairement riches, mais c'est pas des gens qui sont violents ou qui appartiennent à des groupes criminalisés, qui vont faire de la rapine.» 5-1-8

«(...) Ici, on s'est installé un système de sécurité, un système d'alarme quand on est arrivé et la seule fois qu'on l'a entendu partir, c'est quand ma femme s'est trompée. Il n'y a jamais personne qui a fait quoi que ce soit, ici. Pour moi, oui (la réputation est surfaite). (...) Les voleurs vont aller plus où il y a de la richesse que là où c'est misérable.» 19-1-3

« Il faut faire la distinction entre l'image et la mauvaise réputation du quartier et les actes criminels, les affaires courantes que l'on voit tous les jours (les deals de drogue, la prostitution, etc.), qui sont toutes des choses qui existent, mais qui ne nous touchent pas directement. Le nombre de personnes touchées directement par un acte criminel est assez faible. Les problèmes sont là, mais ne nous affectent pas. Il semble vraiment y avoir une différence entre la perception qu'on a du quartier et les conditions réelles de danger ou d'insécurité.» 22-1-2

«Ce n'est pas un ghetto, quand même. Bien des gens disent que c'est dangereux de ce promener là le soir, mais bien honnêtement moi je ne sens pas ça.» 6-1-1

Deux personnes mentionnent même que les sondages informels menés dans le quartier auprès des résidents révèlent que ceux-ci sont plus préoccupés par les affaires liées à la gestion urbaine courante que par les problèmes de sécurité, de prostitution, de toxicomanie et de criminalité plus largement.

«Mais ce que les gens disent quand tu cognes à la porte et que tu leur parles pendant deux minutes ça revient aux poubelles, à l'éclairage de rue qui n'est pas correct.» 7-1-18

«Parce que si on passait un sondage au sein de la police sur ce qui dérange les citoyens, les policiers nous diraient « c'est le nombre de vols de voitures, le nombre d'introduction par

effraction, la vente de stupéfiants ». Alors que si on passait le sondage aux citoyens du quartier, on aurait des réponses sur les voisins qui ne sortent pas les poubelles au bon moment, la prostitution qui se voit.» 14-1-2

Ces commentaires d'intervenants sur le danger relatif de la vie dans Sainte-Marie et leur comparaison avec les statistiques compilés par le service de police de la Ville de Montréal (Service de police de la Ville de Montréal, 2005 ; 2006) concernant le taux de criminalité réel dans Sainte-Marie, confirme que c'est avant tout le sentiment d'insécurité qui dérange les acteurs. Certes, le territoire couvert par le poste de police numéro 22, au sein duquel se situe Sainte-Marie, est concentré régulièrement un nombre élevé d'événements criminels. Ce territoire, qui couvre également le quartier Saint-Jacques, se caractérise par sa situation géographique centrale sur l'île de Montréal. Cette centralité explique en grande partie le nombre élevé de ces activités criminelles. Cela dit, en 2005 comme en 2006, le poste 22 n'a pas enregistré plus de crimes contre la personne (vols, introductions par effraction, etc.) ou contre la propriété (prostitution, infractions aux lois, etc.) que le poste de quartier numéro 13, de Lasalle dans le sud-ouest de l'île, ou que le poste numéro 35, couvrant les secteurs plus au nord, de la Petite-Italie et de Petite-Patrie.

Selon plusieurs commentaires, le sentiment d'insécurité ressenti dans Sainte-Marie serait grandement attribuable au cadre physique du quartier. Son caractère déstructuré amplifierait le malaise ressenti par les citoyens qui entrent en contact, dans Sainte-Marie, avec les individus marginaux, notamment les prostituées et les toxicomanes.

«Quand tu t'installes à la station de métro Frontenac et que tu fais un 360 degrés, tu as l'impression d'être au Liban! Ç'a l'air... Il y a des trous partout, c'est complètement déstructuré, tu es même pas capable de comprendre vraiment. Même les tours Frontenac sont implantées de manière à ne pas renforcer la rue.» 10-1-4

«Je pense qu'il y a du travail à faire de ce côté-là, parce que le quartier est assez déstructuré. Il est déstructuré parce qu'il y a eu des bâtiments à l'abandon, c'est un mélange de résidentiel et d'industriel.» 1-1-10

«Moi je pense que l'accent doit être mis sur la rue Ontario et sur le développement des grands terrains vagues. Il y en a des grands terrains vagues et ils sont utilisés comme stationnements. Ça déstructure complètement le tissu urbain et ça fait que c'est un no man's land, un peu.» 7-1-2

Ce problème de perception d'une insécurité liée au cadre physique du quartier et aux activités délinquantes qui s'y déroulent contribuerait largement à la création d'un problème supplémentaire : celui de la mauvaise réputation de Sainte-Marie. En effet, pour plusieurs

répondants, majoritairement issus du secteur socio-communautaire, ces défis collent à l'image du quartier et façonnent sa mauvaise réputation dans le reste du territoire montréalais.

« Moi je n'ai pas du tout l'impression que c'est pire qu'ailleurs, même que je suis sûr que ce n'est pas pire qu'ailleurs. C'est l'image et les préjugés qui sont derrière ça. (...) C'est sûr qu'il y a une forte pauvreté en bas d'Ontario. (...) Mais quand on arrive en bas, il y a une partie du quartier où c'est vraiment pauvre. C'est assez spécial, les enfants n'ont pas d'espace, ils jouent et tout... Alors, c'est sûr que ça, pour la réputation du quartier» 15-1-2

«La faiblesse, je pense que c'est vraiment l'image par rapport à la sécurité.» 13-1-2

Un peu étonnamment, même les répondants qui déploraient la lacune identitaire du quartier sont d'avis que le quartier renvoie à une image négative. À cet égard, il semble y avoir contradiction entre le constat émis par certains intervenants concernant la mauvaise réputation de Sainte-Marie et leur constat relatif au manque d'identité particulière du quartier. Comment un quartier sans identité ni image particulière peut-il avoir mauvaise réputation?

En résumé, les extraits d'entretiens se rapportant au thème de l'identité du quartier révèlent une double aspiration largement partagée par les répondants et potentiellement contradictoire ou porteuse d'ambivalence, comme nous le verrons plus loin. Cette double aspiration concerne le renforcement du quartier, d'une part, et l'amélioration de l'image tant physique que symbolique de Sainte-Marie, d'autre part. La conjugaison de la valorisation de la production d'une image de marque (ou spécificité) avec la réserve concernant les potentiels du quartier et avec le diagnostic concernant son problème d'image tend à confirmer que ce n'est pas tout à fait la carence identitaire qui est déplorée par les répondants. Ce serait plutôt l'absence de caractère spécifique et d'une étiquette particulière au quartier, qui permettrait de le distinguer des autres quartiers et de le rendre attrayant pour les consommateurs et les investisseurs. Même s'il ne présente pas autant de risques d'agression qu'on semble le croire, aux yeux d'une majorité de répondants, le quartier Sainte-Marie reste dépourvu des éléments qui offrent une expérience d'urbanité répondant à certains critères d'ambiance, qui seraient les mêmes partout (Florida, 2002), et qui permettent de redonner une identité à un territoire qui en est dépourvu (Poitras, 2005). C'est d'ailleurs ce que tendent à confirmer les résultats concernant les avenues de revitalisation privilégiées par les répondants, comme nous le verrons un peu plus loin.

Cela dit, qu'ils soient d'avis que le quartier ne possède pas une image ou une identité assez attrayante ou qu'ils ne croient pas en un besoin identitaire, les intervenants s'entendent

généralement sur le fait que le quartier a, depuis très longtemps, été négligé et qu'il est prêt pour une intervention de revitalisation.

### **7.2.1.2 Un quartier mûr pour le changement**

Quelques expériences de revitalisation urbaine intégrée, notamment l'expérience en cours à Edmonton dans l'ouest canadien (Ville d'Edmonton, 2006), sont orientées par des lignes directrices, elles-mêmes identifiées à partir d'un état de la préparation du quartier ciblé (*Neighbourhood Readiness*). L'administration locale d'Edmonton se sert de ce concept de préparation du quartier pour orienter les étapes de l'opération de revitalisation en fonction de ce qui existe déjà comme initiative communautaire et comme programme public.

Cette idée qu'un quartier puisse être mûr ou prêt pour la revitalisation traduit bien l'attente décrite par plusieurs des intervenants que nous avons rencontrés. Elle revient dans les propos d'intervenants de divers secteurs et de façon plus marquée lors des entretiens effectués dans le contexte de la phase 2 du CRL (2007). Un grand nombre d'acteurs sociaux évoluant dans le quartier ou travaillant sur son développement social et communautaire soulignent que plusieurs études ont été réalisées au cours des quinze dernières années sur les opportunités du quartier et sur ce qui pourrait y être fait comme changements. À leurs yeux, ces études ont alimenté les attentes de la population.

#### Une population en attente et des acteurs redevables

Selon les répondants rencontrés en 2007, des gestes précis et des projets concrets sont attendus par les groupes et les résidents, qui veulent pouvoir récolter les fruits de leur patience et de leur implication.

«J'essaierais d'abord d'identifier des projets très précis, très concrets, que je développerais le plus rapidement possible. Un, pour envoyer un message clair aux habitants que, même s'ils ont été abandonnés pendant longtemps, enfin il y a quelqu'un qui s'en occupe. (...) Et je te dirais qu'on a tellement promis d'affaires. On a fait le premier CRL, on a fait une belle grande fête, une belle consultation, il y avait plus de 200 personnes à cette rencontre-là. On n'a jamais donné suite.» 6-2-2

«Et je pense qu'on va en arriver à présenter le travail à la population, sans la reconsulter nécessairement, parce qu'il faut arriver à quelque chose un jour. On a eu beaucoup de consultations publiques au cours des dernières années, maintenant il faut arriver à des résultats concrets.» 8-2-3

«Il me semble qu'il faudrait avoir des gestes forts au niveau de tous les espaces libres, les espaces pollués... Pour que les citoyens puissent se dire «c'est vrai qu'il se passe quelque chose et le quartier est en train de se transformer pour notre avantage.» 3-1-2

La population est mûre pour voir des produits tangibles, des interventions concrètes indiquant un processus en cours. Certains intervenants, notamment ceux qui sont membres du CRL depuis le début, témoignent de leur sentiment de responsabilité devant la population. Cette partie de leur représentation indique qu'ils ont le sentiment de devoir rendre compte des résultats aux résidents du quartier. Le processus de RUI est en cours depuis plus de 4 ans au moment de la phase 2 et plusieurs expriment le souhait de voir des produits concrets prendre forme pour montrer que toutes les énergies n'ont pas été déployées en vain. Le niveau de maturation auquel font référence ces intervenants semble ainsi lié à une forme de justification de leur participation au CRL et de la poursuite de cette participation dans le temps.

«Je pense que comme «responsables» de la revitalisation urbaine, on a le devoir de se faire une tête sur quels sont les projets porteurs, quelles sont les opportunités dans le quartier et de tableur là-dessus.» 9-1-4

« Pour moi, ce sera une démarche importante et en même temps très utile, parce qu'il y a eu plein de consultations, les gens pourraient craindre qu'on les consulte sans donner suite. C'est pour ça que je m'attache à l'idée de projets concrets.» 2-2-8

«Commençons, avant de retourner voir les citoyens puis de les consulter, puis de les informer de ce qu'on fait, tel qu'on voudrait faire, identifions quelque chose de très concret : Regardez, c'est ça qu'on veut développer. Est-ce que ça vous l'achetez ? Est-ce que vous le prenez ? C'est aussi simple que ça.» 6-2-3

«Parce que ça évoque dans la tête des gens, «bon, finalement, il y a quelque chose de gros qui se passe puis c'est vrai». Ce qu'il y a de plus démobilisant dans les espèces de projets comme ça c'est des promesses non tenues. Puis il y en a eu des promesses non tenues. Depuis longtemps j'imagine.» 7-2-6

«Je pense qu'on est rendu à une étape où on doit prendre des actions concrètes, simples mais concrètes. On est rendu à un point où des projets doivent être proposés, qui viennent de toutes parts. Qu'ils viennent du politique, qu'ils viennent des groupes, dans un esprit toujours de compromis et de collaboration pour le bien public. Donc certains objectifs qui rayonneraient dans le quartier. Je pense qu'on est rendu à l'étape des projets.» 21-1-14

### Un quartier prêt pour le développement urbain

Plus largement, plusieurs intervenants remarquent une évolution du quartier : il semble se relever d'années plus difficiles et il apparaît prêt pour une transformation revitalisante. Comme si le quartier autant que sa population avaient atteints un certain niveau de maturation. Sainte-Marie aurait franchi une étape dans son cycle de développement lui permettant de prétendre à un élan ascendant plus que descendant.

«Je pense que par rapport à plusieurs enjeux, il y a eu des améliorations claires. C'est quand même, même au niveau de la narco-prostitution, moins lourd que c'était. Ce n'est pas complètement disparu, mais c'est moins lourd que ça l'était.» 12-1-2

«Peut-être que c'est une illusion, mais j'ai l'impression qu'il y a amélioration générale à Montréal et qu'elle se fait sentir ici aussi. C'est dû à différentes choses. Je ne dis pas que les gens sont moins pauvres, mais l'économie va bien. Mes yeux voient moins de piqueries, de prostitution, de toutes sortes de délinquance. Je ne dis pas que j'ai raison et que j'ai des statistiques, mais ma perception me semble comme ça pour Montréal et pour ici aussi. Peut-être que je m'y habitue, mais j'ai l'impression qu'il y a quelque chose qui se passe.» 3-2-1

«Il était en déclin, mais on commence à voir des projets se réaliser, on commence à voir un intérêt pour le quartier. Il y a quelques projets résidentiels soit en construction ou en préparation. Ça donne une certaine espérance pour le quartier.» 1-2-1

Le contexte socio-économique est favorable à la réalisation d'investissements. Les intervenants sont plus nombreux à faire cette remarque à la phase 2 du CRL. Plusieurs en donnent pour preuve les actions de construction ou de rénovation entreprises par des promoteurs immobiliers au cours des cinq dernières années. Les répondants associent ce contexte de mises en chantier et de pourparlers autour de grands projets urbains à proximité de Sainte-Marie (Centre hospitalier de l'Université de Montréal - CHUM, Quartier des spectacles, etc.) à une forme de *readiness* (Ville d'Edmonton, 2006), de mûrissement du quartier. Cet état de maturité en fait un terrain fertile et bien préparé pour recevoir l'équivalent d'un ensemencement, par un plus grand nombre de projets, idéalement très attractifs et de grande envergure.

Et la stratégie pour profiter des circonstances favorables de croissance dans le quartier apparaît être de miser sur des projets qui vont attirer l'attention. On insiste sur le caractère concret des interventions comme condition à satisfaire, mais il s'agit également de marquer le paysage et de frapper l'imaginaire. L'objectif sous-jacent aux propos des intervenants est d'attirer l'attention, tant des résidents que des investisseurs extérieurs.

«Moi, je pense que ce que ça prend ce sont des phares, des projets phares, 2 ou 3, réalisés d'ici un an ou deux. Alors, ça prend des choses concrètes pour que les gens disent... Un peu comme dans Saint-Roch, je ne suis pas au courant de comment ça s'est fait exactement, mais j'imagine qu'il y a eu des projets forts qui ont fait en sorte qu'on a dit «eh! On est en train de se revitaliser là, on s'active!» C'est ça qui manque. » 2-1-5

«Et c'est la réflexion qu'on a faite jusqu'à maintenant, de se dire si on avait deux gros projets porteurs, les autres pourraient continuer à avancer.» 9-1-4

«il faut qu'il y ait des réalisations concrètes, ça prend quelque chose qui montre que c'est possible.» 12-1-6

«Il faut qu'il y ait une masse critique. Alors s'il le faut, il faut gêner tout le monde en même temps, pour que les gens sachent qu'il se passe quelque chose. Et une fois que les gens savent qu'il se passe quelque chose, là on peut les embarquer. Sinon, on est trop discret.» 3-1-3

«Bon, puis là essayer de trouver un projet qui serait quand même très mobilisateur puis que toutes les facettes de la communauté s'y retrouveraient. Et essayer de développer un projet, une espèce de phare, dans le quartier. Il y a plein d'activités et plein de projets, hyper intéressants, mais encore là on dirait que c'est comme saupoudré un petit peu partout.» 8-1-2

«Ben moi je pense que quand tu fais de quoi de gros, les gens disent : « Oh ! Ah ! Il y a quelque chose qui s'en vient. » Puis en même temps ça sert de locomotive pour les gens, les promoteurs, toute sortes de gens qui se disent : « Ah ! Il se passe quelque chose dans Sainte-Marie. Ils viennent de construire un gros truc. Ils ont un bon plan de match. » 7-2-5

En plus, les interventions concrètes de grande envergure apparaissent plus susceptibles de mobiliser l'ensemble des intervenants sociaux et économiques, en les ralliant à l'entreprise de développement.

«Je pense que chacun a son rôle à jouer. La population, quand il y a des gros projets, les gens comprennent et disent que c'est bon.» 7-2-10

« Parce qu'il faut amener ce quartier dans les années 2000. Parce que c'est encore un quartier des années 1950. Ça fonctionne encore en petits groupes. On a des petites épiceries sur rue, des petits dépanneurs, des choses comme ça. On n'a jamais vraiment eu de services. On regarde comment les quartiers évoluent : on a dépassé le temps des grandes surfaces, on est déjà rendu dans les petites boutiques. Ils ont évolué, mais nous on est encore dans les années 1950 pour les commerces et services. » 5-2-2

Plusieurs répondants précisent que ces projets concrets ne pourront tous être réalisés à très court terme, mais qu'ils devraient s'inscrire dans un horizon de planification qui permettrait leur coordination avec les grands projets qui se préparent à proximité du quartier. Les actions engagées par des acteurs privés, en marge de l'exercice de planification, gagneraient à se voir emboîté le pas par la Ville et les partenaires du CRL, selon certains répondants, afin de «donner un signal». Aux yeux de quelques-uns, ce signal est surtout destiné à la population du quartier qui s'attend à voir les suites des études et consultations. Pour d'autres, il s'adresse aux investisseurs, plus largement, qui doivent être rassurés et dont les investissements et réalisations doivent être incités. Une minorité est d'avis que le signal doit être envoyé à la ronde afin de produire un effet «boule de neige» et d'enclencher la revitalisation.

Dans tous les cas, la représentation s'appuie ici sur l'importance de montrer concrètement, par des interventions sur le milieu physique, que le quartier est prêt. Il est prêt parce que sous-investi depuis plusieurs années et prêt parce que les conditions plus objectives sont réunies pour qu'un mouvement de développement soit lancé. Le *timing* est bon pour la réalisation, dans le

quartier Sainte-Marie, de grandes interventions qui non seulement pourraient lui donner une autre image, mais aussi lui permettre d'attirer l'attention et les investisseurs. Des projets marquant l'espace du quartier enverraient le signal qu'une dynamique évolutive reprend le dessus sur le déclin urbain.

## **7.2.2 Les représentations du quartier revitalisé souhaité ou idéal**

### **7.2.2.1 La grande séduction**

La formule privilégiant l'envoi d'un signal clair apparaît liée à l'idée qu'il faut amener les gens de l'extérieur à s'intéresser au quartier Sainte-Marie pour favoriser sa revitalisation. En effet, la plupart des répondants faisant le constat du niveau de maturation du quartier, qui leur apparaît plus que prêt à recevoir une aide financière et qui connaît depuis quelques années une certaine évolution de sa croissance, mentionnent du même souffle l'importance de trouver des moyens de le rendre attrayant. Plus précisément, ces intervenants misent sur une avenue de type «grande séduction» pour revitaliser le quartier. Ils valorisent l'implantation d'équipements et d'installations ciblant une clientèle particulière, actuellement peu présente dans le quartier. Ils insistent sur l'intérêt de mettre au point des projets qui répondraient aux besoins d'une clientèle qui serait, selon eux, en déficit dans le quartier.

«On dirait aussi qu'on voit le développement comme l'arrivée de riches, qui vont venir implanter des entreprises dans le quartier.» 17-1-8

Pour certains, cette clientèle ou cohorte d'individus à attirer en plus grand nombre est celle des familles. L'attrait des familles peut se faire par la construction de nouveaux logements sociaux, selon quelques-uns, mais, généralement, l'objectif d'attirer les familles doit s'imposer au-delà de la forme d'habitat privilégiée. Ce qui semble sous-entendu est que la stratégie de revitalisation gagnerait à tenter de concurrencer la banlieue pour mieux retenir les ménages familiaux qui quittent Montréal pour aller y vivre. En ce sens, lorsqu'il est question de séduire les familles, il serait plus juste de parler de mesures de rétention que de mesures d'attraction.

«Globalement, Centre-Sud a tellement perdu de familles et c'est un enjeu majeur dans une dynamique de revitalisation. (...) Pour amener des familles dans Centre-Sud, il faut développer du logement social. Quand je parle de logement social, ça peut être des coops, ça peut être juste un petit incitatif financier. Mais il faut qu'il y ait un attrait économique» 12-1-4

«C'est sûr que le quartier a besoin de plus de monde. Ça, c'est l'élément de base, indépendamment du type de logement. C'est quoi la manière de maintenir les familles,

indépendamment des logements sociaux. Parce que ces logements ne maintiennent pas les familles, ils amènent d'autres ménages de l'extérieur dans le quartier. Alors si le maintien des familles est l'objectif, il faut être très clair dans la manière dont on le fait.» 4-1-6/7

« Il y a beaucoup d'espaces et on peut créer de l'habitation pour inciter les familles à s'installer ici. Pourquoi les familles s'en vont toutes en banlieue? Et sur l'île de Montréal, qui se dépeuple, on ne veut que développer des condos et tout. (...) Je pense que si on fait des habitations, il y a des gens qui vont venir. » 15-1-2

Pour la majorité des répondants, il s'agit d'attirer davantage de ménages plus fortunés, familles et célibataires confondus, ainsi que des entreprises de toutes sortes. L'enjeu semble être de favoriser la réalisation d'investissements de différentes formes et la logique derrière le tout, d'envoyer un message aux investisseurs que le quartier est un endroit privilégié pour faire de bonnes affaires. Les investisseurs recherchés sont perçus comme des bougies d'allumage pour la revitalisation. La représentation ainsi exprimée par les répondants, dont une majorité sont issus du secteur institutionnel, s'appuie sur l'idée qu'une offre doit être présentée aux investisseurs potentiels, qui puisse répondre à leurs envies et à leurs attentes. Actuellement, le quartier manquerait d'attraits, d'équipements et de supports pouvant servir d'amorce pour inciter les personnes et les entreprises à venir s'y installer et contribuer, du même coup, à sa revitalisation. Ici encore, l'image du quartier semble réduire sa capacité de séduction. Une offre attirant des investisseurs «pionniers», prêts à défricher le terrain et un peu moins frileux que les autres, contribuerait à allumer le moteur de la revitalisation, si l'on en croit les propos de ces répondants.

« Les gros projets, ça va donner une image, qui va amener des gens, probablement, qui vont permettre de développer. Et après ça, ça prend une volonté politique pour forcer un peu les choses. Et ensuite, ça va probablement lever. Ça devrait!» 15-1-5

« Ce qu'on espère c'est qu'avec les investissements du milieu, l'impulsion que va donner la Ville au développement de ce quartier, vont venir se greffer d'autres investissements du secteur privé. Si on réussit à démarrer le projet, et moi j'ai bon espoir qu'on y parvienne parce qu'il y a plusieurs projets qui s'en viennent, des projets structurants, des projets concrets, si on réussit à attirer l'attention et à faire en sorte que la perspective à l'égard de ce quartier soit positive et attrayante, là, on espère des investisseurs privés, des développeurs, j'allais dire, qu'ils vont être intéressés à participer au développement du quartier. » 11-1-3

« Donc, patrimoine bâti, sécurité, c'est les objectifs qui pour moi pouvaient avoir un rayonnement sur le quartier, sur le développement économique. Et je sais que la nature des commerces qui y exercent est une préoccupation, parce que ça n'attire pas nécessairement la clientèle et la faune que les gens aimeraient avoir dans le quartier. Donc, développement économique, oui, mais des commerces et du développement économique de qualité. Cela peut être péjoratif... Si on veut attirer des industries ou des commerces qui font des produits à valeur ajoutée, qui vont attirer des gens qui vont pouvoir dépenser, se promener dans la rue, un peu comme le plateau Mont-Royal s'est développé, il faut qu'on assure la sécurité, il faut qu'on assure un patrimoine bâti bien. Il faut qu'on attire ces gens-là et pour les attirer il faut pouvoir leur offrir quelque chose.» 21-1-2

«C'est sûr que ce sont des vases communicants : tu n'attires pas de nouveaux ménages si tu n'améliores pas le cadre bâti et le cadre bâti est déglingué, il est désuet.» 7-1-2

«Alors, c'est difficile pour les gens de venir s'installer dans le quartier. Ils se disent que c'est le quartier qui a les pires écoles du Québec. Ce n'est pas intéressant. Ça, c'est un problème, tout le problème de sécurité. Et il y a aussi un problème de base : pour que les gens s'établissent, il faut qu'il y ait un minimum d'infrastructures de base qui permettent de desservir la population et d'avoir une vie de quartier agréable. Je parle au niveau commercial, au niveau parcs, lieux d'échange, places publiques, de l'urbanisme, des infrastructures de loisirs, le soutien.» 13-1-2

### Séduire par le cadre physique

Pour les gens qui partagent cette représentation rappelant une entreprise de grande séduction, les attraits à développer sont surtout physiques. Les projets devraient viser la construction de nouveaux logements et l'implantation de commerces pouvant à la fois créer quelques emplois. Ils devraient, surtout, offrir aux ménages que l'on cherche à attirer des services de proximité, qui feraient actuellement défaut dans le quartier. Plusieurs répondants voient cette défaillance comme un problème actuel du quartier. Leur représentation laisse deviner, plus ou moins clairement selon l'intervenant, que les services de proximité qu'ils souhaitent voir implantés s'adressent essentiellement à des consommateurs plus fortunés que la majorité des résidents du quartier. Le propos des répondants exprimant plus explicitement leur faveur à la création de commerces et de logements pour une clientèle plus riche laisse quelquefois percevoir un certain malaise ou une ambivalence par rapport à l'option défendue : certains se défendent de mépriser les installations existantes («cela peut être péjoratif...») et d'autres justifient leur option en insistant sur le bienfait général que l'attrait de plus de richesse produira («ça prend», «il faut», etc.).

«Je pense qu'il faut enrichir le quartier, d'abord. Pour l'enrichir, il faut construire de l'habitation pour amener des gens. Pour stimuler le quartier. Ça va créer de l'emploi, il va se créer des commerces. Ça va changer l'image. Si le quartier change d'image, il y a des gens qui vont venir.» 15-1-4

«Il reste clairement que les enjeux liés au logement sont centraux ; les enjeux liés au commerce sont centraux ; ceux liés à l'espace physique, aménagement, parcs, sont centraux. Il y en a d'autres, qui sont peut-être moins de nécessité absolue. Mais il y a des choix stratégiques à faire, en fonction des types de personnes qu'on veut attirer dans le quartier. Donc, qui commandent certaines orientations.» 12-1-4

«Je pense que si la gentrification a un côté négatif, elle a quand même un petit côté positif : attirer des nouveaux ménages un peu plus riches.» 7-1-1

«Mais il faut faire ça (la construction et rénovation) d'abord. Si vous voulez avoir une rue commerciale qui a de l'allure, commerces de proximité et tout ça, il faut qu'il y ait des gens qui viennent. Il faut qu'il y ait des gens qui arrivent là. Donc ça prend du monde, pour développer une artère commerciale digne de ce nom.» 18-1-3

« La première des choses c'est qu'on a fait des études et que la masse critique de richesse dans le quartier n'est pas atteinte pour permettre vraiment un développement intéressant. Donc on n'a presque pas de marchés d'alimentation, de boutiques de linge, etc. Il faut qu'on atteigne cette masse critique de richesse, pour être capable d'amener la revitalisation commerciale dans le quartier. Avec cette revitalisation commerciale, la richesse des gens, le développement immobilier, etc. ça donnait aussi des moyens financiers à l'arrondissement pour faire de la revitalisation du mobilier urbain, des parcs... Tout s'enchaîne.» 5-1-5

«Quand on dit «développement économique», moi je me fous d'un commerce de produits à 1\$. Mais c'est ça qui s'est développé! La qualité des commerces est importante! Des commerces qui vont servir l'entièreté des résidants. Qu'il y en ait un ou deux, ce n'est rien, mais là on est avec des tatoueurs partout!» 20-1-6

« C'est sûr que l'objectif n'est pas d'arriver avec 100% de condos. Mais pour la ville, ça amène aussi des entrées de taxes, ce qui n'est pas mauvais si on veut faire des investissements. Ça amène aussi une clientèle qui va pouvoir acheter dans les commerces du coin et à ce moment-là, les commerces s'améliorent aussi. Pour moi, une certaine gentrification...» 1-1-10

En référant ainsi à l'intérêt de développer une infrastructure de quartier et des équipements susceptibles de séduire une clientèle plus riche que les résidants actuels, les répondants mettent en lumière leur parti pris pour une option de développement qui ne serait pas orientée vers les groupes sociaux les plus pauvres, pourtant nombreux dans Sainte-Marie. Certains dévoilent leur orientation encore plus clairement, exprimant leurs doutes quant aux capacités des mesures sociales à donner des résultats porteurs de changement.

#### Assez donné dans la pauvreté!

Bien que le programme RUI ait été mis en place suite au constat fait lors du Sommet de Montréal de 2002 que les Montréalais souhaitaient voir le développement social devenir une priorité, ce type de développement ne serait pas à entreprendre à partir d'une nouvelle forme d'aide ciblant les plus défavorisés, si l'on en croit les répondants. En effet, pour plusieurs, les initiatives visant à répondre aux besoins des groupes sociaux les plus pauvres entraînent rarement quelque revirement du déclin ou une diminution de la pauvreté.

« Je trouve que souvent on a axé sur des problématiques qui sont vraies, qui sont réelles, mais qui n'entraîneront pas des éléments de développement. Bon je comprends que construire du logement social c'est important, mais je suis loin de croire que c'est ce qui va attirer le développement. Ça va aider, mais ce n'est pas le moteur.» 6-1-2

Le vecteur de changement se trouverait ailleurs que dans l'application de mesures sociales. Et la réussite serait liée, selon ces propos, à l'attrait de gens fortunés désireux d'investir. Pour cela, il suffirait d'orienter la stratégie de développement vers les besoins des plus riches plutôt que vers ceux des plus pauvres. Les répondants qui nourrissent cette représentation de la revitalisation, des citoyens majoritairement, distinguent l'aide sociale assumée par les

gouvernements supérieurs des mesures qui devraient être entreprises par l'opération de planification intégrée : des programmes sociaux existent déjà et s'ils n'ont pu revitaliser le quartier jusqu'à maintenant, il faut viser autrement la cible, semblent-ils dire.

De fait, l'application de mesures sociales a parfois l'effet pervers de laisser croire que si les conditions de vie et de développement des personnes qui en bénéficient ne s'améliorent pas, c'est que ces personnes ne font rien pour s'aider (Reissman, 1969). Certains acteurs mentionnent même qu'ils considèrent que le quartier a atteint un seuil dans la concentration de ménages pauvres. Le bon fonctionnement de Sainte-Marie pourrait être compromis si une mixité sociale, développée à la faveur de l'arrivée de ménages plus riches, n'est pas renforcée.

«Moi, je suis bien prêt à en prendre du logement social, mais j'attends encore qu'on me dise quel est le ratio acceptable, avant qu'on soit coincé, pour qu'on reste viable et qu'on garde une masse critique de gens qui peuvent faire marcher le quartier. Pour avoir le petit café avec le double expresso/croissant, là... » 5-2-7

«Du développement social, de la mixité, mais pour amener la catégorie de gens qu'on n'a pas dans le quartier.» 20-1-6

«Je pense que c'est le quartier où il y a le plus de logements sociaux et communautaires. On a une moyenne d'environ 20%. Je n'ai rien contre ça, mais quand tu prends les gens qui tendent plutôt vers la pauvreté, tu ne réussis pas à avoir des services de proximité : le marché n'est pas là.» 7-2-12

Il serait donc moins utile de développer de nouveaux programmes sociaux ou de construire des logements sociaux, par exemple, que de mettre en œuvre des projets pour attirer des ménages plus fortunés. En plus, l'attraction d'investisseurs individuels ou d'entrepreneurs devrait entraîner des retombées sur tout le quartier. Il s'agit, pour ceux qui nourrissent cette représentation misant sur l'arrivée de riches, qui sont issus de tous les secteurs à peu près également, de trouver la bougie d'allumage pour que tout le reste du quartier en bénéficie et que la revitalisation soit assurée. Sinon, si l'on ne parvient pas à assurer cette séduction première et l'attraction de capitaux qui vient avec, l'ensemble des dimensions urbaines ne pourront évoluer. L'emploi, l'éducation, le lien social ne se développeront pas aussi bien si l'on ne parvient pas à rehausser le niveau socio-économique moyen du quartier, selon ce qu'ils en disent.

«En fait, Sainte-Marie a été abandonné tellement longtemps que tout est à faire. Tout est à faire, donc ce qu'il faut faire c'est de trouver la clé de départ, ce qui va être le déclencheur. » 5-1-6

«L'éducation ça découle tout le temps d'un environnement et non pas le contraire. Le Collège Brébeuf ne s'est pas établi là où il est parce que c'est un secteur pauvre. Il est près d'Outremont, de Westmount, il s'est établi là pour ça. Si ici on améliore, les commissions scolaires, c'est des conséquences. » 5-1-7

«On repart davantage sur ses forces et après ça, ça permet de combler. Je reviens toujours à l'exemple du maire L'Allier à Québec qui avait dit qu'on allait commencer par faire un très beau jardin et qu'après ça on verrait. Mais c'est vrai : il faut des forces d'attraction.» 3-2-2

Quelques répondants ouvrent plus largement l'enjeu de la grande séduction et étendent la préoccupation d'attirer plus d'investisseurs à l'ensemble du territoire montréalais. L'attrait de Sainte-Marie est, pour eux, un élément parmi d'autres qui influencent la croissance de Montréal et sa compétitivité à une plus vaste échelle.

«Si on veut avoir une ville qui continue d'être intéressante pour le touriste, si on veut que Montréal soit une ville internationale, ça aussi ça fait partie des enjeux. Les gens quand ils viennent, ils veulent voir des gens biens, des gens heureux...» 9-1-5/6

«Il y a une grosse compétition. Je pense que... je n'ai pas vu d'études sur ça, mais je pense qu'il doit y avoir quand même une grosse compétition inter-quartiers ou inter-secteurs au niveau de l'attraction des commerces qui attireraient des touristes, qui généreraient une grosse activité économique. Le Plateau Mont-Royal a bien fait ça. Le Mile-End est aussi bien positionné.» 21-1-2

#### Des outils de développement à ajuster

À propos des équipements et de l'offre incitative qui pourraient contribuer à attirer les investisseurs, des répondants soulignent que la réglementation actuellement en place n'est pas un facteur aidant. Leurs remarques tendent à justifier l'opération de revitalisation urbaine intégrée et la mise en place d'incitatifs qui iraient dans le sens de l'attraction des familles, de ménages plus riches et d'investisseurs privés de toutes sortes. Cela dit, le programme de RUI, qui est une forme d'initiative potentiellement favorable à l'attrait de l'attention, est d'abord vu par les intervenants comme le moyen de lancer des projets qui enverront le signal attendu.

«Et on a aussi le coût de construction, parce que construire dans Centre-Sud, c'est extrêmement coûteux... Alors, on n'y échappe pas. Et la majorité des acteurs se rallie à ce sujet. Mais il faut qu'il y ait un attrait économique.» 12-1-4

«Et Sainte-Marie, c'est le quartier près du centre-ville où il y a le plus de terrains vacants. Comme je le disais tantôt, c'est d'avoir le contrôle sur ça, d'avoir des moyens.» 5-1-5

« Pour moi, le CRL n'est pas le phare, il est le véhicule. La stratégie et la vision sont les phares. Il faut que la vision, aujourd'hui, soit attachée de projets concrets. » 2-2-5

Une certaine ambivalence semble exister chez les répondants qui relèvent l'importance de développer des incitatifs, des structures et des outils stimulant les investissements : l'objectif est d'attirer plus de riches et d'investisseurs, mais comment s'y prendre en assurant des orientations de développement, si les incitatifs à mettre en place impliquent une diminution du contrôle et de

possibles conséquences pour la population pauvre ? La méthode entrepreneuriale de développement urbain, inspirée de la gestion privée des projets, apparaît être un modèle pour plusieurs acteurs. Le milieu des affaires semble avoir une grande autorité en matière de revitalisation urbaine aux yeux de nos répondants. Il se dégage de l'analyse de leurs propos que les acteurs privés, notamment ceux qui évoluent dans le domaine de la promotion immobilière, seraient mieux à même de réussir à enclencher le processus de revitalisation du quartier que le secteur public et les acteurs sociaux. En effet, la formule privilégiée étant de construire une offre de logements et de commerces intéressante et de transformer l'image physique et symbolique du quartier pour mieux attirer les investissements, les entrepreneurs privés semblent tout désignés pour mener à terme la mission de la revitalisation.

Cependant, cette représentation de la revitalisation de Sainte-Marie n'apparaît pas aussi facile à exprimer. Ses implications sociales, même lorsqu'elles sont tuées par les répondants, sont synonymes de préoccupations. Ces implications suscitent une sorte d'incertitude ou d'ambivalence chez les individus, sur laquelle nous nous pencherons plus amplement dans la partie sur le processus et le dilemme éthique qu'il peut induire. Pour l'instant, notons que certains répondants, qui tiennent en référence la méthode entrepreneuriale, tentent de justifier leur représentation et l'option de la séduction en soutenant qu'elle est la seule capable de produire une revitalisation de Sainte-Marie.

« Je pense que c'est un quartier qui renaît tranquillement. Je pense qu'on n'a pas le choix d'amener des gens... ce sont des gens de la classe moyenne, ce n'est pas... Ce n'est pas parce que tu as un condo, que tu fais 100 000\$ par année, que tu craches sur la tête des pauvres !» 7-2-12

«Ça prend du logement, plus de propriétaires. Ça peut être du haut de gamme... mais pour les gens d'ici du haut de gamme c'est 100 000-125 000\$! Imagine! Ce n'est pas 1 million! Ça prend des gens qui sont assez riches, des familles. Si tu as de la population, tu vas avoir des commerces. Une population qui a un peu d'argent à dépenser. Celui qui a un chèque de «BS» (*bien-être social*), il faut qu'il paye son loyer, il a de la misère à arriver. Il paye ses dettes la première semaine du mois et la deuxième il n'a plus d'argent. Il faut qu'on réussisse à avoir des restaurants, des terrasses, pour s'asseoir. Ça prend une vie de quartier.» 19-1-3

«Le problème d'un quartier pauvre, c'est pas parce qu'il y a un manque qu'il y a un problème. Le problème d'un quartier pauvre, à la base, c'est la pauvreté.» 13-1-6

Il apparaît plus aisé de ne traiter que des objectifs de transformer l'image du quartier et d'attirer de nouveaux ménages, sans aborder ce que cette transformation et cette attraction pourraient avoir comme conséquences sur les loyers des ménages plus pauvres. De la même façon, il semble plus facile de ne considérer que l'aspect relatif au développement physique du

quartier, à la rénovation, que de traiter aussi du développement social. Cela évite de prendre en compte les nombreuses ambivalences qu'amènent avec elles les préoccupations sociales du développement urbain. D'ailleurs, pour attirer l'attention et favoriser l'implantation d'une population plus fortunée, l'avenue de la grande séduction se conjugue à celle de la transformation de l'image et de la réputation du quartier. Les intervenants qui affirment plus explicitement cette partie de leur représentation, cherchant à attirer des ménages plus riches, associent souvent cette attraction à la rénovation du quartier : attirer l'attention et les investissements signifie ou sous-entend qu'il faut rendre le quartier attrayant.

Ainsi, plusieurs discours indiquent que le quartier serait non seulement bien mûr pour accueillir de grandes interventions, mais que ces interventions seraient réussies si elles le transformaient physiquement et réussissaient à attirer des personnes plus riches et des investissements de toutes sortes. En plus d'attirer l'attention, l'effet recherché est de donner une autre image à Sainte-Marie. La représentation orientée autour de la maturation du quartier physique et de sa population s'articule à une impression que Sainte-Marie, le quartier négligé et resté au 20<sup>ème</sup> siècle, est prêt à passer au 21<sup>ème</sup> siècle, au stade adulte et que c'est ce que la population attend avec impatience. Cette forme de représentation est étroitement liée à la représentation du quartier dont la revitalisation s'appuie sur la rénovation physique en fonction du façonnement d'une nouvelle image, sur laquelle nous portons maintenant notre attention.

### **7.2.2.2 L'avenue de la rénovation avant tout**

Si le diagnostic de faiblesse identitaire sous-entend que l'image de Sainte-Marie n'est actuellement pas assez puissante pour permettre de développer Sainte-Marie et d'y attirer de nouveaux investisseurs, il s'agit alors, selon plusieurs, de changer cet état de fait et de créer une toute nouvelle identité ou image pour le quartier. Pour ceux dont l'attente identitaire est déçue, l'avenue à prioriser pour réaliser la revitalisation du quartier est la prise en charge, par le haut, du développement physique du quartier et de sa résonance symbolique. Ces répondants considèrent généralement que la revitalisation du quartier passe par la valorisation d'éléments physiques, qui attireront l'attention et qui créeront une ambiance urbaine spécifique. Suivant cette logique, il serait possible de réaliser une sorte de «formatage» de certaines composantes, pour créer une identité pour le quartier et pour lui donner une nouvelle vie.

À nouveau, cela nous apparaît justifier la planification urbaine, qui est vue comme une façon de concevoir, par le haut, des lieux permettant de vivre une expérience urbaine particulière. Aussi, le fait que plusieurs autres opérations de revitalisation de quartiers anciens aient été menées dans des villes nord-américaines et européennes, et, même, dans d'autres quartiers montréalais qui sont aujourd'hui bien dynamiques<sup>7</sup>, contribue à donner à la planification de la revitalisation urbaine contemporaine une certaine crédibilité.

De fait, plusieurs villes importantes, telles Barcelone, Nantes ou Newcastle, misent aujourd'hui sur la revitalisation de leurs anciens quartiers industriels par la réalisation de grands projets phares, préférentiellement des projets de développement culturel, issus du travail de «starchitectes», qui attirent l'attention et le tourisme, du moins en apparence (Calavita et Ferrer, 2000 ; Miles, M., 2005 ; Currid, 2009 ; Wolman et al., 2004). À cet égard, il est tentant de faire le rapprochement entre cette avenue de revitalisation et l'avenue de la rénovation urbaine privilégiée par les gouvernements locaux et nationaux à partir des années 1950 (Sennett, 1992; Fainstein, 2005). L'une des différences importantes entre les grandes opérations contemporaines de revitalisation urbaine et les programmes de rénovation urbaine du 20<sup>ème</sup> siècle est la vocation culturelle prédominante des premières, qui s'inscrit dans une stratégie plus large de promotion touristique et économique, visant à assurer la compétitivité de la ville à l'échelle internationale (Ley, 2003 ; Miles, S., 2005).

Dans Sainte-Marie, quelques individus, qui font plutôt figure d'exception, font la promotion de projets d'habitation. Ils favorisent le développement de la fonction résidentielle par la rénovation.

« Pour moi, la revitalisation du quartier va nécessairement passer par l'habitation. Je comprends qu'on a un projet de donner une image écologique au quartier et tout, mais le quartier va se développer à mon sens si on est capable d'amener de l'habitation. » 15-1-2

«L'objectif numéro 1 c'est la consolidation d'une vocation résidentielle très forte. Institutionnelle, il n'y en aura pas, il n'y en a plus. Il reste des terrains à développer. Commercial... Je ne pense pas non plus qu'il y ait un avenir commercial très fort, à cause de toutes sortes de raisons, de circulation et tout. Pour moi, c'est du résidentiel familial. Construire, construire, construire. Il ne faut plus qu'il y ait de terrains vacants. Il faut rénover.» 18-1-2

Cette option misant sur le développement résidentiel s'inscrit en cohérence avec l'avenue de la rénovation avant tout, défendue par une majorité de répondants. Cependant, la plupart mettent à profit la rénovation de l'ensemble des bâtiments et équipements du quartier, pour renforcer

---

<sup>7</sup> Voir à ce sujet l'expérience de revitalisation urbaine intégrée menée dans le quartier montréalais de St-Michel

plusieurs fonctions urbaines. Ils ne s'en tiennent pas uniquement à la rénovation de la fonction résidentielle. Une majorité d'entre eux réfèrent même à la rénovation du cadre physique du quartier comme outil de réhabilitation de son image, de sa réputation et de ce qu'il offre comme cadre de vie. Généralement, l'avenue de revitalisation proposée par ces répondants prend appui sur la réalisation d'interventions fortes sur le paysage, d'une part, et sur la création d'une nouvelle ambiance, d'autre part.

### Miser sur de grands projets de rénovation

Dans Sainte-Marie, les grands projets qui sont évoqués par les répondants ont trait à la concentration des efforts sur le développement d'un pôle, d'un cœur du quartier. Le quartier est mature pour voir se réaliser des projets phares, comme il en a été fait mention précédemment, et ces projets devraient être conçus de façon à enclencher le processus de revitalisation. Pour ce faire, ils doivent capter l'attention. Le qualificatif «grand» renvoie à la taille du résultat attendu et à l'ampleur de l'opération devant être déployée. D'après les propos des répondants mentionnant cette avenue de revitalisation, majoritairement issus des catégories administrative et socio-communautaire, un grand projet entraînerait un changement structurant.

« Il y a peut-être un mouvement qui est engagé, mais on aurait besoin d'avoir un stimulant qui ferait en sorte que les gens seraient intéressés à y aller. Des gens d'autres quartiers seraient intéressés à migrer vers là.» 21-1-2

« Un projet, un grand projet, permet d'avoir d'autres projets et permet de dire ce qu'il se passe dans le quartier, pour vrai. » 4-2-3

«Moi mon idée personnelle, c'est que c'est plus facile de commencer, c'est plus visible de commencer sur des interventions physiques, mais sans laisser de côté les interventions plus humaines et sociales. Mais l'intervention physique permet à tout le monde de voir qu'il se passe quelque chose, tu donnes de l'espoir. Tu dis «on commence», on montre à quelque part qu'il se passe quelque chose. Et ensuite de ça, tu ajoutes les autres éléments, tu as les éléments de motivation aussi.» 1-1-1

« On pourrait prendre le pôle Frontenac et tout ce qu'il y a de terrains vacants ici, on s'organise pour que ça passe. Je pense que si on crée un cœur, il y a aura ensuite un élargissement. Mais si on fait juste éparpiller, je pense que c'est moins incitatif. Il faut que les gens soient capables de se raccrocher. Ça va créer une identité et une circulation, aussi autour. » 15-1-3

«C'est définitivement de créer un lieu central. Justement où il y a déjà des infrastructures comme la Maison de la culture, le Centre Malépart, un lieu central, où il y a une activité économique, une activité culturelle, où les gens vont se rendre, vont vouloir aller et vont créer un lieu d'échange.» 13-1-3

En ce sens, pour parvenir à un résultat satisfaisant, l'opération de revitalisation doit marquer l'imaginaire de la collectivité montréalaise. Même pour le bien-être des résidants et des ménages

moins nantis, les grands projets sont à prescrire, puisqu'en marquant le territoire, ils vont contribuer à l'améliorer, à renforcer les déterminants de la qualité de vie, si l'on en croit ces intervenants.

«Moi, je dirais plus que ça prend des projets porteurs. Parce que les petites interventions, ça m'apparaît, sans être tout à fait inintéressant, un peu plus du maquillage. Alors, à mon sens, on a de gros problèmes, il faut avoir de grosses solutions. On ne peut pas avoir de petites solutions. Ça va donner certains effets, mais si on veut vraiment avoir un impact sur le bien-être de la population dans ce territoire-là il faut voir des choses plus grosses, parce que le bobo est gros.» 9-1-9

« Mais, ce qui peut être intéressant, tant qu'à avoir un projet symbolique, c'est un projet où le monde est, je pense, beaucoup moins opposé. » 4-2-4

«Il y a des coins problématiques. Actuellement, on fait de la plantation d'arbres, mais ça ne changera pas le problème de faire ça. Il faudrait faire plus que ça.» 19-1-1

«Financer des petits projets à la pièce, tsé, c'est peut-être des projets qui se seraient financés d'une manière ou d'une autre. C'est plus du régulier je trouve. Moi je le vois plus avec un mandat plus large, pour faire des projets plus structurants, penser au bien commun en général, de développer des projets plus intégrés, que de faire des petits projets à la pièce.» 7-2-3/4

### Créer une ambiance

En plus de pouvoir attirer l'attention, ces grands projets sont présentés comme des mesures capables de créer une autre ambiance dans le quartier. Ils s'appuient sur une représentation de l'urbanité qui laisse une grande place à l'émotion et à la sensation. Le champ lexical utilisé pas les répondants qui nourrissent cette représentation en est un révélateur efficace : les notions de «fierté», d'«identification», d'«impression», d'«attraction», d'«habitude», d'«image», de «vie de quartier» sont employées pour décrire l'expérience à susciter. Certains parlent même de création, évoquant ainsi une revitalisation s'appuyant sur une œuvre d'une dimension physique mais aussi symbolique. Encore une fois, c'est l'imaginaire des individus que cette avenue cherche à marquer. Le travail doit permettre d'atteindre des éléments intangibles, qui éveillent l'intérêt et qui attirent par leur originalité.

«Il faut, je trouve, créer quelque chose. Quelque chose que je ne connais pas encore.» 8-1-12

« Au niveau du design, trouver un concept qui va être nouveau, qui va faire en sorte qu'on va s'identifier à travers ça. » 11-1-3

À cet égard, l'évocation de l'ambiance à créer semble associée à une formule, à une recette à appliquer pour assurer la revitalisation. Selon plusieurs répondants, comme d'autres administrations locales ont réussi à réaliser cette création, ce « quelque chose », qui a permis à

leur ville ou à l'un de ses quartiers de renouer avec la popularité et le développement économique, la RUI dans Sainte-Marie devrait suivre leur exemple.

Certains évoquent l'importance de trouver le moyen, la façon, le projet qui réussira à donner une impulsion à Sainte-Marie. Il s'agit de trouver la spécificité du quartier, pour quelques-uns, de créer une habitude ou des lieux de rencontres, pour d'autres.

«C'est vrai qu'on ne peut pas développer un quartier sans essayer de lui trouver sa spécificité. On ne peut pas mettre en valeur ses richesses si on ne les identifie pas comme il faut. Juste mettre en valeur ses problèmes ça n'aide pas... Mais c'est vrai : il faut des forces d'attraction. Je pense que si on trouve un peu d'appui, de fierté... Pas seulement fierté dans le sens d'image, mais quelque chose qui est positif, qui est une force dans un quartier et qui peut être reconnu comme telle par les gens, ça devient mobilisateur.» 3-2-2

«Il faut créer une habitude chez les gens. Il faut qu'ils aient plaisir à le faire. Quand on crée un événement artistique ou culturel comme ça de façon hebdomadaire, qui ne coûte rien, d'ailleurs, c'est juste que tu donnes une partie de ton trottoir à des artistes, tu crées une habitude, les gens vont y venir puis ils vont se promener. Ils vont peut-être faire leur marche du dimanche. Il y a beaucoup d'artistes à Montréal, il y a beaucoup de gens qui sont intéressés par la culture... Ça créerait peut-être... Je pense que l'expérience devrait être tentée. Ce n'est pas du patrimoine bâti, mais c'est quelque chose qui va revaloriser le sentiment d'appartenance.» 21-1-5

«Un véritable espace public, un lieu public. Il n'y a pas de lieu d'échange, d'endroit aménagé pour ces gens-là, que ce soit les piétons, les enfants, les carrosses, tout ça. Aménagé pour ça, qui va faire que la population va vouloir se rendre là, parce que ça va être agréable, elle va se sentir confortable. Et il va y avoir là des services de support, de soutien, d'autres choses, qui vont desservir la population. Et tranquillement les gens vont aller là, ils vont aller prendre un café, ils vont visiter une boutique, il va y avoir une galerie d'art. Une fois que ce noyau de base-là est fait, il reste à faire les rues. Les rues sont faites, mais les infrastructures sont complètement désuètes. Ce n'est pas agréable du tout et les bordures ne sont pas vraiment intéressantes. Il y a beaucoup de choses à régler. Il faut refaire ça, il faut trouver comment faire pour rendre la rue agréable. Et tranquillement si ça fonctionne, les gens vont vouloir s'y rendre. Et si les gens se rendent là tranquillement, bien ça va contaminer le reste, dans le sens positif. Et les gens vont venir s'établir là, parce qu'il y a un endroit agréable et ils peuvent s'y rendre à pied. Et après ça, ils vont eux, comme propriétaires, retaper et réinvestir leur lot. Et l'autre après va faire la même chose. Et tranquillement, c'est ce qui fait que ça va se développer.» 13-1-3

Miser sur des forces et sur la réhabilitation esthétique des lieux semble faire partie de la formule à mettre en place, aux yeux de ces intervenants. Plus fondamentalement, le dénominateur commun de leurs visions des choses est la création d'une expérience : suivant cette représentation, le quartier revitalisé est un lieu recherché et fréquenté pour l'expérience urbaine qu'il fait vivre.

En effet, dans la RUI de Sainte-Marie, qu'ils soient issus du secteur institutionnel, socio-communautaire ou privé, les participants traitent communément d'un quartier revitalisé qui leur ferait vivre une certaine forme d'urbanité, marquée par la présence de lieux privés à la mode et

de lieux publics animés. Les notions de vie de quartier et de qualité de vie sont rappelées plusieurs fois et associées au cadre physique, à l'aménagement des espaces publics, des rues, des places, autant que des espaces privés et à ce qu'ils offrent comme services.

«Il faut réussir à densifier certaines artères au niveau commercial. Si on veut que ce soit un quartier vivant, si on veut que ce soit un quartier où il fait bon vivre, il faut qu'il y ait des services de proximité, il faut qu'il y ait une vie. Il y a un gros travail à faire pour densifier et assurer une présence commerciale de qualité. Des services de proximité liés à une vie de quartier agréable.» 12-1-3

«En même temps, je me disais, il y a un gros projet d'aménagement autour de la station de métro. Il faut exproprier les stationnements, il faut forcer les choses, pour que ce soit un peu restructuré, pour que le métro devienne une place publique, entourée de quelque chose.» 10-1-4

«Ça va beaucoup avec le cadre de l'environnement. S'il y a du monde dehors, c'est parce qu'il y a une sécurité. Pour qu'il y ait du monde dehors il faut que ce soit beau, il faut que ce soit bâti, il ne faut pas qu'il y ait de trous, il faut que l'on sente la vie et il faut que les gens qui y sont soient là par choix et non pas en train de se piquer.» 3-1-9

«L'aménagement physique, essayer de faire disparaître les grandes surfaces grises, que j'appelle, les grands terrains vacants. Les plantes, il y en a qui grimpent, mais il y a en aussi qui descendent. Alors c'est aussi sur le toit qu'il faut planter pour qu'elles descendent le long. Des fois ça ne prend pas grand chose pour faire la différence pour l'aspect visuel et pour le sentiment que ça donne, aussi. Face à la station de métro Frontenac, quand on va prendre le métro ce qui se voit, c'est ça. On oublie la Maison de la Culture parce que ce qu'on voit c'est ça...» 9-1-3

«On commencerait par le pôle Frontenac. Couper le camionnage dans les quartiers. Diminuer le trafic. Après ça, tu veux attirer le monde. Tu refais le lieu, l'espace où les gens peuvent circuler facilement. Tu refais la rue Frontenac, tu rends ça attrayant. Là, c'est tout en désuétude. Il n'y a pas un magasin qui fonctionne dans ce coin-là. Ça prend la même chose sur la rue Ontario. Tu fais des espaces, des arbres, tu fais des trottoirs larges. Un tramway, un autobus ou un tramway, des voies cyclables. Ici, les cyclistes se promènent sur le trottoir : c'est dangereux pour tout le monde. Il faut rendre ça agréable et à ce moment-là ils vont construire.» 19-1-4

Les propos des participants à l'opération de planification et des observateurs rencontrés rendent compte de leur définition de la revitalisation, qui fait une grande place aux notions de vie et de vitalité: l'idée que le quartier manque de vie est régulièrement soulevée et la solution à ce problème apparaît être de créer des lieux d'expression de la vie sociale. D'une certaine façon, ces témoignages révèlent des aspirations pour Sainte-Marie qui satisferaient leurs goûts à eux en matière d'expérience urbaine. Leur conception du quartier tel qu'il devrait être se fonde sur ce que ces intervenants, en tant qu'individus et citoyens, recherchent et apprécient lorsqu'ils fréquentent d'autres lieux. Il ressort que la vitalité ou la vie à laquelle ils réfèrent est une vie de flâneur contemporain, de consommateur, avec un certain pouvoir d'achat et du temps pour déambuler ou « faire les boutiques », pour apprécier l'ambiance locale.

«Il y a d'autres actions, que j'ai vu se passer dans d'autres villes. Je vais souvent à New York, parce que c'est une ville que j'adore. Dans les artères de Soho, du Meat Packing District, on crée souvent, le dimanche, des voies d'artistes. Les artistes visuels peuvent venir louer un carré de trottoir, auquel la population a toujours accès. Les artistes viennent présenter leur travail. Cela crée des artères d'artistes, qui attirent les gens. Je m'y promène et ça me permet de voir ce qui se fait en art. Il y a beaucoup de gens qui regardent et parfois achètent. Par la même occasion, les gens s'arrêtent dans les commerces. Pour que les artistes s'installent, il faut que les trottoirs soient relativement propres, donc les trottoirs sont propres, ça crée une ambiance, ça crée un sentiment de nouveauté, une ébullition culturelle.» 21-1-5

«Je crois qu'un exemple pour ce qui est des échanges sociaux dans une ville où le climat n'est pas forcément favorable serait Amsterdam. Tout le monde se promène en vélo : ça crée une ambiance extraordinaire. Et le vélo ça fait en sorte que les gens sont toujours à vélo et toujours dans les rues, même s'il pleut. Est-ce qu'on peut faire la même chose dans Sainte-Marie ? Créer cette espèce d'ambiance-là où les gens vont se promener à pied ou à vélo. Donc, de créer un espace physique, pas de mettre des connes dans l'asphalte pour distinguer la piste des voitures. Un site propre bordé avec des lampadaires et des arbres. Piétons, vélos, voiture.» 13-1-6

«J'aimerais ça que dans le grand parc il y ait de grands chapiteaux comme au métro Laurier. Un petit marché, comme au métro Papineau. J'aimerais ça qu'il y ait des chapiteaux avec des petits fruits et j'irais les acheter là toutes les semaines. Et on développerait ça chez les gens qui n'ont pas l'habitude, qui ont une mauvaise alimentation. Tu sais, c'est ça la qualité de vie! Moi je prends l'autobus ici et je sors dans le Plateau.» 16-1-7

Quelques individus soulignent qu'il manque de «petits cafés» où expérimenter une certaine animation, une certaine vie de proximité dans le quartier. D'autres aimeraient que les artères commerciales de Sainte-Marie incitent à la déambulation, au magasinage. Les intervenants rencontrés citent des modèles de villes ou de quartiers qui ont atteint, selon eux, leur cible en matière de revitalisation, grâce au façonnement d'une ambiance. Rapidement résumée, la représentation du quartier revitalisé par la création d'une vitalité et d'une atmosphère particulière serait la suivante : grâce à la qualité esthétique du cadre physique rénové, de nouveaux résidents y ont déménagé, des commerçants sont venus s'y implanter et les nouveaux espaces publics aménagés animent le quartier; par ses cafés, ses boutiques de toutes sortes, ses galeries d'art et sa grande place centrale, le quartier connaît une nouvelle animation et semble redynamisé. Actuellement, Sainte-Marie n'offre pas de lieux inspirants pour les clients potentiels que constituent les membres du CRL, qu'ils résident ou non dans le quartier.

«C'est d'avoir un environnement qui favorise le bien-être des gens. St-Laurent, c'est l'artère commerciale par excellence. Il y a de l'activité ! Trois rues plus loin, c'est tranquille, mais là, les gens échangent, bougent, il y a de l'activité. On en a besoin. Sur les trottoirs, il y a beaucoup d'activité. Sur Ontario il manque de l'activité humaine. Il n'y a pas beaucoup d'activité. Il y a beaucoup de monde qui sort du métro, mais il n'y a rien qui les rattache. Et ils ne restent pas là, les gens. Il n'y a rien qui les pousse, ils n'ont pas le goût de flâner là ! Un environnement... Sur St-Laurent et au centre-ville, il y a beaucoup de flânage. On a besoin de ça ! On ne peut pas vivre en vase clos ! Et là, présentement, dans Sainte-Marie, on n'a pas ça. Il y a des gens qui vont au Centre Jean-Claude-Malépart, des gens qui sortent du métro, mais il n'y a personne qui va dire : « je vais aller prendre un café sur Ontario c'est l'fun ! ». Ce n'est pas ça ! » 13-1-5

«Oui, les institutions peuvent créer des liens, mais dans une certaine mesure. Il peut y avoir des aménagements qui aident à ça. Le parc des Faubourgs ressort comme un lieu apprécié, il est propre, il est aménagé, il y a des petits arbres, donc on voit loin, il n'y a pas de lieux insécures. Je pense qu'en aménageant des lieux comme ça, idéalement les liens informels vont en découler. »22-1-4

«C'est parce qu'il n'y a pas vraiment de places si agréables. Les restaurants qui sont dans le quartier s'adressent à la clientèle des professionnels qui ne résident pas dans le quartier. Quand on regarde les restaurants qui s'adressent à la clientèle résidante, ça fait dur. Il y a des McDo, des Tim Hortons, ce n'est pas ce qu'il y a de mieux. » 11-1-5

«Moi j'aimerais ça avoir une place pour aller prendre un café et un croissant le matin... Ça n'existe à peu près pas. Oui, puis un petit marché de fruits jovial, où le gars te reconnaît et te dit «Bonjour!». J'aimerais ça, avoir ça. » 16-1-11

La plupart des propos des intervenants qui réfèrent à une ambiance à créer et à une urbanité imaginée renvoient à une forme de vie axée sur la consommation des lieux et de produits fins ou spécialisés. À cet égard, la majorité des acteurs rencontrés reprennent les termes dans lesquels un grand nombre d'administrations publiques et de médias traitent des qualités et des composantes d'un espace urbain recherché et compétitif, à savoir un espace où se combinent harmonieusement les groupes sociaux et les activités privées et publiques (Atkinson, 2003). Cette référence à un espace public où les activités de consommation d'objets et d'éléments de culture ou de divertissement prédominent n'est d'ailleurs pas sans interroger le caractère « public » de cet espace et le contrôle que les gouvernements cherchent à en faire (Atkinson, 2003 : 1831; Smith, 1996).

#### L'expérience d'urbanité qui attire et fait vendre

L'ambiance à développer dans Sainte-Marie s'impose comme le fondement d'une stratégie de vente du quartier. Cette stratégie, valorisée par les répondants qui croient fortement en l'approche entrepreneuriale, cherche à produire une image de marque pour le quartier, en partant d'éléments reconnus pour être appréciés des citoyens, du moins de certains citoyens, et qui s'articule à cet élément à la fois esthétique et intangible qu'est l'ambiance. La stratégie concrète propose une forme de marketing des lieux par les agents publics et par le CRL auprès des promoteurs et investisseurs. Pour créer une ambiance, la formule opérationnelle semble être de proposer une vision, une orientation d'affaires, qui ralliera l'intérêt et donnera une couleur au quartier.

«En fait, quand tu veux développer un *branding*, il faut que tu donnes ta vision. Ensuite, il faut que tu te donnes les moyens. Il faut rapidement avoir des éléments concrets qui vont défendre et s'attacher à ta vision. Si tu veux que Sainte-Marie devienne le quartier vert à Montréal, il faut que tu dises ce que tu vas faire et que tu aies ton plan tout de suite. Avant de faire une campagne

de publicité, il faut que tu aies déjà attaché des actions, que tu aies déjà accroché des choses concrètes.» 1-2-6

« Envoyer un signal positif aux citoyens et à l'ensemble de la population et aux promoteurs. Pour dire qu'il se passe quelque chose, que c'est un quartier qui risque de se développer et de devenir intéressant. Donc les premiers projets structurants sont importants parce que si on fait n'importe quoi, si ça n'a pas d'âme, si ce n'est pas impressionnant, si ça n'amène pas, non seulement, une image, mais une identité au quartier, on va avoir raté notre coup. » 11-1-10

« Pour aller voir les gens d'affaires, il faut avoir des projets concrets à leur proposer. On leur dit « regardez, ça là, ça va être porteur. Voici ce qu'on est capable de faire pour le financer. Êtes-vous capable de nous aider pour le reste? » Il faut avoir en poche un plan A-B-C pour être capable de cibler des publics différents. Puis, il faut se promener avec, les présenter jusqu'à temps qu'on ait trouvé. C'est comme ça qu'on va changer quelque chose. » 9-1-10

« Il y a de belles petites maisons. Pour moi, le message fort c'est d'annoncer notre plan stratégique par rapport au territoire. Et on part de là. » 3-2-6

« Un leadership politique aussi pour aller chercher l'entreprise privée. Parce que cette entreprise a son siège social dans le quartier. C'est son environnement immédiat. Là c'est sûr qu'il faut jouer au jeu de leur montrer les bénéfices éventuels : « tu vas gagner quelque chose, ton environnement va être plus intéressant, pour tes employés, il va y avoir plus de services, etc. » C'est sûr que si tu essaies de les intéresser seulement en misant sur la vertu, ils vont être pour, mais ils vont dire « écoute, moi j'ai une *business* à faire et il faut que ça rapporte. » 7-1-17

Aux yeux de ces répondants, le secteur privé apparaît particulièrement bien outillé pour mettre en œuvre cette stratégie. À la différence des acteurs gouvernementaux, les promoteurs privés sont vus par plusieurs comme étant efficaces pour faire avancer les projets urbains et investir dans la rénovation. L'administration locale peut et devrait, selon plusieurs, préciser sa commande et spécifier la vision à développer. Mais l'exécution semble plus aisément réalisable si elle est confiée aux acteurs privés.

« Le problème, c'est que personne ne prend de décision. Alors qu'on est mieux de prendre une décision et qu'elle soit mauvaise, mais qu'on fasse quelque chose. Tout autour et en dehors, il s'est fait une rénovation. Sur le Plateau Mont-Royal, ce n'était pas ce que c'est aujourd'hui. Ce sont les gens qui se sont organisés et qui ont dit qu'ils voulaient faire quelque chose. Et c'est après que les politiciens ont dits qu'ils allaient refaire la rue, et faire ci ou ça. Ce qui devrait être le contraire ! Ce sont eux qui sont sensés être leaders et donner un air d'aller. » 5-2-3/4

« Ce qui se construit dans le résidentiel c'est le privé qui le construit. La ville n'est pas propriétaire des terrains dans Sainte-Marie. Je pense que le marché aussi a son influence. Ça va avec le privé. » 7-2-2

Cette représentation favorisant la réalisation d'actions concrètes par les acteurs privés, qu'il s'agisse des ménages ou des grands promoteurs, contribue peut-être à expliquer que la majorité des répondants traitent plus facilement de la revitalisation en termes de stratégie de création d'ambiance et d'une nouvelle image pour Sainte-Marie, qu'en termes de développement social. Une telle stratégie est pourtant considérablement éloignée non seulement de l'image actuelle du

quartier, mais aussi de la recherche de solutions aux problèmes socio-économiques de sa population et du programme municipal de revitalisation, dont c'est l'objectif formel.

### Rénover sans se préoccuper du reste

Pour la plupart des acteurs rencontrés, l'expérience du quartier voisin (le Plateau Mont-Royal), celle du quartier Saint-Roch à Québec, celle du *Downtown Eastside* à Vancouver et de Barcelone sont des exemples à suivre (Bula, 2008 ; Ley, 2003). Ils sont présentés comme des réussites de mise en valeur du cadre physique et de revitalisation commerciale. Une telle revitalisation semble plus facile à concevoir, pour la plupart des intervenants, qu'une revitalisation tenant compte des besoins sociaux actuels du quartier. De fait, une opération de développement physique axée vers la redynamisation des artères commerciales est plus concrète, plus marquante, et ses résultats sont plus facilement mesurables.

Bien que les constats émis à partir du portrait socio-économique du quartier invitent à tenir compte des déficits socio-économiques des résidents de Sainte-Marie, lorsqu'il est question des actions à privilégier pour assurer la revitalisation urbaine, les répondants valorisent tous des actions sur le milieu physique. Certains mentionnent que des projets de rénovation et de construction peuvent être liés à la satisfaction des besoins primaires de logement, de conditions de vie salubres et d'estime de soi. Les besoins sociaux sont liés, au moins en partie, aux conditions de vie physique.

Tout de même, il nous semble remarquable que la représentation généralement partagée par des intervenants issus de divers secteurs et milieux, y compris plusieurs représentants des secteurs associés au développement social, renvoie à une revitalisation avant tout physique. La définition commune de la revitalisation de quartier prend appui sur des éléments tangibles, sur des projets d'amélioration du cadre bâti et de renforcement de l'offre de logements. Il est apparemment plus facile d'associer la revitalisation d'un quartier pauvre et défavorisé à des projets concrets de développement physique. La réponse aux besoins relatifs à l'éducation, à la formation, à la santé, au lien social, etc. serait-elle moins porteuse de revitalisation ? Ou passerait-elle, elle aussi, notamment par l'amélioration de la dimension physique du quartier ?

Le traitement des problèmes sociaux semble également plus difficile à raccrocher à des interventions réelles et aux pouvoirs dont disposent les acteurs réunis dans la RUI. En ce sens, lorsqu'il est question de revitalisation urbaine, il ressort que la transformation perceptible des

lieux est plus simple à concevoir et à mettre en œuvre que l'atteinte de la sécurité alimentaire pour l'ensemble des ménages de Sainte-Marie.

«Ceci dit, parfois, il y avait certains objectifs comme «assurer la sécurité alimentaire», par exemple... Je comprends que c'est très important pour une couche de la société, qui est très présente dans le quartier Sainte-Marie. Mais en même temps, l'effet était limité, selon moi, en fait de rayonnement sur d'autres objectifs. Pour moi, assurer le patrimoine bâti allait pouvoir stimuler l'économie tout en rendant les citoyens fiers.» 21-1-1

«Tu suis la locomotive, embarque dans le train, ne t'attends pas à ce qu'on ait 12 locomotives et dire là ça prend quelque chose au niveau du logement, etc. Oui, des interventions intégrées, sur la circulation, les commerces, l'habitation, la culture... Bon, à un moment donné, c'est comme un puzzle : les bonnes pièces ça fait dans ton puzzle, mais si tu as des pièces qui ne rentrent pas les unes dans les autres, ce sont de très bonnes pièces, mais elles ne forment pas un tableau.» 8-1-10

Contrairement aux enjeux de développement social qui requièrent la mise en place d'interventions moins visibles et inscrites dans le long terme, la rénovation est liée à l'action, à la réalisation concrète à court ou moyen terme. La construction de nouveaux édifices sur des terrains vagues et la réfection des rues sont rapidement remarquables, d'autant plus dans un quartier caractérisé par ses espaces vacants. On peut voir les résultats et mesurer les transformations encourues en peu de temps. Cela est en cohérence avec l'idée d'envoyer un signal clair et de tenter d'attirer les investisseurs. Pour certains intervenants, cette visibilité des résultats potentiels de la rénovation justifie que les efforts soient concentrés sur la réalisation de projets concrets, sans grande préoccupation pour les besoins de la population locale. Du moins, sans qu'il ne soit vu comme urgent de satisfaire ces besoins. En plus, certains répondants estiment que le cadre physique peut être un déterminant important du développement social et contribuer à façonner les comportements.

« Mon idée c'était vraiment de montrer des réalisations en quelque part au niveau du RUI sur le territoire. Qu'ils soient privés ou sociaux, ça n'avait pas d'importance : il fallait faire des projets. Parce qu'il y a des besoins autant pour du privé qu'il y a des besoins pour du logement social. Si tes premiers projets sont privés bien tu travailles plus pour un projet coopératif sans but lucratif. Pas besoin de s'obstiner. En fait, je pense qu'il faut passer plus de temps à réaliser des objectifs qu'à s'obstiner sur le pourcentage théorique.» 1-1-6

«À un moment donné, tu pars, et ensuite tu ajustes. Tu fais juste du logement privé et là tu réalises qu'il faut faire du social pour rééquilibrer. Tu n'es pas obligé de rééquilibrer à la première unité que tu vas construire. Tu peux en construire 100-150 avant de voir. En fait, c'est comme vouloir être trop parfait et vouloir trop de consensus.» 1-2-5/6

«Mais c'est parce que là il y a déjà une infrastructure sociale dans le quartier. Donc c'est moins prioritaire. S'il n'y avait rien, ce serait différent, mais là elle existe. Alors qu'au niveau physique, il n'y a rien. C'est là le besoin. L'environnement physique conditionne beaucoup le reste.» 13-1-5

«Ces projets-là partent toujours du territoire quand c'est une réussite. Si on ne part pas du territoire, il n'y a pas d'intégration urbaine. On ne peut pas faire des programmes de pauvreté, d'alimentation, qui ne s'attachent pas à un territoire. Parce que le physique va devenir social. Le cadre physique pour moi est assez fondamental.» 3-1-10/11

«Pourquoi devrait-on s'intéresser à la santé, au milieu scolaire... C'est un projet de ville et on ne fait pas juste de l'urbain? » 7-1-9

De fait, il est plus agréable et bénéfique pour tous, tous revenus confondus, de vivre dans un environnement de qualité (Apparicio et al., 2008). Le cadre physique serait d'ailleurs en lien avec la perception qu'ont les individus de leur qualité de vie, elle-même liée au bien-être (Parkes et al., 2002). Suivant ces constats et les avis de certains membres du CRL, si la stratégie de revitalisation développée par l'opération montréalaise concentrait ses actions autour de l'amélioration de l'environnement physique, cela pourrait constituer, en soi, un résultat porteur pour les résidents du quartier.

D'autant plus que les préoccupations sociales apparaissent à certains comme étant à la fois trop vastes pour les compétences réservées à l'administration municipale, pour celle du CRL par le fait même, et trop faibles pour servir de levier au développement économique du quartier suivant les objectifs que se sont fixés les participants au processus de planification. Et, comme le soulignent quelques acteurs, vivre dans un beau milieu est tout de même plus intéressant que l'inverse. À leurs yeux, la rénovation vaut mieux qu'une absence de projets.

«On se dit que c'est ça, plutôt que rien. On prend peut-être le premier promoteur, pour bonifier ensuite.» 7-2-7

« Tous les projets ne peuvent pas être parfaits! Dans un quartier comme Sainte-Marie, ce sont les promoteurs qui amènent les projets. Avant de les bloquer, là, on peut discuter un peu. Et si ça ne fait pas, on compensera ailleurs : si ce projet-là ne fait pas de logement social, la ville s'en occupera, le gouvernement du Québec. Il faut bouger, il faut le faire. Et après ça on ajustera. C'est impossible d'être toujours parfait quand on fait des choses. Il faut faire des compromis. » 15-1-7

Quelques répondants considèrent que la revitalisation urbaine gagne à être strictement orientée vers l'amélioration du cadre physique de Sainte-Marie. À leurs yeux, le traitement des enjeux sociaux ne peut être envisagé au même niveau que les enjeux d'aménagement et d'occupation du sol et il ne concerne pas les activités d'un comité de revitalisation local.

«Pour moi, j'avais beaucoup de difficulté avec le fait qu'on était contre les condos de luxe, contre l'amélioration du patrimoine bâti si ça allait faire monter les loyers dans le quartier. Je comprends qu'il y a une migration d'une couche de la population et je suis empathique. Il faut s'occuper de cette couche-là. Mais en même temps, si on veut améliorer un quartier on ne peut

pas ménager la chèvre et le chou et dire on va améliorer mais on va garder, toute chose étant égale par ailleurs, le quartier va s'améliorer... c'est irréaliste.» 21-1-9

«Moi je pense qu'il faut partir de choses très simples. Il faut donner l'espoir aux gens. Il faut commencer par faire la réfection de la rue Ontario à partir de la partie la plus paumée. Moi, j'ai toujours dit, ne commencez pas du centre-ville à rénover, commencez de la voie ferrée en revenant. Et installer une infrastructure accueillante. Donnez des règles assez strictes, aux marchands, aux commerçants et dites : voici 4-5-6 types de développement. Par exemple, les enseignes : faire une uniformité. Ça n'a l'air de rien, mais on regarde ça et on dit : wow!» 20-1-4

« Si les gens veulent garder leurs terrains, je les obligerai à gazonner et à faire des parcs. Mais les blocs de béton autour de terrains vagues, là, je n'en garderais pas. Et ça, ça serait un premier message : dans ce quartier-ci, de ça, il n'y en a plus. Et ensuite, il y a des terrains à construire, alors on invite les promoteurs. Je ne pense pas que c'est le public qui va construire. Il faut inviter des promoteurs et il faut leur laisser la paix aussi. Chaque fois qu'il y a un promoteur qui veut faire un projet, ça ne fait jamais l'accord. Il y a toujours un petit comité de citoyens qui n'est pas content du projet. Les promoteurs, ils ne font pas du développement social! Que la Ville dise : «on a un terrain ici, on va garder 20% de l'espace pour faire du développement social et le 80% on le donne à un promoteur pour qu'il fasse son développement». » 15-1-3

«Donc, oui, aménager, construire, visible et ce qu'on avait établi comme étant prioritaire, qui est l'habitation. L'habitation et l'aménagement du territoire, c'est prioritaire. La santé, c'est intéressant qu'ils soient à la table, puis qu'ils puissent nous aider et nous conseiller. Mais on est dans quelque chose qui est une relation qui est moins territoriale. Il faut que le geste, si on veut créer quelque chose, qui est le quartier, il faut que ce soit des gestes territoriaux. C'est pour ça que les arbres j'étais d'accord : c'était un geste marquant pour le territoire. Je serais d'accord pour qu'il y ait de l'habitation. Et en même temps, la revitalisation d'une rue commerciale, Ontario ou une autre. Mais qu'on soit dans des gestes physiques.» 3-1-2

### La rénovation en fonction des besoins

L'étude de Parkes, Kearns et Atkinson (2002) sur les sources d'insatisfaction des résidents de différents quartiers en Grande-Bretagne montre que le cadre physique et la qualité de l'habitat sont des variables très importantes dans l'appréciation du quartier. Néanmoins, leurs résultats indiquent également que des éléments moins tangibles, comme la sociabilité, le bruit et les écoles, influencent la satisfaction des résidents. Parmi nos répondants, certains soulignent l'importance de traiter ces éléments moins tangibles en parallèle au traitement des enjeux physiques de développement.

En effet, bien que les répondants soient généralement d'avis qu'il est stratégique et conforme aux attentes du programme de revitalisation d'entamer le processus d'amélioration du quartier par le traitement de la dimension physique, quelques-uns évoquent des moyens à prendre ou des projets à favoriser afin de combler les manques et les besoins sociaux des résidents actuels de Sainte-Marie. Leurs remarques indiquent qu'il leur paraît faisable de poursuivre des objectifs de rénovation physique du quartier tout en satisfaisant certains critères relatifs au développement social et économique de la population. À nos yeux, ces répondants font figure d'exception dans

leur conception de la revitalisation, qui relativise l'importance de l'ambiance à créer. Fait intéressant à noter, la position qu'ils exposent reste assez modérée et privilégie le compromis avec les tenants du développement physique sans égard aux conséquences sociales.

«Ce n'est pas d'arriver là avec la tête basse. C'est de dire «bien nous, voilà nos préoccupations, les vôtres sont celles-là, entre les deux, il y a quelque chose qu'on peut partager. Que peut-on faire ensemble?» Et ça marche.» 9-1-14

«C'est toujours un risque. Mais je pense que si ceux qui prônent la rénovation et le changement, le développement, ont en mémoire, tout le temps, qu'il faut maintenir les gens en place, je pense que ça oriente le débat. On est capable de faire en fonction de cela.» 6-2-4

«Et là d'arriver avec un projet où on retrouverait peut-être d'autres préoccupations et où retrouverait aussi du logement privé. Là tu montres qu'il y a quelque chose qui se passe. Et, par la suite, tu travailles sur les éléments humains aussi. Au niveau de l'emploi, qui est très important, au niveau scolaire aussi, à mon sens l'éducation c'est très important.» 1-1-2

«Je pense que c'est un quartier qui mérite qu'on s'attarde à sa revitalisation et à son développement si on veut avoir un certain niveau de contrôle sur les façons de le développer.» 2-2-1

« Il y a des choses à faire dans le domaine de l'aménagement, surtout dans un quartier éclaté comme ça. Je pense au projet de marché public, qui est génial. Il y a des genres d'endroits comme ça qui vont être aménagés et c'est la Ville seulement qui peut les créer. Je pense que des lieux d'activités commerciales et économiques, la Ville a un rôle à jouer. C'est difficile de délimiter les rôles, le rôle des citoyens. » 22-1-4

L'orientation du développement apparaît être un outil pour assurer que le développement physique s'inscrive en cohérence avec les besoins sociaux des individus qui vivent dans Sainte-Marie. La planification urbaine serait, en ce sens, une forme de protection contre les conséquences négatives de la hausse des valeurs foncières qui accompagne habituellement le développement, et dont la population locale pourrait faire les frais, comme le soulignent certains.

### L'appréhension des conséquences

En plus des acteurs qui portent une attention particulière à la réponse aux besoins sociaux par l'opération de revitalisation, un bon nombre de répondants expriment une appréhension des conséquences négatives que pourrait avoir cette rénovation physique. Même parmi ceux qui conçoivent plus facilement la revitalisation de façon strictement physique, les propos indiquent une sorte de rappel de leur conscience à l'exigence éthique qu'ils ont envers la population du quartier.

«Pour que les gens puissent rester dans le quartier. Pour qu'ils puissent vivre là sans être chassés. Parce que présentement, c'est un avantage, c'est que la valeur foncière est très basse. Alors pour une famille qui ne peut pas s'établir sur l'île, plutôt qu'aller en banlieue, ça peut être une

opportunité très intéressante. Ça peut être intéressant, parce que ça va être compétitif avec la banlieue. Mais ça, c'est aujourd'hui, parce qu'avec le temps, si ça fonctionne, les valeurs foncières augmentent. Donc là, ça devient trop cher, c'est que la population existante d'aujourd'hui peut arriver à une situation où ils ne sont plus capables de vivre là. Alors si on veut les garder là, il faut trouver les moyens.» 13-1-4

«Je ne voudrais surtout pas qu'on reproduise ce qu'on a fait au Plateau dans Sainte-Marie. Mais le Plateau s'est quand même construit sur son identité ouvrière. Les gens sont prêts à payer des fortunes pour des petits bouts de duplex mal construits !» 12-1-5

« Le quartier, oui, se redéveloppe, il y a des condos qui se construisent, mais qu'est-ce qu'on va faire de la population locale ? Cette population va aller où ? On attire des familles et tout ça, mais à un moment donné il faut se demander ce qu'on fait avec les gens qui sont là. Pour moi c'est vraiment une préoccupation : comment faire pour aider le quartier à se revitaliser, sans déloger les populations locales qui sont là présentement. Faire en sorte que les nouveaux qui arrivent aident à établir l'équilibre sans faire en sorte de chasser ceux qui sont là. » 2-2-1

«Un peu plus riche. On s'entend. Mais parce que des fois ça va vite, hein! Tu commences et puis là... L'exemple du Plateau Mont-Royal : c'est arrivé comme ça. Peut-être que les gens se préoccupaient moins. Puis on ne veut pas que ça devienne, que ce soit un ghetto, bon bien on regarde notre monde, ils ont de la misère sur le plan économique, social. Non, la mixité c'est intéressant, mais il ne faut pas que ce soit l'invasion.» 8-1-5

«Plus le quartier aurait de propriétaires, meilleur il serait. Je dirais que le développement le plus souhaitable ce serait qu'à côté des grosses choses qui sont en train de se construire, qu'on ait la force en tant que RUI, de faire que les gouvernements relancent leurs programmes d'accès à la propriété. Et là, faire, à la lumière de ce qui s'est fait, une coopérative subventionnée, où on tient compte de l'enrichissement des membres, de façon à ce que le jour où la coop deviendra riche, elle pourra repartir une nouvelle coop à côté. On a assez d'expérience dans les coopératives, démarrées dans les années 1970, rue Saint-André et autres.» 3-2-6

Cette préoccupation pour les conséquences éventuelles de la rénovation sur la population moins riche est souvent rattachée à la valeur attribuée au processus de RUI par les répondants. Pour ceux qui l'évoquent, c'est là que se trouve la plus grande justification d'un programme de planification de la revitalisation, parce qu'une rénovation sans orientations préétablies pourraient avoir des conséquences très lourdes pour cette population.

Ainsi, un peu paradoxalement, même s'ils considèrent que la stratégie à mettre en place pour donner un nouveau souffle au quartier est de construire et de rénover pour attirer des gens plus riches dans Sainte-Marie, certains intervenants mentionnent qu'ils croient que la RUI peut réduire les impacts négatifs de l'arrivée des plus riches sur les plus pauvres. Leur représentation d'un quartier revitalisé apparaît quelque peu décalée des besoins sociaux locaux, mais elle accorde à la RUI une capacité de rééquilibrage.

« Pour moi, c'est comme un peu la dernière chance. La dernière chance d'avoir un développement intéressant, pour avoir un développement contrôlé, avec une vision. Je ne dis pas que ça ne se développera pas. Mais si la RUI ne réussit pas à s'imposer et que les gouvernements

en arrière n'embarquent pas dans la vision de la RUI... Ça va se développer, c'est sûr, avec le potentiel économique qui est là. Mais ça va se développer anarchique. Et la population va vivre ce qui s'est vécu dans le Plateau Mont-Royal et ce qui se vit un peu actuellement dans Hochelaga-Maisonneuve, où c'est déporté vers Mercier. Ça s'en va vers l'est. C'est ça qui va arriver. » 5-2-5

« Et je trouve que la RUI, ce n'est pas juste un marketing, c'est aussi une bonne façon pour que tout le monde mette la main à la pâte. Sinon, ça va être des projets qui vont nous atterrir comme ça, sans qu'il n'y ait d'intégration ou de concertation. On va perdre le contrôle totalement et on va devenir comme Brossard! » 2-1-14

« La mixité sociale j'y crois énormément. Donc, ça prend des projets de coopératives d'habitation pour les gens, les familles, plus démunis. Parce que, veut, veut pas, s'il y a de la construction, s'il y a un développement résidentiel, l'envers de la médaille c'est que les loyers augmentent. Il faut faire en sorte que les gens y demeurent, continuent d'y demeurer. Donc, des projets aussi de logement social et communautaire. Bref, une mixité. » 18-1-3

« Mais au niveau de la restauration et de la préservation du patrimoine, faut voir comment on pourra mettre en place des programmes de subvention pour aider les propriétaires, de façon à ce que ça ne leur coûte pas trop cher. Il y a des coops qui se sont implantées. Il y a des possibilités de développement communautaire. Obliger les promoteurs à avoir un pourcentage de logements abordables et à travers des programmes de rénovation, inciter les propriétaires pour que ce soit des travaux qui ne chassent pas forcément les locataires. » 11-1-5

La revitalisation de vieux quartiers centraux à partir de la transformation des lieux et de la création d'une certaine ambiance fait l'objet de la planification mise en pratique par plusieurs administrations locales en Amérique du Nord et en Europe (Atkinson, 2003 ; Currid, 2009). En ce sens, l'expérience en cours dans le quartier montréalais Sainte-Marie ne fait pas exception. Malgré les ambitions d'intégration de programmes comme celui de la revitalisation urbaine intégrée, il semble plus aisé de traiter des enjeux physiques, ce que soulignent Wassenberg et al. (2007). Cela est également confirmé par le discours des intervenants que nous avons rencontrés.

Il ressort en effet de l'analyse des propos que les membres du CRL et les observateurs extérieurs rencontrés comprennent et acceptent plus facilement les objectifs de l'opération de revitalisation à partir d'une lecture des enjeux physiques propres au quartier Sainte-Marie. L'avenue de la rénovation et du traitement des enjeux physiques obtient d'autant plus la faveur des répondants, qu'elle ne s'embarrasse pas des préoccupations plus socio-économiques. Toutefois, ces préoccupations semblent ressurgir ou se laisser difficilement oublier : une majorité de répondants évoquent les conséquences potentiellement négatives que pourraient entraîner la rénovation, en termes de hausses de loyers et de départs forcés des ménages.

En ce sens, une représentation appuyée sur la transformation de l'image du quartier est plus difficile à conjuguer avec l'acceptation de ce qu'est actuellement le quartier et des besoins de sa

population. Une sorte de décalage se crée entre les aspirations rénovatrices et les besoins sociaux. La volonté de transformer le quartier et le contexte réel des lacunes à combler nous apparaît provoquer un conflit éthique ou, du moins, un malaise, chez plusieurs des répondants.

Par ailleurs, quelques répondants, qui font figure d'exception parmi les 23 acteurs rencontrés, proposent une représentation alternative du quartier revitalisé. Faisant plus largement place aux caractéristiques socio-économiques actuelles du quartier, cette représentation privilégie une certaine ouverture normative ; elle valorise le côté marginal habituellement décrié de Sainte-Marie et laisse une place pour le façonnement de son image et de son identité à partir de cette marginalité.

### **7.2.2.3 Un espace marginal et de valorisation d'une vie alternative**

Le caractère marginal du quartier Sainte-Marie, tant au plan social qu'au plan géographique, est soulevé par plusieurs répondants. La plupart du temps, cette caractéristique est vue comme un obstacle au développement du quartier. Elle le démarque, mais en encourageant une image et un stéréotype plutôt négatif. Par sa population de marginaux, par sa position en marge du centre-ville, qui est par ailleurs son atout principal selon la majorité des gens, et par la marginalité du poids qu'il pèse dans la balance des décisions politiques et économiques, Sainte-Marie reste en dehors des plans de développement. Certains répondants mentionnent même que ce quartier leur semble être resté figé dans les années 1950.

«En fait, ce qui est étonnant avec Sainte-Marie, c'est que si on prend une photo aujourd'hui et qu'on se sert d'une photo qui a été prise il y a vingt ans, il n'y a rien qui a changé : c'est la même chose. La population a vieilli, seulement. Comme si le quartier était resté intact, dans le congélateur. Alors que tout bouge partout, ce quartier-là est resté intact.» 13-1-1

Le réel du quartier renvoie ainsi à une marginalité à plusieurs visages. Toutefois, pour certains, cette marginalité est vue comme un atout à développer, non seulement dans sa représentation géographique, mais aussi dans sa dimension sociale et culturelle. Quelques répondants invitent à voir l'aspect exceptionnel de cette marginalité culturelle présente dans Sainte-Marie et de le considérer comme un atout. Cette représentation valorise l'avenue de l'alternative sociale et culturelle, pour en faire un élément distinctif et positif du quartier.

« Donc ça devient intéressant et ça campe un peu le positionnement de Sainte-Marie, qui est maintenant un positionnement un peu plus «off» que «in», le Plateau on est in et nous «off». Un peu le «off-festival»... En disant : il y a des artistes, oui il y a des gens qui ont des problèmes de toxicomanie, oui il y a des prostituées, mais il y a des artistes et il y a toutes sortes de monde. C'est un microcosme diversifié. Et si tu es à l'aise avec cet underground là, tu n'as pas de problème à

vivre là-dedans et c'est ce que tu cherches. Alors ça fait un positionnement qui n'est pas complètement étranger à la réalité du quartier, contrairement à ce que certains disent «où il fait bon vivre». Parce que ce n'est pas ça. » 2-1-5

«Ce ne sera jamais un quartier riche, et c'est correct. Des riches il n'y en a pas partout, c'est quand même une minorité. Est-ce qu'on peut rehausser un peu? Est-ce qu'on peut donner des conditions de vie aux gens qui habitent là qui seraient intéressantes? Est-ce qu'on peut donner du logement qui est propre, qui n'est pas débrayé et qui est accessible? Est-ce qu'on peut faire en sorte qu'on a moins d'itinérants dans la rue parce qu'on a des maisons de chambres et qu'on a des salles d'eau dans ces maisons de chambres? » 9-1-15

Pour les répondants qui valorisent la différence de Sainte-Marie, le quartier présente diverses caractéristiques d'intensité et d'authenticité urbaine, qui devraient être mises à profits dans la revitalisation. Ces caractéristiques évoquent l'ambiance urbaine que des répondants souhaitent créer pour Sainte-Marie, mais elles renvoient également à des qualités que Sennett (1992) juge difficile à reproduire par le biais de la planification. Les traits urbains particuliers valorisés par quelques intervenants sont moins le résultat d'un ordre planifié et contrôlé que de l'évolution, parfois difficile, de la population et du cadre du quartier. Une telle représentation du quartier revitalisé souhaité suit une direction bien différente de celle qui mise sur la reproduction de l'ambiance expérimentée ailleurs : elle préconise une avenue de développement qui s'articule à des véhicules déjà présents et actifs dans le quartier. À cet égard, la valorisation par certains répondants du caractère marginal de et dans Sainte-Marie invite à voir un autre visage possible de la revitalisation, un peu éclipsé, dans l'expérience de RUI, par l'avenue de la rénovation pour l'attrait des familles et des ménages plus fortunés.

Cet autre visage apparaît plus modeste et moins marquant. Pourtant, en plus de posséder des qualités physiques associées à son histoire et de pouvoir compter sur sa proximité du centre-ville comme atout important, le quartier Sainte-Marie se démarque des autres quartiers par les créateurs qui y vivent. Ces derniers y sont attirés par les loyers peu élevés. Les jeunes, étudiants ou non, intéressés par cette proximité et peu effrayés par l'intensité urbaine semblent également y trouver leur compte. Cela apparaît inspirer quelques intervenants à explorer cette avenue alternative de développement, s'appuyant sur une autre forme de vie de quartier : une vie valorisant la culture plus marginale.

«La culture qu'il y a ici, on est en marge, en périphérie du quartier des spectacles, la culture ici, c'est la culture plus marginale. Plus en marge. Grover, le théâtre expérimental, L'Espace libre. C'est le côté plus marginal de la culture. C'est tout comme un ensemble. Et tout ça, ça n'existait pas ici. C'est dû au développement de ce qui s'est fait au centre-ville. C'est venu vers ici, parce que vers l'ouest c'était trop cher.» 5-1-10

«À l'époque, on a eu la Grande Bibliothèque; il y avait l'idée autour des discussions sur l'établissement de cette bibliothèque voulant que la rue Ontario est devenue un peu le lieu de la culture alternative. La Grover en est un exemple, au même titre que l'Usine C, l'Espace libre, la SPAG dans le bain Mathieu, le Prospero, puis la tentative d'un petit théâtre qui n'a pas marché, mais qui montrait que quelque chose se faisait sur la rue Ontario. Donc, il y a plusieurs groupes culturels qui s'essaient sur la rue Ontario, parce que c'est encore moins cher. Certains marchent, d'autres pas.» 4-1-7

«Le Théâtre de Quartier, la Maison de la culture Frontenac, Le Lion d'Or... Il y a une multitude d'organismes culturels dans Sainte-Marie. Pourquoi ils sont là? D'abord les loyers sont moins chers. Aussi, il faut dire que l'attraction de la rue Ontario, la proximité du centre-ville, c'est important. Tu ne peux pas te tenir loin, tu ne peux pas t'installer à Montréal-Nord quand tu fais du développement culturel. Il y a une multitude d'artistes dans le coin. Des travailleurs autonomes, il y en a plusieurs qui sont embauchés par Radio-Canada et Télé-Québec. Les maisons de production... C'est une expertise.» 6-1-5

« Sainte-Marie, c'est le Off-Broadway du Quartier des spectacles. Et je pense qu'il faut le positionner comme ça.» 6-2-11

« Faire la promotion de la Grover comme espace créatif et tranquillement faire la promotion de la Grover même à l'étranger, parce que ce sont tous des artistes qui sont présents. Un peu en faire un Belgo dans Sainte-Marie. Ça fait que les gens de Sainte-Marie deviennent fiers de plus en plus d'avoir ces gens-là, parce qu'ils en entendent parler un peu partout, parce qu'ils attirent l'attention des gens. » 2-1-5

En fait, la culture et les artistes sont, depuis plusieurs décennies, vus comme des agents de revitalisation urbaine (Currid, 2009 ; Ley, 2003). Il n'est donc pas étonnant que les atouts culturels de Sainte-Marie soient soulignés positivement par d'autres répondants que ceux qui valorisent le caractère marginal du quartier. En effet, certains intervenants abordent le caractère créatif et inspirant de Sainte-Marie sans directement attribuer ce caractère au mélange des gens et des façons de vivre qu'on retrouve dans le quartier.

«Des lieux de création collective comme ça, je trouve ça super important. Je trouve ça porteur au niveau culturel. Je pense que Montréal est devenue une capitale culturelle, avec un rayonnement important à cause de lieux comme ça. D'une concentration d'artistes dans un même lieu. Je pense que c'est peut-être stimulant pour les artistes.» 21-1-11

«Avec le port de Montréal qui s'en va vers l'est, est-ce qu'on peut ouvrir une fenêtre sur le fleuve ? Est-ce qu'on peut faire de ce quartier là un lieu culturel à la off Broadway ? » 11-1-11

Le cadre de Sainte-Marie tel qu'il est actuellement inspire la création, inspire une certaine population, plus marginale, qui ne se retrouve pas ailleurs. Ce faisant, il encourage le développement d'une représentation plus ouverte normativement, sans jugement de valeur, qui croit en la mise à profit de façons de vivre alternatives, au sens large.

« Ils sont un peu marginaux. Ça, on ne changera pas ça, mais ça fait partie de la couleur locale. Comment partir de cette couleur locale pour en faire même un attrait? Pour qu'ils aient des conditions intéressantes, que les gens puissent travailler un peu, regagner l'autonomie. Je suis

toujours renversé qu'au Québec on voit encore des enfants aller à l'école sans avoir manger. Je trouve que ça n'a pas de bon sens. Ça n'a pas de bon sens! Donc, il faut le montrer, il ne faut pas avoir peur de le montrer. Ça n'a pas de bon sens.» 9-1-15

« Moi je pense que quand on développe des activités culturelles dans un quartier, je crois que le quartier va vivre. C'est un poumon incroyable, parce que ce ne sont pas des gens qui attendent des revenus astronomiques. Je ne dis pas qu'ils se contentent de peu, mais leur qualité de vie est plus importante que les revenus qu'ils peuvent gagner.» 6-2-4

En même temps, il apparaît parfois difficile de combiner la valorisation de la culture et des arts comme vecteurs de développement urbain avec les besoins primaires et le traitement des enjeux de pauvreté, comme le rappellent certains.

«Je pense que c'est un atout, que la force culturelle potentielle est un élément sur lequel on doit miser pour Sainte-Marie. Mais les conditions ne sont pas, à mon sens, suffisamment réunies pour dire qu'on peut *brander* demain matin là-dessus et rallier la population et le mouvement communautaire spontanément : ça va comme être un choc de cultures. L'idée répandue c'est que la culture est un luxe qu'on ne peut pas se payer et que dans un ordre de priorité, il y a des priorités qui sont plus fortes.» 12-1-6

L'identité marginale est décrite, par certains intervenants, comme étant potentiellement porteuse pour le futur du quartier, surtout si elle s'intègre à un projet culturel. De la même façon, d'autres acteurs considèrent que la rénovation peut être un outil de développement très efficace et permettre d'attirer de nouveaux ménages qui renforceraient le quartier Sainte-Marie. Toutes ces avenues de revitalisation sont envisageables et ont obtenu du succès lorsqu'elles ont été appliquées ailleurs. Toutefois, elles ont toutes un versant plus difficile à traiter. L'avenue de la valorisation de la marginalité fait un peu exception, puisqu'elle aborde la revitalisation à partir de la réalité actuelle du quartier. Les segments d'entretien concernant ces diverses avenues soulignent bien le fait qu'une certaine ambivalence est sous-jacente à l'opération de revitalisation urbaine : doit-on miser sur le développement d'éléments distinctifs capables d'attirer l'attention ou tenter de répondre aux besoins primaires de la population locale? Doit-on favoriser l'attrait de nouveaux ménages ou se concentrer à l'amélioration des conditions de vie de la population locale? L'ambivalence liée au choix de l'avenue de revitalisation et associée à la position éthique de chacun des acteurs fait l'objet de la prochaine section, qui concerne les représentations du processus de planification.

### **7.2.3 Les représentations des moyens concrets du dispositif et de ses motivations**

Pour plusieurs acteurs socio-communautaires, le plus grand défi de la revitalisation urbaine est la combinaison d'interventions séduisantes de développement physique ou urbain de Sainte-

Marie avec une prise en compte des besoins sociaux réels des résidants du quartier. La vision de développement proposée dans la RUI, misant sur l'habitation comme locomotive de développement à la première phase et sur le développement d'un quartier écologique à la deuxième phase, est généralement bien perçue par les répondants. Elle leur apparaît pertinente et ils veulent bien y adhérer, mais ils expriment l'intention de tenter de raccrocher cette vision aux efforts déjà déployés dans le quartier social de même qu'aux besoins du milieu déjà reconnus.

« Il faut que la vision, aujourd'hui, soit attachée à des projets concrets. Quand on a ça, on va voir le secteur public et on dit « voici la vision, c'est alimenté par le travail qui a été fait durant les 5 dernières années ». Ça il faudrait que ce soit fait, que ce soit en cohérence avec le travail et les consultations et que ça reflète bien cette dynamique-là. » 2-2-5

« Mais, là aussi c'est facile d'être d'accord. Ils sont d'accord pour le maintien des occupants. Tout le monde est en faveur, même à l'extérieur du processus, c'est difficile de dire non.» 4-1-5

« Alors il y a une stratégie d'animation, clairement. Ça, bon, c'est l'fun : chapeau! Mais, on ne réinventera pas le bouton à 4 trous, il y a une réalité dont on doit tenir compte. Et ce serait aussi extrêmement démobilisant si on faisait abstraction de la démarche antérieure. Je ne vois pas comment on peut rallier des gens si on leur fait cette insulte-là.» 12-1-5

À la phase 1 comme à la phase 2, les intervenants ne s'opposent pas à la vision de développement par l'habitation ni à la vision écologiste proposées, soulignant même leurs qualités vertueuses et structurantes. Les projets apparaissent potentiellement intéressants pour l'ensemble des résidants, riches et pauvres, actuels et éventuels, d'après nos répondants. Plusieurs soulèvent néanmoins leurs réserves, au moment de décrire et d'évaluer ces visions, en particulier la vision écologiste de la deuxième phase. Ils s'interrogent notamment sur sa concordance avec le contexte de Sainte-Marie et avec ses besoins. L'enjeu est, pour les répondants, de préserver cette vision tout en assurant une prise en compte de la réalité. Leur position nous apparaît témoigner d'une ambivalence concernant l'avenue de revitalisation à suivre. Les représentations analysées traduisent l'impression assez généralisée que le choix d'une stratégie de revitalisation est rarement entièrement satisfaisante et peut nourrir des questionnements éthiques concernant ses conséquences. Nous exposons, dans les pages qui suivent, les composantes de cette ambivalence et de ces questionnements liés aux choix à faire pour la revitalisation.

### 7.2.3.1 L'ambivalence et le conflit éthique intrinsèques à la revitalisation urbaine

#### Le choc entre l'éthique et l'esthétique

La programmation de la revitalisation urbaine porte plusieurs contradictions, liées notamment à la difficulté, pour les administrations publiques, d'agir sur tous les facteurs de déclin des quartiers et de contrôler les effets de ces actions (Morin, 1983). Les propos de plusieurs intervenants invitent à penser qu'ils sont conscients de ces paradoxes. Les membres du CRL semblent porter une double allégeance, défendant à la fois les aspirations axées sur l'avenue de la rénovation et du renforcement de l'attraction de ménages plus riches et des préoccupations sociales.

Cette double allégeance est chargée d'inconfort, de malaise, lié à l'ambivalence entre concevoir la revitalisation comme un traitement des enjeux physiques pour attirer des ménages plus riches et se servir de la revitalisation organisée pour renforcer le développement social. L'ambivalence touche moins les répondants qui considèrent qu'il faut laisser faire le marché et les promoteurs immobiliers pour insuffler une nouvelle énergie au quartier Sainte-Marie. Elle affecte davantage ceux et celles qui mentionnent leur souci d'agir pour améliorer le quartier physique, mais pas à n'importe quel prix et de n'importe quelle façon. Ceux-ci utilisent même des mots révélateurs de cet état ambivalent.

«Je pense que la revitalisation du pôle Frontenac est clairement un enjeu majeur et structurant. Mais, en même temps, et ça c'est clairement ma préoccupation, on ne peut pas négliger la population actuelle. Développer ce quartier-là, on doit le faire avec beaucoup de vigilance, en s'assurant d'une implication, intégration du milieu. Et un développement de ce quartier passe aussi par l'amélioration des conditions de la population actuelle. D'une part, pour éviter un clash avec une population qui viendrait hurler et d'autre part, parce que ce serait purement odieux. Il ne faut pas répéter les erreurs.» 12-1-4

« On veut que le quartier se développe et en même temps s'attaquer aux problèmes sociaux, de santé, de sécurité, de propreté. Alors, parce que les organismes s'occupent déjà des clientèles vulnérables, on travaille avec eux, pour se fixer un objectif qui serait le même que le leur. » 11-1-6

«Il faut qu'on amène quelque chose qui va amener la famille. On sait que les gens qui sont là n'ont pas beaucoup de sous. Alors comment on peut faire pour les aider ces gens-là ? Et comment on peut faire pour amener les personnes qui ont plus de sous à cohabiter avec ceux qui ont moins de sous ?» 14-1-5

«La difficulté, c'est toujours ça. Pour moi, je pense que le développement social ne se fait pas sans le développement économique. Et on ne peut pas parler juste du secteur économique : il faut mailler ces deux éléments. Il faut sensibiliser l'économie au social et vice versa. Ce n'est pas toujours simple. Pour les organismes communautaires, pour les gens à l'interne, le méchant capitaliste c'est l'entreprise. Alors qu'en fait, ils ont les moyens pour nous aider.» 9-1-14

Les intervenants qui laissent percevoir leur ambivalence quant à l'avenue à choisir pour assurer la réalisation de la vision de revitalisation tout en répondant aux besoins sociaux semblent en situation de ménagement, tant de leurs ambitions que de celles des autres membres du comité de revitalisation locale (CRL). Leurs propos défendent l'avenue du développement physique et économique en même temps qu'ils soulignent l'importance de préserver la population des conséquences négatives de ces formes de développement.

D'une certaine façon, les acteurs donnent l'impression qu'ils se rappellent eux-mêmes à l'ordre : ils reconnaissent l'intérêt objectif de l'amélioration physique, mais ramènent à l'avant-plan de leur position leurs préoccupations, plus subjectives, de représentants de la population et des groupes. Ce rappel est d'ailleurs particulièrement perceptible lorsqu'il est question des projets concrets. En effet, les propos référant aux actions concrètes dans le milieu s'accompagnent souvent de mentions aux problèmes sociaux propres à la réalité du quartier. Comme si le fait de traiter des interventions à réaliser rappelait aux intervenants les problèmes sociaux et les amenait à porter un regard critique sur la projection du quartier revitalisé.

De plus, l'élément d'intégration spécifique à la planification appliquée dans Sainte-Marie vise justement à traiter parallèlement les enjeux sociaux, économiques et physiques de façon à satisfaire les besoins de tous les groupes d'intérêts et de toutes les couches sociales. Comme si cette tentative d'intégration accroissait l'exigence, pour ces individus, de revenir vers leurs responsabilités sociales. Il semble, en tous cas, que leur appartenance au milieu ou leur rôle de représentant des intérêts locaux refasse surface et qu'elle les replace devant la réalité du quartier, qui n'est pas forcément en adéquation avec les aspirations revitalisantes décrites à d'autres moments.

« Que ce soit l'arrondissement qui ait eu l'argent ou la RUI, on peut dire qu'on a besoin de logement social, d'accord, mais on veut avoir aussi du développement. On va faire quoi pour le logement social? Bien, dans la perspective où l'arrondissement a fait des réserves de terrain, on achète le terrain et on contrôle le logement qui va se développer là-dessus. » 5-1-17/18

« Une certaine gentrification c'est correct. Mais c'est sûr qu'il va falloir faire attention, pour que la population qui est en place ne soit pas déplacée et qu'elle puisse y vivre. Tu peux le faire via des projets d'habitation qui s'attaquent à tout ça, qui intègrent. La Ville a de plus en plus une politique d'inclusion. Pour chaque logement privé qui se développe, tu demandes un pourcentage de logements abordables. Donc, c'est de travailler dans ce sens-là. Ce n'est pas en disant « garde le quartier dans la pauvreté pour que les loyers soient plus bas » qu'on va régler ça. » 1-2-7

« Maintenir l'équilibre de la mixité. Si on est capable d'avoir une cohabitation bien intégrée de personnes à plus hauts revenus, à moins hauts revenus, et que cette cohabitation se fait là, je pense qu'on travaille vraiment à une amélioration de la qualité de vie pour tout le monde. Si on

fait juste travailler à ce que des quartiers pauvres soient complètement revitalisés, qu'ils soient «chic and swell», on n'a pas fait notre travail. » 2-1-10/11

« L'aspect négatif de ça, c'est que si les gens ne s'impliquent pas et si on n'est pas conscient que ça risque de chasser les résidents actuels, parce que quand il y a eu les expropriations, quand un quartier s'embourgeoise, souvent les gens à faible revenu et les assistés sociaux sont déplacés. Notre objectif, c'est de maintenir les résidents en place. Pour y arriver il faut que nous on soit conscient de ce risque quand un quartier devient plus populaire. » 11-1-4

« C'est sûr qu'on peut dire que c'est une philosophie de dire : « laissons les pauvres chez eux s'ils sont bien! ». Sauf qu'un quartier, je pense, qu'il faut en voir le développement dans l'ensemble de la Ville. Sainte-Marie est un morceau, il faut le voir dans l'ensemble de Montréal. Est-ce qu'on doit laisser une poche de pauvreté? Je pense qu'il faut lutter contre la pauvreté, alors si on crée de la richesse et qu'on améliore l'habitation, il y a des gens qui vont déménager, des gens qui vont rénover des vieilles habitations.» 15-1-5

Certains acteurs manifestent une ambivalence lorsqu'il est plus spécifiquement question de la proposition élaborée dans le cadre de la RUI à la relance des travaux en 2007. Il ressort de leurs propos que la contradiction entre les objectifs de revitalisation et les effets potentiels de cette revitalisation sur la population découle des ambitions de la vision proposée par la présidence du CRL. Cette vision s'avère davantage articulée à un idéal de quartier revitalisé, ce qui n'est pas sans séduire les acteurs planificateurs et qui nous apparaît avoir un effet favorable à leur adhésion à la planification intégrée, comme nous le verrons plus loin. Toutefois, la vision associée à l'idéal de quartier est également en décalage par rapport à la réalité des problèmes du quartier et cela en laisse plus d'un perplexes.

### L'inconfort du décalage

Les répondants sont nombreux à souligner qu'un certain écart est palpable entre les idées proposées par le CRL et les projets en cours dans le quartier. Aux yeux de ces intervenants, non seulement la vision de la revitalisation mise de l'avant aux réunions du CRL ne répond pas forcément aux besoins locaux, mais, en plus, les projets soumis pour réaliser cette vision semblent inopportuns par rapport aux opérations déjà en cours ou en voie de l'être dans le quartier. Ils font mention des risques et des conséquences possibles de ce manque d'articulation.

« Toute cette notion de développer le pôle Frontenac, surtout autour de la station de métro, et de reconfigurer le centre d'achat : si jamais le projet (de la vision) est implanté au sud, ça n'aura aucun rapport avec le milieu. Si ça se fait en contredisant les plans qui ont déjà été faits à l'arrondissement, parce qu'il y avait déjà un processus de consultation sur comment réaménager l'espace autour de la station de métro... Peut-être qu'on va vraiment arriver à renforcer le coin nord, à s'installer sur un des terrains vacants... Mais si ça déborde beaucoup dans la zone sud, là on va avoir un problème. Là, la vision du développement, qui était quand même assez consensuelle, ce qui n'est pas une mince affaire... » 4-2-4/5

«C'est sûr que ça serait mieux d'avoir plus... d'ailleurs il y a un plan de verdissement de l'arrondissement qui est très intéressant. Mais ce n'est pas ce qui va changer le tissu et faire que la santé des gens... qu'ils vont avoir un emploi, qu'ils vont bien manger, qu'ils vont avoir moins d'accidents, qu'ils vont sentir leur environnement. Et c'est vraiment très, très «poqué», ça tout le monde le reconnaît. Mais bon, qu'est-ce qu'on fait avec ça? On le laisse complètement se détériorer? Ou on dit non, on se retrouse les manches et on fait quelque chose avec!?» 9-1-10

«Parce que s'il n'y a pas de contrôle et qu'il y a une amélioration qui se fait par les terrains vacants, à un moment donné ce que ça fait, c'est que ça amène d'autres genres de spéculation dans le quartier. Les gens vont acheter des bâtisses et quand ils vont voir que ça peut augmenter, on les rénove, on les vend en condos à gros prix et ça va faire une expulsion de la population locale, ça va changer l'usage du quartier. Donc on va changer, graduellement, c'est ce que je pense qui va arriver.» 5-1-21

«De façon générale, ça vaut pour la RUI mais pour les autres démarches, je pense qu'il faut accompagner un milieu dans son développement. Développer un milieu à sa place, ça peut donner des effets contraires. Mais en même temps que je dis ça et que je le pense, un projet comme ça, je pense qu'il faut qu'il y ait des réalisations concrètes, ça prend quelque chose qui montre que c'est possible.» 12-1-6

«En fait, au niveau du CRL, je pense qu'au niveau des priorités c'était clair, c'est un élément qu'on voulait faire. C'était mentionné que l'habitation pouvait être la locomotive de la revitalisation. Mais on n'est pas vraiment passé à l'action. Au niveau de la planification, c'était là, mais on n'est pas passé à l'action.» 1-1-3

«On en parlait l'autre jour. Je ne sais pas quoi vous dire. Je me demande si on devrait mettre autant d'énergie là-dessus. Parce que je me demande quelle importance ça a d'avoir une identité. Qu'est-ce que ça va changer? Moi je me dis que les gens qui vont venir s'établir dans le quartier, c'est pour la proximité. Je pense qu'il faut vraiment se baser là-dessus, c'est par la proximité.» 14-1-6

Ainsi, un décalage entre les ambitions de développement physique et les besoins sociaux est perceptible lorsqu'il est question des projets planifiés ou discutés dans le cadre de la RUI. Il s'illustre aussi à travers les propos relatifs au fonctionnement et à la composition du processus : les répondants soulignent davantage le paradoxe entre les aspirations physiques et symboliques pour le quartier et les besoins concrets de la population actuelle lorsqu'ils réfèrent au processus formel. Le caractère concret du processus de planification intégrée éclairerait plus facilement les inadéquations entre les projets et la réalité du quartier. Du moins, le décalage est-il plus souvent mentionné en référence aux propositions élaborées dans la planification, avec les autres acteurs.

« Pour moi, ce serait une série d'événements, qui permettraient de commencer à identifier le quartier à un quartier vert, plutôt que commencer par l'identification. Rendu là, je ne sais pas trop. Mais il faut qu'il y ait une certaine masse d'actions ou de projets en cours pour que le monde y croit et qu'il embarque. Sinon, c'est des nuages. » 4-2-3

« Parce que si on veut que les gens s'impliquent, il ne faut pas que la perception et la réalité soient différentes.» 11-1-8

« On veut tellement revitaliser le quartier et on veut tellement des investissements rapidement, qu'on est un peu prêt à faire n'importe quoi. » 2-2-4

« Le discours de la RUI concernant la participation des résidants est complètement du rêve éveillé, qui ne correspond pas du tout à la réalité. On pourrait dire, oui on veut faire participer les résidants, mais il faut qu'on ait un plan pour dans 6 mois, alors on va fonctionner avec les organismes qui sont le plus politiquement organisés et les plus forts pour pouvoir mobiliser les ressources et avoir l'appui politique nécessaire pour être en mesure de placer notre plan de développement sur le logement, la sécurité publique et autres. Ça aurait été plus proche de la réalité. Ça fait pas rêver les gens... » 17-1-9

« La RUI c'était l'idéal pour le quartier. Parce qu'il y avait le développement de la rue Ontario, des stationnements sur la rue Ontario, des commerces au rez-de-chaussée pour attirer du monde. Ça va avec le côté richesse, parce que ça prend de la richesse dans le quartier, pour tout le monde. » 19-1-6

« C'est peut-être visionnaire de penser comme ça. Je pense que l'idée n'est pas mauvaise. Mais il va falloir des exemples concrets, par exemple. Parce que si on se définit comme ça, il va falloir penser à des investisseurs et des commerçants où on va vraiment voir cette couleur-là. » 14-1-6

### Élans de lucidité et dissonance cognitive

L'ambivalence s'exprime également sous forme d'élans de lucidité de la part des répondants, qui reconnaissent parfois explicitement l'incompatibilité de la revitalisation planifiée avec la solution des problèmes sociaux. Ces élans de lucidité nous apparaissent comme la manifestation de la conscience des répondants par rapport à la réalité sociale. Comme si leur conscience éthique s'éveillait et qu'ils cherchaient à rappeler qu'une opération réussie devait forcément impliquer la prise en compte de la population actuelle.

« Et quand on décide qu'on le fait et qu'ils ont à payer le loyer, il faut qu'ils augmentent leurs prix pour payer le loyer qui est plus cher. Mais alors est-ce que c'est encore abordable pour les gens du quartier ? C'est tout ça ! Ce n'est pas facile à régler. » 5-2-7/8

« Par contre, il faut développer en accord avec la population qui est là. Il ne faut pas chasser la population qui est là. Ce qu'on visait, c'était du développement intégré qui permettait une mixité de vocation et une mixité de résidants. » 1-1-1

« Et pour développer, il faut susciter l'initiative de tout le monde. Je pense que tous les projets ne peuvent plaire à tout le monde et qu'il faut faire des concessions. Et à un moment donné, il y a d'autres projets que la Ville peut prendre en main, pour travailler davantage pour le développement social, laisser les promoteurs en faire. » 15-1-4

« Le quartier, oui, se redéveloppe, il y a des condos qui se construisent, mais qu'est-ce qu'on va faire de la population locale ? Cette population va aller où ? On attire des familles et tout ça, mais à un moment donné il faut se demander ce qu'on fait avec les gens qui sont là. Pour moi c'est vraiment une préoccupation : comment faire pour aider le quartier à se revitaliser, sans déloger les populations locales qui sont là présentement. Faire en sorte que les nouveaux qui arrivent aident à établir l'équilibre sans faire en sorte de chasser ceux qui sont là. » 2-2-1

Il est possible que les répondants souhaitent montrer de cette façon qu'ils sont préoccupés par la difficile conjugaison de la réponse aux aspirations et aux besoins. Le témoignage de leur

conscience vise alors probablement à manifester leur sensibilité aux conséquences négatives potentielles des interventions. Néanmoins, lorsque de tels élans de lucidité sont exposés, la valorisation de la rénovation physique sans égard à la solution de l'ensemble des problèmes socio-économiques du quartier se présente comme une forme de consolation : cette avenue devient beaucoup plus agréable à défendre et à exposer que la prise en compte simultanée des ambitions, des problèmes actuels et de l'écart persistant entre les deux.

En effet, dans les propos recueillis, la dissonance cognitive que peut produire le choc éthique de la reconnaissance de l'incompatibilité entre les souhaits physiques et symboliques et la réalité sociale semble allégée par l'absence de référence aux conséquences sociales négatives de la rénovation. Pour certains intervenants, les divers arguments en faveur du développement physique servent de mesures d'atténuation de la discordance éthique. Ces arguments et consolations nous semblent être des mécanismes de défense, visant à rééquilibrer l'ambivalence ressentie : en disant que tout le monde profitera des améliorations physiques du quartier, par exemple, les acteurs se soulagent de leur possible mauvaise conscience et préservent leur image d'individu intègre. En mentionnant qu'on ne peut pas avancer en ambitionnant de régler les problèmes de tout le monde ou que certains partiront en améliorant leur sort, ces acteurs rééquilibrent leur malaise.

«Le quartier Sainte-Marie ne peut pas drainer tout le parc de logements sociaux de la Ville de Montréal. Parce qu'il n'en reste pas beaucoup et il y a d'autres quartiers qui en veulent. Il y a Parc-Ex qui en veut, dans Rosemont, le Plateau, etc. D'ailleurs il y a beaucoup de comités logement qui disaient «oui, mais on va drainer tout ce que la ville a comme budget pour le logement social.» Donc, moi ça me semblait un compromis acceptable, mais c'est correct que des gens aient été contre.» 18-1-4

« Si on fait du meilleur logement, de la meilleure nourriture, de meilleurs services, bien le niveau général de santé devrait s'améliorer. On devrait être capables d'absorber le déversement de L.-H.-Lafontaine. » 5-2-7

« Il y a une partie des gens qui vont rester pauvre et ça peut tourner en rond... À travers ça, il faut stimuler, il faut amener de la richesse et le quartier va prendre de l'ampleur. Il y a des gens, c'est sûr, qui vont devoir déménager si le quartier... Dans Hochelaga-Maisonneuve, les maisons valent deux ou trois fois plus cher qu'il y a dix ans. » 15-1-4

« Il va toujours y avoir de la controverse sur différents projets. Il y a des projets qui vont être mal perçus, il y a même des projets qui vont être carrément inacceptables pour la population. Parce qu'on vit dans une société ouverte et libre et il est possible pour un propriétaire de terrain de décider de faire un projet et d'obtenir un permis et que ce soit controversé. » 11-1-9

« Qui dit augmentation de résidents et augmentation de revenus, dit augmentation de la gamme de services. Les services et commerces qui vont venir se greffer vont profiter à l'ensemble des citoyens. » 11-1-4

«C'est certain, c'est inévitable, qu'il y ait ce problème-là de pression sur les plus pauvres. Les solutions sont différentes pour chaque endroit. Il y a beaucoup de solutions.» 13-1-4

«Pour moi, une certaine gentrification... gentrification, le mot est tellement négatif... Mais, pour moi, j'aime qu'un quartier soit un peu représentatif de la population de Montréal. Et, on est chanceux, il n'y a pas de ghettos à Montréal, il n'y a pas de ghettos pauvres, comme il n'y a pas de ghettos de riches comme tu peux voir aux États-Unis : de grosses maisons entourées de barrières et un gardien. Il y a toujours une volonté de la Ville, des administrations municipales, des services de la police et tout, d'aller à l'encontre de ça. » 1-1-10

Dans certains cas, le processus est critiqué pour l'écart qu'il laisse planer, non pas entre les ambitions et les besoins, mais plutôt entre la réalité marchande de la promotion immobilière et les projets envisagés. En effet, pour quelques répondants, le processus néglige de travailler à attirer les promoteurs et à leur offrir les meilleures conditions pour faire en sorte que le développement soit enclenché.

« Parce qu'on peut se donner un slogan, mais est-ce que ça va changer quelque chose dans le quartier? Le slogan, comment on va faire pour qu'il fasse que le quartier soit plus écologique? Il faut arriver à faire quelque chose avec ça. Et je pense que le secteur public va agir à titre d'incitatif, mais le développement ne pourra pas venir du secteur public. Il doit être coercitif et incitatif, mais il ne produira pas. Le développement va venir du secteur privé et des investisseurs qu'on va attirer. Comment on va faire pour stimuler cet intérêt? » 15-1-6

Dans tous les cas, le processus semble alimenter l'ambivalence en ne tranchant pas clairement ni pour une avenue ou une autre ni en atteignant quelque situation de compromis susceptibles de soulager le malaise. Les rappels des répondants concernant les décalages possibles entre les visions de l'opération de revitalisation et la réalité du quartier témoignent de la réserve qui a prévalu dans le processus de planification concernant la définition d'une orientation claire. Les résultats de l'observation non participante des réunions de planification vont aussi dans ce sens : tant à la phase 1 que dans les premiers mois de la phase 2, le travail de planification des projets de revitalisation n'a pas mené à la détermination d'articulations claires des enjeux à des projets assurant leur traitement.

L'interprétation des propos recueillis amène à constater que plusieurs répondants sont partagés entre l'adhésion à une avenue de revitalisation préconisant le développement physique et la promotion d'une stratégie de développement plus social. Les intervenants perçoivent un décalage entre la vision de revitalisation proposée par la présidence du CRL et la réalité du quartier Sainte-Marie. Leur ambivalence concerne également le dispositif de RUI plus concrètement : est-il à même de répondre aux attentes et de donner des résultats?

### 7.2.3.2 Les ressources disponibles et les motivations à participer à la RUI

#### La mobilisation

De l'avis de la plupart des répondants, les membres du CRL de la RUI dans Sainte-Marie partagent une même volonté de contribuer favorablement au développement du quartier. Sainte-Marie a besoin d'une assistance à plusieurs niveaux et ils croient en l'opération de revitalisation urbaine. D'ailleurs, leur présence régulière et maintenue dans le temps est indicatrice de leur mobilisation.

«Je pense que les gens veulent qu'il y ait quelque chose qui se passe. C'est beaucoup des gens, qui ont à cœur que ça aille mieux.» 7-2-6

« On a une occasion, on a un comité. Ce n'est pas LE comité, mais c'est un comité dans Sainte-Marie et on a les directeurs et en plus on a le représentant direct du maire, sinon le maire de l'arrondissement lui-même. » 4-2-8

«Bien, moi je pense que les gens voulaient savoir ce qui se passe. Je pense que c'était aussi une table importante, là. Il y avait des choses importantes pour l'avenir du quartier qui allaient se décider. Si tu étais là, tu ne pouvais pas ne pas y être. Je pense que tout le monde pensait aussi, au-delà des mésententes qu'on pouvait avoir sur certaines choses, les gens pensaient que ce n'était pas inintéressant comme démarche.» 18-1-8

«Les gens sont arrivés là avec une grande ouverture, avec une expérience différente dans leur domaine bien précis. Et je trouve l'échange intéressant.» 14-1-7

« Les gens qui participent à la RUI, ce sont des gens qui y habitent ou qui y travaillent. Donc ils connaissent le milieu et l'ensemble de ses problématiques, ils sont impliqués à différents niveaux dans le quartier et, bénévolement, ils ont décidé de siéger sur la RUI, parce qu'ils ont à cœur le développement de ce quartier.» 11-1-3

«Parce qu'on considère que si on n'a qu'une opportunité pour revitaliser le quartier, c'est par ça, par une RUI. Alors il faut juste qu'on puisse l'influencer. Pour moi, c'est ça la motivation. Il y a un besoin cruel dans le quartier et il ne faut pas qu'on rate ça. Et que si l'arrondissement, qui est très fort dans ça et qui a pris le *lead*, et s'il a pris le sens... parce que pour l'instant, on s'en va tous dans le sens qu'on souhaite.» 2-2-5

La mobilisation des membres du CRL est reconnue par les répondants. Certains soulignent néanmoins que cette mobilisation soutenue est parfois teintée d'intérêts particuliers. La présence et les positions défendues par quelques membres du CRL viseraient surtout à répondre à des aspirations organisationnelles et sectorielles. Ces remarques, ayant l'allure de reproches, ont surtout été formulées lors des entretiens concernant la phase 1 de la RUI. Les intérêts particuliers semblent avoir pris plus d'espace à cette première phase, bien qu'ils n'aient pas toujours été explicitement présentés et défendus.

« Là où certaines divisions existaient, c'était sur la question du logement social. Les gens ne sont pas en désaccord avec le projet, ils sont en désaccord avec le fait que les logements sociaux prévus n'étaient pas intégrés au site du projet, qu'ils devaient se trouver sur un autre site. Mais,

ce n'était pas fortement débattu, parce que d'autres voyaient l'importance du projet, qu'il y ait du logement social intégré ou non. Et d'autres trouvaient que c'était essentiel qu'il y ait du logement social et ceux-là aimaient mieux voir le projet tomber à l'eau si le logement social n'était pas intégré. » 4-1-6

«L'affaire c'est que dans cette rencontre, il y a eu beaucoup de monde, il y avait plusieurs personnes qui voulaient s'intéresser à la qualité de leur milieu. Mais en même temps, dans un processus démocratique comme celui-là, il y a aussi le danger de fixer trop d'objectifs. Pour moi, c'est un peu ce qui s'est passé, c'est qu'on a fixé énormément d'objectifs. Et donc il y en avait pour tous les goûts. Par la suite, cela a un peu semé la confusion au niveau du mandat du comité. Donc, comment revitaliser si on doit toucher tout, partout, pour tout le monde?» 21-1-4

«Dans la première mouture on a tourné en rond parce qu'on était «pognés» dans les intérêts de tout le monde. C'est dommage, mais c'est pas comme ça qu'on assume un développement de quartier.» 6-2-7

«Ils ne sont là que pour pousser leurs trucs, leur agenda, pas pour présenter leurs idées sur le quartier.» 7-2-11

« Tout le monde était là en tant qu'individu, à cause de son expertise. Par rapport au domaine duquel tu viens et non pas comme représentant de son secteur. Et certains participants avaient de la misère à faire la différence. Et ça pouvait causer des problèmes, ça causait des ralentissements au niveau de l'évolution du CRL, de la capacité d'action. » 5-1-13

«Dans le portrait de quartier, il y avait 62% des gens qui étaient sous le seuil de la pauvreté. Mais on dirait que chacun est arrivé avec son truc et chacun est resté pas mal dans ses affaires. Il n'y a pas eu de «comment on peut inventer quelque chose pour mettre nos énergies ensemble ?». 17-1-6

« Oui, en fait, ce n'était pas ouvertement dit comme ça que les gens défendaient leurs intérêts, mais je sentais qu'il y avait des clivages ou des groupes. Mais je sentais que les gens étaient en attente, ils se disaient moi je vais intervenir quand ça va être de mon intérêt, parce que je veux défendre telle affaire ou telle affaire, plutôt que de dire moi je veux intervenir parce que je suis prêt à donner quelque chose. » 2-1-13

La diversité des intérêts représentés à la table de planification a apparemment parfois semé la confusion quant à l'avenue de revitalisation à privilégier. D'autant plus que, les discussions ne permettant pas de trier et de hiérarchiser les intérêts, ces intérêts ont été traités sur une même base et ménagés comme on ménageait leurs porte-parole. Cela a eu pour effet, dans la première phase, de permettre l'élaboration d'un plan fourre-tout, où une diversité d'intérêts ont trouvé place sans discrimination et sans donner d'orientation claire à la revitalisation (Arrondissement de Ville-Marie, 2004b).

La définition de la vision proposée en phase 2 est plus précise et plus dirigée. Cependant, certains répondants soulignent qu'à nouveau, la présence soutenue des membres du CRL autour de la table n'est pas garante d'une participation active et de débats ouverts sur les intérêts et sur leur valeur. Pour quelques-uns, le manque d'une orientation claire et débattue a eu pour

conséquence de laisser une large place aux intérêts sectoriels de chacun des représentants, sans intégration. Selon ces mêmes répondants, la place allouée aux demandes de chacun a eu comme répercussion de démobiliser les participants.

«Une des conditions c'est la formation du comité : si les gens du comité sont là pour défendre leur gloriole, leur petit groupe, moi je ne participe pas c'est officiel.» 6-2-8

«Alors moi, ça m'a découragé. L'idée de faire un comité local n'est pas mauvaise. C'est peut-être les gens autour de la table...» 7-1-13

«Je veux dire, moi je n'accuse personne, on ne blâme personne par rapport au fait que tout le monde dit «où est-ce qu'on s'en va avec ça? qu'est-ce qu'on a eu comme réalisation?». Moi je dis, on s'est tous sensibilisé, on est de plus en plus nombreux à se dire qu'il faut faire de quoi. Et on sait ce qu'il manque. Il faut que ça se développe. Chacun a comme son projet en tête. Mais il va falloir qu'on réduise encore le plan d'action, à de grandes idées principales.» 8-1-10

«Mais là, à un moment donné, tu te rencontres, tu te rencontres, tu te rencontres. Puis, les documents sont faits, les consensus sont faits et il n'y a rien qui suit. Alors la baloune se dégonfle malheureusement.» 18-1-6

Les moyens concrets donnés au processus ainsi que les caractéristiques du système sont également des facteurs de mobilisations. Les répondants sont nombreux à souligner l'impulsion donnée par la mise en place de la phase 2. Ceux qui réfèrent plutôt aux moyens de la phase 1 ont généralement une appréciation moins positive du processus et de ses caractéristiques formelles.

«C'est ça, le CRL a fait que le monde se connaît, se fait confiance, rit un peu ensemble. » 4-1-10/11

«Cela a pris un certain temps, au bout d'une couple de rencontres, les gens ont comme compris la démarche. Parce qu'il faut que vous compreniez que la démarche, on l'a comme apprise en même temps qu'on la faisait. Il n'y avait pas un cadre établi. On l'a fait au fur et à mesure. Ceci étant dit, il y avait des gens de grande qualité autour de la table.» 18-1-7

«Je pense qu'il faut arrêter de penser que tout le monde doit être impliqué. Ça fait partie des difficultés de la concertation. Il faut choisir les acteurs importants, majeurs et après ça, travailler sur l'ensemble. Si je regarde le CRL, je pense qu'à la fin on était une vingtaine, à 20, on ne fait pas grand-chose : on parle. Au bout du compte, ce n'est pas ça qui va... À mon sens, ça c'est un élément stratégique.» 9-1-7

«Regarde, peut-être que dans le premier CRL, on avait plus de liberté de dire tout ce qu'on pensait. Sauf que je crois que quand tu fais du brainstorming en brainstorming, ça ne sert pas à grand-chose. Chacun s'exprimait, mais bon. Avec la relance, dès la première rencontre, tout le monde a été forcé à réfléchir autrement, en fonction d'un exercice. Et ça c'est intéressant.» 6-2-9

### Des frustrations face au processus

Certains propos témoignent d'une frustration par rapport au peu d'avancées de l'opération de planification urbaine. Mise sur pied en 2003, l'opération n'a, en 2009, réalisé qu'un très petit nombre d'interventions concrètes et potentiellement porteuses. L'absence de réalisations

concrètes et marquantes pour le paysage semble être particulièrement irritante pour des répondants, qui sont issus en majorité de la catégorie socio-communautaire. Plusieurs expressions de frustration sont perceptibles dans les propos recueillis.

«Or, je pense qu'on a dilué la possibilité de porter des actions concrètes et qui pourraient rayonner sur plusieurs objectifs. À un moment je pense qu'on était rendus à une trentaine d'objectifs différents. Comment est-ce qu'on fait pour traiter trente objectifs dans un processus qui intègre des citoyens qui n'ont pas beaucoup de temps, et des entreprises et institutions qui n'ont pas beaucoup de temps, tout le monde a ses heures comptées et où les fonds publics sont très limités?» 21-1-6

« Il y a eu aussi des décisions de la RUI, qui, par après, ont été modifiées par l'arrondissement. Je dois dire que cela a été frustrant. » 5-1-4

«Bien, ça a tourné en rond, à un moment donné. Ça tournait en rond, parce qu'il n'y a rien de concret qui se faisait.» 19-1-6

«Le projet n'a pas fonctionné pendant un an et demi. Les attentes sont élevées. On a restructuré et redémarré le projet, mais personne dans le quartier n'a vu de projets structurants et de réalisations concrètes. Soit les gens attendent ça, soit ils sont totalement sceptiques et se disent : «c'est comme le reste et il ne se passe rien». » 11-1-6

«Ce que je trouve un peu, moi, dans la démarche, c'est que là on a tout sur la table, et là-dedans il y a des choses qui appartiennent carrément à la Ville, carrément au CSSS, carrément à la CDEC. Mais dans le fond, on peut partager ce constat-là, mais une fois qu'on a dit ça... Ça c'est une démarche, mais ce n'est pas une démarche intégrée.» 9-1-6

Le premier plan de revitalisation a, semble-t-il, laissé plus d'un intervenants sur leur faim. Il était à la fois trop englobant et trop flou pour stimuler une revitalisation, d'après nos répondants. Ce plan de 2004 ne correspondait pas aux résultats attendus d'une planification intégrée. Certains propos traduisent l'irritation des répondants, surtout concernant la phase 1, qui remettent en doute le sérieux de la démarche menée par l'administration locale. L'arrêt du processus et la mise de côté apparente de ce premier plan de revitalisation a également frustré, en donnant l'impression que la démarche avait pris fin avant même sa mise en application.

L'absence de précédent pour mettre en œuvre un dispositif de RUI aurait pu ouvrir le champ à diverses idées et initiatives ; il ressort des propos des répondants que cette absence de référence à la phase 1 a plutôt nourri les doutes et donné l'impression qu'on piétinait. D'ailleurs, le leadership a été souligné par certains comme étant un élément déterminant pour faire avancer la démarche.

«Bien, c'est plus certains personnages, des fatigants des fois... Mais là, je pense qu'ils sont mieux entourés. Par le président, qui entoure bien les fatigants. Je la trouve bien la recomposition. Parce que déjà on a réussi à rattacher le scolaire, qui est un gros morceau. Et la police aussi, je trouve que ça amène une autre vision. Ça déconstruit les mythes un peu. En fait, ça n'a pas beaucoup changé, mais je pense que les gens ont compris. Si ça ne fait pas ton affaire,

tu n'es pas obligé de venir. Tu n'es pas là pour pousser ton propre agenda. Pour ça, je trouve ça bien. Parce qu'elle n'est pas totalement différente. » 7-2-8

«Donc, ça prend un organe, un organisme quelconque, que ça s'appelle un conseil d'administration, une nouvelle corporation, le CRL actuel... Il faut que ça devienne, tant qu'à moi, un groupe plus structuré, avec une vision et que ce groupe-là dise, qu'en collaboration avec l'arrondissement, on s'en va de l'avant et on a même une personne à temps plein. Comme sur le développement d'Angus. Puis là on ne peut pas dire «on verra ça la semaine prochaine» ou «ça dépend, on ne le sait pas»... » 8-1-11

« Moi, je ne suis pas contre ça, que ce soit directif. Il faut quelqu'un, un leader, et si les gens ne sont pas d'accord, ils peuvent le dire au leader. » 15-1-7

### Les ressources

Les ressources financières aussi ont été pointées du doigt par certains. La modestie de ces ressources est parfois tenue responsable du peu de résultats de la RUI dans Sainte-Marie. La frustration semble donc également en partie attribuable au manque de ressources. Certains répondants soulignent même que la rareté générale des ressources financières contribue à diviser et à exacerber la compétition entre les forces locales.

«Il y a eu ces projets-là qui sont arrivés, les gens ont dit «il y a de l'argent, on va aller la prendre». Je sais très bien que quand il y a une piastre qui passe, il y a du monde pour la ramasser. Sans savoir si c'est une priorité ou pas. Sans savoir non plus si ça va... Moi je pense qu'il y a de l'argent qui aurait dû être dépensé pour peaufiner nos études.» 6-1-6

« Donc, pour moi, il y avait de bonnes chances. Sauf qu'on n'avait pas les instruments. On n'a pas pu se donner les instruments et ce n'était pas accepté. En fait, la Ville de Montréal a donné ça, comme pour dire, je donne des projets mais je n'y crois pas. Et il n'y a pas d'instruments. Avoir eu de vrais instruments de pouvoir, on aurait eu l'argent qui vient avec.» 5-1-17

« Il n'y a rien qui vient avec les RUI, comme budget d'opération, comme budget d'immobilisation. (...) Ce n'est pas avec les ressources de l'arrondissement qu'on va réussir, pour un gros quartier comme ça, à faire des études de circulation qui ont de l'allure, à rééquiper les espaces publics avec des choses de qualité.» 18-1-5

« Moi je pense que c'était comme un genre d'appât du gain. Dans le sens que si il y a de l'argent qui est envoyé à la revitalisation, on veut que ce soit envoyé dans des choses que l'on considère importantes. On veut avoir quelque chose à dire, on veut être au courant parce que c'est là que ça se passe. On avait l'impression que c'est là que ça se passait, même s'il y avait peu de budgets. On se disait, s'il y a des choses importantes qui se passent dans le quartier, cela va passer par la RUI. Alors les gens se disaient «il faut qu'on soit là». D'ailleurs les gens qui n'étaient pas là étaient insultés de ne pas y être. » 2-1-13

Il ressort des propos analysés que certains participants souhaitent rester lucides par rapport aux processus et à ses capacités de réaliser diverses interventions stimulant la revitalisation. Cette lucidité relative aux effets potentiels des moyens et des ressources limités du dispositif de RUI se traduit également par le témoignage d'une certaine méfiance par rapport aux intentions de l'administration de l'Arrondissement de Ville-Marie ou de leurs partenaires membres du CRL.

### La méfiance par rapport aux intentions réelles

Bien qu'ils aient maintenu leur participation aux réunions du CRL, certains participants remettent en question les intentions réelles des autres participants et, plus particulièrement, celles de l'arrondissement de Ville-Marie. Ils interrogent les objectifs sous-jacents à la mise sur pied du dispositif de planification ainsi que la définition de la revitalisation que l'arrondissement entend faire.

« Au départ de la revitalisation locale, c'était une des premières choses qu'ils ont dit : on part encore sur des nouveaux projets, des belles études, des belles analyses, ça va aboutir à quelque chose? » 5-1-5

« C'est sûr que tout le monde veut développer le quartier, mais finalement, tu as des gens qui ont là des plans d'action, qui ont des budgets, qui ont des responsabilités et, de l'autre côté, ce sont des gens qui peuvent leur apparaître comme des flyés, qui parlent de logement social et qui ont peur de la gentrification. Et l'espace, le contexte, fait que ces gens-là ne peuvent pas se parler. » 17-1-7

« Gros défi, parce que la confiance n'est plus là. La confiance dans le milieu pour le CRL, n'est plus là. Même autour de la table. On a l'impression qu'il y a toujours un risque qu'on soit juste là pour valider un agenda. » 2-2-5

Les acteurs interrogés sont lucides quant au rôle qui leur est attribué dans le dispositif de planification et quant au pouvoir de ce dispositif : ils savent que leur consentement est important pour assurer la continuité du processus.

La clairvoyance dont témoignent les répondants en rappelant les conséquences potentiellement négatives de la revitalisation urbaine sur la population actuelle de Sainte-Marie se manifeste à nouveau lorsqu'il est question du dispositif de planification. Les représentants sociaux ne sont pas naïfs. Ils sont conscients du caractère stratégique des démarches de l'administration de l'arrondissement Ville-Marie dans la RUI de Sainte-Marie. Il en va de même pour les représentants de l'arrondissement, qui sont lucides quant à l'intérêt stratégique de la participation des acteurs sociaux à la RUI. Les acteurs en interaction ne sont pas tous égaux, ils ne possèdent pas les mêmes atouts en termes d'information, d'influence, de capacité d'action et de communication. Cependant, leur compréhension de la situation et leur mobilisation dans cette situation les amènent à élaborer des compromis de coexistence. À travers les transactions sociales qu'ils produisent, ces acteurs ajustent leur représentation et s'ajustent aux autres. Ces ajustements identitaires et interpersonnels sont mis en perspective par notre examen de l'évolution des représentations, qui fait l'objet de la prochaine section.

### **7.3 L'évolution des représentations**

En plus d'offrir un éclairage intéressant des sujets et des idées en jeu dans la RUI dans Sainte-Marie, le répertoire des représentations sert de base pour l'analyse de l'évolution des représentations et de son lien avec le contexte du processus de planification. Dans un premier temps, nous nous appuyons sur les données du répertoire des représentations pour analyser l'évolution générale des représentations des neuf acteurs rencontrés deux fois. Nous nous servons de l'indication quantitative traduite par le nombre de mentions associé à chaque thème pour éclairer le mouvement des représentations. Le contenu des entretiens vient raffiner l'information fournie par les données quantitatives. Le contexte entourant la formulation de ces représentations à deux moments du processus de RUI varie de 2006 à 2007. Notre interprétation des pôles ou distinctions entre les représentations tient compte des différences de contexte du temps 1 au temps 2. Le tableau 7.2 rapporte l'évolution des représentations en termes de quantité de mentions. L'analyse qualitative, du contenu des entretiens concernant les modifications des représentations d'un temps à l'autre, se voit bonifiée par ce portrait quantitatif du mouvement des représentations, mais n'en dépend pas exclusivement.

Dans un deuxième temps, l'analyse de l'évolution des représentations est mise en relation avec le contexte de planification pour cerner les transactions sociales. Dans notre étude, référence sera faite au schéma d'analyse présenté dans le chapitre théorique, sans que la présentation des résultats en dépende. Autrement dit, nous référons aux étapes du schéma présenté par Blanc et al. (1998) pour appuyer notre interprétation des ajustements élaborés par les acteurs du temps 1 au temps 2, plutôt que de prendre ces étapes comme bases de notre interprétation. Nous présentons une synthèse des transactions sociales au tableau 7.3.

#### **7.3.1 Le mouvement des représentations**

Notre analyse de l'évolution des représentations des acteurs rencontrés à deux reprises montre un mouvement plus marqué autour des éléments relatifs à l'écart entre le rêve du quartier revitalisé et la réalité des besoins du quartier, d'une part, et à l'écart entre l'espoir et la lucidité, d'autre part. Avant de voir plus en détails les formes d'ajustements auquel ce mouvement peut être associé, nous nous penchons sur l'examen des variations en termes de fréquence des mentions. Les notes prises au cours de l'observation des réunions du CRL qui ont eu lieu entre 2004 et 2008 nous servent d'appui pour interpréter ces variations.

L'importance accordée à la prise en compte des besoins sociaux du quartier Sainte-Marie dans le plan de revitalisation évolue considérablement du temps 1 au temps 2. Le nombre de mentions relatives à l'appréhension des conséquences éventuelles des interventions de revitalisation pour la population passe de 2 à 14. La fréquence des références au décalage entre la vision et les besoins du milieu et les élans de lucidité sur les conséquences éventuelles des projets vont dans le même sens, passant de 13 à 29 dans le cas du décalage et de 7 à 12 dans le cas des élans de lucidité. Le mouvement croissant du temps 1 au temps 2 est encore plus important en ce qui concerne les références traduisant une ambivalence des répondants entre l'adhésion à une projection idéale du quartier revitalisé et la restriction de leurs aspirations à la satisfaction des besoins sociaux. Les mentions liées à cette ambivalence entre l'espoir de grands changements et la préoccupation d'être en correspondance avec la réalité sociale passent de 3 au temps 1, à 18 au temps 2. Le nombre de personnes qui y réfèrent triple, lui aussi, passant de 2 à 6.

La forte augmentation des manifestations d'un souci de cohérence et d'ambivalence entre le rêve et la réalité, du temps 1 au temps 2, est à relier, selon nous, au nouveau leadership et à la projection proposée pour le quartier à la relance du processus. Non seulement la relance et la recomposition du CRL, avec à sa tête un nouveau président, est-elle venue affirmer la volonté de l'administration municipale et des acteurs du milieu d'agir en faveur du développement de Sainte-Marie, elle a également entraîné l'élaboration d'un nouveau plan de revitalisation. Ce dernier ne manquait pas d'ambition pour le quartier et l'assurance avec laquelle il était endossé par le nouveau président du CRL permettait de croire qu'il allait être mis en œuvre.

Le nouveau président du CRL a été choisi, à l'automne 2006, par le maire de l'arrondissement (élu pour sa part à l'automne 2005), pour relever le défi de relancer l'opération de RUI. La vision qu'il a proposé dès les premières réunions de la phase 2, en 2007, s'appuyait en partie sur les idées exprimées par les membres du CRL lors d'une séance de mise en commun des idées (brainstorming). Elle s'appuyait aussi, sans que cela n'ait jamais été officiellement dit, sur l'idée que lui, architecte de formation, se faisait du développement de Sainte-Marie.

**Tableau 7.2 Évolution des représentations**

<b>Composantes thématiques</b>	<b>Fréquence de mentions au T1</b>	<b>Nb d'intervenants faisant les mentions</b>	<b>Fréquence de mentions au T2</b>	<b>Nb d'intervenants faisant les mentions</b>	<b>Mouvement de la fréquence du temps 1 au temps 2 (+, -, =)</b>
Identité absente	6	6	4	2	-
Attente identitaire insatisfaite	9	5	15	5	+
Identité spatialisée	7	6	0	0	-
Un quartier qui a besoin d'être materné	20	8	15	4	-
Image d'un quartier dur et insécure	9	5	1	1	-
Quartier obligatoire et non choisi	4	3	4	2	=
Considérations historiques et patrimoniales	5	4	3	1	-
Un quartier qui a ses qualités	5	4	4	2	-
Une population en attente de développements	3	3	4	4	+
Un quartier mûr pour le développement	9	4	10	5	+
Des projets phares attendus	9	5	7	4	-
Les familles comme clientèle à séduire	1	1	7	2	+
«Assez de pauvres!»	4	3	3	2	-
«Le problème c'est la réputation»	14	8	13	7	-
Le sauvetage par l'arrivée des riches	25	7	12	6	-
Une population marginale	7	5	2	2	-
Une activité culturelle à la off-Broadway	8	5	3	1	-
La marge comme position stratégique pour le développement	10	3	2	1	-
Recherche de l'ambiance	15	6	12	4	-
Parier sur le gros, grand et fort pour attirer l'attention	18	7	11	6	-

Composantes thématiques	Fréquence de mentions au T1	Nb d'intervenants faisant les mentions	Fréquence de mentions au T2	Nb d'intervenants faisant les mentions	Mouvement de la fréquence du temps 1 au temps 2 (+, -, =)
Faire des projets physiques sans autre préoccupation	35	9	30	6	-
Un souci de répondre aux besoins sociaux	14	7	10	6	-
Appréhension des conséquences sociales	2	5	14	7	+
Entre l'endo- et l'exogène le cœur balance	33	9	22	7	-
Résidants actuels vus comme des freins plus que des moteurs	10	4	5	4	-
Ambivalence entre l'adhésion au rêve et la réalité	3	2	18	6	+
Décalage entre vision et besoins	13	7	29	8	+
Élans de lucidité sur les conséquences	7	5	12	8	+
Dissonance cognitive	9	4	9	5	=
Évolutions hors la RUI	16	7	4	3	-
Mobilisation dans le dispositif	17	7	10	4	-
Méfiance	4	3	4	3	=
Frustrations	5	4	3	3	-
Ressources rares	6	4	4	3	-
Moyens concrets	14	9	13	7	-

L'espoir de voir cette nouvelle vision mise en œuvre a apparemment suscité deux réactions paradoxales. D'un côté, les acteurs participants au dispositif depuis ses débuts en étaient à douter que le processus produise un jour des résultats, la phase 1 ayant déçu plusieurs espoirs. En témoigne le relatif maintien du nombre de mentions référant aux moyens du dispositif et à la méfiance des participants (voir tableau 7.2). Les propos indiquent une hésitation à se laisser aller à l'espoir de voir la planification produire des résultats, de crainte d'être déçus.

D'un autre côté, le nombre de mention concernant la mobilisation dans le dispositif, qui passe de 17 à 10, traduit une diminution de la préoccupation des intervenants quant à la stratégie de certains de défendre leurs intérêts sectoriels dans l'exercice. Les inquiétudes concernant l'utilisation de la tribune que constitue le CRL pour la défense d'intérêts particuliers apparaissent diminuer en même temps qu'est canalisée l'attention autour de la nouvelle vision de revitalisation. Cela se traduit à la fois dans les réponses et lors des réunions : le dispositif et sa capacité d'action sont moins souvent évoqués que ne l'est le contenu du projet de revitalisation lui-même. Dans les entretiens du temps 2, les intervenants réfèrent davantage à la pertinence de la vision et à ses bienfaits pour le milieu. Il nous apparaît que les intervenants accordent suffisamment de valeur à ce projet de revitalisation pour être partagés entre l'intérêt de le voir se concrétiser tel quel et leur responsabilité de l'adapter aux besoins. L'attention semble ainsi se concentrer sur le contenu de la planification, plutôt que sur le processus.

En ce qui a trait plus particulièrement à ce contenu, qui propose notamment un changement d'image pour Sainte-Marie, il interpelle les répondants. Déjà au temps 1, le thème de la faible identité de Sainte-Marie et de sa mauvaise réputation marquait les discours. Les références à la faiblesse et à la mauvaise réputation décroissent du temps 1 au temps 2. Lors du deuxième entretien, les répondants reviennent surtout sur la question d'associer une identité au quartier Sainte-Marie, de mettre en valeur ses caractéristiques. Ils en traitent pour la critiquer ou pour souligner leur appui à la stratégie de mettre de l'avant une nouvelle image de quartier.

« Mais, ce qui peut être intéressant, tant qu'à avoir un projet symbolique, c'est un projet où tout le monde est, je pense, beaucoup moins opposé » 4-2-4

« C'est une vision des choses... Ça influence... Le pendant positif de ça, c'est qu'il y a un engagement qu'on sent très fort de l'arrondissement à aller dans cette direction. » 2-2-6

« Quand tu veux faire un quartier vert, tu sais que c'est quelque chose qui grandit. C'est un créneau populaire qui va se développer. Alors, tu prends ce créneau là et tu développes autour. » 1-2-7

« Ça ne va pas se faire demain matin. (...) Alors c'est un territoire qui va se développer. Quand les gens vont voir qu'il se passe des choses... Pour l'instant, ce sont encore des actions qui sont un peu éparpillées » 8-2-1

À la relance des réunions du CRL en 2007, la mauvaise réputation de Sainte-Marie a été au centre des discussions et reconnue comme le plus grand problème du quartier. Cela semble aller à l'encontre des résultats de l'analyse de l'évolution qui indique une décroissance des mentions faite à l'image. Toutefois, le caractère assumé du problème d'image peut être un indice que les acteurs se sont davantage penchés, à partir de la relance, sur la proposition émise pour faire changer la situation : plutôt que de traiter du problème, ils ont analysé les solutions proposées. Cela dit, il ressort de la combinaison des observations avec l'analyse du nombre de mentions que les intervenants se sont souvent gardés d'exprimer leur appréciation de la stratégie proposée lors des réunions. Les répondants rencontrés au temps 2 en parlent davantage dans les entretiens, mais en précisant qu'ils n'ont pas toujours dévoilé leur position en public.

Aussi, l'augmentation des références à l'attente identitaire insatisfaite et à la maturation est à mettre en relation avec l'ambivalence des répondants devant le projet proposé, plus manifeste au temps 2. Le projet de la valorisation d'une identité spécifique pour le quartier correspond à un changement de la représentation générale de Sainte-Marie. Un tel changement pourrait être mal accueilli par la population que représentent les membres du CRL et il pourrait avoir des effets difficiles à prévoir sur le quartier. D'où les témoignages d'une hésitation et d'une préoccupation que la vision soit en décalage avec les besoins de la population.

Par ailleurs, les références relatives à la maturation de la population et du quartier augmentent légèrement du temps 1 au temps 2. Cette croissance témoigne, selon nous, du caractère attendu de la revitalisation dans Sainte-Marie, caractère perçu et endossé par les membres du CRL rencontrés à deux reprises. Ces références aux attentes de la population et du quartier sont exposées lors des réunions observées. Les acteurs croient qu'il est important de procéder dès maintenant à des actions pour aider le quartier, qui en attend depuis longtemps. La volonté des participants au CRL de répondre aux attentes et de voir des projets être mis en œuvre semble dépasser leurs hésitations quant au contenu de la vision : une ambivalence persiste par rapport à cette vision, jugée un peu décalée de la réalité, mais celle-ci leur apparaît offrir des opportunités d'actions concrètes, qui pourraient faire avancer les choses.

«Pour moi, dans le contexte d'aujourd'hui, le signal clair c'est de dire on se donne une vision, des moyens, un branding. Des choses concrètes qui arrivent. Le jour où tu annonces ton financement

public, c'est un signal clair que comme entrepreneur, tu peux venir, il va se passer quelque chose. Ce n'est pas de dire que ce sont toutes des promesses en l'air, des peut-être ou je ne sais quoi et que la ville ne fera rien. Un signal clair c'est un signal que tu commences des choses concrètes.» 1-2-6

« Si ça peut fonctionner, disons que ça fonctionne à 100% : il y a des promoteurs qui vont suivre, ils construisent et là les autres remarquent qu'il y a un projet ici. Si les responsables, l'arrondissement ou le député disent aux promoteurs qu'ils veulent que les gens puissent circuler sur la rue Ontario, qu'il y ait des services sur le territoire. Et là, une fois que c'est parti, amener des principes, sinon les promoteurs vont continuer avec la même façon de fonctionner. Sinon ça va me coûter plus cher que du développement ordinaire pour que ce soit écologique. » 5-2-6

Ainsi, les représentations des acteurs présents du début à la fin du processus évoluent en traduisant une attention accrue à la pertinence des projets de revitalisation avec les besoins du quartier. Leurs représentations manifestent une préoccupation quant à la capacité de la vision proposée d'assurer cette pertinence. Les acteurs accordent également une plus grande importance à la réalisation d'actions dans ce quartier montréalais qui est prêt, depuis longtemps, à voir les choses bouger. L'évolution des représentations en nombre de mentions indique aussi que l'idée de mettre en valeur les caractéristiques identitaires du quartier Sainte-Marie, idée endossée par la vision de développement proposée à la phase 2, occupe les réflexions des intervenants avec plus d'insistance au temps 2.

Cette analyse du mouvement des représentations en termes de fréquence de mentions par les neuf membres du CRL rencontrés deux fois vient jeter les bases pour un éclairage des ajustements de coexistence entre les acteurs au sein de la RUI. Elle vient mettre en perspective l'importance des éléments d'ambivalence caractérisant les représentations individuelles ainsi que la lucidité et la réserve des intervenants par rapport à la proposition de planification. L'ambivalence, la lucidité et la réserve apparaissent marquer le jeu de ces acteurs dans leur interaction au sein du dispositif de planification intégrée. Voyons maintenant plus précisément en quoi consiste ce jeu des acteurs et ses effets en termes d'ajustements individuels et interpersonnels.

#### **7.4 Des transactions favorables à l'intégration au sein du processus**

L'analyse de l'évolution des représentations nous invite à identifier trois grandes formes d'ajustements favorables à l'intégration dans la RUI de Sainte-Marie : un ajustement identitaire individuel, un ajustement interpersonnel au sein du CRL et un ajustement bidirectionnel relatif au contenu du projet de revitalisation et à sa résonance dans le quartier.

#### **7.4.1 L'intégration par la mise à distance des intérêts sectoriels**

Le premier ajustement, plus personnel, s'élabore autour du décalage entre la vision idéale et le quartier réel. Le moteur de cet ajustement est la mise à distance, par les individus, de leur mission de représentation d'intérêts sectoriels, au profit de leur adhésion plus personnelle à la vision du quartier revitalisé.

Bien qu'ils manifestent leur lucidité face à la capacité limitée de la RUI d'atteindre ses cibles et de revitaliser Sainte-Marie, les répondants témoignent également de leur intérêt pour la vision du quartier revitalisé qui est proposé dans la planification. Cette vision proposée par l'équipe à la tête du CRL les amène à se positionner, en prenant une certaine distance par rapport à leur mission de représentants d'intérêts sectoriels.

Nous interprétons l'augmentation des mentions référant au décalage entre l'idéal et la réalité des besoins comme une indication que les membres du CRL sont concernés par leur mission de représentants du quartier et de ses résidants. Néanmoins, les acteurs reviennent souvent sur l'intérêt de réaliser des actions qui transformeraient le quartier suivant la vision proposée. En ce sens, même si cette vision ne traite ni des problèmes ni des besoins sociaux du quartier et qu'elle renvoie à la réalisation d'un quartier revitalisé suivant un modèle bien différent du quartier actuel, les intervenants rencontrés au temps 2 indiquent qu'ils y adhèrent.

L'approche théorique de la transaction sociale nous invite à comprendre les références à la vision dans les propos des acteurs comme une stratégie de mise à distance de leur mission de représentation sectorielle. Et cette distanciation apparaît stimuler une dynamique de transaction identitaire favorable à l'intégration des représentations individuelles au sein du groupe. En effet, les acteurs rencontrés écartent progressivement l'identité professionnelle qui les aurait traditionnellement enjoint de rester sur leurs gardes par rapport à une proposition de développement urbain portant des conséquences potentiellement négatives pour la population actuelle de Sainte-Marie. Ils adoptent la vision proposée pour la planification, en acceptant notamment le projet de construction écologique d'un gros édifice à un endroit stratégique du quartier, faisant ainsi prévaloir leur identité plus personnelle, de citoyen et de planificateur urbain en herbe.

Aborder la vision du quartier revitalisé suivant des critères d'appréciation personnels, détachés de leurs intérêts relatifs à la satisfaction des besoins de leurs commettants, apparaît être un compromis acceptable pour les représentants des groupes sociaux, des organismes culturels, des commerçants, etc. Ce compromis, qui renvoie à la quatrième étape du schéma d'analyse transactionnelle, est même nécessaire à leur présence au sein du groupe. En effet, la distanciation par rapport à la mission de représentant préserve l'individu d'être constamment ramené au devoir de combler le décalage possible entre la vision et les besoins sectoriels, tout en préservant l'organisme ou le groupe qu'il représente d'être engagé par cette adhésion à la vision.

Par cette distanciation individuelle, les acteurs participant à la RUI se détournent légitimement de la réalité des manques socio-économiques à combler dans le quartier (familles vivant sous le seuil de pauvreté, chômage, insécurité alimentaire, etc.) pour se concentrer sur le résultat projeté. En portant leur attention à l'objectif final de la planification (le quartier revitalisé), ils écartent de leur interaction l'élément conflictuel que constituent l'opérationnalisation de cette vision et ses implications pour la population. Parce que s'ils abordent cette vision à la lumière de leurs intérêts sectoriels, des doutes surgissent concernant ses effets potentiels : la vision de revitalisation saura-t-elle atteindre ses objectifs? qui en bénéficiera vraiment? comment répondra-t-elle aux attentes? Certains segments d'entretien du temps 2 sont éloquentes à ce sujet :

«Est-ce qu'elle va convenir à tout le monde à la fin, la vision proposée? Je ne le sais pas. Son plan est à peu près décidé et il le teste, avec nous. Ça ne me gêne pas, si ça reprend les tendances qui avaient été décelées.» 3-2-2

« La vision du développement est quand même assez consensuelle, ce qui n'est pas une mince affaire. Mais on verra comment ça aboutit. C'est pour ça que je dis : je suis prêt à jouer le jeu et à me faire prendre par la main, mais dans la mesure où ça renforce ce que les gens ont dit depuis deux ans. » 4-2-5

« Après ça, il faut faire notre job à nous, soit d'essayer de faire que cette démarche s'intègre dans le milieu, à ce qui se passe, et de faire que les gens soient prêts à contribuer à la revitalisation. » 2-2-5

Cette distanciation nous apparaît correspondre à une dynamique de transaction identitaire. Un tel ajustement identitaire légitime l'adhésion de chacun à la vision, du moins partiellement, au sein du groupe de planification. La stratégie d'acteur derrière cette façon de faire renvoie au ménagement des parties dont traitait Goffman (1973) et que les auteurs de la transaction sociale ont utilisé à leur tour pour décrire la capacité des individus en situation d'interaction de faire valoir leurs intérêts respectifs, tout en permettant à chacun de ne pas «perdre la face» (Rémy, 1996 : 22-3). Ici, chaque individu ménage les autres acteurs au sein du groupe, pour garder sa

place, sa crédibilité, tout en assurant celle des autres, pour maintenir en vie le processus et le voir aboutir à des projets. Les acteurs se gardent de mettre au devant de la scène leurs préoccupations professionnelles, qui pourraient faire dérailler le processus. En plus, si l'on en croit leurs commentaires, la vision n'est pas mauvaise. Ils peuvent y croire et l'endosser personnellement.

Par ailleurs, l'accroissement des références à l'ambivalence autour de l'avenue de revitalisation à prioriser et celui des références au décalage entre les ambitions et la réalité des besoins sociaux sont tous deux des signes d'une certaine lucidité des acteurs : lucidité concernant la capacité de l'opération publique de revitalisation d'atteindre des résultats satisfaisants et lucidité concernant le caractère attendu de leur adhésion par l'administration municipale. Les acteurs représentés autour de la table de planification ne sont pas naïfs. L'accroissement des références à l'ambivalence du temps 1 au temps 2 traduit également le caractère stratégique de cette adhésion des acteurs sociaux à la vision : celle-ci apparaît un peu décalée et un peu rêveuse, compte tenu des enjeux socio-économiques du quartier, mais elle pourrait tout de même s'avérer utile pour faire démarrer un processus d'amélioration des conditions générales dans Sainte-Marie.

Ainsi, la situation d'interaction mène à une première transaction identitaire, par la mise de côté des intérêts de leur organisation d'origine, laquelle s'accompagne d'une transaction sociale, par la mise de côté des éléments perturbateurs de cohésion. Le contenu analysé nous indique que les acteurs sont conscients que la vision est décalée de la réalité sous différents aspects, mais ils se gardent de soulever ces décalages formellement. En accordant la prédominance à la projection du quartier idéal sur le traitement des enjeux concrets dans le travail de planification intégrée formel, les acteurs concentrent leur attention sur un élément de convergence. Par le rassemblement de l'ensemble des parties autour d'un même projet, un projet dépassant les aspects concrets conflictuels, le processus de planification peut solidifier ses bases.

#### **7.4.2 L'intégration par la concentration autour du quartier revitalisé idéal**

La concentration de l'attention autour du quartier idéal correspond à la deuxième transaction favorable à l'intégration dans la RUI de Sainte-Marie. Il s'agit d'un ajustement interpersonnel pour résoudre le problème du conflit entre les valeurs en présence.

Comme nous l'avons vu, l'analyse de l'évolution des représentations montre une importance accrue, à la phase 2, aux éléments du plan de revitalisation pour Sainte-Marie. La mise en valeur d'une nouvelle image identitaire fait l'objet de plusieurs mentions au temps 2. À nos yeux, cela traduit la volonté des acteurs de faire avancer la planification, de la voir produire des résultats en termes de projets. L'attention se concentre autour de la vision, parce qu'elle apparaît porteuse pour les intervenants qui participent au processus depuis ses débuts. Ils s'y accrochent, même avec leurs doutes quant à son réalisme. Les mentions concernant leur appréciation critique du processus, de ses moyens, de la méfiance qu'ils nourrissent à l'endroit des autres participants se maintiennent, d'un temps à l'autre. Et cette appréciation du processus reste assez négative. Du moins, elle rend compte de la lucidité des acteurs par rapport à la capacité de la programmation publique.

Néanmoins, la projection pour la revitalisation semble être suffisamment motivante pour justifier leur présence à la table de planification. À la différence de la phase 1, la phase 2 propose un point focal qui oriente les représentations; la vision sert à canaliser les projections des acteurs variés. Le leadership associé à la relance, qui est à l'origine de cette proposition pour le quartier, semble entraîner un nouvel espoir et une mobilisation conséquente.

La façon de procéder lors de la première phase du dispositif de la RUI, de 2004 à 2006, a révélé aux participants la difficulté du traitement des nombreux enjeux contradictoires du développement urbain. Le répertoire des représentations de l'ensemble des intervenants rencontrés nous invite à penser que plusieurs oppositions de valeurs étaient palpables lors de la première phase du processus. Et ces oppositions n'ont pas été abordées lors des réunions, même qu'elles ont été délibérément mises de côté au cours des rencontres, si l'on se réfère aux propos de certains répondants lors des entretiens et aux notes d'observation des réunions. Paradoxalement, la peur de faire achopper la planification intégrée aurait mené au contournement du travail d'intégration. À cet égard, l'absence de débat semble avoir été assez irritante pour remettre considérablement en question la planification intégrée et démobiliser certains intervenants, lors de la première phase.

«En fait, d'autres vont vous dire qu'il y avait certaines priorités qui sont différentes, mais c'est peut-être ça le problème. Avec un aussi grand nombre d'objectifs, je pense qu'un arbitrage doit être fait. Il faut qu'il y ait un arbitrage, de telle manière, pour qu'on en arrive à un certain nombre d'objectifs, sans qu'il n'y ait de démobilisation. Pour moi, c'est quelque chose qui est très important. En ayant quelque chose de très clair, des attentes claires, on aurait pu gagner du temps.» 21-1-7

«Parce que dans les intérêts de chacun, on s'y perd. On ne peut pas faire plaisir à tout le monde. C'est un peu ça la liste d'épicerie : on a les projets que tout le monde voulait.» 9-1-8

« C'est-à-dire que tu es là, mais tu n'es pas vraiment là pour déballer ton sac et faire quelque chose. Tu es là pour la liturgie, pour faire en sorte que ça se déroule et pour mettre tes affaires dans la liste du plan d'action. Mais tu n'as pas vraiment de débat de fond sur les priorités et sur comment on peut changer nos affaires pour vraiment s'adapter à la réalité du quartier et aux populations du quartier. C'est ma perception.» 17-1-7

«Ils ne se prononçaient pas devant les autres, de peur, je pense, de faire capoter le processus. Moi c'est comme ça que je l'ai perçu.» 7-1-8

L'évacuation des intérêts divergents a pu contribuer à poser un obstacle à l'intégration des objectifs et des ressources dans la RUI de la première mouture. Et l'absence de hiérarchisation des objectifs dans le premier plan de revitalisation a entraîné la dévalorisation du processus aux yeux de plusieurs participants. Ce premier plan s'est avéré une mise bout à bout de toutes les préoccupations pour le quartier, sans discrimination. Sans valeur, non plus. Selon les intervenants, les intérêts de chacun des acteurs représentés y ont été inscrits afin d'éviter les mécontentements. Si les conflits ont été évités, l'effet stimulant attendu du plan n'a pas été atteint. Les références accrues, dans les entretiens du temps 2, à la vision proposée lors de la relance et à ses effets potentiels, bons ou mauvais, indique qu'elle a suscité l'intérêt des acteurs. Ces derniers ont répondu favorablement au nouveau leadership du comité de revitalisation locale.

En ce sens, nous identifions une deuxième transaction, qui nous apparaît réalisée dans l'optique d'assurer la poursuite des travaux et de préserver sa place à chacun des acteurs. Les acteurs ont intérêt à rester les interlocuteurs reconnus de la Ville dans la planification s'ils souhaitent voir les projets adaptés aux besoins du quartier selon leur point de vue et s'ils veulent que Sainte-Marie se développe. Des modifications pourront être apportées à la projection plus tard, dans le processus ou en marge de celui-ci, mais une première étape d'intégration est la condition à ce que quelque projet prenne forme. Le quartier a de nombreux problèmes, qui doivent être traités, mais la première étape à franchir pour permettre à l'intégration des acteurs variés d'avoir lieu est d'écarter ces problèmes pour concentrer leur attention sur un résultat idéal de revitalisation. Cette mise à l'écart des intérêts organisationnels favorise le développement d'une connivence entre les individus. Elle favorise également l'élaboration d'une transaction sociale qui permet d'avancer vers une nouvelle étape de collaboration. L'adhésion réservée à la projection considérée un peu rêveuse pour le quartier apparaît être une transaction sociale

majeure, assurant à la fois la coexistence des parties adverses dans le processus et la poursuite des travaux dans l'optique de favoriser la revitalisation.

Tout en s'ajustant autour de la vision, les acteurs conservent leur marge de manœuvre et s'en servent pour faire avancer leurs intérêts. Ils acceptent la collaboration, mais ils se gardent une porte de sortie. Non seulement endossent-ils la vision davantage à titre personnel qu'à titre de représentant organisationnel, ils continuent également à travailler pour faire atterrir le plan de revitalisation dans la réalité du quartier. Ils le font de deux manières : en travaillant en marge des réunions de planification, dans le quartier, de façon plus informelle, en tenant compte des informations issues des réunions; et en amenant des éléments d'information sur ce qui existe déjà et qui est lié à des aspects de la vision idéale, lors du travail collectif formel. Voyons maintenant plus en détails ces deux façons de faire atterrir la projection idéale, qui correspondent à la troisième transaction sociale favorable à l'intégration dans la RUI de Sainte-Marie.

#### **7.4.3 L'intégration par l'atterrissage de la projection du quartier revitalisé idéal dans la réalité du quartier**

La troisième transaction identifiée comme étant favorable à l'intégration en termes d'interaction concerne le rappel à la réalité du quartier pour ajuster la vision de revitalisation proposée dans la RUI. Cette transaction est multidirectionnelle, c'est-à-dire qu'elle correspond à une dynamique par laquelle les acteurs sociaux adaptent leur action dans le quartier en fonction de ce qu'ils retirent du processus et qu'ils adaptent également la vision de revitalisation proposée dans le processus à partir de l'action qui se déroule dans le quartier.

La première façon de faire atterrir la vision déployée par les acteurs sociaux consiste à tenter de retirer le plus d'avantages possibles de leur présence autour de la table de planification, notamment en termes d'informations pertinentes sur les projets pour le quartier Sainte-Marie. Toutes les informations exposées dans les réunions de planification concernant les intérêts des promoteurs immobiliers pour tel ou tel site, les priorités de l'administration municipale ou les projets préparés par les organismes culturels, par exemple, sont vues comme étant des données utiles, à faire circuler dans le quartier. Les acteurs membres du CRL acceptent de jouer le jeu de la collaboration, d'autant plus s'ils sont à même de recueillir des informations auxquels ils n'ont généralement pas accès.

En plus, cet ajustement par l'endossement d'un rôle de «relayer» de l'information permet aux représentants et à leurs commettants d'adapter leur travail régulier en fonction de l'actualité. Certains soulignent que leur participation au processus leur donne même une position stratégique en leur permettant de se garder une certaine réserve concernant leur implication concrète pour faire avancer la vision de revitalisation. Ils sont à même d'ajuster leur travail suivant le cours des choses.

« On attend de voir comment ça fonctionne et après ça on verra si on fonctionne de façon complémentaire ou parallèle. Et là, je pense qu'on est d'accord, on ne sait pas trop quoi faire avec ça, avec la RUI et notre démarche, parce qu'on ne sait pas trop comment arrimer tout ça. »  
4-2-5

« C'est toujours un risque. Mais je pense que si ceux qui prônent la rénovation et le changement, le développement, ont en mémoire, tout le temps, qu'il faut maintenir les gens en place, je pense que ça oriente le débat. » 6-2-4

« Mais ça ne veut pas dire qu'on veut abandonner la démarche. C'est plutôt de voir comment on peut influencer pour que la démarche se transforme tranquillement. » 2-2-4

Déjà durant la première phase de la planification, certains acteurs sociaux ont souligné avoir tenté de mettre à profit leur capacité d'agir pour prendre le relais du CRL ou pour saisir l'occasion d'initier le développement. Ces intervenants se présentent comme des porteurs de flambeaux de la revitalisation : ils s'efforcent d'assumer un rôle actif et associe leur travail comme membre du CRL à leur mission régulière.

Les acteurs se gardent aussi la possibilité de réagir en dehors du processus. Ils peuvent commenter les projets proposés au sein d'autres dispositifs de participation, lors des audiences de l'Office de consultation publique de Montréal ou aux réunions du conseil d'arrondissement, par exemple. Pour certains, cette stratégie valait déjà lors de la première phase de la RUI, comme en fait foi le nombre important de mentions à ce sujet issu des entretiens du temps 1. Le travail plus sectoriel et organisationnel en marge du processus formel de planification semble même avoir marqué la première mouture de la RUI, souvent en la dévalorisant aux yeux des répondants. Le travail en marge a aussi probablement contribué à accroître l'impression de décalage entre la planification et la réalité de même que l'ambivalence entre l'adhésion et la réserve. Comme les points de tension n'étaient pas abordés dans les réunions de la première phase, ces points émergeaient en dehors du dispositif, dans la réalité plus large du quartier.

« Pourtant tu avais des organismes, comme les membres de la Table de concertation, qui l'après-midi faisaient une manifestation avec des pancartes sur le terrain. Le soir, il y avait une rencontre du CRL : ils n'en parlaient pas. » 7-1-8

« Fait que dans le contexte, il faut que tu penses aussi que l' élu se présentait aux réunions de la RUI, il était très enthousiaste, très posé, il écoutait et tout ça. Et en même temps, il poussait sur le projet Porte Sainte-Marie, où les groupes communautaires demandaient du logement social. C'était un bras de fer impressionnant. Alors tu ne peux pas avoir entièrement confiance si tu es un politicien qui travaillait aussi en même temps sur autre chose. Et toutes ces affaires-là étaient menées en parallèle et pas nécessairement intégrées à la RUI. » 10-1-5

À cet égard, les témoignages recueillis lors des entretiens indiquent une certaine acceptation de la part des participants à la RUI de la présence d'autres moteurs de développement urbain que la RUI dans le quartier Sainte-Marie. Ils indiquent également leur lucidité quant à la faible emprise des acteurs sociaux sur ces moteurs de développement, des promoteurs immobiliers notamment.

« Depuis, la Société d'habitation de Montréal (SHDM) a commencé à développer quelques gros projets sur les terrains dans le sud, en face de Télé-Québec et tous les autres. Tout ça, c'est la SHDM. On savait, depuis 1999, que c'était dans leurs cartons. » 4-2-10

« Vois-tu, la SHDM construit 220 logements au coin de Parthenais-Ste-Catherine, entre Maisonneuve et Ste-Catherine. En face de Télé-Québec, il y a un 160 logements qui s'en va là. » 7-2-1

« Je ne suis pas pessimiste. Je suis sûr que le quartier va se développer. Mais pas dans le sens de ce que la population souhaiterait, pas dans le sens des objectifs qu'on a développés. Pas pour le mieux-être des résidents actuels. » 5-1-21

La volonté manifestée de réduire les nuisances associées au développement privé s'avère un argument en faveur de la stratégie de jouer le jeu de la collaboration et d'endosser la vision proposée. La RUI n'est pas le seul canal de revitalisation, mais les gens qui y participent la voient comme le plus approprié. Même s'ils reconnaissent que le développement ne peut être entièrement orienté par la programmation publique de revitalisation, les intervenants témoignent de leur capacité et de leur volonté à travailler en collaboration. Les acteurs sociaux acceptent de jouer le jeu de la planification intégrée et gagnent, en contrepartie, la possibilité de se faire le relais de l'information vers la population et les groupes du quartier.

Ainsi, jouer le jeu de la collaboration leur permet de faire atterrir la vision d'une deuxième façon, puisqu'ils obtiennent également, par le maintien de leur présence autour de la table, une voix pour mettre en valeur leurs initiatives sectorielles. En effet, certains acteurs mentionnent travailler afin de faire connaître les projets en préparation dans le quartier auprès des coordonnateurs du CRL et de la Société d'investissement Sainte-Marie. Ils amènent

l'information que leur transmettent leurs commettants au CRL et font connaître les réalisations en cours ou en préparation, qui correspondent aux orientations choisies par leurs partenaires de la RUI. De cette façon, ils raccrochent le processus de planification à une réalité bien active et favorisent l'intégration plus large de l'action pour le développement de Sainte-Marie, sans provoquer de rupture.

Cette transaction au profit de la continuation du processus et de sa pertinence pour le quartier nous semble en lien avec les idées de Habermas sur l'espace public comme processus organisateur de la réflexion collective. Dans les termes de Habermas, le processus de RUI offrirait une scène aux expressions subjectives, à travers lesquelles les représentants se situeraient les uns, les autres, et à partir desquelles pourrait s'engager une discussion pour rectifier les idées. En faisant atterrir la projection, les agents de l'action et les agents du savoir technique que sont les membres du CRL rectifient les idées et opinions de leurs collaborateurs, au profit du projet collectif pour le quartier. Ce que l'approche de la transaction sociale nous amène à constater, c'est que ce réajustement des idées est possible, d'une part, parce qu'un pont a été créé autour d'un point de convergence subjectif et qu'il s'effectue, d'autre part, dans la durée plutôt qu'à partir d'une discussion forte en confrontations.

En cela, la perspective transactionnelle nous invite à proposer un nouvel élément aux théories de la planification urbaine s'intéressant au paradigme communicationnel : il fait voir l'importance de l'existence d'une projection dépassant les croyances et les pratiques concrètes, pour créer l'espace propice au développement de représentations individuelles et d'une représentation collective. L'élément de transcendance des différences que constitue la projection du quartier idéal nous apparaît être un outil d'intégration important pour le travail de planification de la revitalisation urbaine intégrée.

En plus, la référence au schéma de l'analyse transactionnelle nous amène à jeter un regard global sur l'intégration dans le dispositif de planification urbaine. L'analyse sociologique transactionnelle vient éclairer les éléments de réponse à notre troisième question de recherche, sur les liens produits à travers ce dispositif. Ces éléments d'intégration perçus par l'analyse transactionnelle sont récapitulés au tableau 7.3 et ils font l'objet de notre attention dans les pages qui suivent.

## **7.5 Retour sur l'intégration au regard de l'analyse transactionnelle**

La situation transactionnelle que constitue la planification de la revitalisation urbaine intégrée donne lieu à deux grands problèmes à résoudre, tels que révélés par l'analyse transactionnelle (deuxième étape du schéma d'analyse transactionnelle). Le premier problème est plus procédural et découle de la diversité des valeurs et des intérêts défendus par les représentants en présence. Le second problème concerne davantage le contenu de la planification et il a trait à la compréhension de la réalité du quartier et à sa prise en compte dans la projection de la revitalisation : la vision proposée par la planification est en décalage avec les besoins réels.

Pour résoudre ces problèmes sans compromettre le processus intégré, les acteurs déploient trois grandes stratégies (troisième étape du schéma d'analyse transactionnelle). Dans un premier temps, ils mettent à distance leurs intérêts sectoriels pour apaiser les contradictions possibles entre leur adhésion à la vision de revitalisation et leur devoir de représentant des besoins de la population locale. Cette mise à distance les amène ensuite à concentrer leur attention, collectivement, sur les composantes de cette vision du quartier revitalisé idéal afin d'éviter d'avoir à confronter leurs valeurs et leurs intérêts contradictoires. Enfin, le troisième jeu d'acteurs consiste à ajuster leur travail régulier en fonction du travail de planification et vice versa.

Les transactions élaborées entre les acteurs découlent de ces jeux d'acteurs. Une première transaction sociale est combinée à une transaction identitaire pour assurer le dépassement des conflits de valeurs et jeter les bases de leur convergence autour d'un projet de revitalisation. La vision du quartier revitalisé idéal sert de vecteur à leur adhésion au projet collectif. Cette transaction constitue un fondement à l'intégration et permet au dispositif d'avancer. Et une fois l'adhésion des membres assurée, les tensions dépassées, chacun peut mettre à profit ses atouts pour faire atterrir la vision idéale dans la réalité concrète du quartier. Certains amèneront des éléments pour préciser une dimension de la vision, d'autres auront sondé le terrain pour accrocher la vision à des projets déjà en cours de réalisation.

Tableau 7.3 Synthèse des transactions sociales

Situation	Problèmes à résoudre	Jeux des acteurs	Transaction identitaire	Transactions sociales	Effets
Réunion d'acteurs variés pour élaborer et mettre en œuvre un plan de revitalisation pour le quartier Sainte-Marie à Montréal. Séances de formation et d'information, séances de travail, discussions	Conflits d'intérêts sectoriels et de valeurs.	Évitement des discussions sur les conflits de valeurs et sur l'écart entre les objectifs de développement et la réalité des besoins socio-économique et distanciation par rapport aux obligations et intérêts sectoriels.	Adhésion plus personnelle et subjective à la vision du quartier revitalisé idéal.	Concentration des échanges autour de la vision idéale pour assurer le dépassement des conflits et la convergence des positions.	Convergence assure ententes entre acteurs et favorise la collaboration pour préserver le processus dans Sainte-Marie.
	Décalages entre les compréhensions de la situation du quartier et les avenues de développement.	Travail en marge du dispositif de planification et travail d'influence au sein du dispositif.		Ajustement du travail régulier en fonction des éléments de vision de développement	Cohérence entre le dispositif et l'action régulière des acteurs : ajustement du contexte du quartier aux orientations du dispositif.
				Ajustement du travail de planification par la diffusion d'informations concernant les projets existant dans le quartier.	Cohérence entre dispositif et action régulière : ajustement de la vision à la réalité.

L'éclairage des ajustements et de leurs effets (quatrième étape du schéma d'analyse transactionnelle) nous font constater que ces ajustements sont à la fois individuels et interpersonnels et qu'ils vont du dispositif vers le quartier et du quartier vers le dispositif. Ils sont multidirectionnels. De plus, ces ajustements variés se font de façon semi-transparente. Les compromis de coexistence élaborés permettent de dépasser les sources de tension au sein de la RUI sans désigner formellement de gagnant ni de perdant. Le caractère multidirectionnel et semi-transparent des ajustements vient confirmer le schéma d'analyse proposé par Blanc et al. (1998) concernant la transformation de la situation d'interaction et concernant l'émergence de nouvelles bases d'entente (cinquième et sixième étapes du schéma d'analyse transactionnelle). La sixième et dernière étape du schéma invite à se pencher sur le portrait global de la situation modifiée pour évaluer l'effet global des transactions. Une telle vue d'ensemble nous amène à remarquer l'effet intégrateur des transactions sociales réalisées au sein de la RUI.

Les transactions semblent effectivement avoir stimulé l'intégration au sein du processus. Bien qu'il y ait présence et persistance de plusieurs divergences entre les acteurs à travers le temps, la situation d'interaction que constitue la RUI dans Sainte-Marie évolue autour d'éléments de coopération. Les acteurs déploient des stratégies qui ont pour effet de dépasser les éléments de tension associés à la réalité du quartier et de favoriser leur convergence. Et cette convergence apparaît étroitement liée à l'élément de projection idéale, qui assure une mise à distance de la réalité concrète. La projection idéale produit une transcendance des éléments de conflits propres à la gestion quotidienne. Dans Sainte-Marie, les intervenants réunis par la RUI s'appuient sur leur volonté partagée de dépasser la réalité de la pauvreté pour s'ouvrir à un «vivre ensemble» plus positif, plus émancipateur à leurs yeux, ce qu'offre la projection du quartier revitalisé.

L'association de l'idéal à la planification urbaine n'est certes pas nouvelle. Les deux notions sont liées depuis toujours, pourrait-on avancer. La planification urbaine vise à améliorer le fonctionnement et l'organisation de la ville. Elle poursuit, par définition, une vision de la ville telle qu'elle devrait être idéalement. Cela dit, cette association entre idéalisation et planification est plus souvent abordée comme un travers de la discipline que comme une qualité. De fait, la poursuite de l'idéal a donné lieu à plusieurs abus dans l'histoire récente et on la tient souvent comme responsable des erreurs urbanistiques. Le quartier idéal, au sens où nous l'entendons, diffère de la conception de la ville idéale telle qu'évoquée notamment par Françoise Choay.

La ville idéale étudiée et décrite de façon unique par Choay (1965) renvoie à l'utopie de la société, au modèle spatial parfait et aux règles à suivre pour que cet espace devienne régulateur. À la différence de l'utopie de la ville idéale, qui traduit les valeurs d'une classe dominante et qui porte l'ambition de transformer radicalement la réalité urbaine par l'organisation de l'espace, la vision du quartier idéal à laquelle nous référons se révèle davantage comme un outil permettant de concentrer les particularités individuelles au sein d'un projet collectif. Elle correspond à un point de fuite et fournit un langage commun aux acteurs, qui peuvent ainsi échanger en mettant de côté leurs intérêts sectoriels et les contradictions qu'ils portent.

La projection de ce à quoi ressemblerait le quartier revitalisé dans l'idéal sert de tampon entre les appartenances conflictuelles réunies au sein du groupe. D'une part, elle assure au groupe d'atteindre une cohésion autour d'idées partagées sur la revitalisation à favoriser. D'autre part, elle permet à chaque individu d'exprimer ses vœux du contenu subjectif, d'un quartier haut en vitalité, sans compromettre sa mission organisationnelle, plus objective.

Au plan formel, le recours au schéma d'analyse de la transaction sociale nous amène à constater la possibilité de faire correspondre certains éléments d'analyse avec plus d'une étape de la séquence transactionnelle. En ce sens, la reconnaissance d'un va-et-vient entre les étapes du schéma, par opposition à une séquence fixe et linéaire, invite à envisager le modèle avec une certaine souplesse théorique afin de faire des liens entre les éléments et pour mieux repérer l'ensemble de la dynamique.

Il nous apparaît également que certains contenus entrent mal dans le modèle d'analyse. Certains éléments restent en suspend par rapport au schéma : par exemple, les acteurs s'adaptent aussi à la situation en travaillant à leur propre action de revitalisation en dehors du processus. Cela serait révélateur des dimensions formelles de l'analyse transactionnelle. Quelle est la nature de ces thèmes et interprétations qui ne cadrent pas avec le schéma? Que révèlent-ils sur les transactions que le schéma ne révèle pas? Ces aspects gagneraient à faire l'objet d'un éclairage plus poussé pour contribuer au modèle d'analyse transactionnelle.

En résumé, nos résultats montrent qu'un processus d'ajustement suivi par chacun des acteurs autour d'une projection partagée, s'appuyant sur une évocation symbolique du quartier à réaliser, favorise l'intégration entre les acteurs et leurs attentes au sein du dispositif de RUI dans Sainte-Marie. Ces résultats sur l'intégration des représentations individuelles s'ajoutent aux

résultats concernant l'intégration en termes de coproduction assumée par le groupe pour nous permettre de constater que l'entité nouvelle créée par la RUI favorise l'intégration. La thèse permet de voir que, malgré les critiques concernant la persistance des inégalités entre les participants et concernant le difficile traitement des enjeux contradictoires, un dispositif de planification intégrée s'inspirant des principes communicationnels peut engendrer une intégration.

Notre application de l'approche de la transaction sociale nous permet d'apporter de nouveaux éléments de compréhension aux exercices de planification s'appuyant sur la délibération. Ces exercices délibératifs constituent effectivement une valeur ajoutée pour la planification urbaine. Comme l'avance Habermas, la délibération offre aux individus l'occasion de mieux se comprendre et de comprendre le monde. Ce que notre travail nous amène à voir, c'est que cette valeur ajoutée s'articule à une projection plutôt qu'à la réalité concrète du moment : la délibération offre des possibilités d'intégration et de collaboration si elle s'appuie sur une projection idéale, dépassant «l'ici-bas» et ses conflits. De même, il n'apparaît pas nécessaire de dévoiler ses positions et ses opinions pour faire avancer la discussion. Les ajustements au projet peuvent se faire au fur et à mesure et même en marge, sans être clairement débattus ni officiellement acceptés par tous les protagonistes. Par le biais des transactions, les acteurs conservent certains atouts et une capacité d'échange. Ces transactions permettent d'ajuster le balancier et cela ne se fait pas seulement au profit des acteurs les plus forts.



## **CONCLUSION : Les théories de la planification révisées**

En guise de conclusion, nous revenons sur le travail réalisé et ses apports. Nous rappelons ici le problème à l'étude et les résultats obtenus, les contributions amenées par la thèse ainsi que les limites associées à l'étude. Nous terminons par un retour sur la montée en généralité possible à partir de nos résultats.

### **Synthèse**

Notre étude avait pour objet les dimensions de l'intégration dans le dispositif de planification urbaine intégrée. Nous abordons cet objet à travers le cas empirique du programme de revitalisation urbaine intégrée (RUI) dans le quartier montréalais de Sainte-Marie. L'approche intégrée adoptée par le programme montréalais de RUI se présente comme une approche intersectorielle, multiniveaux, partenariale et territorialisée. Elle s'inspire de principes théoriques associés au courant communicationnel de planification, qui font l'objet de débats dans la littérature sur la planification urbaine, depuis plusieurs années.

La volonté de tenir compte de la variété des représentations qui composent la société urbaine est l'un des fondements de l'approche communicationnelle de la planification. Les théoriciens de la planification inspirés par l'idée de Habermas (1987) qu'une nouvelle forme de rationalité peut être élaborée à partir de la délibération argumentent, chacun à leur façon, en faveur de la médiation entre les acteurs urbains pour faire valoir divers points de vue et développer des solutions durables (Healey, 2006 ; Innes, 2004 ; Forester, 1999). Ces théoriciens ont sans aucun doute influencé la pratique, notamment en valorisant un échange plus étroit avec les acteurs sociaux et une prise en compte plus globale des besoins du milieu d'intervention (Friedman, 2008).

Toutefois, on reproche à l'approche communicationnelle de reproduire la forme prescriptive des modèles antérieurs de planification qu'elle tente de dépasser (Allmendinger et Tewdwr-Jones, 2002). Certains auteurs critiquent également sa faible prise en compte du caractère politique de la planification, qui perpétuerait la domination des acteurs les mieux articulés et les plus puissants dans le développement urbain (Fainstein, 2000 ; Huxley et Yiftachel, 2000 ; Flyvberg, 1998). L'élite socio-économique et les professionnels de la planification continueraient, selon certains, à dominer les dispositifs de planification, même ceux qui s'appuient sur la délibération, en imposant leur définition de la «bonne ville» (Gunder, 2005).

Parmi ceux qui craignent la reproduction des dominations sociales par les formes de planification contemporaine, il s'en trouve qui reconnaissent également l'intérêt de s'appuyer sur une vision idéale, notamment pour répondre au besoin individuel et social primaire d'être rassuré et pour stimuler une sorte d'espoir (Gunder et Hillier, 2007 ; Mouffe, 1999 ; Baum, 1997). Le défi serait non pas d'éviter de recourir à la définition de la ville idéale, mais plutôt de gérer les représentations variées de la ville améliorée et de les mettre en valeur malgré leurs contradictions.

Sans prétendre répondre à toutes les questions soulevées par ces débats, nous nous sommes donné pour mission d'interroger l'approche intégrée sous trois aspects. Notre question principale visait à cerner l'intégration sur la base des ajustements entre les représentations individuelles des participants. La seconde question de recherche concernait les productions directes et indirectes de la démarche intégrée en elle-même. La troisième question, plus théorique, interrogeait le sens de l'intégration en termes de transactions sociales.

Nos résultats nous amène à constater que, malgré les critiques concernant la persistance des inégalités entre les participants et concernant le difficile traitement des enjeux contradictoires, le dispositif de planification urbaine intégrée peut stimuler une intégration des représentations (première question de recherche). Dans le même sens, l'idéal urbain au cœur de l'exercice délibératif, dénoncé comme étant normatif, ne nous apparaît pas être une entrave à la réalisation d'un travail de planification acceptable pour tous. Au contraire, il peut servir à surmonter les tensions au sein de dispositifs délibératifs.

L'application de la perspective sociologique de la transaction sociale nous invite à voir que tous les acteurs, même les plus faibles, conservent un certain pouvoir pour s'ajuster et adapter l'idéal dans la réalité (troisième question). La planification peut être comprise comme un véhicule idéologique dans son discours et sa pratique, mais elle peut également être vue comme un outil de gestion des tensions sociales à travers un projet collectif. À nos yeux, une vision du quartier revitalisé empreinte d'idéal, parce que détachée du traitement concret des problèmes du quartier, est un moteur d'intégration. La projection idéale du quartier revitalisé, qu'elle s'appuie sur un idéal d'image de quartier écologique ou sur un autre, assure une forme de transcendance des différences particulières. La vision idéale sert de vecteur de cohésion, assurant la transformation des tensions du départ en compromis. Et ces compromis mènent, à leur tour, à

l'élaboration de nouveaux ajustements, pour assurer l'atterrissage de la vision et sa traduction en une intervention sur le milieu, au moins partiellement satisfaisante pour tous.

Les résultats de l'examen des productions directes et indirectes associées au processus indiquent que l'entité créée par le programme de RUI engendre des projets et activités qui stimulent la collaboration (deuxième question de recherche). Ces produits dérivés du processus prennent forme à travers la RUI et peuvent être considérés comme étant des indicateurs d'intégration. Cette façon de percevoir l'intégration découlant du processus nous apparaît d'ailleurs constituer une contribution méthodologique de notre travail.

Notre démarche de nature exploratoire, combinant une analyse qualitative à des outils quantitatifs, comporte ses limites. Cependant, un certain nombre de contributions méthodologiques et théoriques peuvent être soulignées.

### **Liste des contributions**

#### Contribution méthodologique pour l'évaluation de l'intégration

Notre travail d'évaluation des résultats de l'intégration au sein de la RUI dans Sainte-Marie amène de nouvelles façons de saisir l'intégration. Le recours à une méthodologie qui diversifie les sources et qui présente une analyse quantitative en renfort à l'analyse qualitative nous permet de faire une évaluation des différents niveaux de cette intégration. Cette approche méthodologique à plusieurs niveaux constitue un modèle original d'évaluation de l'intégration au sein d'un dispositif de planification urbaine intégrée. Ainsi, notre approche permet d'éclairer trois niveaux d'intégration des représentations : 1) un niveau d'intégration primaire plus objectif, correspondant à la présence et à la participation au processus; 2) un niveau d'intégration par la coproduction pour la réalisation de produits dérivés du processus; et 3) un niveau d'intégration des représentations basé sur leur évolution dans le temps. Chacun des niveaux apporte une contribution pour saisir les dimensions de l'intégration de façon globale et «intégrée».

À cet égard, le recours au taux de participation et à la collaboration comme indicateurs d'intégration constitue une première. Les initiatives de planification intégrée traitent d'éléments porteurs d'oppositions et tentent de parvenir à des résultats en termes de collaboration. Notre étude propose une nouvelle méthode pour évaluer l'intégration des positions diverses, à partir de la collaboration entre les acteurs réunis par le processus pour la réalisation de produits dérivés.

Certes, l'estimation ne s'appuie pas sur une mesure objective : elle reste appuyée sur une interprétation du lien entre le groupe et les produits dérivés. Ces derniers fournissent tout de même une indication de l'intégration stimulée par la planification sous un nouvel angle.

En outre, malgré la pertinence logique d'un suivi dynamique pour l'étude de l'évolution, peu d'études, à notre connaissance, ont réussi à appliquer une approche longitudinale à l'étude des représentations pour qualifier l'intégration. Sur ce plan, notre étude constitue une démonstration de faisabilité intéressante. En effet, bien que deux des trois niveaux renvoient à une analyse qualitative par l'interprétation des idées, notre approche propose une évaluation sérieuse de l'intégration dans un cas réel de planification urbaine intégrée, suivi durant quatre ans, de 2004 à 2008.

### Contribution théorique

Notre étude du dispositif de la RUI dans Sainte-Marie fait apparaître une figure de la planification rarement abordée : la projection du quartier revitalisé tel que l'imaginent et l'idéalisent les acteurs-planificateurs. L'adhésion que suscite cette projection amène de nouveaux éléments à la discussion sur les théories de la planification. Le nouvel angle sous lequel est abordée l'approche intégrée invite à proposer une lecture bonifiée des idées de Habermas appliquées à la planification urbaine.

En plus d'appuyer la théorie habermasienne concernant le pouvoir de la délibération pour stimuler la réflexion et l'échange, notre exploration de l'intégration dans la RUI de Sainte-Marie nous amène à constater l'importance de la projection future et idéale. La planification s'appuyant sur la communication est fertile tant pour les individus que pour les groupes, et pour la société plus largement, si elle s'articule autour d'un projet dépassant le présent concret et ses problèmes.

Dans le même sens, l'échange et la rectification des idées peuvent s'effectuer autrement que par le débat ouvert et la confrontation des positions, éléments proposés par l'approche communicationnelle. La projection d'un idéal de quartier constitue un point de départ et de ralliement à partir duquel chacun s'ajuste et travaille à ajuster le projet planifié. Les ajustements évitent la compromission des acteurs, qui se gardent d'accepter officiellement les décisions, tout en faisant atterrir le projet dans la réalité du quartier.

L'atterrissage de la projection assuré par les transactions sociales est également à mettre en perspective avec la théorie de l'agir communicationnel de Habermas : la délibération du processus intégré permet aux acteurs de se situer les uns par rapport aux autres et de faire évoluer les idées et les opinions publiques, notamment autour d'éléments plus objectifs qui se raccrochent à l'expérience concrète des acteurs. Cela vient, par ailleurs, confirmer que l'expérience de la RUI stimule la création d'un acteur collectif : la convergence autour de la représentation du quartier revitalisé idéal correspond à l'émergence d'une représentation collective et le travail pour l'ajuster à la réalité témoigne des efforts conjoints, intégrés, déployés par ces acteurs.

De plus, l'interprétation de nos résultats des entretiens semi-directifs menés en deux temps auprès d'acteurs membres du comité de revitalisation locale depuis ses débuts éclaire l'intégration des acteurs au sein d'un dispositif de planification d'une nouvelle façon. L'intégration est vue comme une occasion de mettre à distance, par des transactions sociales, les intérêts sectoriels des représentants, au profit de cette intégration de groupe. Ces résultats viennent confirmer le modèle d'analyse proposé par Blanc et al. (1998) pour l'analyse des transactions sociales au sein d'une situation de coexistence obligatoire entre des acteurs divers.

Cela dit, la distanciation éclairée pose certaines questions éthiques et de légitimité : s'ils prennent une distance par rapport à leur position, les acteurs participant à la planification intégrée y sont quand même présents à titre de représentants de leurs commettants. Qu'est-ce que cela implique par rapport à leur légitimité? Demeurent-ils représentatifs de la population de Sainte-Marie? La distanciation a-t-elle un rapport avec la nature du lien qui rattache les membres du CRL au quartier Sainte-Marie? Est-elle la même pour tous? Si non, au bénéfice de qui se fait-elle? Autant de questions qui restent à débattre.

Enfin, sur le plan théorique, par rapport au schéma de la transaction sociale, nos résultats nous invitent également à ouvrir la réflexion concernant la possibilité d'une concordance multidirectionnelle des données ou événements avec les étapes du schéma d'analyse de la transaction sociale. Il semble que certains éléments d'analyse puissent correspondre à plus d'une étape de la séquence transactionnelle. Il nous apparaît également que certains contenus entrent mal dans le modèle d'analyse. Quelle est la nature de ces thèmes et interprétations qui ne cadrent pas avec le schéma? Que révèlent-ils sur les transactions que le schéma ne révèle pas? Ces deux aspects, la multidirectionnalité des situations transactionnelles et l'exclusion de

certaines données, éclairent des points à développer pour contribuer à l'évolution du modèle d'analyse transactionnelle.

### **Rappel des limites**

La méthodologie d'analyse que nous avons retenue n'est pas sans poser quelques limites. Ces dernières sont notamment liées à l'interprétation des données. Nos résultats s'appuient essentiellement sur notre compréhension des propos des répondants. Le codage implique toujours une interprétation de la part de celle ou celui qui l'effectue. Toutefois, nous avons tenté de réduire les biais possibles associées à cette interprétation par une validation des catégories élaborées.

Les limites de notre échantillon doivent également être soulignées. Seulement neuf intervenants ont été rencontrés à deux reprises pour l'évaluation de l'évolution des représentations. Même si ce nombre de répondants représente la moitié de la composition totale du CRL, la portée généralisable des résultats s'en trouve limitée. Sur ce plan, les contenus recueillis auprès de 14 autres intervenants viennent contribuer à valider certaines interprétations, mais un groupe plus important de participants aurait été préférable.

De plus, nous sommes conscient que le cas de Sainte-Marie est particulier. Non seulement le cadre du quartier, ses acteurs sociaux et les formes de sa coordination sont-ils particuliers, mais en plus, l'expérience spécifique à l'étude a connu un arrêt d'un an et une relance sous d'autres bases. Ces caractéristiques en font un cas plutôt singulier, ce qui est susceptible d'influencer les termes de notre évaluation. La question de la relance et de son leadership renouvelé apparaît être une limite spécialement importante à souligner. L'arrêt des travaux, la déception associée à cet arrêt de même que l'espoir qu'a entraîné la relance ont pu stimuler des ajustements identitaires et interpersonnels propres à notre cas d'étude et non généralisable. Ceci étant dit, il serait difficile d'imaginer un cas particulier qui puisse être complètement représentatif de l'ensemble. Tous les quartiers sont des cas particuliers. La solution à cette limite de la spécificité pourrait être la diversification des cas et la comparaison entre des quartiers à l'intérieur d'une même ville et d'une ville à l'autre. Le caractère exploratoire de la démarche se retrouve donc autant au plan de la modestie de son envergure quantitative que de sa spécificité limitant sa représentativité.

Malgré ces limites, notre travail nous permet de réaliser que l'intégration à laquelle on aspire par le biais de l'expérience de planification de la revitalisation urbaine appliquée au quartier

Sainte-Marie à Montréal se réalise. En plus de se mobiliser pour cette revitalisation, les acteurs individuels en présence en viennent à se représenter le quartier revitalisé de la même manière et à produire un acteur collectif. Ces productions intégrées sont de bonne augure pour le quartier Sainte-Marie.

### **L'idéal comme facteur de cohésion favorable à la planification**

La planification urbaine s'inspirant du courant communicationnel se voit reprochée par les théoriciens contemporains de ne pas tenir compte des inégalités et de perpétuer la domination des valeurs d'une élite du développement urbain (Fainstein, 2005 ; Allmendinger et al., 2002 ; Gunder, 2005). Notre contribution est de montrer que la définition du quartier revitalisé idéal sur laquelle ces professionnels et administrateurs cherchent à appuyer le travail collectif ne constitue pas un obstacle à la réalisation d'un projet intégré pertinent. Au contraire, en stimulant chez les acteurs variés une mise à distance de leurs intérêts divergents, la projection du quartier revitalisé idéal produit un effet d'adhésion : les individus se détachent de leur mission sectorielle pour mieux adhérer à une représentation du quartier qu'ils partagent avec les autres. Un tel effet d'adhésion permet de transcender les éléments conflictuels associés au quotidien ; il favorise la cohésion au sein du groupe et facilite les ajustements interpersonnels. Une fois cette cohésion assurée, les acteurs individuels sont en mesure d'agir pour faire atterrir la projection idéale dans la réalité du quartier.



## Annexe I – Grille d’entretien au temps 1

1. Comment êtes-vous lié au quartier Sainte-Marie?
2. Qu’est-ce qui vous a amené à participer à l’exercice de RUI dans Sainte-Marie?
3. Alors que vous participez à cet exercice dans Sainte-Marie depuis x mois, quels sont, selon vous, à ce moment-ci, les objectifs à viser pour la revitalisation du quartier?
4. Quels seraient les projets concrets que vous soumettriez pour favoriser la revitalisation?
5. De votre point de vue personnel, quelle est l’importance de l’enjeu X (ex : habitation) pour la revitalisation du quartier Sainte-Marie? L’enjeu W (ex : développement socio-culturel)? L’enjeu Y (ex : participation civique et communautaire)?
6. Quelle valeur attribuez-vous personnellement à cet enjeu X, Y, etc., sur une échelle de 1 à 10?
7. Comment qualifieriez-vous l’importance de cet enjeu dans la mission de l’organisme pour lequel vous travaillez? Est-ce un enjeu de première importance, d’importance relative, de faible importance?
8. Quelle est la place qu’occupe l’enjeu X dans les discussions au sein de la RUI? L’enjeu W? L’enjeu Y? Cet enjeu X, Y, etc. a-t-il reçu toute l’importance que vous souhaitiez qu’il reçoive au sein de la RUI, depuis le début du processus?
9. Quelles sont les attentes de votre organisation par rapport au processus intégré?
10. Quelles sont vos attentes personnelles par rapport au processus intégré?
11. Qu’est-ce qui, selon vous, fonctionnera? Qu’est-ce qui ne fonctionnera pas?
12. Y a-t-il eu de la négociation entre les acteurs participant à la RUI? Si oui, comment cela s’est-il déroulé? Quels résultats en ont émergé? Les compromis effectués étaient-ils acceptables à vos yeux?
13. Comment a été traité le projet A (ex. : Porte Sainte-Marie) au sein de la RUI? Le projet B (ex. : usine Grover)? Le projet N?
14. Pourquoi ne pas en avoir discuté dans la RUI?
15. Quelles positions s’affrontaient parmi les acteurs de la RUI concernant ce projet? Qui défendait quoi?
16. Quelle est votre position personnelle concernant le projet A? Qu’est-ce que vous pensez du projet B ?
17. Où ce(s) projet(s) a-t-il été discuté(s) en dehors de la RUI? Quels acteurs prenaient part à la discussion?
18. Quelle est votre perception de l’évolution du projet A dans le temps? du projet B? du projet N?
19. Qu’est-ce qui bloque dans le processus, actuellement? Comment évoluera la RUI, selon vous, au cours de la prochaine année?
20. Comment évoluera le quartier Sainte-Marie, selon vous ?

## Annexe II – Grille d’entretien au temps 2

### **Quartier et concertation dans le quartier**

1. Trouvez-vous que le quartier est en déclin? Est-ce qu’il va mal? Quel est le problème à propos de ce quartier, selon vous? Pourquoi est-ce un problème?
2. Comment régler les problèmes ? Qui possède les outils requis pour régler les problèmes?
3. Qu’est-ce que vous feriez, vous, si vous pouviez contribuer à régler le problème?
4. Comment situez-vous le CRL par rapport aux autres expériences de concertation dans le quartier?
5. Comment voyez-vous le fait que c’est l’arrondissement qui coordonne les activités du CRL dans Ville-Marie, alors que dans les autres arrondissements, la coordination relève de la Table de quartier?

### **Rôle de la planification**

6. Quel est, selon vous, le rôle de la Ville, du gouvernement local, dans le développement urbain? dans la revitalisation? dans la promotion immobilière?
7. Doit-on appliquer des méthodes particulières au quartier, adapter les façons de faire ou privilégier l’approche universelle?
8. Croyez-vous pouvoir parvenir à un résultat satisfaisant par la RUI?

### **Retour sur le processus et son organisation**

9. Qu’est-ce qui fait que les acteurs adhèrent au processus de RUI, viennent au CRL?
10. Trouvez-vous plus facile ou plus difficile d’exprimer votre vision du quartier et de la revitalisation au sein de la RUI qu’ailleurs, dans d’autres types de concertation ou de tribune (conseil d’arrondissement) ?
11. Quelle contribution particulière pensez-vous pouvoir faire à la revitalisation ?
12. Pourquoi a-t-on passé plus de temps à aborder les enjeux liés à la forme de l’exercice qu’à traiter des interventions de revitalisation dans la 1ère partie?
13. Comment vous positionnez-vous par rapport à la relance des travaux? Êtes-vous optimiste? Votre perception de l’exercice a-t-elle changé?
14. Comment interprétez-vous la recomposition différente du CRL?
15. Trouvez-vous que cette recomposition constitue une amélioration? A-t-elle changé quelque chose dans la dynamique du CRL?
16. Comment décririez-vous la vision de la revitalisation qui est proposée pour le quartier?
17. En quoi cette vision est-elle différente de celle du plan d’action produit en 2004? Est-ce que la vision proposée a changé par rapport au premier plan d’action réalisé?
18. Que pensez-vous de cette vision proposée?

### Annexe III - Liste des 47 codes descriptifs et de leur structure conceptuelle (2006)

Structure conceptuelle	Codes
1. Définition de la situation transactionnelle (ST)	Définition de la nature du contexte (ST-C) Définition des règles d'interaction et de procédure (ST-REGLE) Description du cadre organisationnel du quartier (ST-ORG) Intérêts personnels (ST-INTP) Intérêts collectifs (ST-INTCOL)
2. Représentation du quartier (REPQ)	Description du quartier (REPQ-DES) Problèmes du quartier (REPQ -) Réputation du quartier (REPQ-REPU) Qualités du quartier (REPQ-+) Lien au quartier (REPQ-LIEN) Perception de la dynamique interne du quartier (REPQ-DYN)
3. Conception de la revitalisation (REV)	Définition de la revitalisation (REV-DEF) Perception des enjeux du quartier à traiter pour le revitaliser (REV-ENJ) Projections du quartier revitalisé (REV-PROJ)
4. Processus de planification (PLAN)	Vision des projets suggérés (PLAN-PRO) Points forts de la planification (PLAN-+) Points faibles de la planification (PLAN- -) Appréciation de l'intervention des acteurs (PLAN-PART) Motivations (PLAN-MOT) Leadership (PLAN-LEAD) Attentes des acteurs (PLAN-ATT) Appréciation des moyens, des ressources (PLAN-MOY) Opportunités d'action (PLAN-ACTION) Appréciation des résultats (PLAN-RES)
5. Situation des controverses (CONT)	Description des projets inspirant des divergences (CONT-DES) Objectifs des projets controversés (CONT-OBJ) Position de l'intervenant sur la controverse (CONT-POS)
6. Séquence transactionnelle (SEQ)	Chronologie des événements du processus de planification (SEQ-PLAN) (SEQ-PLAN0; SEQ-PLAN1; SEQ-PLAN2) Chronologie des événements dans le quartier (SEQ-Q) (SEQ-Q0; SEQ-Q1; SEQ-Q2; SEQ-Q3) Points tournants de la démarche organisée (SEQ-PT) Effets sur le processus (SEQ-PROC)
7. Jeux d'acteurs/dynamique de l'interaction (DI)	Convergences entre les acteurs autour de la table (DI-CONV) Divergences entre les acteurs à l'interne (DI-DINT) Divergences entre les acteurs à l'extérieur (DI-DEXT) Stratégie adoptée (DI-STRAT) Perception de la stratégie des autres (DI-STRAT-A) Appréciation des échanges (DI-ÉCH) Pouvoir d'influence personnelle (DI-PP) Pouvoir d'influence des acteurs (DI-PA) (DI-PA-ARR; DI-PA-Q) Description des grandes figures et des rôles attribués aux autres acteurs (DI-FIG) (DI-FIG-CHEF; DI-FIG-OPP; ...)
8. Flous (FLOU)	Zones semi-transparentes par rapport aux positions (FLOU-POS) Zones semi-transparentes par rapport au processus (FLOU-PROC) Surprises (FLOU-!) Doutes (FLOU-D)
9. Ajustements (A)	Traitement des divergences et controverses (A-TRAIT) Appréciation des ajustements (A-APP) Ajustements à la situation de départ (A-SIT)

## Annexe IV - Liste des thèmes et des 20 codes thématiques (2007)

Thèmes	Codes
Identité du quartier	IDQ-Absente : le quartier n'a pas d'identité IDQ-NonID : l'identité du quartier est de ne pas avoir d'identité IDQ-GEO : définition du quartier par sa localisation IDQ-FAIB : faiblesses caractéristiques IDQ-Image- : image négative déterminante IDQ-oblig : cloisonnement au quartier IDQ-hist : histoire et patrimoine IDQ-atouts : forces et distinctions du quartier
<i>Readiness</i>	Matur-pop : des résidents en attente de développement Matur-Q : cycle de développement du quartier Matur-phares : idée de projets phares
Avenue de l'attraction	Attrac-fam : cibler les familles Attrac-pauvres : seuil maximal de ménages pauvres Attrac-reput : mauvaise réputation comme problème à résoudre Attrac-riches : cibler les ménages riches
Avenue de l'alternative	MARGI-pop : valoriser la population marginale MARGI-cult : valoriser la culture marginale MARGI-ALT : appuyer le développement sur le caractère marginal du quartier
Avenue du développement physique	RENO-AMB : créer une ambiance RENO-grdproj : grands projets pour attirer l'attention RENO-apop : laisser de côté les préoccupations sociales RENO-pop?: évocation de l'importance de répondre aux besoins sociaux RENO-ETH : appréhension des conséquences sur les plus pauvres
Conflit éthique et ambivalence	CHOC-Ambival : hésitation entre aider les plus pauvres et attirer les riches CHOC-resid : dénonciation du frein au développement que représentent les groupes et individus plus pauvres CHOC-rêve : ambivalence entre adhérer à une projection évocatrice de changements et s'en tenir au traitement des problèmes CHOC-decal : malaise par rapport à l'écart entre la projection proposée pour revitalisation et besoins sociaux constatés CHOC-Lucid : reconnaissance des conséquences négatives possibles des interventions pour les résidents du quartier CHOC-disso : manifestation de la dissonance cognitive provoquée par le paradoxe de l'amélioration pouvant nuire aux plus pauvres CHOC-exRui : référence à des mesures prises en dehors du processus pour contrebalancer les effets négatifs de la revitalisation

Processus	PROC-MOB : mobilisation des acteurs dans le processus PROC-MEF : méfiance ressentie à l'égard des autres PROC-FRU : frustration par rapport au processus PROC-RESS : évaluation des ressources disponibles PROC-MOY : évaluation des moyens disponibles
-----------	---



## Bibliographie

Alerte Centre-Sud (2003). *Projet Porte Sainte-Marie*, mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal, [En ligne] <<http://www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/P07/17a.pdf>>, consulté en septembre 2008.

Allen, I. (1980). «The Ideology of Dense Neighborhood Redevelopment», *Urban Affairs Quarterly*, vol.15, no 4, pp.409-428.

Allmendinger, P., Gunder, M. (2005). «Applying Lacanian insight and a dash of Derridean deconstruction to planning's 'dark side'» *Planning Theory*, vol. 4, pp.87-112.

Allmendinger, P., Tewdwr-Jones, M. (2002). «The Communicative Turn in Urban Planning: Unravelling Paradigmatic, Imperialistic and Moralistic Dimensions», *Space and Polity*, vol.6, no 1, pp.5-24.

Anderson, B. (2006). «'Transcending without transcendence': utopianism and a practice of hope», *Antipode*, vol.38, pp.691-710.

Apparicio, P., Séguin, A.-M., Naud, D. (2008). «The Quality of the Urban Environment Around Public Housing Buildings in Montreal: An Objective Approach Based on GIS and Multivariate Statistical Analysis», *Social Indicators Research*, vol. 86, no. 3, pp. 355-380.

Arrondissement de Ville-Marie (2008). *Communiqué. Rives Nouvelles - La Ville de demain pour l'est du centre-ville de Montréal*, Montréal, 11 juin, [En ligne] : <<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/June2008/11/c2854.html>, consulté juillet 2009>.

Arrondissement de Ville-Marie (2004a). *Sainte-Marie, mon quartier! Bilan des investissements, contributions financières et projets en cours dans le quartier Sainte-Marie*, Ville de Montréal.

Arrondissement de Ville-Marie (2004b). *Sainte-Marie, mon quartier!, Plan de revitalisation urbaine intégrée du quartier Sainte-Marie*, Division des sports, des loisirs et du développement social.

Arrondissement de Ville-Marie (2003a). *Portrait de quartier. Le faubourg Sainte-Marie*, Ville de Montréal, Division des sports, des loisirs et du développement social, Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée.

Arrondissement de Ville-Marie (2003b). *Formulaire de proposition. Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée*, Ville de Montréal, mai 2003.

Ascher, F. (1995). *Metapolis ou l'Avenir des villes*, Paris, Odile Jacob.

Atkinson, R. (2003). «Domestication by Cappuccino or a Revenge on Urban Space? Control and Empowerment in the Management of Public Spaces » *Urban Studies*, Vol. 40, No. 9, 1829–1843.

Auzelle, R. (1962). *Plaidoyer pour une organisation consciente de l'espace*, Paris, Vincent, Fréal et cie Éditeur.

- Bacqué, M.-H., Divay, G., Rose, D., Séguin, A.-M., Sénécal, G. (2003). *Survol de quelques politiques de revitalisation urbaine*, Montréal, INRS Urbanisation, culture et société.
- Banfield, E.C. (1955). «Note on conceptual scheme», in *Politics, Planning, and the Public Interests*, M. Meyerson and E.C. Banfield (éd.), New York, Free Press.
- Baum, H.S. (1996). «Why the Rational Paradigm Persists: Tales from the Field», *Journal of Planning Education and Research*, vol.15, no 2, pp.127-135.
- Baum, H. S. (1997). *The Organization of Hope*, Albany, State University of New York Press.
- Beauregard, R.A. (2001). « The Multiplicities of Planning », *Journal of Planning Education and Research*, vol.20, pp.437-439.
- Beauregard, R.A. (1998). « Writing the Planner », *Journal of Planning Education and Research*, vol.18, pp.93-101.
- Benoît, M. (1983). *Pignon sur rue*, Montréal, CIDEM-Communications.
- Beriatos, E., Gospodini, A. (2004). «'Glocalising' urban landscapes: Athens and the 2004 olympics», *Cities*, vol. 21, no 3, pp. 187-202.
- Berman, M. (1970). *The Politics of Authenticity. Radical Individualism and the Emergence of Modern Society*, New York, Atheneum.
- Berrurier, R. (1957). « Reconquête de l'agglomération parisienne », *Urbanisme*, 25<sup>e</sup> année, no 55, p. 170-177.
- Biagiotti, I. (2004). «Les Forums sociaux mondiaux : une application paradoxale de la doctrine de la participation», *Revue internationale des sciences sociales*, no 182, vol.4, pp.591-602.
- Birch, E. L. (2001). « Practitioners and the Art of Planning », *Journal of Planning Education and Research*, vol.20, pp.407-422.
- Blanc, M., Pineau, G., Freynet, M.-F. (1998). *Les transactions aux frontières du social. Formation, travail social, développement local*, Lyon, Chroniques sociales.
- Blanc, M. (1998a), «La transaction, un processus de production et d'apprentissage du 'vivre ensemble'», in Blanc, M., G. Pineau, et M.-F. Freynet. *Les transactions aux frontières du social. Formation, travail social, développement local*. Lyon, Chronique Sociale.
- Blanc, M. (1998b). «Social Integration and Exclusion in France: Some Introductory Remark from a Social Transaction Perspective.», *Housing Studies*, vol. 13(6), pp.781-792.
- Blanc, M. (1995). « Politique de la ville et démocratie locale », *Les Annales de la recherche urbaine*, no 68-69, pp.99-106.
- Blanc, M. (éd.) (1994). *Vie quotidienne et démocratie, pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, L'Harmattan.
- Bloch, E. 1923 (2000). *The Spirit of Utopia*, Stanford University Press.

- Blondin, M., Ouellet, H., Chagnon, R. (1967). *Relogement des familles expropriées. Îlots St-Martin*, Première étape du projet de rénovation urbaine du secteur Petite-Bourgogne, Montréal, Conseil des œuvres de Montréal.
- Bourdin, A. (1999). «Transaction sociale», in A. Akoun et P. Ansart, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert, Édi. du Seuil, p.542.
- Bourdin, A., Lefevre, M.P., Melé, P. (dir.) (2006). *Les règles du jeu urbain*, Paris, Descartes et Cie.
- Boyko, E. (1964). *Réaménagement à Montréal, Québec: les habitations Jeanne-Mance*, Société centrale d'hypothèque et de logement, Office national du film.
- Bula, F. (2008) «Common vision: businessmen, activists join forces to help developers find solutions for Downtown Eastside», *The Vancouver Sun*, 3 mai, p. B1.
- Bulbulian, M. (1968). *La P'tite Bourgogne*, Office national du film, 43 min. 46 sec.
- Burke, E.M. (1979). *A participatory approach to urban planning*, New York, Human Science Press.
- Butler, S. (1981). *Enterprise Zones: Greenlining the inner cities*, New York, Universe Books.
- Calavita, N., Ferrer, A. (2000). «Behind Barcelona's Success Story: Citizen Movements and Planners' Power», *Journal of Urban History*, vol. 26 No. 6, pp.793-807
- Cantat, O. (2004). «L'îlot de chaleur urbain parisien selon les types de temps», *Norois* [En ligne], vol.191, no 2, mis en ligne le 10 septembre 2008 : <<http://norois.revues.org/index1373.html>>, consulté novembre 2008.
- Castells, M. (1998). *The Information Age*, London, Blackwell.
- Chassériau, A. (2004). «Au cœur du renouvellement nantais: la Loire en projet», *Norois*, [En ligne], vol.192, no 3, mis en ligne le 20 août 2008. <<http://norois.revues.org/index899.html>>, consulté juin 2009.
- Choay, F. (1965). *L'Urbanisme. Utopies et réalités*, Paris, Le Seuil.
- Choko, M. (1995). *Les habitations Jeanne-Mance: un projet social au centre-ville*, Montréal, Éditions Saint-Martin.
- Cloutier, G., Sénécal, G., Méthé-Myrand, L. (2007). "Urban regeneration comprehensive programs : Redefining with and for neighbourhoods populations", Présentation, *Urban justice and Sustainability*, Conférence de l'Association internationale de sociologie, Research Committee 21 on Sociology of Urban and Regional Development, Vancouver, 22-25 août 2007.
- Cloutier, G., Sénécal, G. (2005). «Approches intégrées et planification urbaine», *Organisations & Territoires*, vol. 14, no 3, pp.83-89.

le Collectif CourtePointe (2006)., *Pointe Saint-Charles, un quartier, des femmes, une histoire communautaire*, Montréal, Les éditions du remue-ménage.

Comité consultatif pour l'élimination des taudis et pour l'habitation à loyer modique (1954). *Projet de rénovation d'une zone d'habitat défectueux et de construction d'habitation à loyer modique*, Rapport soumis au Comité exécutif de la Cité de Montréal, Cité de Montréal.

Connor, S. (1992). *Theory and Cultural Value*, Oxford, Basil Blackwell.

Crozier, M., Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil.

Currid, E. (2009). «Bohemia as Subculture; "Bohemia" as Industry», *Journal of Planning Literature*, vol.23, no 4, pp.368-382.

Dancause, L. (2009). *Le rôle des élus auprès des corporations de développement économique communautaire : des acteurs inscrits dans les réseaux et la gouvernance du développement économique local*, Thèse de doctorat (Ph.D.) en études urbaines, Université du Québec à Montréal, Montréal, Université du Québec.

Dansereau, F. et D. L'Écuyer (1987). *Réanimation, reconquête, conversion*, Revue de la littérature et bibliographie sélective annotée, INRS-Urbanisation, Montréal.

Dansereau, F. (1974). «Les aléas de la rénovation urbaine à Montréal. L'expérience des quinze dernières années», *Neuf*, Bruxelles, no 50, juillet-août, pp.28-32.

Day, D. (1997). «Citizen Participation in the Planning Process: An Essentially Contested Concept?», *Journal of Planning Literature*, vol.11, no3, pp.421-434.

Davidoff, P. 1965 (2003). «Advocacy and pluralism in planning», in *Readings in planning theory*, rev. ed., ed. Scott Campbell and Susan S. Fainstein, Oxford, UK: Blackwell, pp.210-23.

Derfouli, N. (1996). «La voie du compromis: le concubinage européen-maghrébin en Lorraine», *Environnement et Société* (17): 33-44.

Deutsches Institut für Urbanistik – Difu (2006). *Dritte bundesweite Befragung in den Programmgebieten der «Sozialen Stadt»*. H. Becker, S. Bock, C. Böhme, T. Franke, Zentrale Ergebnisse und Empfehlungen, Bundestransfertstelle Soziale Stadt, Berlin.

Direction de la santé publique de Montréal (2001). *Alerte Centre-Sud. Développement des communautés locales, Portrait de concertations de quartier à Montréal*, production conjointe de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, de Centraide et de la Ville de Montréal.

Divay G., P.J. Hamel, D. Rose, A.-M. Séguin, G. Sénécal et P. Bernard avec la collaboration de B. Charbonneau, G. Côté et P. Herjean (2004). *Projet pilote de revitalisation intégrée. Démarche d'évaluation*. Montréal, INRS-UCS.

Divay, G. (2005). «Conférence d'ouverture du colloque du Forum régional sur le développement sociale de l'île de Montréal», in Conférence régionale des élus de Montréal, *Les approches intégrées en développement social urbain : enjeux et défis*, Actes du Colloque, 15 et 16 mars, pp.8-16.

- Doyon, F. (2009). «Un premier pôle culturel dans le quartier des Faubourgs», *Le Devoir*, mercredi 8 juillet, p.B7.
- Dryzek, J.S. (1990). *Discursive Democracy: Politics, Policy and Political Science*, Cambridge et New York, Cambridge University Press.
- Duany, A., E. Plater-Zyberk, et J. Speck (2001). *Suburban nation*, New York, North Point Press.
- Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.
- Dubois, J. (2006). «L'opération d'intérêt national euroméditerranée à Marseille», in *Les règles du jeu urbain*. Bourdin, A. et al., Paris, Descartes et Cie.
- Dumoulin, L. De Cotret, L.R. (2008). «Analyse transactionnelle», in *PasseportSanté.net*, [En ligne]: [http://www.passeportsante.net/fr/Therapies/Guide/Fiche.aspx?doc=analyse\\_transactionnelle\\_th](http://www.passeportsante.net/fr/Therapies/Guide/Fiche.aspx?doc=analyse_transactionnelle_th), consulté janvier 2009.
- Fainstein, S. (1997). «Justice, Politics and the Creation of Urban Space», in A. Merrifield and E. Swynegedouw (ed.) *The Urbanization of Injustice*, New York, New York University Press, pp. 18-44.
- Fainstein, S. (2000). «New Directions in Planning Theory », *Urban Affairs Review*, Vol. 35, no 4, pp.451-478.
- Fainstein, S. (2005a). «Cities and Diversity. Should we want it? Can we plan for it?», *Urban Affairs Review*, vol.41, no 1, pp.3-19.
- Fainstein, S. (2005b). «Planning Theory and the City», *Journal of Planning Education and Research*, vol.25, pp.121-130.
- Fischer, F., Forester, J. (eds.) (1993). *The Argumentative Turn in Policy Analysis and Planning*, Durham, London, Duke University Press.
- Fishman, R. (1980). «The anti-planners: the contemporary revolt against planning and its significance for planning history », in G.E. Cherry (éd.) *Shaping an Urban World*, Londres, Mansell, pp.243-252.
- Florida, R. (2002). *The rise of the creative class*, New York, Basic Books.
- Flyvberg, B. (1998). *Rationality and Power*, Chicago, University of Chicago Press.
- Forester, John (1989). *Planning in the Face of Power*, Berkeley, University of California Press.
- Forester, John (1999). *The deliberative practitioner: Encouraging participatory planning processes*, London, MIT Press.
- Friedman, J. (2008). «The Uses of Planning Theory. A Bibliographic Essay», *Journal Of Planning Education And Research*, vol. 28, no. 2, pp. 247-257.

Germain, A., Morin, R. et G. Sénécal (2004). «L'évolution du mouvement associatif montréalais : un retour au territoire programmé par l'État ?», *Lien social et Politiques – RIAC*, no 52, pp.129-138.

Germain, A. et D. Rose (2000). *Montréal. The Quest for a Metropolis*, Londres, John Wiley.

Giddens, A. (1990). *The Consequences of Modernity*, Cambridge, Polity Press et Stanford, Stanford University Press.

Giroux, E. (2005). *Vue sur le pont: quartier Sainte-Marie*, Montréal, Montréal, Écomusée du Fiermonde, Ville-Marie.

Godbout, J., Collin, J.-P. (1977). *Les organismes populaires en milieu urbain : contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle ?*, Montréal, INRS Urbanisation.

Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. Volume 1, la présentation de soi, Volume 2, Les relations en public*, Paris, Les Éditions de Minuit.

Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit.

Gold, J. R. (1997). *The Experience of Modernism: Modern Architects and the Future City, 1928-1953*, London, E&FN Spon.

Gouvernement du Québec (2005). *Rapport de la ministre de l'emploi et de la solidarité sociale sur l'application de certaines dispositions de la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale*, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Québec, Direction des communications, 44 pages.

Gouvernement du Québec (1984). *Option d'aménagement de la région métropolitaine de Montréal*, Secrétariat à l'aménagement et à la décentralisation.

Greer, S. (1965). *Urban Renewal and American Cities*, Indianapolis, The Bobbs-Merrill Company.

Gunder M, 2005, «The production of desirous space: mere fantasies of the utopian city?», *Planning Theory*, vol. 4, pp.173-199.

Gunder, M., Hillier, J. (2007). «Planning as Urban Therapeutic», *Environment and Planning A*, vol.39, no 2, pp.467-489.

Haber, S. (2001). *Jürgen Habermas, une introduction*, Paris, La Découverte.

Habermas, J. (1962). *L'espace public*, Paris, Payot.

Habermas, J. (1978). *Raison et Légitimité: problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, Paris, Payot.

Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.

Habermas, J. (1988). *Le discours politique de la modernité*, Paris, Gallimard.

- Hall, P. (1992). *Urban and Regional Planning*, London, Routledge, 2ème édition.
- Hall, P. (1982). *Great Planning Disasters*, Berkeley, University of California Press.
- Hamel, P. et B. Jouve (2006). *Un modèle québécois ? Gouvernance et participation dans la gestion publique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Hamel, P. (2005). «Participation, consultation publique et enjeux urbains. Le cadre du débat public à Montréal et son évolution», in Simard, L., Lepage, L., Fourniau, J.-M., Gariépy, M. et M. Gauthier (dir.), *Le débat public en apprentissage. Aménagement et Environnement*, Paris, L'Harmattan, pp.229-240.
- Hamel P., Lustiger-Thaler, H., Mayer, M. (eds) (2000). *Urban Movements in a Globalising World*. London, Routledge.
- Hamel, Pierre (1997). «La critique postmoderne et le courant communicationnel au sein des théories de la planification : une rencontre difficile», *Cahiers de Géographie du Québec*, vol.41, no 114, pp.311-321.
- Hamel, P. (1991). *Action collective et démocratie locale. Les mouvements urbains montréalais*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Hamel, P. (1983). *Logement et luttes urbaines à Montréal. 1963-1976*, Cahier de recherche, Faculté de l'Aménagement, Université de Montréal.
- Harvey, D. (1990). *The condition of Postmodernity: An Enquiry Into the Origins of Cultural Change*, Cambridge, Blackwell.
- Healey, P. (2006). «Relational/complexity and the imaginative power of strategic spatial planning», *European Planning Studies*, vol. 14, no 4, pp.525-46.
- Healey, P. (2003). «Collaborative Planning in Perspective », *Planning Theory*, vol.2, no 2, pp.101-123.
- Healey, P. (1999). «Deconstructing communicative planning theory: a reply to Tewdwr-Jones and Allmendinger», *Environment and Planning A*, vol. 31, pp.1129–1135.
- Healey, P. (1997). *Collaborative Planning: Shaping Places in Fragmented Societies*, Basingstoke, Macmillan.
- Healey, P. (1993). «Planning Through Debate: The Communicative Turn in Planning Theory», in Fischer, F., Forester, J. (eds.), *The Argumentative Turn in Policy Analysis and Planning*, Durham, London, Duke University Press, pp.233-253.
- Hillier, J. (2003). «Agon'izing Over Consensus: Why Habermasian Ideals Cannot be "Real"», *Planning Theory*, vol. 2, no 1, pp.37-59.
- Hoy, D. (1989). *Michel Foucault: Lectures critiques*, Paris, Éditions universitaires.

Huxley, M., Yiftachel, O., (2000). «New Paradigm or Old Myopia? Unsettling the 'Communicative Turn' in Planning Theory», *Journal of Planning Education and Research*, vol.19, no 4, pp.333-342.

Innes, J. E. (2004). «Consensus Building : Clarifications for the Critics », *Planning Theory*, vol.3, no 1, pp.5-20.

Innes, J. E. (1998). «Information in Communicative Planning », *Journal of the American Planning Association*, vol.64, no1, pp.52-63.

Innes, J.E. (1995). «Planning Theory's Emerging Paradigm: Communicative Action and Interactive Practice», *Journal of Planning Education and Research*, vol.14, no 4, pp.183-189.

Jacobs, J. (1961). *The death and life of great American cities*, New York, Vintage Books.

Jacquier, C. (2005). «Approches intégrées de développement urbain », [En ligne], archivé à <http://www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizon-local/shelter/integurb.html>], consulté janvier 2007.

Jacquier, C. (2003). *Politiques intégrées de développement urbain durable et gouvernance urbaine en Europe. Quelles relations mutuelles?* Dispositif de veille internationale sur les politiques intégrées de développement urbain durable en Europe, Grenoble, CERAT-Institut d'études politiques de Grenoble, Pôle «Villes et solidarités».

Joas, H. (1999). *La créativité de l'agir*, Paris, Cerf.

Kilminster, R. (1991). «Structuration Theory as World View», in Bryant, C.G.A., Jary, D. *Giddens' Theory of Structuration: A Critical Appreciation*, London et New York, Routledge, p.93.

Laval, C. (2007). *L'Homme économique : Essai sur les racines du néolibéralisme*, Paris, Gallimard, coll. nrf essais.

Le Corbusier, Giraudoux, J., CIAM (1957). *La Charte d'Athènes*, Paris, Éditions de Minuit.

Lefèbvre, H. (1970). *La révolution urbaine*, Paris, Gallimard.

Legault, G. R. (2002). *La ville qu'on a bâtie: trente ans au service de l'urbanisme et de l'habitation à Montréal, 1956-1986*, Montréal, Liber.

Lemay, M. (2004). *Le projet de revitalisation urbaine intégrée dans Sainte-Marie. Bilan et perspectives*, Notes pour une intervention de monsieur Martin Lemay, maire de l'arrondissement de Ville-Marie et conseiller du district de Sainte-Marie, devant les membres de la Commission permanente du conseil sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie, Montréal, 4 novembre 2004.

Létourneau, A. (2001). «Remarques sur le journalisme et la presse au regard de la discussion dans l'espace public», in P.J. Brunet, *L'éthique dans la société de l'information*, Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et L'Harmattan, 2001, p. 49.

Lévy-Leblond J.-M. (1977). *Mais ta physique ? L'idéologie de/dans la science*, Paris, Le Seuil.

- Ley, D. (2003). «Artists, Aesthetisation and the Field of Gentrification», *Urban Studies*, vol.40, no.12, pp.2527-2544.
- Limonchik, A. (1987). *Rapport de la Commission du développement économique sur la revitalisation économique des quartiers anciens de Montreal*, Montréal, Commission du développement économique.
- Lithwick, N.H. (1970). *Le Canada urbain : ses problèmes et ses perspectives*, Ottawa, Société centrale d'hypothèques et de logement.
- Lortie, A. (2008) «Montréal 1960, les ressorts d'une réidentification», *Strates* [En ligne], Numéro 13-2007 - Paysage urbain: genèse, représentations, enjeux contemporains, <<http://strates.revues.org/document6083.html>>, consulté en juin 2009.
- Lussault, M. (2003). «Agir communicationnel», rubrique in J. Lévy et M. Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, pp.49-50.
- Lyotard, J.-F. (1984). *The Postmodern Condition*, Manchester, Manchester University Press.
- Marcuse, P. (1989). «Who/What Decides What Planners Do?», *Journal of the American Planning Association*, vol.55, no 1, pp.79-80.
- Mayer, M. (2000). «Social Movements in European cities: Transitions from the 1970s to the 1990s», in Bagnasco, A. et Le Galès, P. (éd.), *Cities in Contemporary Europe*, Cambridge University Press, pp.131-151.
- Merlin, P., Choay, F. (dir.) (2005). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Presses universitaires de France.
- Migueluez, R. (2001). *Les règles de l'interaction*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Milroy, B.M. (1991). «Into Postmodern Weightlessness», *Journal of Planning Education and Research*, vol.10, no 3, pp.181-187.
- Miles, M. (2005). «Interruptions: Testing the Rhetoric of Culturally Led Urban Development», *Urban Studies*, vol.42, no 5/6, pp.889-911.
- Miles, S. (2005). «'Our Tyne': Iconic Regeneration and the Revitalisation of Identity in NewcastleGateshead», *Urban Studies*, vol. 42, no 5-6, pp.913-926.
- Miles, A.M., Huberman, M.B. (1991). *Analyse des données qualitatives*, De Boeck.
- Morin, R. et M. Rochefort (2003). « L'apport des services de proximité à la construction d'une identité de quartier : Analyse de services d'économie sociale et solidaire dans trois quartiers de Montréal », *Recherches sociographiques*, vol. 44, no. 2, pp. 267-290.
- Morin, R., Latendresse, A., Piché, C. (2000). *Les organismes de concertation locale et le cadre de vie à Montréal*, Études, matériaux et documents 13, Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal.

- Morin, R. (1988). «Déclin, réaménagement et réanimation d'un quartier ancien de Montréal», *Revue d'histoire Urbaine*, vol. XVII, no 1, pp.29-39.
- Morin, R. (1987). *Réanimation urbaine et pouvoir local*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- Morin, R. (1983). *Réhabilitation de l'habitat et devenir des quartiers anciens*, Thèse de doctorat, Université des sciences sociales de Grenoble.
- Morse, J.M. (1997). «'Perfectly Healthy, But Dead': The Myth of Inter-Rater Reliability», *Qualitative Health Research*, vol.7, no4, pp.445-447
- Mouffe, C. (1999). «Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism?» *Social Research*, vol. 66, pp.745-58.
- Offe, C. (1997). *Les démocraties modernes à l'épreuve*, textes réunis et présentés par D. Le Saoul et Y. Sintomer, Paris, L'Harmattan.
- Ogborn, M. (1998), *Spaces of Modernity: London's Geographies, 1680-1780*, New York, Guilford.
- Parkes, A., Kearns, A., Atkinson, R.(2002). «What Makes People Dissatisfied with their Neighbourhoods?», *Urban Studies*, vol. 39, no 13, pp. 2413-2438.
- Pickvance, C. (2003) «From Urban Social Movements to Urban Movements: a Review and Introduction to a Symposium on Urban Movements», *International Journal of Urban and Regional Research*, vol.27, no 1, pp.102-109.
- Pensky, M. (2001). «Society, Morality and Law: Jürgen Habermas», in K. Nash, A. Scott (eds.) *The Blackwell Companion to Political Sociology*, Oxford, Wiley-Blackwell, pp.49-60.
- Poitras, C. (2005). *New Technologies in Old Neighbourhoods : Breaking Off with History? A Montreal Case Study*, Coll. « Inédits », no 2005-10, Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- Randet, P. (dir.) (1981). *35 ans d'urbanisme*, Paris, Centre de recherche d'urbanisme.
- Reissman, L. (1969). «Readiness to Succeed», *Urban Affairs Review*, vol.4, no 3, pp.379-395.
- Rémy, J., P.-A. Turcotte (1997). « Compromis religieux et transactions sociales dans la sphère catholique », *Social Compass*, vol.44, no4, pp.627-640.
- Rémy, J. (1996). «La transaction, une méthode d'analyse : contribution à l'émergence d'un nouveau paradigme», *Environnement et Société* (17): 9-31.
- Rémy, J. (1992). « La vie quotidienne et les transactions sociales : perspectives micro ou macro-sociologiques », in Blanc, Maurice, *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, L'Harmattan, pp.83-111.
- Rémy, J. et Voyé, L. (1992). *La Ville. Vers une nouvelle définition*, Paris, L'Harmattan.

- Rémy, J., Voyé, L., Servais, E. (1978). *Produire ou reproduire ? Une sociologie de la vie quotidienne*, Bruxelles, Les éditions de la vie ouvrière.
- René, J.-F. Gervais, L. (2001). «Les enjeux du partenariat aujourd'hui», *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 14, no 1, pp. 20-30.
- Réseau culturel URBACT (2006). *Culture & Urban Regeneration. The Role of Cultural Activities & Creative Industries in the Regeneration of European Cities. Conclusions & Recommendations*. Septembre.  
[http://urbact.eu/fileadmin/subsites/Cultural\\_Activities\\_Cr/pdf/ConclusionsUCEnglish.pdf](http://urbact.eu/fileadmin/subsites/Cultural_Activities_Cr/pdf/ConclusionsUCEnglish.pdf)
- Reynaud, J.-D. (1993). *Les règles du jeu*, Paris, Armand Colin.
- Reynaud, J.-D. (1997). *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin.
- Rivelaygue, J. (1992). *Leçons de métaphysique allemande*, tome 2, Paris, Grasset, coll. Leçons de philosophie.
- Roderick, R. (1986). *Habermas and the foundations of critical theory*, New York, St. Martin's Press.
- Rorty, R. (1980). *Philosophy and the Mirror of Nature*, Princeton, Princeton University Press.
- Rudolf, F. (1998). «La participation au piège de l'enrôlement», *Espaces et Sociétés*, no 112, pp.134-153.
- Sampson, R.J., McAdam, D., MacIndoe, H., Weffer-Elizondo, S. (2005). «Civil Society Reconsidered: The Durable Nature and Community Structure of Collective Civic Action», *American Journal of Sociology*, vol.111, no 3, pp.673-716.
- Sandercock, L. (2003). «Toward Cosmopolis: Utopia as construction site», in *Readings in planning theory*, (2<sup>ème</sup> édition), S. Campbell et S. Fainstein, Oxford, Blackwell, pp. 401-10.
- Savard, J. (2004). «L'expérience montréalaise de revitalisation intégrée» in *Urbanité*, novembre, pp. 28-30.
- Savard, J. (2005). «L'expérience de la ville de Montréal», in Conférence régionale des élus de Montréal, *Les approches intégrées en développement social urbain : enjeux et défis*, Actes du Colloque, 15 et 16 mars, pp.47-52.
- Séguin, A.-M., Divay, G. (2004). «La lutte territorialisée contre la pauvreté : examen critique du modèle de revitalisation», *Lien social et Politiques – RIAC*, no 52, pp.67-79.
- Sénécal, G., Cloutier, G., Herjean, P. (2008). «Le quartier comme espace transactionnel : l'expérience des Tables de concertation de quartier à Montréal», *Les Cahiers de géographie du Québec*, vol.52, no 146, pp.191-214.

Sénécal, G. et J. Harou (2005). «Le réseau, le sujet et l'autoroute. La planification urbaine en situation de proximité conflictuelle», *Cahiers de Géographie du Québec*, vol.49, no 138, pp.343-362.

Sénécal, G. (2004). « L'autoroute urbaine comme espace public », in V. Berdoulay, P. C. da Costa Gomes et J. Lolive (dir.), *L'espace public à l'épreuve. Régressions et émergences*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp.49-59.

Sénécal, G., Germain, A. et J. Bénard, (2002). *Portrait des pratiques communautaires et locales en revitalisation urbaine et sociale sur le territoire de l'île de Montréal : rapport final*. Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société et Centre d'intervention pour la revitalisation des quartiers (CIRQ). [En ligne], <[http://www.inrs-ucs.quebec.ca/pdf/rap2003\\_05.pdf](http://www.inrs-ucs.quebec.ca/pdf/rap2003_05.pdf)>.

Sénécal, G. (1997). « Les récits du déclin et de la relance de Montréal face aux défis de l'aménagement urbain », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol.41, no114, pp.381-391.

Sennett, R. (1992). *The conscience of the eye*, New York, Norton.

Service de police de la Ville de Montréal (2005). *Statistiques de la criminalité par poste de quartier*, janvier-février.

Service de police de la Ville de Montréal (2006). *Statistiques de la criminalité par poste de quartier*, janvier-février.

Service de police de la Ville de Montréal (2007). *Données supplémentaires et tableaux statistiques 2007*, Ville de Montréal, [en ligne : <[http://www.spvm.qc.ca/upload/documentations/Bilan\\_2007\\_chiffres\\_Francais.pdf](http://www.spvm.qc.ca/upload/documentations/Bilan_2007_chiffres_Francais.pdf)>, consulté janvier 2009.

Simmel, G. (1981). *Sociologie et épistémologie*, Paris, Presses universitaires de France.

Smith, N. (1996). *The New Urban Frontier: Gentrification and the Revanchist City*. London, Routledge.

Société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL) et Housing and Urban Development (HUD) (1978). *Réanimation urbaine en Amérique du Nord : comparaison entre les programmes canadiens et les programmes américains de conservation des quartiers et de restauration de l'habitat*, Ottawa, 32 pages.

Stewart, I., Joines, V. (1987). *TA Today: A New Introduction to Transactional Analysis*, Nottingham, Lifespace Publishing.

Strauss, A., Corbin, J. (1998). *Basics of Qualitative Research Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*, 2ème édition, Londres, Sage.

Strauss, A. (1978). *Negotiations, Varieties, Contexts, Processes and Social Order*, Jossey Bass.

Swyngedouw, E. Moulaert, A. Rodriguez. 2002. "Neoliberal Urbanization in Europe: Large-Scale Urban Development Projects and the New Urban Policy." In N. Brenner and N. Theodore eds., *Spaces of Neoliberalism: Urban Restructuring in North America and Western Europe*. Oxford: Blackwell.

Table de développement social Centre-Sud (2009). Mesurer le chemin parcouru. Les orientations stratégiques de la RUI Ste-Marie (2004), [En ligne: <[www.cdccentresud.org/tiki-download\\_file.php?fileId=38](http://www.cdccentresud.org/tiki-download_file.php?fileId=38)>, consulté juillet 2009

Teaford, J. (1979). *City and Suburb*, Baltimore, John Hopkins University Press.

Teaford, J. (1990). *The Rough Road to Renaissance: Urban Revitalization in America, 1940-1985*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.

Tewdwr-Jones, M. and Allmendinger, P. (1998). «Deconstructing communicative rationality: a critique of Habermasian collaborative planning», *Environment and Planning A*, vol. 30, pp.1975–1989.

Thornley, A. (1991). *Urban Planning Under Thatcherism*, London, Routledge.

Ville de Montréal (2004). *Revitalisation urbaine intégrée dans les quartiers montréalais : bilan et perspectives*, Montréal, Ville de Montréal, Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie, Direction de la sécurité du revenu et du développement social, Division du développement social, Montréal.

Ville de Montréal (2003a). *Appel de propositions. Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée*. Guide à l'attention des arrondissements admissibles, Service du développement social et communautaire - Direction du développement social, Service du développement économique et du développement urbain - Direction de l'habitation, Montréal.

Ville de Montréal (2003b). *Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée. Démarche d'évaluation et de développement d'indicateurs de développement social*, Montréal, octobre.

Ville de Montréal (1993). *Guide pour un portrait de quartier*, Montréal, Vivre Montréal en santé.

Ville de Montréal (1982). *Programmes d'intervention dans les quartiers anciens (PIQA) – Secteur de Champlain*, Service de l'urbanisme, Montréal.

Ville de Montréal (1981). *Programme d'amélioration de quartier Terrasse-Ontario : programme d'amélioration de quartier. Mise en œuvre : deuxième étape*, Service de l'habitation et de l'urbanisme, Montréal.

Ville de Montréal (1970). *P.D.R. 70-74*, Service de l'Habitation, Montréal.

Ville de Montréal (1970a). *Terrasse-Ontario : proposition de réaménagement*, Service de l'habitation, Montréal.

Ville de Montréal (1962). *Victoriatown. Réaménagement urbain*, Service d'Urbanisme, Montréal.

Ville d'Edmonton (City of Edmonton) (2006). *Neighbourhood Revitalization Framework*, Community Services Department, en ligne <[http://www.edmonton.ca/city\\_government/documents/CityGov/NeighbourhoodRevitalizationFramework.pdf](http://www.edmonton.ca/city_government/documents/CityGov/NeighbourhoodRevitalizationFramework.pdf)>, consulté mai 2009.

Voyé, L. (1998). *Sociologie. Construction du monde. Construction d'une discipline*, Bruxelles, De Boeck Université.

Wassenberg, F., van Meer, A., van Kempen, R. (2007). *Strategies for upgrading the physical environment in deprived urban areas – Examples of good practice in Europe*, rapport préparé pour le Ministère allemand des transports, du bâtiment et des affaires municipales (Federal Ministry of Transports, Building and Urban Affairs).

Wilson, J.Q. (1966). *Urban renewal*, Cambridge, Mass, MIT Press.

Wolman, H., Hill, E.W., Furdell, K.F. (2004). «Evaluating the Success of Urban Success Stories: Is Reputation a Guide to Best Practices», *Housing Policy Debate*, vol.15, no 4, pp.965-997.

Zukin, S. (1995). *The Culture of Cities*, Oxford, Blackwell.



